2.3.39

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

ET

POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME HUITIÈME.

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

ET

POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE

DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

PAR GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME HUITIÈME.

Bienfaisance d'une Famille Sauvage du Canada envers des Francais.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME HUITIÈME.

A GENÈVE,

Chez JEAN-LÉONARD PELLET, Imprimeur de la Ville & de l'Académie.

M. DCC. LXXX.

Digitized by Google

TABLE
DES
INDICATIONS.

LIVRE QUINZIÈME.

Établiſſemens des Français dans l'Amérique ſeptentrionale. Sur quelle baſe portoit l'eſpoir de leur proſpérité? Que produiſirent ces combinaiſons?

I. *Raisons qui détournèrent longtemps les Français du projet de former des établiſſemens dans le Nouveau-Monde.* . . . . . Page 2

II. *Fautes & revers qui rendirent mémorables les premières expéditions des Français dans le nouvel hémiſphère.* . 4

III. *Les Français tournent leurs vues vers le Canada.* 12

IV. *Gouvernement, habitudes, vertus, vices, guerres des ſauvages qui habitoient le Canada.* 15

V. *Les Français prennent part mal-à-propos aux guerres des ſauvages.* 65
VI. *La colonie françaiſe ne fait point de progrès. Cauſes de cette langueur.* . . 70
VII. *Les Français ſortent de l'inaction. Par quels moyens.* 76
VIII. *Les pelleteries ſont la baſe des liaiſons des Français avec les ſauvages.* . . 86
IX. *Forme, caractère, gouvernement des caſtors.* 93
En quels lieux & de quelle manière ſe faiſoit le commerce des ſourrures. 109
XI. *Guerres dans leſquelles les Français ſe trouvent engagés dans le Canada.* . 118
XII. *La France eſt réduite à céder une partie des provinces qui étoient unies au Canada.* 121

LIVRE SEIZIÈME.

Un nouvel ordre de choſes s'établit dans les colonies françaiſes de l'Amérique ſeptentrionale. A quoi aboutiſſent ces nouvelles combinaiſons.

I. *Pour réparer ſes pertes, la France peuple, fortifie l'île Royale, & y établit de grandes pêcheries.* 127
II. *Etabliſſement des Français dans l'île de Saint-Jean. But de cette entrepriſe.* 139
III. *Découverte du Miſſiſſipi par les Français.* 142
IV. *Les Français s'établiſſent dans le pays arroſé par le Miſſiſſipi, & l'appellent Louiſiane.* 147
V. *La Louiſiane a une grande célébrité au temps du ſyſtême imaginé par Law. Pourquoi ?* 149
VI. *Etendue, ſol & climat de la Louiſiane.* . 158
VII. *Caractère général des ſauvages de la Louiſiane, & celui des Natchez en particulier.* 165
VIII. *Etabliſſemens formés par les Français à la Louiſiane* 173

IX. *La France pouvoit retirer de grands avantages de la Louiſiane. Fautes qui ont empêché ce ſuccès.* 184
X. *Le miniſtère de France cède la Louiſiane à l'Eſpagne. En avoit-il le droit ?* 198
XI. *Conduite des Eſpagnols à la Louiſiane.* 205
XII. *Etat du Canada à la paix d'Utrecht.* 213
XIII. *Population du Canada & diſtribution de ſes habitans.* 214
XIV. *Mœurs des Français canadiens.* 223
XV. *Gouvernement établi dans le Canada. Quels obſtacles il oppôſoit à la culture, à l'induſtrie & à la pêche* . . 225
XVI. *Impôts exigés dans le Canada. Dépenſes qu'y faiſoit le miniſtère. De quelle manière elles étoient payées. A quels excès elles furent portées, & comment on s'en déchargea.* . . 232
XVII. *Avantages que la France pouvoit tirer du Canada. Fautes qui l'en privèrent.* 236
XVIII. *Difficultés que la France avoit à vaincre pour tirer un parti avantageux du Canada.* 244
XIX. *Origine de la guerre des Anglais & des Français dans le Canada.* . . 246

XX. *Conquête de l'île Royale par les Anglais.* 248

XXI. *Les Anglais attaquent le Canada. Ils y éprouvent d'abord de grands revers. Causes de ces infortunes.* . . 254

XXII. *Prise de Quebec par les Anglais. La conquête de la capitale entraîne, avec le temps, la soumission de la colonie entière.* 264

XXIII. *L'acquisition du Canada a-t-elle été un bien ou un mal pour l'Angleterre.* 270

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

Colonies anglaises de la baie d'Hudson, du Canada, de l'île Saint-Jean, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-Yorck, de la Nouvelle-Jersey.

I. *Premières expéditions des Anglais dans l'Amérique septentrionale.* . . . 275

II. *Les guerres de religion qui déchirent l'Angleterre, peuplent le continent de l'Amérique.* 279

III. *Parallèle de l'ancien & du Nouveau-Monde*.. 291
IV. *Comparaiſon des peuples policés & des peuples ſauvages*. 304
V. *En quel état les Anglais trouvèrent l'Amérique ſeptentrionale, & ce qu'ils y ont fait*. 313
VI. *Climat de la baie d'Hudſon. Habitude de ſes habitans. Commerce qu'on y fait*. 315
VII. *Y a-t-il dans la baie d'Hudſon un paſſage qui conduiſe aux Indes orientales?*.. 327
VIII. *Le paſſage de la baie d'Hudſon aux Indes orientales a-t-il été cherché convenablement?* 333
IX. *État du Canada depuis qu'il a paſſé ſous la domination britannique*. 338
X. *Ce que les îles de Saint-Jean, de la Madelene & du cap Breton ſont devenues depuis qu'elles ont ſubi le joug anglais*. 346
XI. *Deſcription de l'île de Terre-Neuve*.. 349
XII. *A quelles époques & de quelle manière les Anglais & les Français s'établirent-ils à Terre-Neuve*.. 350

XIII. *C'eſt la morue ſeule qui rend Terre-Neuve intéreſſante. État actuel de cette pêche, diviſée en pêche errante & en pêche ſédentaire.* 356

XIV. *Idée de la Nouvelle-Écoſſe. Les Français s'y établiſſent. Leur conduite dans cette poſſeſſion* 379

XV. *La France eſt forcée de céder la Nouvelle-Écoſſe à l'Angleterre.* . . . 384

XVI. *Mœurs des Français qui, dans la Nouvelle-Écoſſe, reſtent ſoumis au gouvernement d'Angleterre.* . . . 386

XVII. *État actuel de la Nouvelle-Écoſſe.* . . 394

XVIII. *Fondation de la Nouvelle-Angleterre.* 396

XIX. *Gouvernement établi dans la Nouvelle-Angleterre.* 400

XX. *Le fanatiſme remplit de calamités la Nouvelle-Angleterre.* 405

XXI. *Sévérités outrées qui ſe perpétuent dans la Nouvelle-Angleterre, après même l'extinction du fanatiſme.* . . 416

XXII. *Étendue, organiſation, population, culture, pêcheries, manufactures, exportations de la Nouvelle-Angleterre.* 421

XXIII. *Les Hollandais fondent la colonie de la Nouvelle-Belge, appelée depuis la Nouvelle-Yorck.* 436

XXIV. *A quelle époque & comment les Anglais s'emparèrent de la Nouvelle-Belge.* 438

XXV. *La colonie eſt abandonnée au duc d'Yorck. Principes ſur leſquels il fonde ſon adminiſtration.* 441

XXVI. *Le roi Guillaume donne un gouvernement à la colonie. Événemens poſtérieurs à ce nouvel ordre de choſes.* 444

XXVII. *Sol, population, commerce de la colonie.* 448

XXVIII. *Mœurs anciennes & mœurs nouvelles de la Nouvelle-Yorck.* . . 451

XXIX. *Révolutions arrivées dans la Nouvelle-Jerſey.* 453

XXX. *Ce qu'eſt actuellement la Nouvelle-Jerſey, & ce qu'elle peut devenir.* 455

Fin de la Table du Tome huitième.

HISTOIRE

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE QUINZIÈME.

Établiſſemens des Français dans l'Amérique ſeptentrionale. Sur quelle baſe portoit l'eſpoir de leur proſpérité ? Que produiſirent ces combinaiſons ?

JUSQU'A préſent nous avons reçu ſur nos têtes les rayons perpendiculaires du ſoleil, bientôt nous ne les recevrons qu'obliques. Ce n'eſt plus de l'or que nos avides & cruels Européens iront chercher loin de leur patrie : moins inſenſés, s'ils franchiſſent encore les mers, ce ſera pour ſe ſouſtraire aux calamités de leurs propres contrées; ce ſera pour trouver le repos & la liberté, pour dé-

fricher des terres incultes, pour couvrir de filets des rives poiſſonneuſes, pour chercher ſur le haut des montagnes, dans le fond des forêts, des animaux à dépouiller de leurs précieuſes fourrures.

Les ſauvages, poſſeſſeurs des contrées où nous allons faire nos premiers pas, ne ſeront point une race d'hommes abâtardie, ſans force de corps & ſans élévation d'ame, mais des chaſſeurs, des guerriers endurcis aux travaux, braves, éloquens, jaloux de leur indépendance, & préſentant alternativement des exemples de la férocité la plus inouie, de la plus héroïque magnanimité & de la plus abſurde ſuperſtition.

La ſuperſtition, cette plante funeſte eſt donc de tous les climats; elle croît donc également dans les plaines & ſur les rochers, ſous les feux de la ligne, ſous les frimats du pôle, & dans l'intervalle tempéré qui les ſépare! La généralité de ce phénomène déſigneroit-elle par-tout un élan de l'homme ignotant & peureux vers l'auteur de l'exiſtence & le diſpenſateur des biens & des maux, l'inquiétude d'un enfant qui cherche ſon père dans les ténèbres?

I. Raiſons qui détournèrent

L'Eſpagne étoit maîtreſſe des riches empires du Mexique & du Pérou, de l'or du Nouveau-

Monde, & de preſque toute l'Amérique méridionale. Les Portugais, après une longue ſuite de victoires, de défaites, d'entrepriſes, de fautes, de conquêtes & de pertes, avoient conſervé les plus beaux établiſſemens dans l'Afrique, dans l'Inde & dans le Bréſil. Le gouvernement de France n'avoit pas même penſé qu'on pût fonder des colonies, & qu'il fût de quelqu'utilité d'avoir des poſſeſſions dans ces régions éloignées.

long-temps les Français du projet de former des établiſſemens dans le Nouveau-Monde.

Toute ſon ambition s'étoit tournée vers l'Italie. D'anciennes prétentions ſur le Milanez & les Deux-Siciles avoient entraîné cette puiſſance dans les guerres ruineuſes qui l'avoient long-temps occupée : des troubles intérieurs la détournoient encore plus des grands objets d'un commerce étendu & éloigné, & de l'idée d'aller chercher des royaumes dans les deux Indes.

L'autorité des rois n'étoit pas formellement conteſtée, mais on lui réſiſtoit, on l'éludoit. Le gouvernement féodal avoit laiſſé des traces, & pluſieurs de ſes abus ſubſiſtoient encore. Le prince étoit ſans ceſſe occupé à contenir une nobleſſe inquiéte & puiſſante. La plupart des provinces qui compoſoient la monarchie, ſe gouvernoient par des lois & des formes différentes ; tous les corps, tous les ordres avoient des priviléges, ou toujours

attaqués, ou toujours pouſſés à l'excès. La machine du gouvernement étoit compliquée ; pour la conduire, il falloit manier une multitude de reſſorts délicats. La cour étoit forcée de recourir ſouvent aux moyens honteux de la foibleſſe, à l'intrigue & à la ſéduction, ou d'employer les armes odieuſes de l'oppreſſion & de la tyrannie. La nation négocioit ſans ceſſe avec le prince. L'autorité des rois étoit illimitée, ſans être avouée par les lois ; la nation, ſouvent trop indépendante, n'avoit aucun garant de ſa liberté. De là on s'obſervoit, on ſe craignoit, on ſe combattoit ſans ceſſe. Le gouvernement s'occupoit uniquement, non du bien de la nation, mais de la manière de l'aſſujettir. Le peuple ſentant toujours ſes beſoins, ignorant ſes forces & ſes reſſources, ne voyoit que ſes droits alternativement bleſſés & foulés par ſes ſeigneurs & par les rois.

II. Fautes & revers qui rendirent mémorables les premières expéditions des Français dans le nouvel hémiſphère.

La France laiſſa donc les Eſpagnols & les Portugais découvrir des mondes, & donner des lois à des nations inconnues. Un ſeul homme lui ouvrit enfin les yeux, ce fut l'amiral de Coligny, un des génies les plus étendus, les plus fermes, les plus actifs qui aient jamais illuſtré ce puiſſant empire. Ce grand politique, citoyen juſque dans les horreurs des guerres civiles, envoya,

l'an 1562, Jean Ribaud dans la Floride. Cette immenſe contrée de l'Amérique ſeptentrionale s'étendoit alors depuis le Mexique juſqu'au pays que les Anglais ont depuis cultivé ſous le nom de Caroline. Les Eſpagnols l'avoient parcourue en 1512, mais ſans s'y établir. On ne ſait lequel admirer le plus, ou du motif qui les engagea dans cette découverte, ou de celui qui la leur fit abandonner.

Tous les Indiens des Antilles croyoient, ſur la foi d'une ancienne tradition, que la nature cachoit dans le continent une fontaine dont les eaux avoient la vertu de rajeunir tous les vieillards aſſez heureux pour en boire. La chimère de l'immortalité fut toujours la paſſion des hommes & la conſolation du dernier âge. Cette idée enchanta l'imagination romaneſque des Eſpagnols. La perte de pluſieurs d'entre eux, qui furent victimes de leur crédulité, n'ébranla pas la confiance des autres. Plutôt que de ſoupçonner que les premiers avoient péri dans un voyage où la mort étoit ce qu'il y avoit de plus ſûr, on penſa que s'ils ne reparoiſſoient plus, c'étoit parce qu'ils avoient trouvé le ſecret d'une jeuneſſe éternelle & ce ſéjour de délices d'où l'on ne vouloit plus ſortir.

Ponce de Léon fut le plus célèbre entre les

navigateurs qui s'infatuèrent de cette rêverie. Perſuadé qu'il exiſtoit un troiſième monde dont la conquête étoit réſervée à ſa gloire, mais croyant que ce qui lui reſtoit de vie étoit trop court pour l'immenſe carrière qui s'ouvroit devant ſes pas, il réſolut d'aller renouveler ſes jours & recouvrer la jeuneſſe dont il avoit beſoin. Auſſitôt il dirigea ſes voiles vers les climats où la fable avoit placé la fontaine de Jouvence, & trouva la Floride, d'où il revint à Porto-Rico ſenſiblement plus vieux qu'il n'en étoit parti. C'eſt ainſi que le haſard immortaliſa le nom d'un aventurier qui ne fit une véritable découverte qu'en courant après une chimère. Il eut le ſort de l'alchymiſte qui cherche de l'or qu'il ne trouve pas, & qui trouve une choſe précieuſe qu'il ne cherchoit pas.

Preſque tout ce que l'eſprit humain a inventé d'utile & d'important a été le fruit d'une inquiétude vague plutôt que d'une induſtrie raiſonnée. Le haſard, qui eſt le cours inapperçu de la nature, ne ſe repoſe jamais, & ſert indiſtinctement tous les hommes. Le génie ſe fatigue, ſe rebute, & n'appartient qu'à très-peu d'êtres pour quelques momens; ſes efforts mêmes ne le mènent ſouvent qu'à ſe trouver ſur la route du haſard pour le ſaiſir. La différence entre les hommes de génie &

le vulgaire, c'eſt que ceux-là ſavent preſſentir & chercher ce que celui-ci trouve quelquefois. Plus ſouvent encore le génie emploie ce que le haſard a jeté ſous ſa main : c'eſt le lapidaire qui met le prix au diamant que le laboureur a déterré ſans le connoître.

Les Eſpagnols avoient mépriſé la Floride, parce qu'ils n'y avoient trouvé ni la fontaine qui devoit les rajeunir, ni l'or qui hâte notre vieilleſſe. Les Français y découvrirent un tréſor plus réel & plus précieux : c'étoit un ciel ſerein, une terre abondante, un climat tempéré, des ſauvages amis de la paix & de l'hoſpitalité ; mais ils ne connurent pas eux-mêmes la valeur de ce tréſor. Si l'on eût ſuivi les ordres de Coligny, ſi l'on eût cultivé les terres qui ne demandoient que la main de l'homme pour l'enrichir, ſi la ſubordination avoit été maintenue entre les Européens, ſi les droits des naturels du pays n'avoient pas été violés, on auroit pu fonder une colonie dont le temps auroit augmenté l'éclat & aſſuré la proſpérité ; mais la légereté françaiſe ne permettoit pas tant de ſageſſe : on prodigua les vivres ; les champs ne furent point enſemencés ; l'autorité des chefs fut méconnue par des ſubalternes indociles ; la fureur de la chaſſe & de la guerre échauffa tous

les eſprits : on ne fit rien de ce qu'on devoit faire.

Pour comble de malheur, les troubles civils qui déſoloient la France, détournèrent les regards des ſujets d'une entrepriſe où l'Etat n'avoit jamais arrêté ſes vues. Les querelles abſurdes de la théologie aliénoient tous les eſprits, diviſoient tous les cœurs ; le gouvernement avoit violé en même temps la loi ſacrée de la nature, qui ordonne à tous les hommes de tolérer les opinions de leurs ſemblables, & les lois de la politique qui défendent d'être tyran ſans intérêt. La religion réformée avoit fait en France les plus grands progrès lorſqu'elle y fut perſécutée ; une partie conſidérable de la nation ſe trouva enveloppée dans la proſcription, & elle courut aux armes.

L'Eſpagne, non moins intolérante, avoit prévenu les querelles de religion, en laiſſant prendre au clergé cet empire abſolu qui alla toujours en ſe fortifiant, & qui déſormais ira toujours en s'affoibliſſant. L'inquiſition, toujours armée contre la moindre apparence de nouveauté, fut empêcher le proteſtantiſme d'entrer dans l'Etat, & n'eut point à le détruire. Tout occupé de l'Amérique, accoutumé à s'en attribuer la poſſeſſion excluſive, inſtruit des tentatives de quelques Français pour

s'y établir, & de l'abandon où les laiſſoit le gouvernement, Philippe II fit partir de Cadix une flotte pour les exterminer. Menendez qui la commandoit, arrive à la Floride : il y trouve les ennemis qu'il cherchoit établis au fort de la Caroline ; il attaque tous leurs retranchemens, les emporte l'épée à la main, & fait un maſſacre horrible. Tous ceux qui avoient échappé au carnage furent pendus à un arbre, avec cette inſcription : NON COMME FRANÇAIS, MAIS COMME HÉRÉTIQUES.

Loin de ſonger à venger cet outrage, le miniſtère de Charles IX ſe réjouit en ſecret de l'anéantiſſement d'un projet qu'à la vérité il avoit approuvé, mais qu'il n'aimoit pas, parce qu'il avoit été imaginé par le chef des huguenots, & qu'il pouvoit donner du relief aux opinions nouvelles. L'indignation publique ne fit que l'affermir dans la réſolution de ne témoigner aucun reſſentiment. Il étoit réſervé à un particulier d'exécuter ce que l'Etat auroit dû faire.

Dominique de Gourgue, né à Mont-Marſan en Gaſcogne, navigateur habile & hardi, ennemi des Eſpagnols, dont il avoit reçu des outrages perſonnels ; paſſionné pour ſa patrie, pour les expéditions périlleuſes & pour la gloire, vend ſon bien, conſtruit des vaiſſeaux, choiſit des compa-

gnons dignes de lui, va attaquer les meurtriers dans la Floride, les pouſſe de poſte en poſte avec une valeur, une activité incroyables, les bat par-tout; & pour oppoſer dériſion à dériſion, les fait pendre à des arbres ſur leſquels on écrit : NON COMME ESPAGNOLS, MAIS COMME ASSASSINS.

Si les Eſpagnols s'étoient contentés de maſſacrer les Français, jamais on n'auroit uſé contre eux d'une repréſaille ſi cruelle. Ce fut l'antithèſe de l'inſcription qui fit tout le mal; on commit une atrocité effroyable, parce qu'on trouva un mot plaiſant. L'hiſtoire offre plus d'un exemple où l'on peut ſoupçonner que ce n'eſt pas la choſe qui a fait le mot, mais le mot qui a fait la choſe.

L'expédition du brave de Gourgue n'eut pas d'autres ſuites. Soit qu'il manquât de proviſions pour reſter dans la Floride, ſoit qu'il prévit qu'il ne lui viendroit aucun ſecours de France, ſoit qu'il crût que l'amitié des ſauvages finiroit avec les moyens de l'acheter, ou qu'il penſât que les Eſpagnols viendroient l'accabler, il fit ſauter les forts qu'il avoit conquis, & reprit la route de ſa patrie. Il y fut reçu de tous les citoyens avec l'admiration qui lui étoit due, & très-mal par la cour. Deſpote & ſuperſtitieuſe, elle avoit trop à craindre de la vertu.

Depuis 1567 que l'intrépide gaſcon avoit évacué la Floride, les Français oublièrent le Nouveau-Monde. Egarés dans un chaos de dogmes inconcevables, ils perdirent la raiſon & l'humanité : le peuple le plus doux & le plus ſociable devint le plus barbare, le plus ſanguinaire des peuples. Ce n'étoit pas aſſez des bûchers & des échafauds : criminels les uns aux yeux des autres, tous furent bourreaux, tous furent victimes. Après s'être condamnés mutuellement aux flammes de l'enfer, ils s'égorgèrent à la voix de leurs prêtres, qui ne crioient que ſang & que vengeance. Enfin le généreux Henri toucha l'ame de ſes ſujets ; en pleurant ſur leurs maux, il leur apprit à les ſentir ; il leur rendit les doux penchans de la vie ſocial, leur ôta les armes des mains, & les fit conſentir à vivre heureux ſous ſes lois paternelles.

Alors la nation tranquille & libre ſous un roi en qui elle avoit confiance, conçut des projets utiles. On s'occupa de la formation des colonies. Les premières idées devoient ſe tourner naturellement vers la Floride. A l'exception du fort Saint-Auguſtin, autrefois conſtruit par les Eſpagnols à dix ou douze lieues de la colonie françaiſe, les Européens n'avoient pas un ſeul établiſſement dans ce vaſte & beau pays ; on n'en craignoit pas les

habitans; tout annonçoit sa fertilité; il passoit même pour riche en mines d'or & d'argent, parce qu'on y avoit trouvé de ces métaux, sans soupçonner qu'ils venoient de quelques vaisseaux jetés sur les côtes par le naufrage. Le souvenir des grandes actions que quelques Français y avoient faites, ne pouvoit pas encore être effacé. Il est vraisemblable qu'on craignoit d'aigrir l'Espagne, qui n'étoit pas disposée à souffrir le moindre établissement dans le golfe du Mexique, ou même dans le voisinage. Le danger qu'il y avoit à provoquer un peuple si puissant dans le Nouveau-Monde, inspira la résolution de s'éloigner de lui le plus qu'il seroit possible. Les contrées plus septentrionales de l'Amérique obtinrent par cette raison la préférence : la route en étoit déja tracée.

III. Les Français tournent leurs vues vers le Canada.

François I y avoit envoyé en 1503 le florentin Verazzani, qui ne fit qu'observer l'île de Terre-Neuve & quelques côtes du continent, mais sans s'y arrêter.

Onze ans après, Jacques Cattier, habile navigateur de Saint-Malo, reprit les projets de Verazzani. Les deux nations qui étoient les premières débarquées au Nouveau-Monde, crièrent à l'injustice en voyant qu'on y couroit sur leurs traces. *Eh quoi!* dit plaisamment François I, *le roi*

d'Eſpagne & le roi de Portugal partagent tranquillement entre eux toute l'Amérique, ſans ſouffrir que j'y prenne part comme leur frère ! Je voudrois bien voir l'article du teſtament d'Adam, qui leur lègue ce vaſte héritage.

Cartier alla plus loin que ſon prédéceſſeur, il entra dans le fleuve Saint-Laurent ; mais après avoir échangé avec les ſauvages quelques marchandiſes d'Europe contre des pelleteries, il ſe rembarqua pour la France, où l'on oublia par légèreté une entrepriſe qu'on paroiſſoit n'avoir formée que par imitation.

Heureuſement les Normands, les Bretons, les Baſques continuèrent à faire la pêche de la morue ſur le grand banc, le long des côtes de Terre-Neuve, dans tous les parages voiſins. Ces hommes intrépides qui avoient l'expérience, ſervirent de pilotes aux aventuriers qui depuis 1598 tentèrent de fonder des colonies dans ces contrées déſertes. Aucun de ces premiers établiſſemens ne proſpéra, parce qu'ils furent tous dirigés par des compagnies excluſives, qui n'avoient ni les talens qu'il falloit pour choiſir les meilleures poſitions, ni des fonds ſuffiſans pour attendre le retour de leurs avances. Un monopole remplaça rapidement un monopole ; mais en vain, c'étoit toujours avec une avidité

ſans vues & ſans moyens. Tous ces différens corps ſe ruinoient l'un après l'autre, ſans que l'Etat gagnât rien à leur perte. Tant d'expéditions avoient conſommé plus d'hommes, d'argent & de vaiſſeaux que n'en coûtoit à d'autres puiſſances la fondation de grands empires. Enfin Samuel de Champlain remonta bien avant le fleuve Saint-Laurent, & jeta ſur ſes bords en 1608 les fondemens de Québec, qui devint le berceau, le centre, la capitale de la Nouvelle-France ou du Canada.

L'eſpace illimité qui s'ouvroit devant cette colonie, offroit à ſes premiers regards des forêts ſombres, épaiſſes & profondes, dont la ſeule hauteur atteſtoit l'ancienneté. Des rivières ſans nombre venoient de loin arroſer ces pays immenſes; l'intervalle qu'elles laiſſoient étoit coupé d'une multitude de lacs; on en comptoit quatre, dont la circonférence embraſſoit depuis deux cents juſqu'à cinq cents lieues. Ces eſpèces de mers intérieures communiquoient entre elles, & leurs eaux, après avoir formé le fleuve Saint-Laurent, alloient groſſir conſidérablement le lit de l'océan. Tout, dans cette région intacte du Nouveau-Monde, portoit l'empreinte du grand & du ſublime. La nature y déployoit un luxe de fécondité, une

magnificence, une majeſté qui commandoient la vénération ; mille graces ſauvages qui ſurpaſſoient infiniment les beautés artificielles de nos climats : c'eſt là qu'un peintre, un poëte auroit ſenti ſon imagination s'exalter, s'échauffer & ſe remplir de ces idées qui deviennent ineffaçables dans la mémoire des hommes. Toutes ces contrées exhaloient, reſpiroient un air de longue vie. Cette température qui, par la poſition du climat, devoit être délicieuſe, ne perdoit rien de ſa ſalubrité par la rigueur ſingulière d'un froid long & violent. Ceux qui n'attribuent cette ſingularité qu'aux bois, aux ſources, aux montagnes dont ce pays eſt couvert, n'ont pas tout conſidéré. D'autres obſervateurs ajoutent à ces cauſes du froid l'élévation du terrein, un ciel tout aërien, & rarement chargé de vapeurs, la direction des vents qui viennent du nord au midi par des mers toujours glacées.

IV. Gouvernement, habitudes, vertus, vices, guerres des ſauvages qui habitoient le Canada.

Les habitans de cet âpre climat étoient cependant peu vêtus : un manteau de buffle ou de caſtor, ſerré par une ceinture de cuir ; une chauſſure de peau de chevreuil : c'étoit leur habillement avant leur commerce avec nous. Ce qu'ils y ont ajouté depuis a toujours excité les lamentations de leurs vieillards ſur la décadence des mœurs.

Peu de ces ſauvages connoiſſoient la culture, encore n'étoit-ce que celle du maïs qu'ils abandonnoient aux femmes, comme indigne des ſoins de l'homme indépendant. Leur plus vive imprécation contre un ennemi mortel, c'étoit qu'il fût réduit à labourer un champ, la même que celle que Dieu prononça contre le premier homme. Quelquefois ils s'abaiſſoient juſqu'à la pêche; mais leur vie & leur gloire étoient la chaſſe : toute la nation y alloit comme à la guerre ; chaque famille, chaque cabane, comme à ſa ſubſiſtance. Il falloit ſe préparer à cette expédition par des jeûnes auſtères, n'y marcher qu'après avoir invoqué les dieux. On ne leur demandoit pas la force de terraſſer les animaux, mais le bonheur de les rencontrer. Hormis les vieillards arrêtés par la décrépitude, tous ſe mettoient en campagne, les hommes pour tuer le gibier, les femmes pour le porter & le ſécher. Au gré d'un tel peuple, l'hiver étoit la belle ſaiſon de l'année; l'ours, le chevreuil, le cerf & l'original ne pouvoient fuir alors avec toute leur vîteſſe à travers quatre à cinq pieds de neige. Ces ſauvages que n'arrêtoient ni les buiſſons, ni les ravines, ni les étangs, ni les rivières, & qui paſſoient à la courſe la plupart des animaux légers, faiſoient rarement une chaſſe malheureuſe: mais

au

au défaut de gibier, on vivoit de gland; au défaut de gland, on ſe nourriſſoit de la sève ou de la pellicule qui naît entre le bois & la groſſe écorce du tremble & du bouleau.

Dans l'intervalle d'une chaſſe à l'autre, on faiſoit, on réparoit les arcs & les flèches, les raquettes qui ſervoient à courir ſur la neige, les canots ſur leſquels on devoit paſſer les lacs & les rivières. Ces meubles de voyage & quelques pots de terre formoient toute l'induſtrie, tous les arts de ces peuples errans. Ceux d'entre eux qui s'étoient réunis en bourgade, ajoutoient à ces travaux les ſoins qu'exigeoit leur vie plus ſédentaire; ils y joignoient la précaution de paliſſader, de défendre leurs cabanes contre les irruptions. Les ſauvages s'abandonnoient alors, dans une ſécurité profonde, à la plus entière inaction : ce ſentiment inquiet de ſa propre foibleſſe, cette laſſitude de tout & de ſoi-même, qu'on appelle ennui, ce beſoin de fuir la ſolitude & de ſe décharger ſur autrui du fardeau de ſa vie étoient inconnus à ce peuple contènt de la nature & de ſa deſtinée.

Leur ſtature étoit taillée en général dans les plus belles proportions; mais plus propres à ſupporter les fatigues de la courſe que les peines du travail, ils avoient moins de vigueur que d'agilité.

Avec des traits réguliers, ils avoient cet air féroce que leur donnoient ſans doute l'habitude de la chaſſe & le péril de la guerre. Leur peau étoit d'un rouge obſcur & ſale ; cette couleur déſagréable leur venoit de la nature qui hâle tous les hommes continuellement expoſés au grand air : elle étoit augmentée par la manie qu'ont toujours eue les peuples ſauvages de ſe peindre le corps & le viſage, ſoit pour ſe reconnoître de loin, ſoit pour ſe rendre plus agréables dans l'amour ou plus terribles à la guerre. A ce vernis, ils joignoient des frictions de graiſſe de quadrupède ou d'huile de poiſſon, uſage familier & néceſſaire pour ſe garantir de la piqûre inſoutenable des moucherons & des inſectes qui couvrent tous les pays que l'homme laiſſe en friche. Ces onguens étoient préparés & mêlés avec des ſucs ou des matières rouges, qui peut-être étoient le poiſon le plus mortel pour les mouſtics. Ajoutez à ces enduits qui pénètrent & dénaturent la couleur de la peau, les fumigations qu'on oppoſe encore à tous ces inſectes, ou que reſpirent ces peuples dans leurs cabanes, où ils ſe chauffent tout l'hiver, où ils boucanent leurs viandes. C'en étoit aſſez pour leur donner un teint hideux à nos regards, mais beau ſans doute, ou du moins ſupportable à leurs yeux

peu délicats : du reſte, ils avoient la vue, l'odorat, l'ouie, tous les ſens d'une fineſſe ou d'une ſubtilité qui les avertiſſoient de loin ſur leurs dangers ou leurs beſoins. Ceux-ci étoient bornés, mais leurs maladies l'étoient bien davantage; ils ne connoiſſoient guère que celles qui pouvoient naître de leurs exercices quelquefois trop violens, ou de la ſurabondance de nourriture qu'ils prenoient après des diètes exceſſives.

Leur population étoit peu nombeuſe, & peut-être n'étoit-ce pas un malheur. Les nations policées doivent deſirer la multiplication des hommes, parce que, gouvernées par des chefs ambitieux d'autant plus portés à la guerre qu'ils ne la font pas, elles ſont réduites à la néceſſité de combattre pour envahir ou pour repouſſer, parce qu'elles n'ont jamais aſſez de terrein & d'eſpace pour leur vie entreprenante & diſpendieuſe : mais les peuples iſolés, errans, gardés par les déſerts qui les ſéparent, par les courſes qui les dérobent aux irruptions, par la pauvreté qui les garantit de faire ou de ſouffrir des injuſtices; ces peuples ſauvages n'ont pas beſoin d'être multipliés. Pourvu qu'ils le ſoient aſſez pour reſiſter aux animaux féroces, pour repouſſer un ennemi qui n'eſt jamais fort, pour ſe ſecourir mutuellement, tout eſt bien. Plus ils le

feroient au-delà, plus promptement ils auroient dévasté les lieux qu'ils habitent, plutôt ils seroient forcés de les quitter pour en aller chercher d'autres, le seul, du moins le plus grand inconvénient de leur vie précaire.

Indépendamment de ces réflexions qui pouvoient bien ne s'être pas présentées aux sauvages du Canada d'une manière si développée, la nature des choses suffisoit seule pour arrêter leur population. Quoiqu'ils habitassent des contrées abondantes en gibier & en poisson, il y avoit des saisons, & quelquefois des années où cette unique ressource leur manquoit: la famine faisoit alors d'horribles ravages chez des nations trop éloignées les unes des autres pour se donner des secours. Leurs guerres ou leurs hostilités passagères, mais causées par des haines éternelles, étoient très-destructives. Des chasseurs continuellement exercés à poursuivre leur nourriture qui fuyoit devant eux, à déchirer l'animal qu'ils avoient surpris à la course; des hommes dont l'oreille étoit familiarisée aux cris de la mort, & la vue à l'effusion du sang, devoient dans les combats se montrer plus impitoyables encore, s'il est possible, que ne le sont nos peuples frugivores. Enfin malgré les éloges qu'on donne à l'éducation la plus dure, & qui séduisirent Pierre-le-

Grand, au point qu'il ordonna de ne laiſſer boire que de l'eau de la mer aux enfans de ſes matelots, étrange épreuve qui leur coûta la vie à tous, il eſt certain qu'un grand nombre de jeunes ſauvages périſſoient par la faim, par la ſoif, par le froid & par les fatigues. Ceux mêmes dont le tempérament étoit aſſez vigoureux pour réſiſter aux exercices communs dans ces climats, pour traverſer les plus grandes rivières à la nage, pour faire des chaſſes de deux cents lieues, pour ſe défendre du ſommeil durant pluſieurs jours, pour ſe paſſer longtemps de nourriture : ces hommes en étoient moins propres à la génération & ſentoient tarir en eux les germes de la vie. Peu parvenoient à la carrière que l'on fournit dans nos ſociétés, où les habitudes ſont plus uniformes & plus tranquilles.

L'auſtérité de l'éducation ſpartiate, la pratique des rudes travaux, & l'uſage des nourritures groſſières ont fait une illuſion dangereuſe. Les philoſophes, ſéduits par le ſentiment des maux de l'humanité, ont voulu conſoler les malheureux que la fortune avoit condamnés à ce genre de vie, en leur perſuadant que c'étoit le plus ſain & le meilleur. Les gens riches n'ont pas manqué d'adopter un ſyſtême qui leur endurciſſoit tranquillement le cœur, & les diſpenſoit de la compaſſion & de la bien-

faiſance. Non : il n'eſt pas vrai que les hommes occupés des penibles arts de la ſociété, vivent auſſi long-temps que l'homme qui jouit du fruit de leurs ſueurs. Le travail modéré fortifie, l travail exceſſif accable. Un payſan eſt un vieillard à ſoixante ans, tandis que les citoyens de nos villes qui vivent dans l'opulence avec quelque ſageſſe, atteignent & paſſent ſouvent quatre-vingt ans. Les gens de lettres même, dont les occupations ſont peu favorables à la ſanté, comptent dans leur claſſe un aſſez grand nombre d'octogénaires. Loin des livres modernes, ces cruels ſophiſmes dont on berce les riches & les grands qui s'endorment ſur les labeurs du pauvre, ferment leurs entrailles à ſes gémiſſemens, & détournent leur ſenſibilité de deſſus leurs vaſſaux, pour la porter toute entière ſur leurs chiens & ſur leurs chevaux.

On trouva dans le Canada trois langues mères, l'Algonquine, la Sioufe & la Huronne. On jugea que ces langues étoient primitives, parce qu'elles renfermoient chacune un grand nombre de ces mots imitatifs qui peignent les choſes par le ſon. Les dialectes qui en dérivoient, ſe multiplioient preſqu'autant que les bourgades. On n'y remarquoit point de termes abſtraits, parce que l'eſprit des ſauvages, eſprit encore enfant, ne s'écarte

guère loin des objets & des temps préſens; & qu'avec peu d'idées on a rarement beſoin de les généraliſer, & d'en repréſenter pluſieurs dans un ſeul ſigne : mais d'ailleurs le langage de ces peuples preſque, toujours animé d'un ſentiment prompt, unique & profond, remué par les grandes ſcènes de la nature, prenoit dans leur imagination, ſenſible & forte, un caractère vivant & poëtique. L'étonnement & l'admiration, dont leur ignorance même les rendoit ſuſceptibles, les entraînoient violemment à l'exagération. Leur ame s'exprimoit comme leurs yeux voyoient : c'étoit toujours des êtres phyſiques qu'ils retraçoient avec des couleurs ſenſibles, & leurs diſcours devenoient pittoreſques. Au défaut de termes de convention pour rendre certaines idées compoſées ou compliquées, ils employoient des expreſſions figurées. Le geſte, l'attitude ou l'action du corps, l'inflexion de la voix ſuppléoient ou achevoient ce qui manquoit à la parole. Les métaphores étoient plus hardies, plus familières dans leur converſation, qu'elles ne le ſont dans la poëſie même épique des langues de l'Europe. Leurs harangues dans les aſſemblées publiques, étoient ſur-tout remplies d'images, d'énergie & de mouvement. Jamais peut-être aucun orateur grec ou romain ne parla avec autant de

force & de ſublimité qu'un chef de ces ſauvages. On vouloit les éloigner de leur patrie : *Nous ſommes*, répondit-il, *nés ſur cette terre ; nos pères y ſont enſevelis. Dirons-nous aux oſſemens de nos pères, levez-vous, & venez avec nous dans une terre étrangère?*

Il eſt aiſé de penſer que de pareilles nations ne pouvoient pas être auſſi douces, auſſi foibles que celles du midi de l'Amérique. On éprouva qu'elles avoient cette activité, cette énergie qu'on trouve chez les peuples du nord, à moins qu'ils ne ſoient, comme les Lapons, d'une eſpèce fort différente de la nôtre. Elles n'étoient guère parvenues qu'à ce degré de lumière & de police où l'inſtinct ſeul peut conduire les hommes dans un petit nombre d'années : & c'eſt chez ces peuples que les philoſophes peuvent étudier l'homme de la nature.

Ils étoient diviſés en pluſieurs petites nations, dont le gouvernement étoit à peu près le même. Quelques-unes reconnoiſſoient des chefs héréditaires ; d'autres s'en donnoient d'électifs, la plupart n'étoient dirigés que par leurs vieillards. C'étoient de ſimples aſſociations fortuites & toujours libres, unies, ſans aucun lien : la volonté générale n'y aſſujettiſſoit pas même la volonté particulière. Les déciſions étoient de ſimples conſeils,

qui n'obligeoient perſonne, ſous la moindre peine. Si dans une de ces ſingulières républiques on ordonnoit la mort d'un homme, c'étoit plutôt une eſpèce de guerre contre un ennemi commun, qu'un acte judiciaire exercé ſur un ſujet ou un citoyen. Au défaut du pouvoir coërcitif, les mœurs, l'exemple, l'éducation, le reſpect pour les anciens, l'amour des parens, maintenoient en paix ces ſociétés ſans lois, comme ſans biens. La raiſon qui n'avoit pas été, comme parmi nous, dénaturée par les préjugés & violée par des actes de force, leur tenoit lieu de préceptes de morale, & d'ordonnance de police. La concorde & la ſureté ſe maintenoient ſans l'entremiſe du gouvernement. Jamais l'autorité ne bleſſoit ce puiſſant inſtinct de la nature, l'amour de l'indépendance qui, éclairé par la raiſon, produit en nous celui de l'égalité.

De là ces égards que les ſauvages obſervent réciproquement entre eux : ils ſe prodiguent des marques d'eſtime, par un retour de celle que chacun exige pour ſoi-même. Prévenans & réſervés, ils peſent leurs paroles, ils écoutent avec attention ; leur gravité, qu'on prendroit pour de la mélancolie, eſt ſur-tout remarquable dans leurs aſſemblées nationales : chacun y harangue à ſon

tour, ſelon ſon âge, ſon expérience & ſes ſervices. Jamais on n'eſt interrompu, ni par un reproche indécent, ni par un applaudiſſement déplacé. Les affaires publiques y ſont maniées avec un déſintéreſſement inconnu dans nos gouvernemens, où le bien de l'état ne ſe fait preſque jamais que par des vues perſonnelles ou par eſprit de corps. Il n'eſt pas rare de voir un orateur ſauvage qui eſt en poſſeſſion des ſuffrages, avertir ceux qui déférent à ſes conſeils, qu'un autre eſt plus digne de leur confiance.

Ce reſpect mutuel entre les habitans d'une bourgade règne entre les peuples, dès que la guerre ceſſe. Les envoyés ſont reçus, ſont traités avec l'amitié qu'on doit à des hommes qui viennent parler de paix ou d'ailliance. Ce n'eſt jamais pour un projet de conquête, ni pour un intérêt de domination que negocient des nations errantes, qui n'ont pas même l'idée d'un domaine : celles mêmes qui s'arrêtent dans des habitations fixes, ne diſputent à perſonne le droit de s'établir dans leur canton, pourvu qu'on ne les inquiéte pas. La terre, diſent-ils, eſt faite pour tous les hommes, aucun n'y doit poſſéder la portion de deux. Toute la politique des ſauvages ſe réduit donc à former des ligues contre un ennemi trop nombreux &

trop fort, à ſuſpendre des hoſtilités trop meurtrières. Eſt-on convenu de la trève ou de l'union? on s'en donne mutuellement le gage par des colliers de porcelaine : c'eſt une eſpèce de coquillage ou de colimaçon; les blancs ſont trop communs, on en fait peu de cas; les violets plus rares, & les noirs, qui le ſont encore davantage, ſont les plus eſtimés. On leur donne une forme cylindrique, on les perce, on les diſtribue en branches & en colliers. Les branches d'environ un pied de long portent des grains enfilés à la ſuite les uns des autres. Les colliers ſont de larges ceintures, où les grains, diſpoſés par rangs, ſont aſſujettis par de petites bandelettes de cuir, dont on forme un tiſſu aſſez propre. La meſure, le poids & la couleur de ces coquillages, décident de l'importance des affaires; ils ſervent de bijoux, de regiſtres & d'annale : c'eſt le lien des peuples & des individus; c'eſt un gage inviolable & ſacré, qui donne la ſanction aux paroles, aux promeſſes, aux traités. Les chefs de bourgades ſont les dépoſitaires de ces faſtes de la nation; ils en connoiſſent la ſignification; ils en interprètent le ſens : c'eſt avec ces caractères de convention qu'ils tranſmettent l'hiſtoire du pays à la génération naiſſante.

Comme les ſauvages n'ont point de richeſſes ; ils ſont bienfaiſans. On le voit, on le ſent dans le ſoin qu'ils prennent des orphelins, des veuves & des infirmes : ils partagent libéralement le peu qu'ils ont de proviſions, avec ceux dont la chaſſe, la pêche ou les récoltes ont trompé les eſpérances. Leur tables & leurs cabanes ſont jour & nuit ouvertes aux étrangers & aux voyageurs : c'eſt dans les fêtes que brille ſur-tout cette hoſpitalité généreuſe, qui fait un bien public des avantages d'un particulier. C'eſt moins par ce qu'il poſsède, que par ce qu'il donne, qu'un ſauvage aſpire à la conſidération : ainſi la proviſion d'une chaſſe de ſix mois eſt ſouvent diſtribuée en un jour, & celui qui régale a bien plus de plaiſir que tous ceux qu'il a invités.

Tous les peintres des mœurs ſauvages ne placent point la bienveillance dans leurs tableaux : mais la prévention ne leur a-t-elle pas fait confondre avec le caractère naturel une antipathie de reſſentiment ? Ces peuples n'aiment, n'eſtiment, ni n'accueillent les Européens. L'inégalité des conditions, que nous croyons ſi néceſſaire pour le maintien des ſociétés, eſt, aux yeux d'un ſauvage, le comble de la démence. Ils ſont également ſcandaliſés, que chez nous un homme ait lui ſeul plus

de bien que pluſieurs autres, & que cette première injuſtice en entraîne une ſeconde, qui eſt d'attacher plus de conſidération à plus de richeſſes : mais ce qui leur ſemble une baſſeſſe, un aviliſſement au-deſſous de la ſtupidité des bêtes, c'eſt que des hommes, qui ſont égaux par la nature, ſe dégradent juſqu'à dépendre des volontés ou des caprices d'un ſeul homme. Le reſpect que nous avons pour les titres, les dignités, & ſur-tout pour la nobleſſe héréditaire, ils l'appellent inſulte, outrage pour l'eſpèce humaine. Quand on ſait conduire un canot, battre l'ennemi, conſtruire une cabane, vivre de peu, faire cent lieues dans les forêts, ſans autre guide que le vent & le ſoleil, ſans autre proviſion qu'un arc & des flèches, c'eſt alors qu'on eſt un homme : & que faut-il de plus ? Cette inquiétude qui nous fait paſſer tant de mers pour chercher une fortune qui fuit devant nos pas, ils la croient plutôt l'effet de notre pauvreté que de notre induſtrie. Ils rient de nos arts, de nos manières, de tous ces uſages qui nous inſpirent plus de vanité, à meſure qu'ils s'éloignent plus de la nature : leur franchiſe & leur bonne-foi ſont indignées des fineſſes & des perfidies qui ont fait la baſe de notre commerce avec eux. Une foule d'autres motifs, appuyés quelquefois ſur le

préjugé, ſouvent ſur la raiſon, ont rendu les Européens odieux aux ſauvages ; ils ſont devenus, par repréſailles, durs & cruels envers nous. L'averſion & le mépris que nous leur avons fait concevoir pour nos mœurs, les ont toujours éloignés de notre ſociété. On n'a jamais pu façonner aucun d'eux aux délices de notre aiſance, tandis qu'on a vu des Européens renoncer à toutes les commodités de l'homme civil, pour aller prendre dans les forêts l'arc & la maſſue de l'homme ſauvage.

Cependant un ſentiment inné de bienveillance les ramène quelquefois à nous Un bâtiment français s'étoit briſé, à l'entrée de l'hiver, ſur les rochers d'Anticoſti. Ceux des matelots qui, dans cette île déſerte & ſauvage, avoient échappé aux rigueurs des frimats & de la famine, formèrent, des débris de leur navire, un radeau qui, au printemps, les conduiſoit dans le continent : une cabane de ſauvage s'offrit à leurs regards expirans. *Mes frères*, leur dit affectueuſement le chef de cette famille ſolitaire, *les malheureux ont droit à notre commiſération & à notre aſſiſtance ; nous ſommes hommes, & les misères de l'humanité nous touchent dans les autres comme dans nous-mêmes.* Ces expreſſions d'une ame tendre furent ſuivies

de tous les ſecours qui étoient au pouvoir de ces généreux ſauvages.

Européens ſi fiers de vos gouvernemens, de vos lois, de vos inſtitutions, de vos monumens, de tout ce que vous appelez votre ſageſſe, permettez que je vous arrete un moment. Je viens de vous expoſer avec ſimplicité & ſans art le tableau de la vie & des mœurs du ſauvage; je ne vous ai ni diſſimulé ſes vices, ni exagéré ſes vertus : la ſenſation que mon récit vous a fait éprouver, je vous demande de la conſerver juſqu'à ce que le plus beau génie, l'homme le plus éloquent d'entre vous ait apprêté ſes crayons & vous ait peint avec toute la force, avec toute la magie de ſon coloris les biens & les maux de vos contrées ſi policées. Son tableau vous tranſportera d'admiration, je n'en doute point; mais croyez-vous qu'il laiſſe dans vos ames l'émotion délicieuſe que vous reſſentez encore? l'eſtime, l'amour, la vénération que vous venez d'accorder à des ſauvages, vous l'inſpirera-t-il pour vos compatriotes? Vous ne ſeriez que de miſérables ſauvages dans les forêts, le dernier des ſauvages ſeroit un homme reſpectable dans vos cités.

Une ſeule félicité manquoit aux Américains:

le bonheur d'aimer paſſionnément les femmes. En vain ont-elles reçu de la nature une taille avantageuſe, de beaux yeux, des traits agréables, des cheveux noirs, longs & bien placés : tous ces agrémens ne ſont comptés que durant le temps de leur indépendance. A peine ont-elles ſubi le joug de l'hymen, que l'époux même qu'elles chériſſent uniquement, devient inſenſible à des charmes qu'elles prodiguoient avant le mariage; à la vérité, le genre de vie où cet état les condamne, n'eſt pas favorable à la beauté : leurs traits s'altèrent, elles perdent en même temps, & le deſir & le pouvoir de plaire. Laborieuſes, actives, infatigables, on les voit labourer la terre, jeter la ſemence, faire la moiſſon, tandis que leurs maris, dédaignant de courber la tête & le dos ſous le joug de l'agriculture, s'amuſent à chaſſer, à pêcher, à tirer de l'arc, à exercer ſur la terre l'empire de l'homme.

Pluſieurs de ces nations ont l'uſage de la pluralité des femmes. Les peuples mêmes qui ne pratiquent pas la polygamie, ſe ſont du moins réſervé le divorce. L'idée d'un lien indiſſoluble n'eſt pas encore entré dans l'eſprit de ces hommes libres juſqu'à la mort. Quand les gens mariés ne ſe conviennent pas, ils ſe ſépatent de concert,

&

& partagent entre eux les enfans. Rien ne leur paroît plus contraire aux lois de la nature & de la raiſon, que le ſyſtême oppoſé des chrétiens. Le grand eſprit, diſent-ils, nous a créés pour être heureux; & ce ſeroit l'offenſer que de vivre dans un état de contrainte & de chagrin. Cette morale eſt d'accord avec le langage que tenoit un Miamis à l'un de nos miſſionnaires. *Nous ne pouvions plus bien vivre enſemble, ma femme & moi; mon voiſin n'étoit pas mieux avec la ſienne: nous avons changé de femme, & nous ſommes tous contens.*

Un écrivain illuſtre, & qu'il faut encore admirer quand on n'eſt pas de ſon avis, penſe que l'amour n'eſt point, chez les Américains, un principe d'induſtrie, de génie & de mœurs, comme il l'eſt en Europe, parce que les Américains, dit-il, ont un ſixième ſens plus foible qu'il ne l'eſt chez les Européens. On prétend que ces ſauvages ne connoiſſent ni les tourmens, ni les délices de la plus ardente des paſſions. L'air, & la terre dont l'humidité contribue ſi fort à la végétation, leur donnent peu de chaleur pour la génération. La même sève qui couvre les campagnes de forêts & les arbres de feuilles, y fait croître chez les hommes comme chez les

femmes, de longues chevelures, liſſes, épaiſſes, fortes & tenaces. Des hommes qui n'ont guère plus de barbe que les eunuques, ne doivent pas abonder en germes reproductifs. Le ſang de ces peuples eſt aqueux & froid ; les mâles y ont quelquefois du lait aux mamelles: de là ce penchant tardif pour les femmes, cette averſion qui les en éloigne dans le flux menſtruel & dans les temps de groſſeſſe, cette ardeur foible & paſſagère, qui ne ſe réveille que dans certaines ſaiſons de l'année; de là cette vivacité d'imagination qui les rend ſuperſtitieux, peureux dans les ténèbres, comme des enfans, auſſi portés à la vengeance que des femmes, poëtes & figurés dans leurs diſcours, ſenſibles, en un mot, mais peu paſſionnés; enfin, de là venoit ſans doute en partie ce défaut de population qu'on a toujours remarqué chez eux. Ils ont peu d'enfans, parce qu'ils n'aiment pas aſſez les femmes; & c'eſt un vice national que les vieillards ne ceſſoient de reprocher aux jeunes gens.

Mais ne pourroit-on pas dire que la paſſion pour les femmes languit moins par le tempérament des ſauvages que par leur caractère moral? Les plaiſirs de l'amour y ſont trop faciles pour y exciter puiſſamment les deſirs. Parmi nous, en

effet, eſt-ce dans les ſiècles où le luxe favoriſe l'incontinence, qu'on voit les hommes aimer le plus les femmes, & les femmes porter le plus d'enfans? Dans quels pays l'amour fut-il une ſource d'héroïſme & de vertu, quand les femmes n'y encourageoient pas leurs amans par les refus de la pudeur, par la honte qu'elles attachoient aux foibleſſes de leur ſexe? C'eſt à Sparte, c'eſt à Rome, c'eſt en France même, dans les temps de la chevalerie, que l'amour a fait entreprendre & ſouffrir de grandes choſes: c'eſt là que, ſe mêlant à l'eſprit public, il aidoit ou ſuppléoit au patriotiſme. Comme il étoit plus difficile de plaire toujours à une femme que d'en ſéduire pluſieurs, le règne de l'amour moral prolongeoit le pouvoir de l'amour phyſique, en le réprimant, en le dirigeant, en le trompant même par des eſpérances qui perpétuoient les deſirs & conſervoient les forces: mais cet amour qui jouiſſoit peu, produiſoit beaucoup. Aimer n'étoit pas un art; c'étoit une paſſion: engendrée par l'innocence même, elle ſe nourriſſoit de ſacrifices, au lieu de s'éteindre dans les voluptés.

Quant aux ſauvages, s'ils aiment moins les femmes que ne font les peuples policés, ce n'eſt pas peut-être faute de vigueur & de penchant à

la population; mais le premier beſoin de l'homme arrête chez eux les cris du ſecond : le ſoin de leur nourriture épuiſe preſque toutes leurs forces; la chaſſe & les courſes ne leur laiſſent ni les moyens, ni le loiſir de peupler. Toute nation errante ne ſera jamais féconde. Que deviendroient les femmes, obligées de ſuivre leurs maris à cent lieues, avec des enfans ſur leur ſein ou dans leurs bras ? Que deviendroient ces enfans eux-mêmes, privés d'une mamelle qui tariroit en chemin ? La chaſſe empêche donc la multiplication des hommes, & la guerre la détruit. Un ſauvage guerrier réſiſte aux piéges ſéducteurs dont les jeunes filles cherchent à l'envelopper. Quand la nature oblige ce ſexe à pourſuivre celui qui fuit, & qu'elles vont ſolliciter les hommes juſque dans leur lit, ceux qui ſont moins touchés de la gloire militaire que des charmes de la beauté, ſe laiſſent aller à la tentation ; mais les vrais guerriers, à qui l'on apprend de bonne heure que la fréquentation des femmes énerve le courage & la force, ne ſe rendent pas : le Canada n'eſt donc point déſert par l'avarice de la nature, mais par le genre de vie de ſes habitans. Auſſi propres à la génération que nos peuples du nord, ils uſent toute leur vigueur à leur con-

ſervation : la faim ne leur permet pas d'écouter l'amour. Si les peuples du midi donnent tout à cette ſeconde paſſion, c'eſt que la première eſt promptement ſatisfaite à très-peu de frais. Dans un pays où la nature produit beaucoup & l'homme conſomme peu, toute la ſurabondance des forces ſe porte vers la population, qui, d'ailleurs, eſt ſecondée par la chaleur du ciel. Dans un climat où les hommes ſont plus voraces que la nature n'eſt prodigue, le temps & les facultés de l'eſpèce humaine ſont abſorbés par des fatigues qui nuiſent à la multiplication.

Mais la preuve que les ſauvages ne ſont pas moins ſenſibles que nous à la paſſion des femmes, c'eſt qu'ils aiment bien plus leurs enfans. Une mère allaite ſon fils juſqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, & quelquefois juſqu'à ſix ou ſept. Dès l'âge le plus tendre on reſpecte en eux leur indépendance naturelle ; jamais on ne les bat, jamais on ne les gronde, pour ne pas abattre cet eſprit libre & martial qui doit former un jour la baſe de leur caractère : on évite même d'employer des raiſons trop fortes pour les perſuader, parce que ce ſeroit une eſpèce de violence qu'on feroit à leur volonté. Comme on ne leur apprend que ce qu'ils doivent ſavoir, ils ſont les enfans

les plus heureux de la terre. S'ils viennent à mourir, les parens les pleurent amèrement : on voit quelquefois deux époux aller, après ſix mois, verſer des larmes ſur le tombeau d'un enfant, & la mère y faire couler du lait de ſes mamelles.

Des liens plus durables encore chez les ſauvages, ce ſont ceux de l'amitié. L'amitié n'eſt pas préciſément un devoir, puiſqu'on ne peut pas la commander ; mais c'eſt une union plus agréable, plus tendre, & même plus forte que celles qui ſont formées par la nature ou par les inſtitutions ſociales. Tous ceux que ce ſentiment délicieux a rapprochés s'accordent réciproquement des conſeils dans les conjonctures difficiles, des conſolations dans les malheurs, de l'appui dans les démarches, des ſecours dans l'infortune. Loin de chercher à diminuer les obligations de cette vertu, l'imagination ſe plaît à les exagérer. On veut qu'elle ne puiſſe pas exiſter ſans un parfait abandon de ſoi-même, ſans une entière renonciation à ſes intérêts perſonnels en faveur de la perſonne véritablement chérie.

Il n'eſt pas donné à tous les hommes de jouir des douceurs de l'amitié. Pluſieurs, à raiſon de la froideur & de la ſéchereſſe de leur caractère, ne peuvent ni l'éprouver, ni la faire naître. Com-

ment entreroit-elle dans le cœur d'un riche ? il n'eſt touché que de ſon opulence actuelle, du deſir de l'augmenter, de la crainte de la perdre. Il ne faut au puiſſant que des adulateurs dont l'œil timide n'oſe s'élever juſqu'à lui, des ames avilies qui implorent baſſement ſa protection. Quel appas pourroit-il trouver dans une communication intime que la dernière claſſe des citoyens pourroit goûter auſſi bien ou mieux que lui ? L'homme diſſipé eſt également incapable d'affections profondes & durables ; le faſte, la variété des plaiſirs, c'eſt tout ce qui l'occupe. Ses jouiſſances ſont extérieures ; ſon ame n'entre pour rien dans ſes attachemens.

Chez les ſauvages l'amitié n'eſt jamais altérée par cette foule d'intérêts oppoſés, qui, dans nos ſociétés, affoibliſſent toutes les liaiſons, ſans en excepter les plus douces & les plus ſacrées. C'eſt là que le cœur d'un homme ſe choiſit un cœur pour y dépoſer ſes penſées, ſes ſentimens, ſes projets, ſes peines, ſes plaiſirs. Tout devient commun entre deux amis : ils s'attachent pour jamais l'un à l'autre ; ils combattent à côté l'un de l'autre ; ils meurent conſtamment ſur le corps l'un de l'autre. Alors même ils ont la douce perſuaſion que leur ſéparation ne ſera que momentanée, & qu'ils ſe

rejoindront dans un autre monde, pour ne ſe plus quitter, & ſe rendre à jamais les plus grands ſervices. Un Iroquois chrétien, mais qui ne ſe conduiſoit pas ſelon les maximes de l'évangile, étoit menacé des peines éternelles. Il demanda ſi ſon ami, enterré depuis peu de jours, étoit en enfer. J'ai de fortes raiſons de croire qu'il n'y a pas été précipité, répondit le miſſionnaire. S'il en eſt ainſi, je ne veux pas y aller, reprit le ſauvage. Il s'engagea ſur-le-champ à changer de mœurs, & ſa vie fut toujours depuis très-édifiante.

Les ſauvages ont une pénétration & une ſagacité qui étonnent tout homme qui ne ſait pas combien nos arts & nos méthodes ont rendu notre eſprit pareſſeux, parce que nous n'avons preſque jamais que la peine d'apprendre, & très-rarement le beſoin de penſer. S'ils n'ont cependant rien perfectionné, non plus que les animaux en qui on remarque le plus d'adreſſe, c'eſt peut-être que ces peuples n'ayant que des idées relatives aux premiers beſoins, l'égalité qui règne entre eux met chaque ſauvage dans la néceſſité de les acquérir & de paſſer toute ſa vie à faire ſon cours de connoiſſances uſuelles: d'où il réſulte que la ſomme des idées de chaque ſociété de ſauvages n'eſt pas plus grande que la ſomme des idées de chaque individu.

Au lieu de méditations profondes, les ſauvages ont des chanſons : leur chant, dit-on, eſt monotone ; mais ceux qui l'ont jugé tel avoient-ils une oreille propre & faite à les bien entendre ? La première fois qu'on parle devant nous une langue étrangère, tout nous y paroît continu, dit & prononcé du même ton, ſans aucune inflexion, ſans proſodie. On ne commence à diſtinguer les mots, les ſyllabes, à s'appercevoir que les unes ſont plus ſourdes, les autres plus aiguës, ont plus ou moins de durée, qu'après une aſſez longue expérience. Ne faudroit-il pas du moins autant de temps pour prononcer ſur la mélodie d'un peuple, qui doit être toujours ſubordonnée à ſa langue ?

Leurs danſes ſont preſque toujours une image de la guerre, & communément exécutées les armes à la main. Elles ſont ſi vraies, ſi rapides, ſi terribles, qu'un Européen qui les voit pour la première fois, ne peut s'empêcher de frémir. Il croit qu'en un inſtant la terre va être couverte de ſang & de membres épars, & que de tous les danſeurs, de tous les ſpectateurs, il ne reſtera pas un ſeul homme. N'eſt-il pas ſingulier que, dans les premiers âges du monde & chez les ſauvages, la danſe ſoit un art d'imitation, & qu'elle ait

perdu ce caractère dans les pays policés, où elle ſemble réduite à un certain nombre de pas exécutés ſans action, ſans ſujet, ſans conduite ? Mais il en eſt des danſes comme des langues ; elles deviennent abſtraites, ainſi que les idées dont elles ſont compoſées ; les ſignes en ſont plus allegoriques, à proportion que l'eſprit des peuples eſt plus raffiné. De même qu'un mot, dans une langue ſavante, exprime pluſieurs idées, un pas, une attitude ſuffit pour rappeler pluſieurs ſentimens dans une danſe raiſonnée : c'eſt la faute des danſeurs ou des ſpectateurs qui n'ont pas d'imagination, quand les uns ne donnent pas, & que les autres ne voient point de caractère & d'expreſſion à quelque danſe figurée. D'ailleurs les ſauvages ne peuvent peindre que des paſſions fortes & des mœurs féroces ; les images en doivent être plus expreſſives dans leurs danſes, qui ſont le langage des geſtes, le premier & le plus naïf de tous les langages. Les nations policées & paiſibles ont à peindre des paſſions douces avec des images fines, propres à réveiller des idées ſubtiles. Cependant il faudroit quelquefois ramener les danſes à leur origine, y retracer des mœurs ſimples, y faire revivre les premiers ſentimens de la nature par des mouvemens qui les repréſentent, & s'éloigner

des traces antiques & savantes des Grecs & des Romains, pour revenir aux images vigoureuses & parlantes des sauvages du Canada.

Ceux-ci, toujours livrés uniquement à la passion qui les occupe, ont une sorte de fureur pour le jeu, comme tous les gens oisifs, & sur-tout pour les jeux de hasard. Ces hommes ordinairement si taciturnes, si modérés, si maîtres d'eux-mêmes, si désintéressés, deviennent au jeu forcenés, avides, turbulens; ils y perdent le repos, la raison & tout ce qu'ils possèdent. Dénués de la plupart des choses, curieux de ce qu'ils voient, &, dès qu'il leur plaît, pressés de l'avoir & d'en jouir, ils se livrent tout entiers aux moyens d'acquérir les plus prompts & les moins pénibles. C'est une suite de leurs mœurs; c'est encore une suite de leur caractère. L'aspect du bonheur présent dérobe toujours à leurs yeux le mal qui peut le suivre. Leur prévoyance ne va pas même du jour à la nuit. Ce sont alternativement des enfans imbécilles & des hommes terribles: tout dépend du moment.

Le jeu suffiroit pour les mener à la superstition, quand ils ne seroient pas sujets par leur nature à ce fléau de l'espèce humaine: mais comme ils n'ont pas beaucoup de médecins ou de char-

latans en ce genre, ils ſouffrent moins de cette maladie que les peuples policés; ils y apportent mieux tous les tempéramens de la raiſon. Les Iroquois ſuppoſent confuſément un premier être qui règle à ſon gré le cours du monde; ils ne s'affligent pas du mal que cet être permet ou laiſſe faire. Quand il leur arrive un événement fâcheux: *L'Homme d'en haut l'a voulu*, diſent-ils; & il y a peut-être plus de philoſophie dans cette ſoumiſſion que dans tous les raiſonnemens, toutes les déclamations de nos philoſophes. La plupart des autres nations ſauvages adorent ces deux principes, qui ne tardent pas à naître dans l'eſprit humain, dès qu'il a conçu des ſubſtances inviſibles. Quelquefois c'eſt un fleuve, une forêt, la lune & le ſoleil qu'ils adorent; en un mot, des êtres en qui ils ont remarqué une certaine puiſſance & du mouvement, parce que par-tout où ils voient un mouvement dont ils ignorent la cauſe, ils ſuppoſent une ame.

Ils ſemblent avoir quelque idée d'une autre vie; mais comme ils n'ont aucun principe de moralité, ils ne la croient pas deſtinée à la punition du crime, à la récompenſe de la vertu. Ils penſent que le chaſſeur infatigable, le guerrier ſans peur & ſans pitié, l'homme qui aura tué ou brûlé beaucoup

d'ennemis, & rendu ſa bourgade victorieuſe, à ſa mort, paſſera dans une terre abondante, où toutes ſortes d'animaux raſſaſieront ſa faim : mais ceux qui auront vieilli ſans gloire & dans l'indolence, ſeront relégués à jamais dans un ſol ſtérile, où la famine & les maladies les aſſiégeront éternellement. Leurs dogmes ſont faits pour leurs mœurs & pour leurs beſoins. Ils croient à des plaiſirs & à des peines qu'ils connoiſſent; ils ont plus d'eſpérances que de craintes; ils ſont heureux juſque dans leurs erreurs : cependant ils ſont tourmentés par des ſonges.

Rien n'eſt ſi naturel à l'ignorance que d'attacher du myſtère aux ſonges, que de les rapporter à quelque être puiſſant, qui prend le moment où toutes ns facultés ſont ſuſpendues & liées par le ſommeil, pour veiller ſur nous en l'abſence de nos ſens. C'eſt comme une ame étrangère qui s'introduit en nous, pour nous avertir de ce qui ſe paſſe au loin dans l'avenir, toujours préſent à l'être qui l'a déja créé quand nous ne le voyons pas encore. Ce préjugé, qui ne s'élève que dans un état de ſociété commencée, fait chez les peuples policés les révélations, les apparitions, les communications avec la divinité. Nul ne devient prophète, ſans avoir eu des ſonges : c'eſt le premier

pas du métier ; celui qui ne rève pas ne prédit point.

Dans les climats âpres & rudes du Canada, chez des peuples qui ne vivent que de chaſſe, les nerfs ſont quelquefois douloureuſement affectés par l'intempérie de l'air, par les fatigues & les longues diètes. Alors les ſauvages ont des ſonges ; & ces ſonges ſont triſtes & funeſtes. Ils rêvent qu'ils ſont entourés d'ennemis ; ils voient leur bourgade ſurpriſe nager dans le ſang ; ils reçoivent des outrages, des bleſſures ; on leur enlève leurs femmes, leurs enfans, leurs amis. A leur réveil, ils prennent ces viſions pour un avis des dieux, & la crainte qui met cette opinion dans leur ame, ajoute à leur férocité par la mélancolie dont elle teint toutes leurs idées & leurs ſombres regards. Les vieilles femmes, inutiles au monde ; rêvent pour la ſûreté de l'état, comme parmi nous les indolens prient & chantent. Quelques vieillards imbécilles rêvent avec elles pour les affaires publiques, où ils n'ont point d'influence. Des jeunes gens inhabiles à la chaſſe, à la guerre, à la fatigue rêvent auſſi, pour avoir part à l'adminiſtration de la peuplade. Vainement on a travaillé durant deux ſiècles à diſſiper des illuſions ſi profondément enracinées. *Vous autres Chrétiens*, ont conſtamment

répondu les ſauvages, *vous vous moquez de la foi que nous accordons aux ſonges, & vous exigez que nous croyions des choſes infiniment moins vraiſemblables.* On voit ainſi toujours chez ces nations le germe du ſacerdoce & des plus grands maux.

Sans ces affections mélancoliques & ces rêves, il n'y auroit rien de ſi rare que les querelles entre les particuliers. Des Européens qui ont vécu long-temps dans ces contrées, aſſurent qu'ils n'ont jamais vu un ſauvage en colère. Sans la ſuperſtition, il n'y auroit rien de ſi rare que les querelles de nation à nation.

Les querelles des particuliers ſont ordinairement appaiſées par le corps de l'état. La conſidération que la nation témoigne à l'offenſé, calme ſon amour-propre, & diſpoſe ſon ame à la paix. Il eſt plus difficile d'éviter les démêlés & de pacifier les hoſtilités entre deux peuples.

La chaſſe eſt un germe de guerre. Dès que deux troupes, ſéparées par des forêts de cent lieues, viennent à ſe rencontrer dans leurs courſes, à s'intercepter le gibier, elles ne tardent pas à tourner contre elles-mêmes les flèches qu'elles réſervoient aux ours. Dès-lors une légère eſcarmouche eſt la ſemence d'une diſcorde éternelle. Le parti

vaincu jure aux vainqueurs une vengeance implacable, une haine nationale qui vivra dans leur ſang & renaîtra de leurs cendres. Cependant ces querelles s'éteignent quelquefois dans les b'eſſures des deux bandes, quand, de part & d'autre, ce n'eſt qu'une jeuneſſe bouillante, qui, dans l'impatience de ſon âge, eſt allée au loin faire l'eſſai de ſes premières armes; mais la rage des peuples entiers ne s'allume pas légèrement.

Quand il y a ſujet de guerre, ce n'eſt pas un homme qui en juge, qui la décide & la déclare. La nation s'aſſemble, & le chef parle: il expoſe les griefs & les injures; on pèſe, on balance les dangers & les ſuites d'une rupture. Les orateurs vont droit à leur but, ſans s'arrêter, ſans s'écarter, ſans prendre le change: les intérêts ſont diſcutés avec une force de raiſon & d'eloquence, qui naît de l'évidence & de la ſimplicité des objets; avec une impartialité même, dont la chaleur des paſſions laiſſe encore les eſprits plus ſuſceptibles, que ne fait parmi nous la complication des idées. Si la guerre eſt décidée à l'unanimité des voix, à l'acclamation univerſelle, les alliés y ſont invités: rarement ils s'y refuſent, parce qu'ils ont toujours quelque injure à venger, des morts à remplacer par des priſonniers.

Enſuite

Enſuite on s'occupe à choiſir un chef. Lorſqu'un certain nombre d'hommes ſe réuniſſent pour exécuter une entrepriſe d'un intérêt commun, il faut que quelqu'un d'entre eux ſoit chargé de diriger les mouvemens de la multitude dont il faut qu'il ſoit l'ame commune, l'ame qui commande auſſi impérieuſement à tous qu'aux membres du corps qu'elle habite, & qu'elle en ſoit auſſi promptement, auſſi fidèlement ſervie. Au moment où cette identité ceſſe, le déſordre s'introduit: ce n'eſt plus une armée qui tend au même but; ce ſont des officiers iſolés, des ſoldats ſéparés qui s'abandonnent à des deſſeins particuliers. Cette ſubordination qui lie cent mille têtes, deux cent mille bras à un même général, eſt la qualité principale qui diſtingue nos guerriers modernes des guerriers anciens. Chez ces derniers, chacun ſe déſignoit ſon ennemi, & alloit le défier au milieu de la mêlée: un combat n'étoit qu'un grand nombre de duels exécutés en même-temps ſur un champ de bataille. Il n'en eſt pas ainſi de nos jours: ce ſont de profondes, larges & denſes maſſes d'hommes alignés & preſſés, ſe mouvant en tout ſens comme un ſeul. Autrefois, c'étoit un duel d'homme à homme; à préſent, c'eſt un duel de maſſe à maſſe. Le moindre défaut de ſubordi-

nation amèneroit la confusion, & la confusion un horrible massacre & une défaite humiliante.

L'éloignement qu'ont les sauvages du Canada pour tout ce qui peut gêner leur indépendance, ne les a pas empêchés d'appercevoir la nécessité d'un chef militaire. Des capitaines les ont toujours menés au combat; & dans la préférence qu'ils leur accordoient, la physionomie étoit consultée. Ce moyen de juger des hommes seroit peut-être défectueux & ridicule chez des peuples qui, formés dès l'enfance à contraindre leur air & tous leurs mouvemens, n'ont plus de physionomie, sont pleins de dissimulation & de passions factices. Mais le premier coup d'œil ne trompe guère les sauvages, qui, guidés par la nature seule, en connoissent la marche. Après l'air guerrier, on cherche une voix forte, parce que dans des armées qui marchent sans tambours, sans clairons, pour mieux surprendre l'ennemi, rien n'est plus propre à sonner l'alarme, à donner le signal du combat, que la voix terrible d'un chef qui crie & frappe en même temps. Mais ce sont sur-tout les exploits qui nomment un général; chacun a droit de vanter ses victoires pour marcher le premier au péril, de dire ce qu'il a fait pour prouver ce qu'il veut faire; & les sauvages trouvent qu'un héros balafré, qui

montre ſes cicatrices, a très-bonne grace à ſe louer.

Celui qui doit guider les autres dans le chemin de la victoire, ne manque jamais de les haranguer. « Camarades, dit-il, les os de nos frères ſont » encore découverts ; ils crient contre nous ; il » faut les ſatisfaire. Jeuneſſe, aux armes ; rem- » pliſſez vos carquois ; peignez-vous de couleurs » funèbres qui portent la terreur : que les bois » retentiſſent de nos chants de guerre ; défen- » nuyons nos morts par les cris de la vengeance ; » allons nous baigner dans le ſang ennemi, faire » des priſonniers, & combattre tant que l'eau » coulera dans les rivières, que l'herbe croîtra » dans nos champs, que le ſoleil & la lune reſte- » ront fixés au firmament ».

A ces mots, les braves qui brûlent de courir les haſards de la guerre, vont trouver le chef, & lui diſent : *Je veux riſquer avec toi. Je le veux bien*, répond-il ; *nous riſquerons enſemble.* Mais comme on n'a ſollicité perſonne, de peur qu'un faux point d'honneur ne fît marcher des lâches, il faut ſubir bien des épreuves avant d'être reçu ſoldat. Si le jeune homme qui n'a pas encore vu l'ennemi témoignoit la moindre impatience quand, après de longues diètes, on l'expoſe à l'ardeur du

ſoleil, aux rudes gélées de la nuit, aux piqûres ſanglantes des inſectes, on le déclareroit incapable, indigne de porter les armes. Eſt-ce ainſi que ſe forment les milices de nos armées ? Quelle cérémonie triſte ! quel préſage funeſte ! Des hommes qui n'ont pu ſe dérober par la fuite à ces levées de troupes, ou s'y ſouſtraire par des priviléges & de l'argent, ſe traînent l'œil baiſſé, le viſage pâle & conſterné, devant un délégué dont les fonctions ſont odieuſes, & la probité ſuſpecte aux peuples; des parens déſolés & tremblans ſemblent accompagner leur fils à la mort ; un billet noir ſort d'une urne fatale, & déſigne les victimes que le prince dévoue à la guerre ; une mère dans le déſeſpoir preſſe & retient vainement ſur ſon ſein le fils qu'on arrache de ſes bras : maudiſſant le jour de ſon hymen, de ſon enfantement, elle dit à ce fils un éternel adieu. Non, ce n'eſt pas à ce prix qu'on fait de vrais ſoldats ; ce n'eſt pas dans cet appareil de deuil & de conſternation que les ſauvages ſe préſentent à la victoire : c'eſt du milieu des feſtins, des champs, des danſes, qu'ils ſe mettent en marche. Les jeunes mariées ſuivent un jour ou deux leurs époux, mais ſans donner aucun ſigne de chagrin ou de triſteſſe. Des femmes qui ne pouſſent pas un cri dans les douleurs de l'ac-

couchement, oſeroient-elles amollir par des pleurs, même de tendreſſe, les défenſeurs, les vengeurs de la patrie ?

Ils ont pour toutes armes une eſpèce de javelot hériſſé de pointes d'os ; ils ont un caſſe tête. Avant l'arrivée des Européens, ce n'étoit qu'une petite maſſue d'un bois très-dur, de figure ronde, avec un côté tranchant : aujourd'hui, c'eſt une petite hache qu'ils manient avec une dextérité ſurprenante. La plupart n'ont aucune arme défenſive : mais s'il leur arrive d'attaquer les paliſſades qui entourent les bourgades, ils ſe couvrent le corps d'un bois léger. Quelques-uns d'entre eux qui ſe faiſoient une manière de cuiraſſe d'un tiſſu de jonc, y renoncèrent dès qu'ils virent qu'elle n'étoit pas à l'épreuve des armes à feu.

L'armée ſe fait ſuivre dans ſes expéditions par les rêveurs, qui, ſous le nom de jongleurs, décident trop ſouvent des opérations. Elle marche ſans étendards ; tous les guerriers, preſque nus pour être plus agiles au combat, ſe barbouillent le corps avec du charbon pour paroître plus terribles, ou avec de la terre pour ſe cacher de loin & mieux ſurprendre l'ennemi. Malgré leur intrépidité naturelle, malgré leur averſion pour le déguiſement, les guerres qu'ils ſe font ſe tournent

en ruſes. Cet art de ruſer, commun à toutes les nations, ſoit ſauvages, ſoit policées, quoiqu'il ſemble contraire à la bravoure, au préjugé de l'honneur ; cet art eſt devenu néceſſaire aux petites nations du Canada ; elles ſe feroient toutes abſolument détruites, ſi, loin de n'aimer la victoire que teinte du ſang des vainqueurs, on n'eût mis la gloire des chefs à ramener tous leurs compagnons. L'honneur eſt donc d'accabler l'ennemi ſans qu'il s'y attende. Une fineſſe de ſens, que tout cultive & rien n'émouſſe, apprend à ces peuples à diſcerner les lieux par où l'on a paſſé. Par la vue ou l'odorat, ils découvrent, dit-on, des veſtiges ſur l'herbe la plus courte, ſur la terre ſèche & dure, ſur la pierre même ; ils voient à la manière dont ces traces ſont imprimées, quelle nation elles déſignent. Peut-être ne les reconnoiſſent-ils qu'aux feuilles dont les forêts jonchent continuellement la terre.

Lorſqu'on a le bonheur d'arriver à l'improviſte près de l'ennemi, il ſe fait une décharge générale de flèches, & l'on fond ſur lui le caſſe-tête à la main ; s'il eſt ſur ſes gardes, ou trop bien retranché, on ſe retire, s'il eſt poſſible ; ſinon, il faut ſe battre juſqu'à la mort ou la victoire. Celui qui l'emporte achève les bleſſés qu'il ne pourroit em-

mener, arrache aux morts leur chevelure pour toute dépouille, & fait des priſonniers.

Le vainqueur laiſſe ſur le champ de bataille ſon caſſe-tête, où il a eu ſoin de tracer la marque de ſa nation, celle de ſa famille, & ſur-tout ſon portrait, c'eſt-à-dire, un ovale avec les figures peintes ſur ſon viſage. D'autres peignent toutes ces marques d'honneur, ou plutôt de victoire, ſur un tronc d'arbre, ou ſur une écorce, avec du charbon broyé dans un mélange de couleurs. On ajoute à ce trophée l'hiſtoire, non-ſeulement de la bataille, mais de toute la campagne, en caractères hiéroglyphiques. Après le portrait du général, vient le nombre de ſes ſoldats, marqué par autant de lignes; celui des priſonniers, par autant de marmouſets; celui des morts, par des figures humaines ſans tête: ce ſont-là les ſignes parlans & techniques qui ont précédé chez toutes les ſociétés l'art de l'écriture & de l'imprimerie, & les nombreuſes bibliothèques qui ſurchargent les palais des riches oiſifs, & la tête des ſavans.

L'hiſtoire des guerres eſt courte chez les ſauvages; ils ſe hâtent de l'écrire. Comme les fuyards pourroient revenir en force ſur leurs pas, le vainqueur ne les attend pas: ſa gloire eſt de marcher avec précipitation ſans jamais s'arrêter en route,

juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé ſur ſon territoire & dans ſa bourgade. C'eſt là qu'on le reçoit avec les tranſports de la plus vive joie, avec des éloges qui ſont ſa récompenſe. Enſuite on s'occupe du ſort des priſonniers, unique fruit de la victoire.

Les heureux ſont ceux qu'on choiſit pour remplacer les guerriers que la nation a perdus dans l'action qui vient de ſe paſſer, ou dans des occaſions plus éloignées. Cette adoption a été ſagement imaginée pour perpétuer des peuples qu'un état de guerre continuelle auroit bientôt épuiſés. Les priſonniers incorporés dans une famille, y deviennent couſins, oncles, pères, frères, époux; enfin, ils y prennent tous les titres du mort qu'ils remplacent, & ces tendres noms leur donnent tous ſes droits, en même temps qu'ils leur impoſent tous ſes engagemens. Loin de ſe refuſer aux ſentimens qu'ils doivent à la famille dont ils ſont faits membres, ils n'ont pas même d'éloignement à prendre les armes contre leurs compatriotes. C'eſt pourtant un étrange renverſement des liens de la nature! il faut qu'ils ſoient bien foibles pour changer ainſi d'objet avec les viciſſitudes de la fortune! C'eſt que la guerre, en effet, ſemble rompre tous les nœuds du ſang, & n'attacher plus l'homme qu'à lui-même. De là vient, chez les ſauvages,

cette union entre les amis, plus forte que celle des parens. Ceux qui combattent & meurent enſemble ſont plus étroitement liés que ceux qui ſont nés enſemble ou ſous le même toit. Quand la guerre ou la mort a briſé la parenté, qui eſt cimentée par la nature, ou celle qui eſt formée par le choix, le ſort qui donne des chaînes au ſauvage priſonnier, lui donne auſſi de nouveaux parens & d'autres amis. La convention générale & l'uſage ont fait cette loi ſingulière, qui ſans doute eſt née de la néceſſité.

Mais quelquefois un captif refuſe cette adoption, & quelquefois il en eſt exclus. Un priſonnier grand & bien fait avoit perdu pluſieurs doigts à la guerre; on ne s'en étoit pas d'abord apperçu: *Mon ami*, lui dit la veuve à laquelle il étoit deſtiné, *nous t'avions choiſi pour vivre avec nous; mais dans la ſituation où je te vois, incapable de combattre & de nous défendre, que ferois-tu de la vie? La mort vaut mieux pour toi. Je le crois*, répondit le ſauvage. *Eh bien!* répliqua la femme, *tu ſeras attaché ce ſoir au poteau du bûcher. Pour ta propre gloire, & pour l'honneur de notre famille qui t'avoit adopté, ſouviens-toi de ne pas démentir ton courage.* Il le promit, & tint parole. Durant trois jours il ſouffrit les plus cruels tourmens avec

une conſtance qui les bravoit, une gaieté qui les défioit. Sa nouvelle famille ne l'abandonna pas ; elle l'encouragea même par des éloges, lui fourniſſant de quoi boire & de quoi fumer au milieu des ſupplices. Quel mélange de vertus & de férocité ! Tout eſt grand chez ces peuples qui ne ſont pas aſſervis ; c'eſt le ſublime de la nature dans ſes horreurs & ſes beautés.

Les captifs que perſonne n'adopte ſont bientôt condamnés à la mort. On y prépare les victimes par tout ce qui peut, ce ſemble, leur faire regretter la vie. La meilleure chère, les traitemens & les noms les plus doux, rien ne leur eſt épargné : on leur abandonne même quelquefois des filles juſqu'au moment de leur arrêt : eſt-ce commiſération ou raffinement de barbarie ? Un héraut vient enfin dire au malheureux que le bûcher l'attend. *Mon frère, prends patience, tu vas être brûlé. Mon frère*, répond le priſonnier, *c'eſt fort bien ; je te remercie.*

Ces mots ſont reçus avec un applaudiſſement univerſel : mais les femmes l'emportent dans la commune joie. Celle à qui le priſonnier eſt livré, invoque auſſitôt l'ombre d'un père, d'un époux, d'un fils, de l'être le plus cher qui lui reſte à venger. *Approche*, crie-t-elle à cette ombre, *je*

te prépare un feſtin ; viens boire à longs traits le bouillon que je te deſtine. Ce guerrier va être mis dans la chaudière : on lui appliquera des haches ardentes ſur tout le corps ; on lui enlevera la chevelure ; on boira dans ſon crâne. Tu ſeras vengée & ſatisfaite.

Cette furie fond alors ſur le patient qui eſt attaché à un poteau près d'un braſier ardent ; & frappant ou mutilant ſa victime, elle donne le ſignal de toutes les cruautés. Il n'eſt pas une femme, il n'eſt pas un enfant dans la peuplade que ce ſpectacle aſſemble, qui ne veuille avoir part à la mort, aux tourmens du malheureux captif. Les uns lui ſillonnent la chair avec des tiſons ardens ; d'autres la tranchent en lambeaux ; d'autres lui arrachent les ongles ; d'autres lui coupent les doigts, les rôtiſſent & les dévorent à ſes yeux. Rien n'arrête ſes bourreaux que la crainte de hâter ſa mort : ils s'étudient à prolonger ſon ſupplice durant des jours entiers, & quelquefois une ſemaine.

Au milieu de ces tourmens le héros chante d'une manière barbare, mais héroïque, la gloire de ſes anciennes victoires ; il chante le plaiſir qu'il eut autrefois d'immoler ſes ennemis. Sa voix expirante ſe ranime pour exprimer l'eſpoir qu'il a d'être vengé, pour reprocher à ſes perſécuteurs de ne

ſavoir pas venger leurs pères qu'il a maſſacrés. Il choiſit, pour braver ſes bourreaux, le moment où leur rage eſt un peu ralentie; il cherche à la rallumer pour que l'excès de ſes ſouffrances déploie l'excès de ſon courage : c'eſt un combat de la victime contre ſes bourreaux; c'eſt un défi horrible entre la conſtance à ſouffrir & l'acharnement à torturer : mais la gloire l'emporte. Soit que l'ivreſſe de l'enthouſiaſme ôte ou ſuſpende le ſentiment de la douleur, ſoit que l'habitude & l'éducation opèrent ces prodiges d'héroïſme, le patient meurt ſans que le feu ni le fer aient pu lui arracher une larme, un ſoupir. Fanatiques de toutes les religions vaines & fauſſes, vantez encore la conſtance de vos martyrs : le ſauvage de la nature efface tous vos miracles.

Cette inſenſibilité vient-elle du climat ou du genre de vie ? Un ſang plus froid, des humeurs plus épaiſſes, un tempérament que l'humidité de l'air & du ſol rend plus flegmatique, peuvent ſans doute émouſſer au Canada l'irritabilité du genre nerveux. Des hommes continuellement expoſés à toutes les injures des ſaiſons, aux fatigues de la chaſſe, aux périls de la guerre, en contractent une rigidité de fibres, une habitude à ſouffrir, qui ſe change en une ſorte d'impaſſibi-

lité. On dit que les ſauvages n'éprouvent preſque point les convulſions de l'agonie, ſoit qu'ils meurent d'une maladie ou d'une bleſſure. Leur imagination n'attachant aucune crainte aux approches ni aux ſuites de la mort, ne leur donne pas une ſenſibilité factice, contre laquelle la nature les a prémunis. Toute leur vie phyſique & morale les porte à braver cette mort que tout nous apprend à redouter, à ſurmonter cette douleur que notre molleſſe irrite.

Mais ce qui devroit nous étonner plus encore que l'intrépidité dans les tourmens, c'eſt la férocité des ſauvages dans la vengeance; on frémit de penſer que l'homme peut devenir le plus cruel des animaux. En général, ſoit dans les nations, ſoit dans les particuliers, la vengeance n'eſt point atroce chez les peuples où règnent les bonnes lois, parce que ces lois qui gardent les citoyens, les préſervent des offenſes. La vengeance n'eſt pas un ſentiment fort vif dans les guerres des grands peuples, parce qu'ils ont peu à craindre de leurs ennemis. Mais chez de petites nations, où chaque individu tient une grande portion de l'Etat dans ſes mains, où l'enlevement d'un ſeul homme menace la ſociété de ſa ruine, les guerres ne peuvent être que la vengeance de tous contre tous.

Chez des hommes indépendans, qui ont une eſtime d'eux-mêmes que des hommes aſſervis ne peuvent avoir, chez des ſauvages dont les affections ſont peu étendues & fort vives, on doit venger ſans meſure les outrages, parce qu'ils attaquent toujours la perſonne dans quelque endroit infiniment ſenſible ; on doit pourſuivre juſqu'à la dernière goutte de ſang le meurtrier d'un ami, d'un fils, d'un frère, d'un concitoyen. Ces ombres, roujours chéries, crient toujours vengeance du fond de leurs tombeaux ; elles errent dans les forêts parmi les accens lugubres des oiſeaux de la nuit ; elles apparoiſſent dans les phoſphores & les éclairs, & la ſuperſtition parle pour elles dans les ames affligées ou courroucées.

Une réflexion ſe préſente. Si l'on conſidère la haine que les ſauvages ſe portent de horde à horde, leur vie dure & diſetteuſe, la continuité de leurs guerres, leur peu de population, les piéges ſans nombre que nous ne ceſſons de leur tendre, on ne pourra s'empêcher de prévoir qu'avant qu'il ſe ſoit écoulé trois ſiècles, ils auront diſparu de la terre : alors que penſeront nos deſcendans de cette eſpèce d'hommes qui ne ſera plus que dans l'hiſtoire des voyageurs ? Les temps de l'homme ſauvage ne ſeront-ils pas, pour la poſtérité, ce que

ſont pour nous les temps fabuleux de l'antiquité ? Ne parlera-t-elle pas de lui comme nous parlons des centaures & des lapithes ? Combien ne trouvera-t-on pas de contradictions dans leurs mœurs, dans leurs uſages ? Ceux de nos écrits qui auront échappé à l'oubli des temps, ne paſſeront-ils pas pour des romans ſemblables à celui que Platon nous a laiſſé ſur l'ancienne Atlantide ? Combien s'élèveront, ſur les beaux ouvrages de notre ſiècle, de diſputes philoſophiques ? De même que nous inclinons aujourd'hui, malgré l'inſtabilité dont nous ſommes les témoins & le jouet, à croire que l'état actuel d'une eſpèce quelconque de créatures, ſur-tout lorſqu'il eſt immémorial & univerſel, doit être ſon état néceſſaire & primordial, alors il y aura des eſprits ſyſtématiques qui prouveront par une infinité de raiſons priſes de la dignité de l'eſpèce humaine, de ſes hautes deſtinées, de la nobleſſe de ſon ſort pendant ſa vie, de l'état merveilleux qui l'attend après ſa mort, de la ſageſſe de la Providence, qui ne paroît avoir que des grandes vues ſur l'homme ; ils prouveront qu'il n'a jamais été nu, errant, ſans police, ſans lois, réduit enfin à la condition animale. Selon que cette opinion ſera contraire ou favorable aux opinions théologiques qui régneront alors, elle ſera

orthodoxe ou hétérodoxe. On ſera peut-être hérétique, impie, philoſophe, haï, perſécuté, flétri, mis aux fers, brûlé même, pour oſer aſſurer un jour que l'homme fut tel qu'il eſt au Canada, d'après le témoignage même de nos miſſionnaires. Voilà, gens de foi, gens de loi, fanatiques ou politiques, hommes fourbes ou féroces, par état ou par caractère, voilà comme vous vous mentez à vous-mêmes, contre la nature qui vous accuſe, contre la terre qui vous confond, contre le Dieu même que vous invoquez pour témoin de vos impoſtures, pour garant de vos injuſtices. Prophètes à venir, tyrans de nos neveux, puiſſent ces lignes que la vérité inſpire à l'écrivain qui vous parle d'avance, durer aſſez long-temps pour vous démentir!

Sans doute il eſt important aux générations futures de ne pas perdre le tableau de la vie & des mœurs des ſauvages : c'eſt peut-être à cette connoiſſance que nous devons tous les progrès que la philoſophie morale a faits parmi nous. Juſqu'ici les moraliſtes avoient cherché l'origine & les fondemens de la ſociété dans les ſociétés qu'ils avoient ſous leurs yeux. Suppoſant à l'homme des crimes pour lui donner des expiateurs ; le jetant dans l'aveuglement pour devenir ſes guides & ſes maîtres,

maîtres, ils appeloient myſtérieux, ſurnaturels & céleſtes, ce qui n'eſt que l'ouvrage du temps, de l'ignorance, de la foibleſſe ou de la fourberie; mais depuis qu'on a vu que les inſtitutions ſociales ne dérivoient ni des beſoins de la nature, ni des dogmes de la religion, puiſque des peuples innombrables vivoient indépendans & ſans culte, on a découvert les vices de la morale & de la légiſlation dans l'établiſſement des ſociétés; on a ſenti que ces maux originels venoient des fondateurs & des légiſlateurs, qui, la plupart, avoient créé la police pour leur utilité propre, ou dont les ſages vues de juſtice & de bien public avoient été perverties par l'ambition de leurs ſucceſſeurs, & par l'altération des temps & des mœurs. Cette découverte a déja répandu de grandes lumières; mais elle n'eſt encore pour l'humanité que l'aurore d'un beau jour. Trop contraires aux préjugés établis pour avoir pu ſitôt produire de grands biens, elle en fera jouir, ſans doute, les races futures; & pour la génération préſente, cette perſpective riante doit être une conſolation. Quoi qu'il en ſoit, nous pouvons dire que c'eſt l'ignorance des ſauvages qui a éclairé en quelque ſorte les peuples policés.

V. Les Français prennent

Le caractère des Américains ſeptentrionaux, tel qu'on vient de le tracer, s'étoit ſingulièrement

part mal-à-propos aux guerres des fauvages.

développé dans la guerre des Iroquois & des Algonquins. Ces deux peuples, les plus nombreux du Canada, avoient formé entre eux une eſpèce de confédération. Les premiers, qui travailloient la terre, faiſoient part de leurs productions à leurs alliés, qui, de leur côté, devoient partager avec eux le fruit de leur chaſſe. La défenſe étoit réciproque entre ces deux nations liées par leurs beſoins : durant la ſaiſon où la neige interrompoit tous les travaux de la culture, elles vivoient enſemble. Les Algonquins chaſſoient, & les Iroquois ſe contentoient d'écorcher les bêtes, de faire ſécher les viandes, de préparer les peaux.

Une année il arriva qu'un parti d'Algonquins peu adroits ou peu exercés à la chaſſe, y réuſſit mal ; les Iroquois qui les ſuivoient, demandèrent la permiſſion d'eſſayer s'ils ſeroient plus heureux. Cette complaiſance, qu'on avoit eue quelquefois, leur fut refuſée. Une dureté ſi déplacée les aigrit ; ils partirent à la dérobée pendant la nuit, & revinrent avec une chaſſe très-abondante. La confuſion des Algonquins fut extrême. Pour en effacer juſqu'au ſouvenir, ils attendirent que les chaſſeurs iroquois fuſſent endormis, & leur caſsèrent à tous la tête. Cet aſſaſſinat fit du bruit ; la nation offenſée demanda juſtice. Elle lui fut refuſée avec hau-

teur ; on ne lui laiſſa pas même l'eſpérance de la plus légère ſatisfaction.

Les Iroquois, outrés de ce mépris, jurèrent de périr ou de ſe venger ; mais n'étant pas aſſez forts pour tenir tête à leur ſuperbe offenſeur, ils allèrent au loin s'eſſayer & s'aguerrir contre des nations moins redoutables. Quand ils eurent appris à venir en renards, à attaquer en lions, à fuir en oiſeaux, c'eſt leur langage, alors ils ne craignirent plus de ſe meſurer avec l'Algonquin ; ils firent la guerre à ce peuple avec une férocité proportionnée à leur reſſentiment.

C'eſt dans le temps où le feu de ces haines embraſoit le Canada, que les Français y parurent. Les Montagnez qui habitoient le bas du fleuve Saint-Laurent, les Algonquins qui occupoient ſes rives, depuis Quebec juſqu'à Montréal, les Hurons répandus autour du lac qui porte leur nom, quelques peuples moins conſidérables, errans dans les intervalles, favorisèrent l'établiſſement de ces étrangers. Réunies contre les Iroquois, ſans pouvoir leur réſiſter, ces diverſes nations virent dans leurs nouveaux hôtes une reſſource ineſpérée, dont ils ſe promirent un ſuccès infaillible. Jugeant des Français comme s'ils les avoient connus, ils ſe flattèrent de les engager dans leur querelle, &

ils ne ſe trompèrent pas. Champlain, qui auroit dû profiter de la ſupériorité des lumières que les Européens ont ſur les Américains, pour chercher des moyens de pacification, ne tenta pas même de les réconcilier : épouſant avec ardeur les intérêts de ſes voiſins, il alla chercher avec eux leur ennemi.

Le pays des Iroquois s'étendoit près de quatre-vingts lieues en long, ſur un peu plus de quarante en largeur. Ses limites étoient le lac Erié, le lac Ontario, le fleuve Saint-Laurent, & les contrées fameuſes depuis ſous le nom de Nouvelle-Yorck & de Penſylvanie. L'eſpace compris entre ces vaſtes bornes étoit fertiliſé par de belles rivières. On y voyoit cinq nations, qui, réduites de nos jours à moins de quinze cents guerriers, en comptoient alors environ vingt mille. Elles formoient une eſpèce de ligue ou d'aſſociation, aſſez ſemblable à celle des Suiſſes ou de la Hollande ; leurs députés s'aſſembloient tous les ans pour faire le feſtin d'union, & pour délibérer ſur les intérêts de la République.

Quoique les Iroquois ne s'attendiſſent pas à être provoqués par des ennemis ſi ſouvent vaincus, ils ne furent pas ſurpris ; le combat s'engagea avec une égale confiance de part & d'autre. Les

uns la fondoient sur leur supériorité habituelle ; les autres sur le secours du nouvel allié, dont les armes à feu ne pouvoient manquer d'entraîner la victoire. En effet, Champlain & les deux Français qui l'accompagnoient, n'eurent pas plutôt tué à coup d'arquebuse deux chefs iroquois, & blessé mortellement le troisième, que l'armée entière, également étonnée & consternée, prit la fuite.

Un changement d'attaque lui fit changer de défense : dans la campagne suivante, elle crut devoir se retrancher contre des armes qu'elle ne connoissoit pas ; mais cette précaution fut inutile. Malgré l'opiniâtreté de la résistance, les retranchemens furent emportés par les sauvages, soutenus d'un feu plus vif & de plus de Français que dans la première expédition. Presque tous les Iroquois furent tués ou pris : ceux qui avoient échappé au combat, furent culbutés dans une rivière où ils se noyèrent.

On peut conjecturer que cette nation auroit été détruite ou forcée à vivre en paix, si les Hollandais, qui en 1610 avoient fondé à son voisinage la colonie de la Nouvelle-Belge, ne lui eussent pas fourni des armes & des munitions : peut-être même l'engageoient-ils sourdement à

continuer les hoſtilités, parce que les pelleteries qu'elle enlevoit alors à ſes ennemis formoient un plus grand objet que le produit de ſes propres chaſſes. Quoi qu'il en ſoit, le poids que cette liaiſon avoit mis dans la balance, rétablit une égalité de force entre les deux partis : on ſe faiſoit réciproquement beaucoup de mal, ſans qu'il en réſultât que de l'affoibliſſement pour l'un & pour l'autre. Ce flux & reflux perpétuel de ſuccès & de diſgraces qui, dans les gouvernemens où l'intérêt eſt plus conſulté que la vengeance, auroit infailliblement ramené la tranquillité, ne faiſoit que nourrir les haines, qu'augmenter l'acharnement d'une infinité de petites peuplades qui n'avoient d'autre but que leur mutuel anéantiſſement. Les plus foibles nations diſparurent en effet de la face de la terre, & les autres ſe réduiſirent inſenſiblement à rien.

VI. La colonie françaiſe ne fait point de progrès. Cauſes de cette langueur.

Cependant les François ne s'élevoient pas ſur tant de débris : en 1627, ils n'avoient encore que trois miſérables établiſſemens entourés de paliſſades ; cinquante habitans, hommes, femmes, enfans, compoſoient la plus grande de ces colonies. Le climat n'avoit point dévoré les hommes qu'on y avoit fait paſſer : il étoit rigoureux, mais ſain, & les Européens y fortifioient leur tem-

pérament ſans riſquer leur vie. Cette langueur n'avoit d'autre cauſe que le ſyſtême d'une compagnie excluſive, qui ſe propoſoit moins de créer une puiſſance nationale au Canada, que de s'y enrichir par le commerce des pelleteries. Pour guérir le mal, il n'eût fallu que ſubſtituer à ce monopole la liberté; mais le temps d'une théorie ſi ſimple n'étoit pas venu: le gouvernement ſe contenta de ſubſtituer à cette compagnie une aſſociation plus nombreuſe, & compoſée de gens plus accrédités.

On lui donna la diſpoſition des établiſſemens formés & à former dans le Canada, le droit de les fortifier & de les régir à ſon gré, de faire la guerre ou la paix, ſelon ſes intérêts. A l'exception de la pêche de la morue & de la baleine, qu'on rendit libre pour tous les citoyens, tout le commerce qui pouvoit ſe faire par terre & par mer lui fut cédé pour quinze ans. La traite du caſtor & des pelleteries lui fut accordée à perpétuité.

A tant d'encouragemens, on ajouta d'autres faveurs. Le roi fit préſent de deux gros vaiſſeaux à la ſociété, compoſée de ſept cents intéreſſés: douze des principaux obtinrent des lettres de nobleſſe. On preſſa les gentilshommes, le clergé

même, déja trop riche, de participer à ce commerce. La compagnie pouvoit envoyer, pouvoit recevoir toutes sortes de denrées, toutes sortes de marchandises, sans être assujettie au plus petit droit. La pratique d'un métier quelconque durant six ans dans la colonie, en assuroit le libre exercice en France. Une dernière faveur fut l'entrée franche de tous les ouvrages qui seroient manufacturés dans ces contrées éloignées : cette prérogative singulière, dont il n'est pas aisé de pénétrer les motifs, donnoit aux ouvriers de la Nouvelle-France un avantage incomparable sur ceux de l'ancienne, enveloppés de péages, de lettres de maîtrise, de frais de marque, de toutes les entraves que l'ignorance & l'avarice y avoient multipliées à l'infini.

Pour répondre à tant de preuves de prédilection, la compagnie, qui avoit un fonds de cent mille écus, s'engagea à porter dans la colonie, dès l'an 1628, qui étoit le premier de son privilége, deux ou trois cents ouvriers des professions les plus convenables, & jusqu'à seize mille hommes avant 1643 : elle devoit les loger, les nourrir, les entretenir pendant trois ans, & leur distribuer ensuite une quantité de terres défrichées, suffisantes pour leur subsistance, avec

le bled néceſſaire pour les enſemencer la première fois.

La fortune ne ſeconda pas les avances que le gouvernement avoit faites à la nouvelle compagnie. Les premiers vaiſſeaux qu'elle expédia furent pris par les Anglais, que le ſiége de la Rochelle venoit de brouiller avec la France. Richelieu, Buckingham, ennemis par jalouſie, par caractère, par intérêt d'état, par tout ce qui peut rendre irréconciliables deux miniſtres ambitieux, ſaiſirent cette occaſion pour mettre aux priſes les deux rois qu'ils gouvernoient, les deux nations qu'ils travailloient à opprimer. La nation anglaiſe, qui combattoit pour ſes intérêts, eut l'avantage ſur les Français: ceux-ci perdirent le Canada en 1629. Le conſeil de Louis XIII connoiſſoit ſi peu l'importance de cet établiſſement, qu'il opinoit à n'en pas demander la reſtitution; mais l'orgueil de ſon chef, qui regardoit l'irruption des Anglais comme ſon injure perſonnelle, parce qu'il étoit à la tête de la compagnie, fit changer d'avis: on n'éprouva pas autant de difficultés qu'on en craignoit; & le traité de Saint Germain-en-Laye rendit aux Français, en 1631, & la paix & le Canada.

L'adverſité ne les corrigea pas: ce fut, après

le recouvrement de la colonie, la même ignorance, la même négligence ; le monopole ne rempliſſoit aucun des engagemens qu'il avoit pris. Cette infidélité, loin d'être punie, fut, pour ainſi dire, récompenſée par la prolongation du privilége. Les cris que pouſſoit le Canada ſe perdoient dans l'immenſité des mers ; & les députés, chargés d'aller peindre l'horreur de ſa ſituation, ne pouvoient jamais arriver au pied du trône, où la prévention ne laiſſe approcher la vérité tremblante, que pour lui impoſer ſilence par des menaces & des châtimens. Cette conduite, qui bleſſoit également l'humanité, les intérêts particuliers & la politique, eut les ſuites qu'elle devoit avoir naturellement.

Les Français avoient mal formé leurs établiſſemens. Pour paroître régner ſur d'immenſes contrées, pour ſe rapprocher des pelleteries, ils avoient placé leurs habitations à une telle diſtance les unes des autres, qu'elles n'avoient preſque point de communication, qu'elles étoient hors d'état de ſe ſecourir. Les malheurs dont cette imprudence avoit été ſuivie ne les avoient pas fait changer de conduite : l'intérêt du moment leur avoit toujours fait perdre le ſouvenir du paſſé, leur avoit ôté la prevoyance de l'avenir.

Ils n'étoient pas proprement dans un état ſocial, puiſque le magiſtrat ne pouvoit pas ſurveiller à leurs mœurs, ni le gouvernement pourvoir à la ſureté de leurs perſonnes, à celle de leurs propriétés.

L'audacieux & ardent Iroquois ne tarda pas à démêler le vice de cette conſtitution, & ſe mit en mouvement pour en profiter. Auſſitôt les foibles hordes de ſauvages qu'on avoit dérobées à ſes fureurs, privées de l'appui qui faiſoit leur ſureté, s'enfuirent devant lui. Ce premier ſuccès lui fit eſpérer qu'il réduiroit leurs protecteurs à repaſſer les mers, & que même il enleveroit à ces étrangers leurs enfans pour remplacer les guerriers que les guerres précédentes lui avoient fait perdre. Pour éviter ces calamités, ces humiliations, les Français ſe virent réduits à élever dans chacun des diſtricts qu'ils occupoient, une eſpèce de fort où ils ſe réfugioient, où ils retiroient leurs vivres & leurs troupeaux à l'approche de cet ennemi irréconciliable. Ces paliſſades, communément ſoutenues de quelques mauvais canons, ne furent jamais forcées ni peut-être même bloquées; mais tout ce qui étoit hors des retranchemens étoit détruit ou emporté par ces barbares. Telle étoit la misère & la dégradation

de la colonie, qu'elle ne ſubſiſtoit que par les aumônes que les miſſionnaires recevoient d'Europe.

VII. Les Français ſortent de l'inaction. Par quels moyens.

Enfin le miniſtère, tiré de ſa léthargie par un mouvement général qui changeoit alors l'eſprit des nations, fit paſſer en 1662 quatre cents hommes de bonnes troupes dans le Canada : ce corps fut renforcé deux ans après. On reprit par degrés un aſcendant décidé ſur les Iroquois. Trois de leurs nations, effrayées de leurs pertes, propoſèrent un accommodement, & les deux autres y furent amenées en 1668 par les ſuites de leur affoibliſſement. La colonie jouit alors, pour la première fois, d'une profonde paix : c'étoit le germe de la proſpérité ; la liberté du commerce le fit éclore. Le caſtor ſeul reſta ſous le monopole.

Cette révolution dans les affaires fit fermenter l'induſtrie. Les anciens colons, concentrés par foibleſſe autour de leurs paliſſades, donnèrent plus d'étendue à leurs plantations, & les cultivèrent avec plus de ſuccès & de confiance. Tous les ſoldats qui conſentirent à ſe fixer dans le Nouveau-Monde, obtinrent leur congé & une propriété ; on accorda aux officiers un terrein proportionné à leur grade. Les établiſſemens déja

formés acquirent plus de consistance ; on en forma de nouveaux, où l'intérêt & la sureté de la colonie l'exigeoient. Cet esprit de vie & d'activité multiplia les échanges des sauvages avec les Français, & ce commerce ranima les liaisons entre les deux mondes : il sembloit que ces commencemens de prospérité devoient aller en augmentant, par l'attention qu'avoient les administrateurs de la colonie, non-seulement de bien vivre avec les peuples voisins, mais encore d'établir entre eux une harmonie générale. Dans un espace de quatre ou cinq cents lieues, il ne se commettoit pas un seul acte d'hostilité, chose peut-être inouie jusqu'alors dans l'Amérique septentrionale : on eût dit que les Français n'y avoient d'abord échauffé la guerre à leur arrivée, que pour l'éteindre plus efficacement.

Mais cette concorde ne pouvoit pas durer chez des peuples toujours armés pour la chasse, à moins que la puissance qui l'avoit cimentée n'employât à la maintenir une grande supériorité de force. Les Iroquois, s'appercevant qu'on négligeoit ce moyen, revinrent à ce caractère remuant que leur donnoit l'amour de la vengeance & de la domination : ils eurent pourtant l'attention de ne se faire que des ennemis qui ne fussent ni alliés

ni voiſins des Français. Malgré ce ménagement, on leur ſignifia qu'il falloit mettre bas les armes, rendre tous les priſonniers qu'ils avoient faits, ou s'attendre à voir leur pays détruit & leurs habitations brûlées. Une ſommation ſi fière irrita leur orgueil : ils répondirent qu'ils ne laiſſeroient jamais porter la moindre atteinte à leur indépendance, & qu'on devoit ſavoir qu'ils n'étoient ni des amis à négliger, ni des ennemis à mépriſer. Cependant, ébranlés par le ton impoſant qu'on avoit pris, ils accordèrent en partie ce qu'on exigeoit, & l'on ferma les yeux ſur le reſte.

Mais cette eſpèce d'humiliation aigrit le reſſentiment d'une nation plus accoutumée à faire qu'à ſouffrir des outrages. Les Anglais qui, en 1664, avoient chaſſé les Hollandais de la Nouvelle-Belge, & qui étoient reſtés en poſſeſſion de leur conquête, qu'ils avoient nommée la Nouvelle-Yorck, profitèrent des diſpoſitions où ils voyoient les Iroquois. Aux ſemences de défection qu'ils jetoient dans leur ame ulcérée, ils ajoutèrent des préſens pour les y engager. On tâcha de débaucher également les autres alliés de la France : ceux qui réſiſtèrent à la ſéduction furent attaqués. Tous furent invités & quelques-uns forcés à porter leur caſtor & les autres pelleteries à la

Nouvelle-Yorck, où elles étoient beaucoup mieux vendues que dans la colonie françaiſe.

Denonville, envoyé depuis peu dans le Canada pour faire reſpecter l'autorité du plus fier des rois, ſouffroit impatiemment tant d'inſultes. Quoiqu'il fût non-ſeulement en état de couvrir ſes frontières, mais d'entreprendre même ſur les Iroquois, comme on ſentoit qu'il ne falloit point attaquer cette nation ſans la détruire, on convint de reſter dans une inaction apparente, juſqu'à ce qu'on eût reçu d'Europe les moyens d'exécuter une ſi extrême réſolution. Ces ſecours arrivèrent en 1607, & la colonie eut alors onze mille deux cent quarante-neuf perſonnes dont on pouvoit armer environ le tiers.

Avec cette ſupériorité de forces, Denonville eut pourtant recours aux armes de la foibleſſe : il déshonora le nom français chez les ſauvages par une infame perfidie. Sous prétexte de vouloir terminer les différends par la négociation, il abuſa de la confiance que les Iroquois avoient dans le jéſuite Lambreville, pour attirer leurs chefs à une conférence. A peine ils s'y étoient rendus, qu'ils furent mis aux fers, embarqués à Quebec, & conduits aux galères.

Au premier bruit de cette trahiſon, les an-

ciens des Iroquois firent appeler leur miſſionnaire. « Tout nous autoriſe à te traiter en ennemi, lui » dirent-ils mais nous ne pouvons nous y ré- » ſoudre : ton cœur n'a point eu de part à l'in- » ſulte qu'on nous a faite ; & il ſeroit injuſte de » te punir d'un crime que tu déteſtes plus que » nous ; mais il faut que tu nous quittes. Une » jeuneſſe inconſidérée pourroit ne voir en toi » qu'un perfide qui a livré les chefs de la nation » à un indigne eſclavage ». Après ce diſcours, ces ſauvages que les Européens ont toujours appelés barbares, donnèrent au miſſionnaire des conducteurs qui ne le quittèrent qu'après l'avoir mis hors de danger, & des deux côtés on courut aux armes.

Les Français portèrent d'abord la terreur chez les Iroquois voiſins des grands lacs : mais Denonville n'avoit ni l'activité, ni la célérité propres à faire valoir ce premier ſuccès. Tandis qu'il réfléchiſſoit au lieu d'agir, la campagne ſe trouva finie ſans aucun avantage permanent. L'audace en redoubla parmi les peuplades iroquoiſes, qui n'étoient pas éloignées des établiſſemens français : elles y firent à pluſieurs repriſes les plus horribles dégâts. Les colons voyant leurs travaux ruinés par ces dévaſtations, qui leur ôtoient juſqu'à la reſſource d'y remédier,

remédier, ne ſoupirèrent que pour la paix. Le caractère de Denonville ſecondoit ces deſirs; mais il étoit difficile d'amener à une conciliation un ennemi que l'injure devoit rendre implacable. Lambreville qui conſervoit encore ſon premier aſcendant ſur des eſprits effarouchés, fit des ouvertures de paix : elles furent écoutées.

Pendant qu'on négocioit, un Machiavel né dans les forêts, le Rat, qui étoit le ſauvage le plus brave, le plus ferme, le plus éclairé qu'on ait jamais trouvé dans l'Amérique ſeptentrionale, arriva au fort de Frontenac, avec une troupe choiſie de Hurons, bien déterminé à faire des actions dignes de la réputation qu'il avoit acquiſe. On lui dit qu'un traité étoit entamé; que des députés iroquois étoient en chemin pour le conclure à Montréal; qu'ainſi ce ſeroit déſobliger le gouverneur français, que de continuer les hoſtilités contre une nation avec qui l'on étoit en voie d'accommodement.

Le Rat, vivement offenſé de ce que les Français diſpoſoient ainſi de la guerre & de la paix, ſans conſulter leurs alliés, réſolut de punir cet orgueil outrageant. Il dreſſa une embuſcade aux députés; les uns furent tués, les autres priſonniers. Quand ceux-ci lui dirent le ſujet de leur voyage,

il en parut d'autant plus étonné, que Denonville, leur répondit-il, l'avoit envoyé pour les ſurprendre. Pouſſant la feinte juſqu'au bout, il les relâcha tous ſur l'heure, à l'exception d'un ſeul qu'il garda, diſoit-il, pour remplacer un de ſes Hurons tué dans l'attaque. Enſuite il ſe rendit avec la plus grande diligence à Michillimakinac, où il fit préſent de ſon priſonnier au commandant français qui, ne ſachant point que Denonville traitoit avec les Iroquois, fit caſſer la tête à ce malheureux ſauvage. Dès qu'il fut mort, le Rat fit venir un vieux Iroquois, depuis long-temps captif chez les Hurons, & lui donna la liberté pour aller apprendre à ſa nation que tandis que les Français amuſoient leurs ennemis par des négociations, ils continuoient à faire des priſonniers & les maſſacroient. Cet artifice, digne de la politique européenne la plus conſommée en méchanceté, réuſſit au gré du ſauvage le Rat. La guerre recommença plus vive qu'auparavant. Elle fut d'autant plus durable, que l'Angleterre, depuis peu brouillée avec la France, à l'occaſion du détrônement de Jacques II, crut de ſon intérêt de s'allier avec les Iroquois.

Une flotte anglaiſe, partie d'Europe en 1690, arriva devant Quebec au mois d'octobre, pour

en former le siége. Elle avoit dû compter sur une foible résistance, par la diversion que les sauvages feroient en occupant les principales forces de la colonie ; mais elle fut obligée de renoncer honteusement à son entreprise après de grandes pertes, trompée dans son attente par des causes singulières qui méritent quelque attention.

Le ministère de Londres, en formant le projet d'asservir le Canada, avoit décidé que ses forces de terre & celles de mer y arriveroient par des mouvemens parallèles. Cette sage combinaison fut exécutée avec la plus grande précision. A mesure que les vaisseaux remontoient le fleuve Saint-Laurent, les troupes franchissoient les terres, pour aboutir en même-temps que la flotte au théâtre de la guerre. Elles y touchoient presque, quand les Iroquois qui leur servoient de guide & de soutien, ouvrirent les yeux sur le danger qu'ils couroient, en menant leurs alliés à la conquête de Quebec. Places, dirent-ils, dans leur conseil, entre deux nations européennes, chacune assez forte pour nous exterminer, également intéressées à notre destruction lorsqu'elles n'auront plus besoin de notre secours : que nous reste-t-il, sinon d'empêcher qu'aucune ne l'em-

porte ſur l'autre ? Alors elles ſeront forcées de briguer notre alliance, ou même d'acheter notre neutralité. Ce ſyſtême qu'on eût dit imaginé par la politique profonde qui préſide à l'équilibre de l'Europe, détermina les Iroquois à reprendre tous, ſous divers prétextes, la route de leurs bourgades. Leur retraite entraîna celle des Anglais ; & les Français en ſureté dans les terres réunirent avec autant de ſuccès que de concert toutes leurs forces à la défenſe de leur capitale.

Les Iroquois enchaînant par politique leur reſſentiment contre la France, & reſtant attachés plutôt au nom qu'à l'intérêt de l'Angleterre ; ces deux puiſſances de l'Europe, irréconciliables par rivalité, mais ſéparées par le territoire d'une nation ſauvage qui craignoit également les ſuccès de l'une & de l'autre, ne ſe causèrent pas la moitié des maux qu'elles ſe ſouhaitoient ; & la guerre ſe réduiſit à quelques ravages funeſtes aux colons, mais preſque indifférens pour toutes les nations qui la faiſoient. Au milieu des cruautés qu'elle enfanta parmi tous les petits partis combinés d'Anglais & d'Iroquois, de Français & de Hurons, qui couroient faire le dégât à cent lieues de leurs habitations, on vit éclore des actions

qui ſembloient élever la nature humaine au-deſſus de tant de fureurs.

Des Français & des ſauvages s'étoient réunis pour une expédition qui demandoit une longue marche : les proviſions leur manquèrent en chemin. Les Hurons chaſſoient, abattoient beaucoup de gibier, & ne manquoient jamais d'en offrir aux Français, moins habiles chaſſeurs. Ceux-ci vouloient ſe défendre de cette généroſité. *Vous partagez avec nous les fatigues de la guerre*, leur diront les ſauvages; *il eſt juſte que nous partagions avec vous les alimens de la vie, nous ne ſerions pas hommes d'en agir autrement avec des hommes.* Si quelquefois des Européens ont été capables de cette grandeur d'ame, voici ce qui n'appartient qu'à des ſauvages.

Un corps d'Iroquois averti qu'un parti de Français & de leurs alliés s'avançoit avec des forces ſupérieures, ſe diſperſa précipitamment. Un Onnontagné qui menoit cette troupe, âgé de cent ans, dédaigna de fuir, & préféra de tomber entre les mains des ſauvages ennemis, quoiqu'il n'en pût attendre que des tourmens horribles. Quel ſpectacle ce fut de voir quatre cents barbares acharnés autour d'un vieillard qui, loin de pouſſer un ſoupir, traitant les Français avec un pro-

fond mépris, reprochoit aux Hurons de s'être rendus esclaves de ces vils Européens ! Un de ses bourreaux, outré de ses invectives, lui donna trois coups de poignard pour mettre fin à tant d'insultes. *Tu as tort*, lui dit froidement l'Onnontagné, *d'abréger ma vie; tu aurois eu plus de temps pour apprendre à mourir en homme :* & ce sont de tels hommes que les Français & les Anglais conspirent à détruire depuis un siècle ! Apparemment qu'ils auroient trop à rougir de vivre au milieu de ces modèles d'héroïsme & de grandeur d'ame.

La paix de Ryswick fit cesser tout-à-la-fois les calamités de l'Europe, & les hostilités de l'Amérique. A l'exemple des Anglais & des Français, les Iroquois & les Hurons sentirent le besoin qu'ils avoient d'un long repos pour réparer les pertes de la guerre. Les sauvages commencèrent à respirer, les Européens reprirent leurs travaux, & le commerce des pelleteries, le premier qu'on eût pu faire avec des peuples chasseurs, acquit plus de consistance.

VIII. Les pelleteries sont la base des liaisons des Français avec les sauvages.

Avant la découverte du Canada, les forêts qui le couvroient n'étoient, pour ainsi dire, qu'un vaste repaire de bêtes fauves ; elles s'y étoient prodigieusement multipliées, parce que le peu

d'hommes qui couroient dans ces déſerts, ſans troupeaux & ſans animaux domeſtiques, laiſſoient plus d'eſpace & de nourriture aux eſpèces errantes & libres comme eux. Si la nature du climat ne varioit pas ces eſpèces à l'infini, du moins chacune y gagnoit par la multitude des individus : mais enfin elles payoient tribut à la ſouveraineté de l'homme, titre ſi cruel & ſi coûteux à tous les êtres vivans ! Faute d'arts & de culture, le ſauvage ſe nourriſſoit & s'habilloit uniquement aux dépens des bêtes. Dès que notre luxe eut adopté l'uſage de leurs peaux, les Américains leur firent une guerre d'autant plus vive, qu'elle leur valoit une abondance & des jouiſſances nouvelles pour leurs ſens, d'autant plus meurtrière, qu'ils avoient adopté nos armes à feu. Cette induſtrie deſtructive fit paſſer des bois du Canada, dans les ports de France, une grande quantité, une grande diverſité de pelleteries, dont une partie fut conſommée dans le royaume, & l'autre alla dans les états voiſins. La plupart de ces fourrures étoient connues dans l'Europe ; elle les tiroit du nord de notre hémiſphère, mais en trop petit nombre pour que l'uſage en fût étendu. Le caprice & la nouveauté leur ont donné plus ou moins de vogue, depuis que l'intérêt des colonies de l'Amé-

rique a voulu qu'elles priſſent faveur dans les métropoles. Il faut dire quelque choſe de celle dont la mode exiſte encore.

La loutre eſt un animal vorace, qui, courant ou nageant ſur les bords des lacs & des rivières, vit ordinairement de poiſſon, & quand il en manque, mange de l'herbe & l'écorce même des plantes aquatiques. Son ſéjour & ſon goût dominant l'ont fait ranger parmi les amphibies qui vivent également dans l'air & dans l'eau; mais c'eſt improprement, puiſque la loutre a beſoin de reſpirer à peu près comme tous les animaux terreſtres. On trouve quelquefois celui-ci dans tous les climats arroſés, qui ne ſont pas brûlans; mais il eſt bien plus commun & plus grand dans le nord de l'Amérique. Sa fourrure y eſt auſſi plus noire & plus belle que par-tout ailleurs; mais en cela même plus nuiſible, puiſqu'elle y eſt l'objet des pièges que les hommes tendent à la loutre.

La fouine a le même attrait pour les chaſſeurs du Canada. Cet animal y eſt de trois eſpèces: la première eſt la commune, la ſeconde s'appelle viſon, & la troiſième eſt nommée puante, parce que l'urine, que la peur ſans doute lui fait lâcher quand elle eſt pourſuivie, empeſte l'air à une

grande distance; leur poil est plus brun, plus lustré, plus soyeux que dans nos contrées.

Le rat même est utile par sa peau, dans l'Amérique septentrionale : il y en a sur-tout deux espèces, dont la dépouille entre dans le commerce. L'un, qu'on appelle rat de bois, a deux fois la grosseur de nos rats : son poil est communément d'un gris argenté, quelquefois d'un très-beau blanc. Sa femelle a sous le ventre une bourse qu'elle ouvre & ferme à son gré : quand elle est poursuivie, elle y met ses petits & se sauve avec eux. L'autre rat, qu'on appelle musqué, parce que ses testicules renferment du musc, a toutes les inclinations du castor, dont il paroît même être un diminutif, & sa peau sert aux mêmes usages.

L'Hermine, qui est de la grosseur de l'Ecureuil, mais un peu moins allongé, a comme lui les yeux vifs, la physionomie fine & les mouvemens si prompts, que l'œil ne peut les suivre; l'extrémité de sa queue, longue, épaisse & bien fournie, est d'un noir de jais : son poil, roux en été comme l'or des moissons ou des fruits, devient, en hiver, blanc comme la neigne. Cet animal vif, léger & joli, fait une des beautés du Canada; mais, quoique plus petit que le Maître, il n'y est pas aussi commun.

La Martre ſe trouve uniquement dans les pays froids, au centre des forets, loin de toute habitation, animal chaſſeur & vivant d'oiſeaux. Quoiqu'elle n'ait pas un pied & demi de long, les traces qu'elle fait ſur la neige paroiſſent être d'un animal très-grand, parce qu'elle ne va qu'en ſautant & qu'elle marque toujours des deux pieds à-la-fois : ſa fourrure eſt recherchée, quoiqu'infiniment moins précieuſe que celle de la Martre, ſi diſtinguée ſous le nom de Zibeline; celle-ci eſt d'un noir luiſant. La plus belle, parmi les autres, eſt celle dont la peau la plus brune s'étend le long du dos juſqu'au bout de la queue. Les Martres ne quittent communément le fond de leurs bois impénétrables, que tous les deux ou trois ans: les naturels du pays en augurent un bon hiver, c'eſt-à-dire, beaucoup de neige qui doit procurer une grande chaſſe.

Un animal que les anciens appeloient Lynx, connu en Sibérie ſous le nom de Loup-cervier, ne s'appelle que Chat-cervier dans le Canada, parce qu'il y eſt plus petit que dans notre hémiſphère. Cet animal, à qui l'erreur populaire n'auroit pas donné des yeux merveilleuſement perçans, s'il n'avoit la faculté de voir, d'entendre ou de ſentir de loin, vit du gibier qu'il peut attra-

per, & qu'il pourſuit juſqu'à la cime des plus grands arbres. On convient que ſa chair eſt blanche & d'un goût exquis; mais on ne le recherche à la chaſſe que pour ſa peau, dont le poil eſt fort long & d'un beau gris-blanc, moins eſtimée pourtant que celle du Renard.

Cet animal carnivore & deſtructeur eſt originaire des climats glacés, où la nature qui fournit peu de végétaux ſemble obliger tous les animaux à ſe manger les uns les autres. Naturaliſé dans les zones tempérées, il n'y a pas gardé ſa première beauté; ſon poil y a dégénéré: dans le nord il l'a conſervé long & touffu, quelquefois blanc, quelquefois gris, & ſouvent d'un rouge tirant ſur le roux. Le plus beau, ſans comparaiſon, eſt le poil tout-à-fait noir; mais c'eſt un mérite plus rare au Canada que dans la Moſcovie, qui eſt plus ſeptentrionale & moins humide.

On tire de l'Amérique ſeptentrionale, outre ſes menues pelleteries, des peaux de Cerf, de Daim & de Chevreuil; des peaux de Renne, ſous le nom de Caribou; des peaux d'Elan, ſous le nom d'Original. Les deux dernières eſpèces qui, dans notre hémiſphère, ne ſe trouvent que vers le cercle polaire, l'Elan en-deçà, la Renne en-delà, ſe trouvent dans le Nouveau-Monde à de moindres

latitudes, ſoit parce que le froid eſt plus vif en Amérique, par des cauſes ſingulières d'exception à la loi générale, ſoit peut-être auſſi parce que ces nouvelles terres ſont moins habitées par l'homme dépopulateur. Leurs peaux fortes, douces & moëlleuſes, ſervent à faire d'excellens buffles qui pèſent très-peu. La chaſſe de tous ces animaux ſe fait pour les Européens; mais les ſauvages en ont une par excellence, qui fut de tout temps leur chaſſe favorite : elle convenoit plus à leurs mœurs guerrières, à leur bravoure, & ſur-tout à leurs beſoins: c'eſt la chaſſe de l'ours.

Sous un climat froid & rigoureux cet animal eſt le plus ordinairement noir. Plus farouche que féroce; au lieu de cavernes, il choiſit pour retraite un tronc creux & pourri de quelque vieux arbre mort ſur pied : c'eſt-là qu'il ſe loge en hiver, le plus haut qu'il peut grimper. Comme il eſt très-gras à la fin de l'automne, qu'il eſt vêtu d'un poil très-épais, qu'il ne ſe donne aucun mouvement & qu'il dort preſque continuellement, il doit perdre peu par la tranſpiration, & rarement ſortir de ſon aſyle pour chercher de la nourriture; mais on l'y force en y mettant le feu, & dès qu'il veut deſcendre, il eſt abattu ſous les flèches avant d'arriver à terre. Les ſauvages ſe

nourriſſent de ſa chair, ſe frottent de ſa graiſſe, ſe couvrent de ſa peau. C'étoit là le but de la guerre qu'ils faiſoient à l'Ours, lorſqu'un intérêt nouveau tourna leur inſtinct vers la chaſſe du Caſtor.

IX. Forme, caractère, gouvernement des caſtors.

Cet animal qui poſsède les dons ſecourables de la ſociété, ſans éprouver comme nous les vices & les malheurs; cet animal à qui la nature donna le beſoin, inſpira l'inſtinct de vivre avec ſes ſemblables, pour la propagation & la conſervation de ſon eſpèce; cet animal doux, touchant, plaintif, dont l'exemple & le ſort arrachent des larmes d'admiration & d'attendriſſement au philoſophe ſenſible, qui contemple ſa vie & ſes mœurs; le Caſtor, qui ne nuit à aucun être vivant, qui n'eſt ni carnacier, ni ſanguinaire, ni guerrier, eſt devenu la plus furieuſe paſſion de l'homme chaſſeur, la proie à laquelle le ſauvage eſt le plus cruellement acharné, grace à l'implacable avidité des peuples les plus policés de l'Europe.

Long d'environ trois à quatre pieds, épais dans une proportion qui lui donne entre cinquante & ſoixante livres de peſanteur qu'il doit ſur-tout à la groſſeur de ſes muſcles, il a la tête comme un rat, & il la porte baiſſée, avec le dos arqué comme une ſouris. Lucrèce a dit, non pas que l'homme

a reçu des mains pour s'en ſervir, mais qu'il a eu des mains & qu'il s'en eſt ſervi : de même le caſtor a des membranes aux pieds de derrière, & il nage; il a des doigts ſéparés aux pieds de devant, & ceux-ci lui tiennent lieu de mains; il a la queue plate, ovale, couverte d'écailles, & il l'emploie à traîner & à travailler; il a quatre dents inciſives & tranchantes, & il en fait des outils de charpente. Tous ces inſtrumens, qui ne ſont preſque d'aucun uſage quand l'animal vit ſeul, ou qui ne le diſtinguent point alors des autres animaux, lui donnent une induſtrie ſupérieure à tous les inſtincts, quand il vit en ſociété.

Sans paſſions, ſans violence & ſans ruſe, dans l'état iſolé, à peine oſe-t-il ſe défendre; à moins qu'il ne ſoit pris, il ne ſait pas mordre : mais au défaut d'armes & de malice, il a, dans l'état ſocial, tous les moyens de ſe conſerver ſans guerre, & de vivre ſans faire ni ſouffrir d'injure. Cet animal paiſible, & même familier, eſt d'ailleurs indépendant, & ne s'attachant à perſonne, parce qu'il n'a beſoin que de lui-même; il entre en communauté, mais il ne veut point ſervir, ni ne prétend commander : un inſtinct muet au-dehors, mais qui lui parle en-dedans, préſide à ſes travaux.

C'eſt le beſoin commun de vivre & de peupler, qui rappelle les Caſtors, & les raſſemble en été pour bâtir leurs bourgades d'hiver. Dès les mois de juin & de juillet, ils viennent de tous les côtés & ſe réuniſſent au nombre de deux ou trois cents, mais toujours ſur le bord des eaux, parce que c'eſt ſur l'eau que doivent habiter ces républicains, à l'abri des invaſions : quelquefois ils préfèrent les lacs dormans au milieu des terres peu fréquentées, parce que les eaux y ſont toujours à la même hauteur. Quand ils ne trouvent point d'étang, ils en forment dans les eaux courantes des fleuves ou des ruiſſeaux, & c'eſt par le moyen d'une chauſſée ou d'une digue. La ſeule penſée de cet ouvrage eſt un ſyſtême d'idées très-compoſées, très-compliquées, qui ſemble n'appartenir qu'à des êtres intelligens ; & ſi ce n'étoit la crainte du feu dans ce monde ou dans l'autre, un chrétien croiroit ou diroit que les Caſtors ont une ame ſpirituelle, ou que celle de l'homme n'eſt que matérielle. Il s'agit d'un pilotis de cent pieds de longueur ſur une épaiſſeur de douze pieds à la baſe, qui décroît juſqu'à deux ou trois pieds, par un talus dont la pente & la hauteur répondent à la profondeur des eaux. Pour épargner ou faciliter le travail, on choiſit l'endroit d'une rivière, où

il y a le moins d'eau. S'il ſe trouve ſur les bords du fleuve un gros arbre, il faut l'abattre pour qu'il tombe de lui-même en travers ſur le courant : fût il plus gros que le corps d'un homme, on le ſcie, ou plutôt on le ronge au pied, avec quatre dents tranchantes ; il eſt bientôt dépouillé de ſes branches par le peuple ouvrier, qui veut en faire une poutre. Une foule d'autres arbres plus petits ſont également abattus, mis en pièces & taillés pour le pilotis qu'on prépare. Les uns traînent ces arbres juſqu'aux bords de la rivière, d'autres les conduiſent ſur l'eau juſqu'à l'endroit où doit ſe faire la chauſſée. Mais comment les enfoncer dans l'eau, quand on n'a que des dents, une queue & des pieds ? Le voici. Avec les ongles on creuſe un trou dans la terre ou au fond de l'eau ; avec les dents on appuie le gros bout du pieu ſur le bord de la rivière ou contre le madrier qui la traverſe ; avec les pieds on dreſſe le pieu & on l'enfonce par la pointe dans le trou où il ſe plante debout ; avec la queue on fait du mortier, dont on remplit tous les intervalles des pieux entrelacés de branches, pour maçonner le pilotis. Le talus de la digue eſt oppoſé au courant de l'eau, pour mieux en rompre l'effort par degrés, & les pieux y ſont plantés obliquement, à raiſon de l'inclinaiſon du

plan ;

plan; on les plante perpendiculairement du côté où l'eau doit tomber, & pour lui ménager un écoulement qui diminue l'action de ſa pente & de ſon poids, on ouvre deux ou trois iſſues au ſommet de la digue par où la rivière débouche une partie de ſes eaux.

Quand cet ouvrage eſt achevé en commun par la république, le citoyen ſonge à ſe loger : chaque compagnie ſe conſtruit une cabane dans l'eau, ſur le pilotis; elles ont depuis quatre juſqu'à dix pieds de diamètre, ſur une enceinte ovale ou ronde : il y en a de deux ou trois étages, ſelon le nombre des familles ou des ménages; une cabane en contient au moins un ou deux, & quelquefois de dix à quinze. Les murailles, plus ou moins élevées, ont environ deux pieds d'épaiſſeur, & ſe terminent toutes en forme de voûte ou d'anſe de panier, maçonnées en-dedans & en-dehors avec autant de propreté que de ſolidité. Les parois en ſont revêtues d'une eſpèce de ſtuc impénétrable à l'eau, même à l'air extérieur. Chaque maiſon a deux portes : l'une, du côté de la terre pour aller faire des proviſions; l'autre vers le cours des eaux, pour s'enfuir à l'approche de l'ennemi, c'eſt-à-dire, de l'homme, deſtructeur des cités & des

républiques. La fenêtre de la maiſon eſt ouverte du côté de l'eau; on y prend le frais durant le jour, plongé dans le bain à mi-corps : elle ſert, en hiver, à garantir des glaces, qui ſe forment épaiſſes de deux ou trois pieds. La tablette qui doit empêcher qu'elles ne bouchent cette fenêtre, eſt appuyée ſur des pieux qu'on coupe ou qu'on enfonce en pente, & qui faiſant un batardeau devant la maiſon, laiſſe une iſſue pour s'échapper ou nager ſous les glaces. L'intérieur du logis a pour tout ornement, un plancher jonché de verdure & tapiſſé de branches de ſapin : on n'y ſouffre point d'ordures.

Les matériaux de ces édifices ſont toujours voiſins de l'emplacement : ce ſont des aulnes, des peupliers, des arbres qui aiment l'eau, comme les républicains qui s'en conſtruiſent des logemens. Ces citoyens ont le plaiſir, en taillant ce bois, de s'en nourrir en même temps. A l'exemple de certains ſauvages de la mer glaciale, ils en mangent l'écorce : il eſt vrai que ceux-là ne l'aiment que sèche, pilée & apprêtée avec des ragoûts, au lieu que ceux-ci la mâchent & la ſucent toute fraîche.

On fait des proviſions d'écorce & de branches

tendres, dans des magasins particuliers à chaque cabane, & proportionnés au nombre de ses habitans; chacun reconnoît son magasin, & personne ne va piller celui de ses voisins; chaque tribu vit dans son quartier, contente de son domaine, mais jalouse de la propriété qu'elle s'en est acquise par le travail : on y ramasse, on y dépense, sans querelles, les provisions de la communauté; on se borne à des mets simples que le travail prépare; l'unique passion est l'amour conjugal, qui a pour base & pour terme la réproduction de l'espèce.

Deux êtres assortis & réunis par un goût, par un choix réciproques, après s'être éprouvés dans une association à des travaux publics, pendant les beaux jours de l'été, consentent à passer ensemble la rude saison des hivers : ils s'y préparent par l'approvisionnement qu'ils font en septembre; les deux époux se retirent dans leur cabane dès l'automne, qui n'est pas moins favorable aux amours que le printemps. Si la saison des fleurs invite les oiseaux du ciel à se perpétuer dans les bois, la saison des fruits excite peut-être aussi fortement les habitans de la terre à la repeupler : l'hiver donne au moins le loisir d'aimer, & cette

douceur vaut toutes celles de l'année. Les époux alors ne ſe quittent plus ; aucun travail, aucun plaiſir ne fait diverſion, ne dérobe du temps à l'amour ; les mères conçoivent & portent les doux gages de cette paſſion univerſelle de la nature. Si quelque beau ſoleil vient égayer la triſte ſaiſon, le couple heureux ſort de ſa cabane, va ſe promener ſur le bord de l'étang ou de la rivière, y manger de l'écorce fraîche, y reſpirer les ſalutaires exhalaiſons de la terre. Cependant la mère met au jour, vers la fin de l'hiver, les fruits de l'hymen conçus en automne, & tandis que le père, attiré dans les bois par les douceurs du printemps, laiſſe à ſes petits la place qu'il occupoit dans ſa cabane étroite, elle les allaite, les ſoigne, les élève au nombre de deux ou trois ; enſuite elle les mène dans ſes promenades, où le beſoin de ſe refaire & de les nourrir lui fait chercher des écreviſſes, du poiſſon, de l'écorce nouvelle, juſqu'à la ſaiſon du travail.

Ainſi vit cette république dans des bourgades qu'on pourroit comparer de loin à de grandes chartreuſes, mais elles n'en ont que l'apparence ; & ſi le bonheur habite dans ces deux ſortes de communautés, il faut avouer qu'il ne reſſemble

guères à lui-même dans ſes moyens, puiſque là c'eſt à ſuivre la nature qu'on le fait conſiſter, & qu'ici c'eſt à la contrarier & à la détruire ; mais l'homme, en ſa folie, a cru trouver la ſageſſe. Une foule d'êtres vivent dans une ſorte de ſociété qui ſépare à jamais les deux ſexes : l'un & l'autre iſolés dans des cellules, où pour être heureux ils n'auroient qu'à ſe réunir, conſument les plus beaux jours de leur vie à étouffer & à déteſter le penchant qui les attire à travers les priſons & les portes de fer que la peur a élevées entre des cœurs tendres & des ames innocentes. Où eſt l'impiété, ſinon dans l'humanité de ces inſtitutions ſombres & féroces, qui dénaturent l'homme pour le diviniſer, qui le rendent ſtupide, imbécille & muet comme les bêtes, pour qu'il devienne ſemblable aux anges? Dieu de la nature, c'eſt à ton tribunal qu'il faut en appeler de toutes les lois qui violent le plus beau de tes ouvrages en le condamnant à une ſtérilité que ton exemple déſavoue ! N'es-tu pas eſſentiellement fécond & reproductif, toi qui as tiré l'être du néant & du cahos, toi qui fais ſans ceſſe ſortir & renaître la vie du ſein de la mort même ? qui eſt-ce qui chante le mieux tes louanges, l'être ſolitaire qui trouble

le ſilence de la nuit pour te célébrer parmi les tombeaux, ou le peuple heureux qui, ſans ſe vanter de l'inſtinct de te connoître, te glorifie dans ſes amours, en perpétuant la ſuite & la merveille de tes créatures vivantes?

Ce peuple républicain, architecte, induſtrieux, intelligent, prévoyant & ſyſtématique dans ſes plans de police & de ſociété, c'eſt le caſtor dont on vient de tracer les mœurs douces & dignes d'envie. Heureux ſi la dépouille n'acharnoit pas l'homme impitoyable & ſauvage à la ruine de ſes cabanes & de ſa race! Souvent les Américains ont détruit les établiſſemens des caſtors, & ces animaux infatigables ont eu la confiance de les réédifier pluſieurs étés de ſuite dans l'enceinte d'où ils avoient été chaſſés. C'eſt en hiver qu'on vient les inveſtir: l'expérience les avertit du danger. A l'approche des chaſſeurs, un coup de queue frappé fortement ſur l'eau ſonne l'alarme dans toutes les cabanes de la république, & chacun cherche à ſe ſauver ſous les glaces; mais il eſt bien difficile d'échapper à tous les pieges qu'on tend à ce peuple innocent.

On prend quelquefois le caſtor à l'affut. Cependant comme il voit & qu'il entend de loin,

on ne peut guère le tirer au fusil sur les bords de l'étang, dont il ne s'éloigne jamais assez pour être surpris : l'eût-on blessé avant qu'il se fût jeté dans l'eau, il a toujours le temps de s'y plonger, & s'il meurt de sa blessure, on le perd parce qu'il ne surnage point.

Un moyen plus sûr d'attraper les castors, est de dresser des trappes dans les bois où ils vont se régaler d'écorces tendres des jeunes arbres. On garnit ces trappes de copeaux de bois fraîchement coupés; & dès qu'ils y touchent, un poids énorme tombe & leur casse les reins. L'homme, caché dans un lieu voisin, accourt, se jette sur sa proie, achève de la tuer & l'emporte.

D'autres sortes de chasse sont encore plus usitées, & d'un plus grand succès. Quelquefois on attaque les cabanes pour en faire sortir les habitans, & l'on va les attendre au bord des trous qu'on a pratiqués dans la glace, parce qu'ils ont besoin d'y venir respirer l'air. On prend ce moment pour leur casser la tête. D'autres fois l'animal, chassé de son logement, tombe dans des filets dont on l'a environné tout autour, en brisant la glace à quelques toises de sa cabane. Veut-on prendre la peuplade entière, au lieu de rompre les écluses pour noyer

les habitans, comme on pourroit le tenter en Hollande, on ouvre la chauſſée pour laiſſer écouler l'eau de l'étang où les caſtors vivent. Reſtés à ſec, hors d'état de s'échapper ou de ſe défendre, on les prend à loiſir & à volonté; mais on a ſoin d'en laiſſer toujours un certain nombre, mâles & femelles, pour repeupler l'habitation, & cette généroſité n'eſt qu'avarice: la cruelle prévoyance de l'homme ne ſait conſerver peu que pour avoir plus à détruire. Le caſtor, dont le cri plaintif ſemble implorer ſa clémence & ſa pitié, ne trouve dans le ſauvage que les Européens ont rendu barbare, qu'un implacable ennemi qui ne combat plus tant pour ſes propres beſoins que pour les ſuperfluités d'un monde étranger. O nature! où eſt ta providence, où eſt ta bienfaiſance, d'avoir armé les animaux, eſpèce contre eſpèce, & l'homme contre tous?

Si l'on compare maintenant les mœurs, la police & l'induſtrie des caſtors avec la vie errante des ſauvages du Canada, peut-être avouera-t-on que, vu la ſupériorité des organes de l'homme ſur ceux de tous les animaux, le caſtor s'étoit bien plus avancé dans les arts de la ſociabilité que le chaſſeur, quand l'Européen alla étendre & porter

ſes connoiſſances & ſes progrès dans l'Amérique ſeptentrionale.

Plus ancien habitant de ce Nouveau-Monde que l'homme; tranquille poſſeſſeur de ces contrées favorables à ſon eſpèce, le caſtor avoit mis à profit une paix de pluſieurs ſiècles, pour perfectionner l'uſage de ſes facultés. Sous notre hémiſphère, l'homme s'eſt emparé des régions les plus ſaines & les plus fertiles; il en a chaſſé ou il y a ſubjugué tous les autres animaux. C'eſt grace à leur petiteſſe, que l'abeille & la fourmi ont dérobé leurs lois & leur gouvernement à la jalouſe & deſtructive domination de ce tyran de la nature vivante. C'eſt ainſi qu'on voit quelques républiques ſans éclat & ſans vigueur, ſe ſoutenir par leur foibleſſe même au milieu des vaſtes monarchies de l'Europe, qui tôt ou tard les engloutiront: mais les quadrupèdes ſociables, relégués dans des climats inhabités & contraires à leur multiplication, ſe ſont trouvés par tout iſolés, incapables de ſe réunir en communauté, d'étendre leurs connoiſſances; & l'homme, qui les a réduits à cet état précaire, s'applaudit de la dégradation où il les a plongés, pour ſe croire d'une nature ſupérieure, & s'attribuer une intelligence qui forme

une barrière éternelle entre ſon eſpèce & toutes les autres.

Les animaux, dit-on, ne perfectionnent rien : leur opérations ne peuvent donc être que mécaniques, & ne ſuppoſent aucun principe ſemblable à celui qui meut l'homme. Sans examiner en quoi conſiſte la perfection, ſi l'être le plus civiliſé ſe trouve le plus parfait ; ſi ce qu'il gagne en propriété des choſes, il ne le perd pas en propriété de ſa perſonne ; ſi tout ce qu'il ajoute à ſes jouiſſances n'eſt pas retranché de ſa durée : le caſtor qui, parmi nous, eſt errant, ſolitaire, timide, ignorant, ne connoiſſoit-il pas, dans le Canada, le gouvernement civil & domeſtique, les ſaiſons du travail & du repos, certaines règles d'architecture, l'art curieux & ſavant de conſtruire des digues ? Cependant il étoit parvenu à ce degré de perfectibilité, avec des inſtrumens foibles & peu maniables : à peine peut-il voir le travail qu'il fait avec ſa queue. Ses dents, qui lui ſervent à la place de mille outils, ſont circulaires & gênées par les lèvres. L'homme, au contraire, avec une main qui ſe plie à tout & ſe ſoumet à tout, a, dans ce ſeul organe du tact, tous les inſtrumens réunis de la force & de l'adreſſe : mais ne doit-il

pas principalement à cet avantage de ſon organiſation la ſupériorité de ſon eſpèce ſur toutes les autres? Ce n'eſt point parce qu'il lève les yeux au ciel, comme tous les oiſeaux, qu'il eſt le roi des animaux: c'eſt parce qu'il eſt armé d'une main ſouple, flexible, induſtrieuſe, terrible & ſecourable. Sa main eſt ſon ſceptre. Ce même bras qu'il lève au ciel, comme pour y chercher ſon origine, il l'étend & l'appeſantit ſur la terre, pour y dominer par la deſtruction, pour en bouleverſer la ſurface, & dire quand il a tout ravagé: JE RÈGNE. La plus sûre marque de la population de l'eſpèce humaine eſt la dépopulation des autres eſpèces. Ainſi diminue & diſparoît inſenſiblement, dans le Canada, celle du caſtor, depuis que les Européens ſe ſont fait un beſoin de ſa peau.

Celle-ci varie avec le climat, qui change la couleur, en modifiant l'eſpèce. Dans le même canton où ſont les peuplades de caſtors civiliſés, il y a pourtant des caſtors ſauvages & ſolitaires. Ces animaux rejetés, dit-on, de la ſociété pour leurs défauts, vivent ſans maiſon, ſans magaſin, dans un boyau ſous terre. On les appelle caſtors terriers. Leur robe eſt ſale; leur poil eſt rongé ſur le dos par le frottement de leur corps contre la

voûte qu'ils ſe creuſent. Ce terrier qu'ils ouvrent pour l'ordinaire au bord de quelque étang ou d'un foſſé plein d'eau, s'étend quelquefois à plus de cent pieds en longueur, & va toujours en s'élevant, pour leur donner la facilité de ſe garantir de l'inondation dans la crue des eaux. Quelques-uns de ces caſtors ſont aſſez ſauvages pour s'éloigner de toute communication avec l'élément naturel à leur eſpèce : ils n'aiment que la terre. Tels ſont nos bièvres d'Europe. Ces caſtors ſolitaires & terriers n'ont pas le poil auſſi luiſant, auſſi poli que ceux qui vivent en ſociété : leur fourrure ſe reſſent de leurs mœurs.

On trouve des caſtors en Amérique, depuis le trentième degré de latitude ſeptentrionale juſqu'au ſoixantième. Toujours clair-ſemés au midi, leur nombre croît & leur poil brunit en avançant au nord. Jaunes & couleur de paille chez les Illinois, châtains un peu plus haut, couleur foncée de marron au nord du Canada, on en trouve enfin de tout noirs, & ce ſont les plus beaux. Cependant ſous ce climat, le plus froid qui ſoit habité par cette eſpèce, il y en a parmi les noirs de tout-à-fait blancs ; d'autres d'un blanc taché de gris, & quelquefois de roux ſur la croupe :

tant la nature ſe plaît à marquer les nuances du chaud & du froid, & la variété de toutes ſes influences, non-ſeulement dans la figure, mais juſque ſur le vêtement des animaux. De la couleur de leurs peaux dépend le prix que les hommes attachent à leur vie. Il y en a qu'ils mépriſent juſqu'à ne pas daigner les tuer; mais ceux-là ſont rares.

X. En quels lieux & de quelle manière ſe faiſoit le commerce des fourrures.

La traite des pelleteries fut le premier objet du commerce des Européens au Canada. La colonie françaiſe fit d'abord ce commerce à Tadouſſac, port ſitué à trente lieues au-deſſous de Quebec. Vers l'an 1640, la ville des Trois-Rivières, bâtie à vingt-cinq lieues plus haut que cette capitale, devint un ſecond entrepôt. Avec le temps, Montréal attira ſeul toutes les pelleteries. On les voyoit arriver au mois de juin ſur des canots d'écorce d'arbre. Le nombre des ſauvages qui les apportoient, ne manqua pas de groſſir à meſure que le nom français s'étendit au loin. Le récit de l'accueil qu'on leur avoit fait, la vue de ce qu'ils avoient reçu en échange de leurs marchandiſes, tout augmentoit le concours. Jamais ils ne revenoient vendre leurs fourrures, ſans conduire avec eux une nouvelle nation. C'eſt

ainſi qu'on vit ſe former une eſpèce de foire où ſe rendoient tous les peuples de ce vaſte continent.

Les Anglais furent jaloux de cette branche de richeſſe; & la colonie qu'ils avoient fondée à la Nouvelle-Yorck, ne tarda pas à détourner une ſi grande circulation. Après s'être aſſurés de leur ſubſiſtance, en donnant leurs premiers ſoins à l'agriculture, ils penſèrent au commerce des pelleteries. Il fut d'abord au pays des Iroquois. Les cinq nations de ce nom ne ſouffroient pas qu'on traverſât leurs terres pour aller traiter avec d'autres nations ſauvages qu'il avoient conſtamment pour ennemies, ni que celles-ci vinſſent ſur leur territoire leur diſputer par la concurrence les profits d'un commerce ouvert avec les Européens. Mais le temps ayant éteint, ou plutôt ſuſpendu les hoſtilités nationales entre les ſauvages, l'Anglais ſe répandit de tous côtés, & de tous côtés on accourut à lui. Ce peuple avoit des avantages infinis pour obtenir la préférence ſur le Français ſon rival. Sa navigation étoit plus facile, & dès-lors ſes marchandiſes s'offroient à meilleur marché; il fabriquoit ſeul les groſſes étoffes qui convenoient le mieux au goût des ſauvages; le com-

merce du caſtor étoit libre chez lui, tandis que, chez les Français, il étoit & fut toujours aſſervi à la tyrannie du monopole. C'eſt avec cette liberté, cette facilité qu'il intercepta la plus grande partie des marchandiſes qui faiſoient la célébrité de Montréal.

Alors s'étendit, chez les Français du Canada, un uſage qu'ils avoient d'abord reſſerré dans des bornes aſſez étroites. La paſſion de courir les bois, qui fut celle des premiers colons, avoit été ſagement reſtreinte aux limites du territoire de la colonie. Seulement on accordoit chaque année à vingt-cinq perſonnes la permiſſion de franchir ces bornes, pour aller faire el commerce chez les ſauvages. L'aſcendant que prenoit la Nouvelle-Yorck, rendit ces congés beaucoup plus fréquens. C'étoient des eſpèces de priviléges excluſifs qu'on exerçoit par ſoi-même, ou par d'autres. Ils duroient un an, ou même au-delà. On les vendoit, & le produit en étoit diſtribué par le gouverneur de la colonie, aux officiers ou à leurs veuves & à leurs enfans, aux hôpiraux ou aux miſſionnaires, à ceux qui s'étoient ſignalés par une belle action ou par une entrepriſe utile, quelquefois encore aux créatures du commandant lui-même,

qui vendoit les permiſſions. L'argent qu'il ne donnoit pas, ou qu'il vouloit bien ne pas garder, étoit verſé dans les caiſſes publiques: mais il ne devoit compte à perſonne de cette adminiſtration.

Elle eut des ſuites funeſtes. Pluſieurs de ceux qui faiſoient la traite ſe fixoient parmi les ſauvages, pour ſe ſouſtraire aux aſſociés dont ils avoient négocié les marchandiſes. Un plus grand nombre encore alloit s'établir chez les Anglais, où les profits étoient plus conſidérables. Sur des lacs immenſes, ſouvent agités de violentes tempêtes; parmi des eſcadres qui rendent ſi dangereuſes la navigation des fleuves les plus larges du monde entier; ſous le poids des canots, des vivres, des marchandiſes qu'il falloit voiturer ſur les épaules dans les *portages*, où la rapidité, le peu de profondeur des eaux obligent de quitter les rivières pour aller par terre; à travers tant de dangers & de fatigues, on perdoit beaucoup de monde: il en périſſoit dans les neiges ou dans les glaces, par la faim ou par le fer de l'ennemi. Ceux qui rentroient dans la colonie avec un bénéfice de ſix ou ſept cent pour cent, ne lui devenoient pas toujours plus utiles, ſoit parce qu'ils

s'y

s'y livroient aux plus grands excès, soit parce que leur exemple inspiroit le dégoût des travaux assidus. Leurs fortunes, subitement amassées, disparoissoient aussi vîte: semblables à ces montagnes mouvantes qu'un tourbillon de vent élève & détruit tout-à-coup dans les plaines sablonneuses de l'Afrique. La plupart de ces coureurs, épuisés par les fatigues excessives de leur avarice, par les débauches d'une vie errante & libertine, traînoient dans l'indigence & dans l'opprobre une vieillesse prématurée. Le gouvernement ouvrit les yeux sur ces inconvéniens, & donna une nouvelle direction au commerce des pelleteries.

Depuis long-temps la France travailloit sans relâche à élever une échelle de forts qu'elle croyoit nécessaire à sa conservation, à son agrandissement dans l'Amérique septentrionale. Ceux qu'elle avoit construits, soit à l'oueſt, soit au midi du fleuve Saint-Laurent, pour resserrer l'ambition des Anglais, avoient de la grandeur, de la solidité. Ceux qu'elle avoit jetés sur les différens lacs, dans les positions importantes, formoient une chaîne qui s'étendoit au nord jusqu'à mille lieues de Quebec; mais ce n'étoient que de misérables palissades, destinées à contenir les sauvages, à

s'assurer de leur alliance & du produit de leurs chasses. Il y avoit dans tous une garnison plus ou moins nombreuse, à raison de l'importance du poste & des ennemis qui le menaçoient. C'est au commandant de chacun de ces forts, qu'on jugea devoir confier le droit exclusif d'acheter & de vendre dans toute l'étendue de sa domination. Ce privilége s'achetoit: mais comme il étoit toujours une occasion de gain, souvent même d'une fortune considérable, il n'étoit accordé qu'aux officiers les plus favorisés. S'il s'en rencontroit parmi eux qui n'eussent pas les fonds nécessaires pour l'exploitation, ils trouvoient aisément des capitalistes qui s'associoient à leur entreprise. On prétendoit que, loin de contrarier le bien du service, ce système lui étoit favorable, parce qu'il mettoit les militaires dans la nécessité d'avoir des liaisons plus suivies avec les naturels du pays, de mieux éclairer leurs mouvemens, de ne rien négliger pour s'assurer de leur amitié. Personne ne voyoit ou ne vouloit voir que cette disposition ne manqueroit pas d'étouffer tout autre sentiment que celui de l'intérêt, & seroit la source d'une oppression constante.

Cette tyrannie, devenue en peu de temps uni-

veſſelle, ſe fit ſentir plus fortement à Frontenac, à Niagara, à Toronto. Les fermiers de ces trois forts, abuſant de leur privilége excluſif, eſtimoient ſi peu ce qu'on leur préſentoit, donnoient une ſi grande valeur à ce qu'ils offroient en échange, que les ſauvages perdirent peu à peu l'habitude de s'y arrêter. Ils ſe rendoient en foule à Chouegen, ſur le lac Ontario, où les Anglais leur accordoient des conditions plus avantageuſes. On fit craindre à la cour de France les ſuites de ces nouvelles liaiſons. Elle réuſſit à les affoiblir, en prenant elle-même le commerce de ces trois poſtes, & donnant un meilleur traitement aux ſauvages que la nation rivale.

Qu'en arriva-t-il? Le roi fut ſeul en poſſeſſion des pelleteries qu'on rebutoit ailleurs; le roi eut ſans concurrence les peaux des bêtes qu'on tuoit en été ou en automne; ce qu'il y avoit de moins beau, de moins garni de poil, de plus ſujet à ſe corrompre, fut pour le compte du roi. Toutes ces mauvaiſes pelleteries, achetées ſans fidélité, étoient entaſſées ſans ſoin dans des magaſins où elles devenoient la proie des vers. Lorſque la ſaiſon de les envoyer à Quebec étoit venue, on les chargeoit ſur des bateaux, aban-

données à la merci des ſoldats, des paſſagers, des matelots, qui, n'ayant aucun intérêt ſur ces marchandiſes, ne portoient pas la moindre attention à les garantir de l'humidité. Arrivées ſous les yeux des adminiſtrateurs de la colonie, elles étoient vendues la moitié du peu qu'elles valoient: c'eſt ainſi que les avances conſidérables, faites par le gouvernement, lui retournoient preſque en pure perte.

Mais ſi ce commerce ne produiſoit rien au roi, l'on peut douter qu'il fût beaucoup plus avantageux aux ſauvages, quoique l'or & l'argent n'en fuſſent point le ſigne dangereux. En échange de leurs pelleteries, ils recevoient, à la vérité, des ſcies, des couteaux, des haches, des chaudières, des hameçons, des aiguilles, du fil, des toiles communes, de groſſes étoffes de laine, premiers inſtrumens ou gages de la ſociabilité; mais on leur vendoit auſſi ce qui leur eût été préjudiciable, même à titre de don & de préſent, des fuſils, de la poudre, du plomb, du tabac, & ſur-tout de l'eau-de-vie.

Cette boiſſon, le préſent le plus funeſte que l'ancien monde ait fait au nouveau, n'eût pas plutôt été connue des ſauvages, qu'elle devint

l'objet de leur plus forte passion : il leur étoit également impossible, & de s'en abstenir, & d'en user avec modération. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle troubloit leur paix domestique ; qu'elle leur ôtoit le jugement ; qu'elle les rendoit furieux ; qu'elle portoit les maris, les femmes, les pères, les mères, les enfans, les sœurs, les frères, à s'insulter, à se mordre, à se déchirer. Inutilement quelques Français honnêtes voulurent les faire rougir de ces excès. C'est vous, répondirent-ils, qui nous avez accoutumés à cette liqueur ; nous ne pouvons plus nous en passer ; & si vous refusez de nous en donner, nous en irons chercher chez les Anglais : c'est vous qui avez fait le mal ; il est sans remède.

La cour de France, tantôt bien, tantôt mal informée des désordres qu'occasionnoit un si funeste commerce, l'a tour à tour proscrit, toléré, autorisé, en raison des biens ou des maux qu'on faisoit envisager à ses ministres. Au milieu de ces variations, l'intérêt des marchands s'arrêta rarement. La vente de l'eau-de-vie fut à peu près égale dans tous les temps. Cependant les esprits sages la regardoient comme la cause principale de la diminution d'hommes, & par conséquent des

peaux de bêtes, diminution qui devenoit tous les jours plus ſenſible.

XI. Guerres dans leſquelles les Français ſe trouvent engagés, dans le Canada.

Cette décadence n'étoit pas encore arrivée au point où on l'a vue depuis, lorſque l'élévation du duc d'Anjou ſur le trône de Charles-Quint, remplit l'Europe d'inquiétudes, & la replongea dans les horreurs d'une guerre univerſelle. Les flammes de l'incendie général allèrent juſqu'au-delà des mers. Il approchoit du Canada : les Iroquois empêchèrent qu'il ne s'y communiquât. Depuis long-temps les Anglais & les Français brigoient à l'envi l'alliance de ce peuple. Ces témoignages, ou d'eſtime ou de crainte, avoient enflé ſon cœur naturellement haut : il ſe croyoit l'arbitre des deux nations rivales, & prétendoit que ſes intérêts devoient régler leur conduite. Comme la paix lui convenoit alors, il déclara fièrement qu'il prendroit les armes contre celui des deux ennemis qui commenceroit les hoſtilités. Cette réſolution s'accordoit avec la ſituation de la colonie françaiſe, qui n'avoit que peu de moyens pour la guerre, & n'en attendoit point de ſa métropole. La Nouvelle-Yorck, au contraire, dont les forces déja conſidérables augmenteient tous les jours, vouloit entraîner les Iroquois dans

ſa querelle. Ses inſinuations, ſes préſens, ſes négociations furent inutiles juſqu'en 1709: à cette époque, elle réuſſit à ſéduire quatre des cinq nations; & ces troupes reſtées juſqu'alors dans l'inaction, s'ébranlèrent ſoutenues d'un grand nombre de guerriers ſauvages.

L'armée s'avançoit fièrement vers le centre du Canada, avec l'aſſurance preſqu'infaillible de le conquérir, lorſqu'un chef iroquois, qui n'avoit jamais approuvé la conduite qu'on tenoit, dit ſimplement aux ſiens: Que deviendrons-nous, ſi nous réuſſiſſons à chaſſer les Français? Ce peu de mots, prononcés avec un air de myſtère & d'inquiétude, rappela promptement à tous les eſprits leur premier ſyſtême, qui étoit de tenir la balance égale entre les deux peuples étrangers, pour aſſurer l'indépendance de la nation iroquoiſe. Auſſitôt il fut réſolu d'abandonner un parti qu'on avoit pris témérairement contre l'intérêt public: mais comme il paroiſſoit honteux de s'en détacher ouvertement, on crut pouvoir ſuppléer à une défection manifeſte par une trahiſon ſecrète. Les ſauvages ſans lois, les vertueux Spartiates, les religieux Hébreux, les Grecs & les Romains, éclairés & belliqueux, tous les peuples, brutes

ou policés, ont toujours composé ce qu'on appelle le droit des gens de la ruse & de la force.

On s'étoit arrêté sur le bord d'une petite rivière, où l'on attendoit les munitions & l'artillerie. L'Iroquois, qui passoit à la chasse tout le loisir que lui laissoit la guerre, imagina de jeter dans la rivière, un peu au-dessus du camp, toutes les peaux des animaux qu'il écorchoit: les eaux en furent bientôt infectées. Les Anglais qui ne se fe défioient pas d'une semblable perfidie, continuèrent malheureusement à puiser dans cette source empestée. Il en périt subitement un si grand nombre, qu'on fut obligé de renoncer à la suite des opérations militaires.

Un danger plus grand encore menaça la colonie française. Une flotte nombreuse, destinée contre Quebec, & qui portoit cinq ou six mille hommes de débarquement, entra l'année suivante dans le fleuve Saint-Laurent. Elle paroissoit sûre de vaincre, si elle fût arrivée au terme de sa destination: mais la présomption de son amiral, & le courroux des élémens, la firent périr dans la route. Ainsi le Canada, tout-à-la-fois délivré de ses inquiétudes, & du côté de la terre & du côté de la mer, eut la gloire de s'être maintenu,

ſans ſecours & ſans perte, contre la force & la politique des Anglais.

XII. La France eſt réduite à céder une partie des provinces qui étoient unies au Canada.

Cependant la France, qui, pendant quarante ans, avoit ſoutenu ſeule tous les efforts de l'Europe conjurée, vaincu ou repouſſé toutes les nations réunies, fait avec ſes propres ſujets, ſous Louis XIV, ce que Charles-Quint n'avoit pu faire avec les troupes innombrables de ſes divers royaumes; la France, qui avoit produit dans ſon ſein aſſez de grands hommes pour immortaliſer vingt règnes, & ſous un ſeul règne, tout ce qui peut élever la grandeur de vingt peuples; la France alloit couronner tant de gloire & de ſuccès, en plaçant une branche de ſa maiſon royale ſur le trône des Eſpagnes. Elle avoit alors, & moins d'ennemis & plus d'alliés qu'elle n'en avoit eus dans le temps de ſes plus éclatantes proſpérités: tout lui promettoit des avantages faciles, une ſupériorité prompte & déciſive.

Ce ne fut pas la fortune, mais la nature même qui changea ſes deſtinées. Fière & vigoureuſe ſous un roi brillant de toutes les graces & de la force de la jeuneſſe, après s'être élevée avec lui par tous les degrés de la gloire & de la grandeur, elle deſcendit & déclina comme lui par

tous les périodes de la décadence attachée à l'humanité. L'eſprit de bigoterie, qui étoit entré à la cour avec une prude ambitieuſe, décida du choix des miniſtres, des généraux, des adminiſtrateurs; & ce choix fut toujours aveugle & malheureux. Les rois, qui, comme les autres hommes, s'attachent au ciel quand la terre va leur manquer, ſemblent chercher dans leur vieilleſſe une nouvelle eſpèce de flatteurs qui les bercent d'eſpérances, au moment où toutes les réalités leur échappent. C'eſt alors que l'hypocriſie, toujours prête à ſurprendre les deux enfances de la vie humaine, réveille dans l'ame des princes les idées qu'elle y avoit ſemées; & ſous prétexte de les conduire au ſeul bonheur qui peut leur reſter, elle gouverne toutes leurs volontés. Mais comme ce dernier âge eſt un état de foibleſſe, ainſi que le premier, une variation continuelle règne dans le gouvernement; la brigue a plus d'ardeur & de pouvoir que jamais; l'intrigue eſpère davantage, & le mérite obtient moins; les talens ſe retirent, & les ſollicitations de toute eſpèce s'avancent; les places tombent au haſard ſur des hommes qui, tous également incapables de les remplir, ont la préſomption de s'en croire dignes,

fondant l'eſtime d'eux-mêmes ſur le mépris qu'ils ont pour les autres. La nation dès-lors perd ſa force avec ſa confiance, & tout va comme tout eſt mené, ſans deſſein, ſans vigueur, ſans intelligence.

Tirer un peuple de l'état de barbarie, le ſoutenir dans ſa ſplendeur, l'arrêter ſur le penchant de ſa chute, ſont trois opérations difficiles: mais la dernière l'eſt davantage. On ſort de la barbarie par des élans intermittens; on ſe ſoutient au ſommet de la proſpérité par les forces qu'on a acquiſes; on décline par un affaiſſement général auquel on s'eſt acheminé, par des ſymptômes imperceptibles. Il faut aux nations barbares de longs règnes; il faut des règnes courts aux nations heureuſes. La longue imbécillité d'un monarque caduc prépare à ſon ſucceſſeur des maux preſque impoſſibles à réparer.

Telle fut la fin du règne de Louis XIV. Après une ſuite de défaites & d'humiliations, il fut trop heureux d'acheter la paix par des ſacrifices qui marquoient ſon abaiſſement; mais il ſembla les dérober aux yeux de ſon peuple, en les faiſant ſur-tout au-dela des mers. On peut juger combien il en dût coûter à ſa fierte, de céder aux

Anglais la baie d'Hudſon, Terre Neuve & l'Acadie, trois poſſeſſions qui formoient, avec le Canada, l'immenſe pays connu ſous le nom glorieux de Nouvelle-France. On verra dans le livre ſuivant comment cette puiſſance, accoutumée à des conquêtes, tâcha de réparer ſes pertes.

Fin du quinzième Livre.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE SEIZIÈME.

Un nouvel ordre de choſes s'établit dans les colonies françaiſes de l'Amérique ſeptentrionale. A quoi aboutiſſent ces nouvelles combinaiſons?

LA guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne avoit embraſé les quatre parties du monde, où l'Europe a répandu depuis deux ſiècles l'inquiétude qui la tourmente. On ébranloit tous les trônes, pour en diſputer un ſeul, qui, ſous Charles-Quint, les avoit fait tous trembler. Une maiſon, ſouveraine de cinq ou ſix Etats, avoit donné à la nation eſpagnole cette grandeur coloſſale qui devoit enchanter ſon imagination: une maiſon plus puiſ-

ſante encore, parce qu'avec un corps moins grand, elle avoit plus de bras, ambitionnoit de commander cette nation ſuperbe. Les noms d'Autriche & de Bourbon, rivaux depuis deux cents ans, faiſoient les derniers efforts pour s'aſſurer une ſupériorité qui ne dût plus être incertaine & balancée entre eux. Il s'agiſſoit de ſavoir lequel ſe glorifieroit de plus de couronnes. L'Europe partagée entre deux maiſons dont les prétentions avoient quelque fondement, vouloit bien qu'elles puſſent étendre leurs branches, mais non que pluſieurs ſceptres fuſſent réunis, comme autrefois, dans une ſeule main. Tout s'arma pour diſperſer ou ſéparer un vaſte héritage; & l'on réſolut de le mettre en pièces, plutôt que de l'attacher à une puiſſance qui, avec ce nouveau poids, dut infailliblement détruire l'équilibre de toutes les autres. Une guerre qui fut longue, parce qu'elle étoit ſoutenue de tous côtés par de grandes forces & de grands talens, par des peuples belliqueux & de généreux ſoldats, déſola tous les pays qu'elle devoit ſecourir, ruina les nations mêmes qui n'y avoient aucun intérêt. La victoire devoit faire la loi; mais ſon inconſtance ne ceſſoit d'irriter le feu de la diſcorde: les mêmes drapeaux proſpéroient dans un pays, & ſuccomboient dans

l'autre ; le parti qui triomphoit ſur mer étoit défait ſur terre ; on apprenoit en même temps, & la perte d'une flotte, & le gain d'une bataille ; la fortune erroit d'un camp à l'autre, pour les dévorer tous ; enfin, après que les états eurent été épuiſés d'or & de ſang ; après douze ans de calamités & de dépenſes, les peuples qui s'étoient éclairés par leurs malheurs & affoiblis par leurs efforts, s'empreſsèrent à réparer leurs pertes. On chercha dans le Nouveau-Monde les moyens de repeupler & de rétablir l'ancien. La France tourna ſes premiers regards vers l'Amérique ſeptentrionale, où ſembloit l'appeler la conformité du ſol & du climat ; & ce fut l'île du cap Breton qui fixa d'abord ſon attention.

I. Pour réparer ſes pertes, la France peuple, fortifie l'île Royale, & y établit de grandes pêcheries.

Les Anglais regardoient cette poſſeſſion comme l'équivalent de tout ce que les Français avoient perdu par le traité d'Utrecht. Auſſi s'oppoſoient-ils avec acharnement à ce qu'il fût permis à un ennemi, avec lequel ils étoient mal réconciliés, de peupler cette île & de la fortifier. Ils ne voyoient que ce moyen pour l'exclure de la pêche de la morue, & pour rendre l'entrée du Canada difficile à ſes navigateurs. La modération de la reine Anne, ou peut-être la corruption de ſes miniſtres, ſauva cette nouvelle humiliation à la

France. Cette puiſſance fut autoriſée à faire, au cap Breton, tous les arrangemens qui lui conviendroient.

L'île ſituée entre les quarante-cinq & les quarante-ſept degrés de latitude nord, eſt à l'entrée du golfe Saint-Laurent. Terre-Neuve, à ſon orient, ſur la même embouchure, n'en eſt éloignée que de quinze ou ſeize lieues; l'Acadie, à ſon couchant, n'en eſt ſéparée que par un détroit de trois ou quatre lieues. Ainſi placée entre les domaines cédés à ſes ennemis, elle menaçoit leurs poſſeſſions, en protégeant celles de ſes maîtres. Sa longueur eſt d'environ trente-ſix lieues, & ſa plus grande largeur de vingt-deux. Elle eſt hériſſée dans toute ſa circonférence, de petits rochers ſéparés par les vagues, au-deſſus deſquelles pluſieurs élèvent leur ſommet; tous ſes ports ſont ouverts à l'orient, en tournant au ſud: on ne trouve ſur le reſte de ſon enceinte, que quelques mouillages pour de petits bâtimens, dans des anſes ou entre des îlets. A l'exception des lieux montueux, la ſurface du pays a peu de ſolidité: ce n'eſt par-tout qu'une mouſſe légère & de l'eau; la grande humidité du terrein s'exhale en brouillards, ſans rendre l'air mal ſain. Du reſte, le climat eſt très-froid; ce qui doit provenir, ſoit de la prodigieuſe

quantité

quantité de lacs long-temps glacés, qui couvrent plus de la moitié de l'île, ſoit des forêts qui la rendent inacceſſible aux rayons du ſoleil, d'ailleurs affoiblis par des nuages continuels.

Quoique le cap Breton attirât depuis long-temps quelques pêcheurs qui y venoient tous les étés, il n'en avoit jamais fixé vingt ou trente : les Français, qui en prirent poſſeſſion au mois d'août 1713, furent proprement ſes premiers habitans. Ils changèrent ſon nom en celui de l'Ile-Royale, & jetèrent les yeux ſur le fort Dauphin pour y former leur principal établiſſement. Ce havre préſentoit un circuit de deux lieues. Les vaiſſeaux qui venoient juſqu'aux bords, y ſentoient à peine les vents. Les bois de chêne, néceſſaires pour bâtir, pour fortifier une grande ville, ſe trouvoient fort près. La terre y paroiſſoit moins ſtérile qu'ailleurs, & la pêche y étoit plus abondante. On pouvoit à peu de frais rendre ce port imprenable; mais la difficulté d'y arriver, qui d'abord avoit moins frappé que ſes avantages, le fit abandonner, même après des travaux aſſez conſidérables. Les vues ſe tournèrent vers Louisbourg, dont l'abord étoit plus facile; & la commodité fut préférée à la ſureté.

Le port de Louisbourg, ſitué ſur la côte

orientale de l'île, a pour le moins une lieue de profondeur, & plus d'un quart de lieu de largeur dans l'endroit où il eſt le plus étroit. Le fond en eſt bon. On y trouve ordinairement depuis ſix juſqu'à dix braſſes d'eau ; & il eſt aiſé d'y louvoyer, ſoit pour entrer, ſoit pour ſortir, même dans les mauvais temps. Il renferme un petit golfe très-commode pour le radoub des vaiſſeaux de toute grandeur, qu'on peut même y faire hiverner avec quelques précautions. Le ſeul inconvénient de ce havre excellent, eſt de ſe trouver fermé par les glaces dès le mois de novembre, & de ne s'ouvrir qu'en mai & ſouvent en juin. Son entrée, naturellement fort reſſertée, eſt encore gardée par l'île aux Chèvres, dont l'artillerie, battant à fleur d'eau, couleroit immanquablement à fond tous les bâtimens grands ou petits qui voudroient y forcer le paſſage. Deux batteries, l'une de trente-ſix, & l'autre de douze pièces de canon de vingt-quatre livres de balle, placées vis-à-vis ſur les côtes oppoſées, fortifient & croiſent ce feu terrible.

La ville édifiée ſur une langue de terre qui s'avance dans la mer, eſt de figure oblongue. Elle a environ une demie-lieue de tour ; ſes rues ſont larges & régulières. On n'y voit guère que

des maiſons de bois. Celles qui ſont de pierre, ont été bâties aux dépens du gouvernement, & ſont deſtinées à loger les troupes. On y a conſtruit des calles : ce ſont des ponts, qui, avançant conſidérablement dans le port, ſont très-commodes pour charger ou pour décharger les navires.

Ce ne fut qu'en 1720 qu'on commença à fortifier Louisbourg. Cette entrepriſe fut exécutée ſur de très-bons plans, avec tous les ouvrages qui rendent une place reſpectable. On laiſſa ſeulement ſans rempart un eſpace d'environ cent toiſes du côté de la mer, parce qu'on le jugea ſuffiſamment défendu par ſa ſituation : on ſe contenta de le fermer d'un ſimple batardeau. La mer y étoit ſi baſſe, qu'elle formoit une eſpèce de lagune inacceſſible par ſes écueils à toute ſorte de bâtimens : le feu des baſtions collatéraux achevoit de mettre cette eſtacade à couvert d'une deſcente.

La néceſſité de tranſporter d'Europe les pierres & beaucoup de matériaux néceſſaires pour ces grandes conſtructions, retarda quelquefois les travaux, mais ne les fit pas abandonner. On y dépenſa trente millions. On ne crut pas que ce fût trop pour ſoutenir les pêcheries, pour aſſurer la communication de la France avec le Canada.

pour ouvrir un aſyle en temps de guerre, aux vaiſſeaux qui viendroient des îles méridionales. La nature & la politique vouloient que les richeſſes du midi fuſſent gardées par les forces du nord.

L'an 1714 vit arriver dans l'île les pêcheurs français, fixés juſqu'alors à Terre-Neuve. On eſpéra que leur nombre ſeroit bientôt groſſi par les Acadiens, auxquels les traités avoient aſſuré le droit de s'expatrier, d'emporter leurs effets mobiliers, de vendre même leurs habitations. Cette attente fut trompée. Les Acadiens aimèrent mieux garder leurs poſſeſſions ſous la domination de l'Angletetre, que de les ſacrifier, pour des avantages équivoques, à leur attachement pour la France. La place qu'ils refuſèrent d'occuper, fut ſucceſſivement remplie par quelques malheureux, qui arrivoient de temps en temps d'Europe; & la population fixe de la colonie s'éleva peu à peu au nombre de quatre mille ames. Elle étoit répartie à Louisbourg, au fort Dauphin, au port Toulouſe, à Nericka, ſur toutes les côtes où l'on avoit trouvé des grèves pour ſécher la morue.

L'agriculture n'occupa jamais les habitans de l'île: la terre s'y refuſe; les grains qu'on a tenté d'y ſemer à pluſieurs repriſes, le plus ſouvent

n'ont pu mûrir. Lors même qu'ils ont paru mériter d'être recoltés, ils avoient trop dégénéré, pour ſervir de ſemence à la moiſſon ſuivante. On ne s'eſt opiniâtré qu'à faire croître quelques herbes potagères, dont le goût étoit aſſez bon, mais qui demandoient qu'on en renouvelât tous les ans la graine. Le vice & la rareté des pâturages ont également empêché les troupeaux de ſe multiplier. La terre ſembloit n'appeler à l'Ile-Royale que des pêcheurs & des ſoldats.

Quoique la colonie fût toute couverte de forêts, lorſqu'elle reçut des habitans, le bois n'y a guères été un objet de commerce. Ce n'eſt pas qu'on y ait trouvé beaucoup d'arbres tendres qui étoient propres au chauffage, pluſieurs même qui pouvoient ſervir pour la charpente : mais le chêne y a toujours été fort rare, & le ſapin n'a jamais donné beaucoup de réſine.

La traite des pelleteries étoit un objet aſſez peu important. Elle ſe réduiſoit à un petit nombre de peaux de loup-cerviers, d'originaux, de rats muſqués, de chats ſauvages, d'ours, de loutres, & de renards rouges ou argentés. Une partie étoit fournie par une peuplade ſauvage de Mikmaks, qui s'étoit établie dans l'île avec les Français, & qui n'eut jamais plus de ſoixante hommes en état

de porter les armes. Le reſte venoit de Saint-Jean; ou du continent voiſin.

Il eût été poſſible de tirer un meilleur parti des mines de charbon de terre, très-communes dans la colonie. Elles ont l'avantage d'être horiſontales, de n'avoir jamais plus de ſix ou huit pieds de profondeur, & de pouvoir être exploitées ſans qu'on ſoit réduit à creuſer la terre ou à détourner les eaux. Quoique la Nouvelle-Angleterre en eût tiré une quantité prodigieuſe depuis 1745 juſqu'en 1749, ces mines auroient été peut-être abandonnées, ſi les bâtimens expédiés pour les îles françaiſes n'avoient eu beſoin de leſt.

Toute l'activité de la colonie ſe tourna conſtamment vers la pêche de la morue sèche. Les habitans moins aiſés y employoient annuellement deux cents chaloupes, & les plus riches, cinquante à ſoixante bateaux ou goëlettes de trente à cinquante tonneaux. Les chaloupes ne s'éloignoient jamais au-delà de quatre ou cinq lieues de la côte, & revenoient tous les ſoirs porter leur poiſſon, qui, préparé ſur-le-champ, avoit toujours le degré de perfection dont il étoit ſuſceptible. Les bâtimens plus conſidérables alloient faire leur pêche plus loin, gardoient pluſieurs jours leur morue; & comme elle prenoit ſouvent

trop de ſel, elle en étoit moins recherchée. Mais ils étoient dédommagés de cet inconvénient, par l'avantage de ſuivre leur proie, à meſure que le défaut de nourriture lui faiſoit abandonner l'Ile-Royale, & par la facilité de porter eux-mêmes, durant l'automne, le produit de leurs travaux aux îles méridionales, ou même en France.

Indépendamment des pêcheurs fixés dans l'île, il en arrivoit tous les ans de France, qui ſéchoient leur morue, ſoit dans des habitations où ils s'arrangeoient avec les propriétaires, ſoit ſur les grèves, dont l'uſage leur étoit toujours réſervé.

La métropole envoyoit auſſi régulièrement des bâtimens chargés de vivres, de boiſſons, de vêtemens, de meubles, de toutes les choſes qui étoient néceſſaires aux habitans de la colonie. Les plus grands de ces navires, ſe bornant au commerce, reprenoient la route d'Europe, auſſitôt qu'ils avoient changé leurs marchandiſes contre la morue. Ceux de cinquante à cent tonneaux, après avoir débarqué leur petite cargaiſon, alloient faire la pêche eux-mêmes, & ne repartoient pas qu'elle ne fût finie.

L'Ile-Royale n'envoyoit pas toute ſa pêche en Europe. Une partie paſſoit aux îles françaiſes du

midi, ſur vingt ou vingt-cinq bâtimens qui portoient depuis ſoixante-dix juſqu'à cent quarante tonneaux. Outre la morue, qui devoit former au moins la moitié de la cargaiſon, on exportoit de cette colonie aux autres, des madriers, des planches, du merrain, du ſaumon & du maquereau ſalés, de l'huile de poiſſon, du charbon de terre. Tous ces envois étoient payés avec du ſucre & du café, mais plus encore avec des ſirops & du taffia.

L'Ile-Royale ne pouvoit conſommer tous ces retours. Le Canada n'emportoit que très peu de leur ſuperflu; il étoit enlevé, pour la plus grande partie, par les colons de la Nouvelle-Angleterre, qui donnoient des fruits, des légumes, des bois, des briques, des beſtiaux. Ce commerce d'échange leur étoit permis. Ils y ajoutoient en fraude des farines, & même une aſſez grande quantité de morue.

Malgré cette circulation, qui ſe faiſoit toute entière à Louisbourg, la plupart des colons languiſſoient dans une misère affreuſe. Ce mal tiroit ſa ſource de la dépendance où leur état de pauvreté les avoit jetés en arrivant dans l'île. Dans l'impuiſſance de ſe pourvoir d'uſtenſiles & des premiers moyens de pêche, ils les avoient em-

pruntés à un intérêt exceſſif; ceux mêmes qui n'avoient pas eu beſoin de ces avances ne tardèrent pas à ſubir la dure loi des emprunts : la cherté du ſel & des vivres, les pêches malheureuſes les y réduiſirent en peu de temps. Des ſecours qu'il falloit payer vingt ou vingt-cinq pour cent par année, les ruinèrent ſans reſſource.

Telle eſt à chaque inſtant la poſition relative de l'indigent, qui ſollicite des ſecours, & du citoyen opulent, qui ne les accorde qu'à des conditions ſi dures, qu'elles deviennent en peu de temps fatales à l'emprunteur & au créancier ; à l'emprunteur, à qui l'emploi du ſecours ne peut autant rendre qu'il lui a coûté ; au créancier qui finit par n'être plus payé d'un débiteur que ſon uſure ne tarde pas à rendre inſolvable. Il eſt difficile de trouver un remède à cet inconvénient : car enfin, il faut que le prêteur ait ſes ſuretés, & que l'intérêt de la ſomme prêtée ſoit d'autant plus grand que les ſuretés ſont moindres.

Il y a de part & d'autre un vice de calcul qu'un peu de juſtice & de bienfaiſance de la part du prêteur pourroit réparer. Il faudroit que celui-ci ſe dît à lui-même : Ce malheureux qui s'adreſſe à moi eſt intelligent, laborieux, économe ; je veux lui tendre la main pour le tirer de la misère :

voyons ce que ſon induſtrie la plus avantageuſe lui rendra, & ne lui prêtons point; ou ſi nous nous déterminons à lui prêter, que l'intérêt que nous exigerons de la ſomme prêtée, ſoit au-deſſous du produit de ſon travail. S'il y avoit égalité entre l'intérêt & le produit, mon débiteur reſteroit conſtamment dans la misère, & le moindre accident inattendu emmeneroit ſa faillite & la perte de mon capital: au contraire, ſi le produit excède l'intérêt, la fortune de mon débiteur s'accroît d'année en année, & avec elle la ſureté du fonds que je lui aurai confié. Mais malheureuſement l'avidité ne raiſonne pas comme la prudence & l'humanité. Il n'y a preſque point de pactes & de baux entre le riche & le pauvre, auxquels ces principes ne ſoient applicables. Voulez-vous être payé de votre fermier, dans les bonnes & les mauvaiſes années, n'en exigez pas à la rigueur tout ce que votre terre peut rendre: ſans quoi, ſi le feu prend à vos granges, c'eſt à vos dépens qu'elles ſeront incendiées. Si vous voulez proſpérer ſeul, la proſpérité vous échappera ſouvent: il eſt rare que votre bien puiſſe ſe ſéparer abſolument du bien d'un autre. Vous ſerez la dupe de celui qui s'engage à plus qu'il ne peut, s'il le fait; il ſera la vôtre, s'il l'ignore; & l'homme qui réunit la pru-

dence à l'honnêteté, ne veut ni duper ni être dupe.

II. Etabliſſement des Français dans l'île de Saint-Jean. But de cette entrepriſe.

Toutes les parties de la Nouvelle-France n'étoient pas prédeſtinées, dès leur origine, au même état de langueur. Plus heureuſe que l'Ile-Royale, l'île de Saint-Jean traita mieux ſes habitans. Plus avancée dans le golfe Saint-Laurent, elle a vingt-deux lieues de long, mais n'en a guère qu'une dans ſa plus grande largeur. Sa courbure naturelle, qui ſe termine en pointe aux deux extrémités, lui donne la figure d'un croiſſant. Quoique la propriété n'en eût jamais été diſputée à la France, cette courronne ſembloit l'avoir dédaignée avant la pacification d'Utrecht. La perte de l'Acadie & de Terre-Neuve lui ouvrit les yeux ſur ce foible reſte, & le gouvernement voulut ſavoir ce qu'on pourroit en faire.

On trouva que l'hiver y étoit long, le froid exceſſif, la neige abondante, la quantité d'inſectes prodigieuſe : mais qu'une côte ſaine, un port excellent, & des havres commodes, rachetoient ces déſagrémens. On y vit un pays uni, que la nature avoit enrichi & coupé de prairies abondantes, par une infinité de petites ſources qui le traverſoient; un ſol extrêmement varié, ouvert à la culture de toutes les eſpèces de grains; du

gibier & des bêtes fauves ſans nombre ; un grand abord des meilleures ſortes de poiſſons ; une population de ſauvages plus conſidérable que dans les autres îles. Ce dernier fait confirmoit ſeul tant d'avantages.

Le bruit qui s'en répandit en France, y fit naître en 1619 une compagnie qui forma le double projet de défricher une île ſi productive, & d'y établir une grande pêche de morue. Malheureuſement, l'intérêt qui avoit uni les aſſociés les diviſa avant qu'ils euſſent mis la main à l'exécution de leur entrepriſe. Saint-Jean étoit retombé dans l'oubli, lorſque les Acadiens commencèrent à paſſer dans cette île en 1749. Avec le temps, ils s'y réunirent juſqu'au nombre de trois mille cent cinquante-quatre. Comme ils étoient la plupart cultivateurs, & ſur-tout habitués à élever des troupeaux, le gouvernement crut devoir les fixer à ce genre d'occupation. Ainſi, la pêche de la morue ne fut permiſe qu'à ceux qui s'établirent à la Tracadie & à Saint-Pierre.

Borner l'induſtrie par des prohibitions ou des priviléges excluſifs, c'eſt nuire tout-à la-fois au travail que l'on permet, & à celui que l'on défend. Quoique l'île de Saint-Jean n'offre pas aſſez de grèves pour ſécher la grande quantité

poiſſons qui ſe porte ſur ſes côtes, & que ce poiſſon ſoit trop gros pour être aiſément ſéché, une puiſſance, dont les pêcheries ne ſuffiſoient pas à la conſommation de ſes nombreux ſujets, devoit encourager ce genre d'exploitation. Si elle avoit moins de ſécheries que de pêche, on pouvoit préparer de la morue verte, qui auroit fait ſeule une excellente branche de commerce.

En bornant les colons de Saint-Jean à l'agriculture, on les privoit de toute reſſource dans les années trop fréquentes, où la moiſſon étoit dévorée ſur pied par les mulots & les ſauterelles; on réduiſoit à rien les échanges que la métropole pouvoit & devoit faire avec ſa colonie; enfin on arrêtoit la culture même qu'on vouloit favoriſer, par l'impoſſibilité où l'on mettoit les habitans d'acquérir les moyens de l'étendre.

L'île ne recevoit annuellement d'Europe qu'un ou deux petits bâtimens qui abordoient au port la Joie. C'eſt Louisbourg qui fourniſſoit à ſes beſoins. Elle les payoit avec ſon froment, ſon orge, ſon avoine, ſes légumes, ſes bœufs & ſes moutons. Un détachement de cinquante hommes veilloit à ſa police, plutôt qu'à ſa ſureté. Celui qui étoit à leur tête dépendoit de l'Ile-Royale, qui relevoit elle-même du gouverneur

du Canada. Cet adminiſtrateur commandoit au loin ſur un vaſte continent, dont la Louiſiane formoit la portion la plus intéreſſante.

III. Découverte du Miſſiſſipi par les Français.

Cette grande & belle contrée que les Eſpagnols comprenoient autrefois dans la Floride, reſta long-temps inconnue aux habitans du Canada. Ce ne fut qu'en 1660 qu'ils en ſoupçonnèrent l'exiſtence. Avertis, à cette époque, par les ſauvages qu'il y avoit à l'occident de la colonie un grand fleuve qui ne couloit ni à l'eſt, ni au nord, ils en conclurent qu'il devoit ſe rendre au golfe du Mexique, s'il couloit au ſud; ou dans l'Océan Pacifique, s'il ſe déchargeoit à l'oueſt. Le ſoin d'éclaircir ces faits importans, fut confié en 1673 à Jolict, habitant de Quebec, homme très-intelligent, & au jéſuite Marquette, dont les mœurs douces & compatiſſantes étoient généralement chéries.

Auſſitôt, ces deux hommes, également déſintéreſſés, également actifs, également paſſionnés pour leur patrie, partent enſemble du lac Michigan, entrent dans la rivière des Renards qui s'y décharge, & la remontent juſque vers ſa ſource, malgré les courans qui en rendent la navigation difficiles. Après quelques jours de marche, ils ſe rembarquent ſur le Ouiſconſing, & navigeant tou-

jours à l'oueſt, ils ſe trouvent ſur le Miſſiſſipi, qu'ils deſcendent juſqu'aux Akanſas, vers les trente trois degrés de latitude. Leur zèle les pouſſoit plus loin ; mais ils manquoient de ſubſiſtances, mais ils ſe trouvoient dans des régions inconnues, mais ils n'avoient que trois ou quatre hommes avec eux, mais l'objet de leur voyage étoit rempli, puiſqu'ils avoient découvert le fleuve qu'on cherchoit, & qu'ils étoient aſſurés de ſa direction. Ces conſidérations les déterminèrent à reprendre la route du Canada à travers les pays des Illinois, peuple aſſez nombreux, & très-diſpoſé à s'allier avec leur nation. Sans rien cacher, ſans rien exagérer, ils communiquèrent au chef de la colonie les lumières qu'ils avoient acquiſes.

La Nouvelle-France comptoit alors au nombre de ſes habitans un normand nommé Laſale, poſſédé de la double paſſion de faire une grande fortune & de parvenir à une réputation brillante. Ce perſonnage avoit acquis dans la ſociété des Jéſuites où il avoit paſſé ſa jeuneſſe, l'activité, l'enthouſiaſme, le courage d'eſprit & de cœur que ce corps célèbre ſavoit ſi bien inſpirer aux ames ardentes, dont il aimoit à ſe recruter. Laſale, prêt à ſaiſir toutes les occaſions de ſe ſignaler, impatient de les faire naître, audacieux & entreprenant, voit

enfin dans la découverte qui vient d'être faite, une vaſte carrière ouverte à ſon ambition & à ſon génie. De concert avec Frontenac, gouverneur du Canada, il s'embarque pour l'Europe, ſe préſente à la cour de Verſailles, s'y fait écouter, preſque admirer dans un temps où la paſſion des grandes choſes échauffoit à-la-fois le monarque & la nation. Il en revient comblé de faveurs, & avec l'ordre d'achever ce qu'on avoit ſi heureuſement commencé.

C'étoit un beau projet. Pour en rendre l'exécution utile & ſolide, il fallut, par des forts placés de diſtance en diſtance, s'aſſurer des contrées qui ſéparoient le Miſſiſſipi des établiſſemens français; il falloit gagner l'affection des peuplades errantes ou ſédentaires dans ce vaſte eſpace. Ces opérations, lentes de leur nature, furent encore retardées par des accidens inattendus, par la malveillance des Iroquois, par les émeutes répétées des ſoldats, que le deſpotiſme & l'inquiétude de leur chef aigriſſoient continuellement. Auſſi Laſale, qui avoit commencé ſes préparatifs au mois de ſeptembre 1678, ne put-il naviguer que le 2 février 1682, ſur le grand fleuve qui fixoit ſes vœux & ſes eſpérances. Le 9 avril, il en reconnut l'embouchure, qui, comme on l'avoit prévu,

ſe

ſe trouva dans le golfe du Mexique, & il étoit de retour à Quebec au printemps de l'année ſuivante.

Il partit auſſitôt pour aller propoſer en France la découverte du Miſſiſſipi par mer, & l'établiſſement d'une grande colonie ſur les fertiles rives qu'arroſe ce fleuve. La cour ſe rend à ſon éloquence ou à ſes raiſons : on lui donne quatre petits bâtimens avec leſquels il vole vers le golfe du Mexique. Pour avoir trop pris à l'oueſt, la petite flotte manque ſon terme, & ſe trouve au mois de février 1685 dans la baie Saint-Bernard, à cent lieues de l'embouchure où l'on s'étoit propoſé d'entrer. La haine irréconciliable qui s'eſt formée entre le chef de l'entrepriſe & Beaujeu, commandant des vaiſſeaux, rend cette erreur infiniment plus funeſte qu'elle ne devoit l'être. Impatiens de ſe ſéparer, ces deux hommes altiers ſe décident à tout débarquer ſur la côte même où le haſard les a conduits. Après cette opération déſeſpérée, les navires s'éloignent, & il ne reſte ſur ces plages inconnues que cent ſoixante-dix hommes, la plupart très-corrompus, & tous mécontens avec raiſon de leur ſituation. Ils n'ont que peu d'outils, peu de vivres, peu de munitions. Le reſte de ce qui devoit ſervir à la fondation du nouvel état a été

englouti dans les flots par la perfidie ou la maladreſſe des officiers de mer, chargés de le mettre à terre.

Cependant l'ame fière & inébranlable de Laſale n'eſt pas abattue par ces revers : ſoupçonnant que les rivières qui ſe déchargent dans la baie où l'on eſt entré peuvent être des branches du Miſſiſſipi, il emploie pluſieurs mois à éclaircir ſes doutes. Déſabuſé de ſes eſpérances, il perd ſa miſſion de vue. Au lieu de chercher parmi les ſauvages des guides qui le conduiroient à ſa deſtination, il veut pénétrer dans l'intérieur des terres, & prendre connoiſſance des fabuleuſes mines de Sainte-Barbe. Cette idée folle l'occupoit uniquement, lorſqu'au commencement de 1687 il eſt maſſacré par quelques-uns de ſes compagnons, irrités de ſes hauteurs & de ſes violences.

La mort du chef diſperſe la troupe. Les ſcélérats qui l'ont aſſaſſiné périſſent par les mains les uns des autres. Pluſieurs s'incorporent aux tribus indiennes ; la faim & les fatigues en conſument un aſſez grand nombre. Les Eſpagnols voiſins chargent de fers quelques-uns de ces aventuriers qui finiſſent leurs jours dans les mines. Les ſauvages ſurprennent le fort qu'on avoit conſtruit, & immolent à leur rage ce qui s'y trouve. Il n'échappe

à tant de déſaſtres que ſept hommes, qui ayant erré juſqu'au Miſſiſſipi, ſe rendent au Canada par les Illinois. Ces malheurs font oublier en France une région encore peu connue.

D'Iberville, gentilhomme canadien, qui avoit fait à la baie d'Hudſon, en Acadie & à Terre-Neuve des coups de main très-hardis, & non moins heureux, réveille en 1697 l'attention du miniſtère. On le fait partir de Rochefort avec deux vaiſſeaux : il découvre le Miſſiſſipi en 1699, le remonte juſqu'aux Natchez ; & après s'être aſſuré par lui-même de tout ce qu'on avoit publié d'avantageux, il conſtruit à ſon embouchure un petit fort qui ne ſubſiſta que quatre ou cinq ans : cependant il va établir ailleurs ſa colonie.

IV. Les Français s'établiſſent dans le pays arroſé par le Miſſiſſipi, & l'appellent Louiſiane.

Entre le fleuve & Penſacole que les Eſpagnols venoient d'élever dans la Floride, eſt une côte d'environ quarante lieues d'étendue, où aucun bâtiment ne peut aborder. Le ſol en eſt ſablonneux & le climat brûlant ; on n'y voit que quelques cèdres, quelques pins épars. Dans ce grand eſpace eſt un canton nommé Biloxi. Cette poſition, la plus triſte, la plus ſtérile de ces contrées, eſt celle qu'on choiſit pour fixer le petit nombre d'hommes qu'Iberville avoit amenés ſous l'appât des plus grandes eſpérances.

Deux ans après arrive une nouvelle peuplade. On retire la première des ſables arides où elle avoit été jetée, & toutes deux ſont réunies ſur les bords de la Maubile. Cette rivière n'eſt navigable que pour des pirogues ; les terres qu'elle arroſe ne ſont pas fertiles : c'étoient des motifs ſuffiſans pour abandonner l'idée d'un pareil établiſſement. Il n'en fut pas ainſi : on décida que ces déſavantages ſeroient compenſés par la facilité des communications avec les ſauvages voiſins, avec les Eſpagnols, avec les îles françaiſes & avec l'Europe. Le port qui devoit former ces liaiſons, ne tenoit pas au continent ; un haſard heureux ou malheureux l'avoit placé à quelques lieues de la côte, dans une île déſerte, ingrate & ſauvage, qu'on décora du grand nom d'île Dauphine.

Une colonie fondée ſur de ſi mauvaiſes baſes, ne pouvoit proſpérer : la mort d'Iberville, qui en 1706 termina ſa carrière devant la Havane, en ſervant glorieuſement ſa patrie dans la marine, acheva d'éteindre le peu d'eſpoir qui reſtoit aux plus crédules. On voyoit la France trop occupée d'une guerre déſaſtreuſe, pour en pouvoir attendre des ſecours. Les habitans ſe croyoient à la veille d'un abandon total ; & ceux qui ſe flattoient de pouvoir trouver ailleurs un aſyle, s'empreſſoient

de l'aller chercher. Il ne reſtoit que vingt-huit familles, plus miſérables les unes que les autres, lorſqu'on vit avec ſurpriſe Crozat demander en 1712 & obtenir pour quinze ans le commerce excluſif de la Louiſiane.

C'étoit un négociant célèbre qui, par de vaſtes entrepriſes ſagement combinées, avoit élevé l'édifice d'une fortune immenſe. Il n'avoit pas renoncé à augmenter ſes richeſſes; mais il vouloit que ſes nouveaux projets contribuaſſent à la proſpérité de la monarchie. Une ambition ſi noble tourna ſes regards vers le Miſſiſſipi. Le ſoin d'en défricher le ſol ſterile ne l'occupa pas: ſon but étoit d'ouvrir par terre & par mer des communications avec l'ancien & le nouveau Mexique, d'y verſer des marchandiſes de toutes les eſpèces, & d'en tirer le plus qu'il pourroit de métaux. La conceſſion qu'il avoit deſiré lui paroiſſoit l'entrepôt naturel & néceſſaire de ſes vaſtes opérations; & les démarches de ſes agens furent dirigées ſur ce plan magnifique. Mais diverſes tentatives, toutes infructueuſes, l'ayant déſabuſé de ſes eſpérances, il ſe dégoûta de ſon privilége, & le remit en 1717 à une compagnie, dont le ſuccès étonna toutes les nations.

V. La Louiſiane a une

Elle fut formée par Law, ce célèbre écoſſais, ſur lequel on n'eut pas dans le temps des idées

grande célébrité au temps du système imaginé par Law. Pourquoi ?

bien arrêtées, & dont le nom paroît aujourd'hui placé entre la foule des simples aventuriers & le petit nombre des grands hommes. L'occupation de ce génie hardi étoit, depuis son enfance, de porter un œil curieux & réfléchi sur toutes les puissances de l'Europe; d'en approfondir les ressorts, d'en calculer les forces. L'état où l'ambition désordonnée de Louis XIV avoit plongé la France, fixa singulièrement ses regards; ils s'arrêtèrent sur des ruines. Un empire qui durant quarante ans avoit causé tant de jalousie, tant d'inquiétude à tous ses voisins, ne montroit plus ni vigueur, ni vie; la nation étoit écrasée par les besoins du fisc, & le fisc par l'énormité de ses engagemens. En vain on avoit réduit la dette publique dans l'espoir de redonner du prix aux créances respectées; cette banqueroute du gouvernement n'avoit produit que très-imparfaitement l'espèce de bien qu'on en attendoit. Les papiers royaux étoient encore infiniment au-dessous de leur valeur originaire.

Il falloit ouvrir un débouché aux effets pour prévenir leur discrédit total. La voie du remboursement étoit impraticable, puisque les intérêts pour les sommes dues absorboient presque entièrement les revenus du gouvernement. Law imagina un

autre expédient. Au mois d'août 1717, il fit créer, ſous le nom de Compagnie d'Occident, une aſſociation dont les fonds devoient être faits avec des billets d'Etat. Ce papier étoit reçu pour ſa valeur entière, quoiqu'il perdît cinquante pour cent dans le commerce. Auſſi le capital qui n'étoit que de cent millions, fut-il rempli dans peu de jours. Il eſt vrai qu'avec ces ſinguliers moyens on ne pouvoit pas fonder une puiſſante colonie dans la Louiſiane, comme le privilége excluſif ſembloit l'exiger; mais un eſpoir d'un autre genre ſoutenoit l'auteur de ces nouveautés.

Ponce de Léon n'eut pas plutôt abordé à la Floride en 1522, qu'il ſe répandit dans l'ancien & le Nouveau-Monde, que cette région étoit remplie de métaux. Ils ne furent découverts ni par François de Cordoue, ni par Velaſquez de Ayllon, ni par Philippe de Naryaez, ni par Ferdinand de Soto, quoique ces hommes entreprenans les euſſent cherchés pendant trente ans avec des fatigues incroyables. L'Eſpagne avoit enfin renoncé à ſes eſpérances; elle n'avoit même laiſſé aucun monument de ſes entrepriſes, & cependant il étoit reſté vaguement dans l'opinion des peuples, que ces contrées renfermoient des tréſors immenſes. Perſonne ne déſignoit le lieu précis où ces richeſſes

pouvoient être ; mais cette ignorance même ſervoit d'encouragement à l'exagération. Si l'enthouſiaſme ſe refroidiſſoit par intervalle, ce n'étoit que pour occuper plus vivement les eſprits quelque temps après. Cette diſpoſition générale à une crédulité avide pouvoit devenir un merveilleux inſtrument dans des mains habiles.

Dans les temps malheureux, il en eſt des eſpérances du peuple comme de ſes terreurs, comme de ſes fureurs. Dans ſes fureurs, en un clin-d'œil, les places ſont remplies d'une multitude qui s'agite, qui menace, qui hurle. Le citoyen ſe barricade dans ſa maiſon, le magiſtrat tremble dans ſon hôtel, le ſouverain s'inquiéte dans ſon palais : la nuit vient, le tumulte ceſſe, & la tranquillité renaît. Dans ſes terreurs, en un clin-d'œil, la conſternation ſe répand d'une ville dans une autre ville, & plonge dans l'abattement toute une nation. Dans ſes eſpérances, le fantôme du bonheur, non moins rapide, ſe préſente par-tout ; par-tout il relève les eſprits ; & les bruyans tranſports de l'alégreſſe ſuccèdent au morne ſilence de l'infortune : la veille, tout étoit perdu ; le jour ſuivant, tout eſt ſauvé.

De toutes les paſſions qui s'allument dans le cœur de l'homme, il n'y en a point dont l'ivreſſe

ſoit auſſi violente que celle de l'or. On connoît le pays des belles femmes, & l'on n'eſt point tenté d'y voyager. L'ambition ſédentaire s'agite dans une enceinte aſſez étroite. La fureur des conquêtes eſt la maladie d'un ſeul homme qui en entraîne une multitude d'autres à ſa ſuite; mais ſuppoſez tous les peuples de la terre également policés, & l'avidité de l'or déplacera les habitans de l'un & l'autre hémiſphère: partis des deux extrémités du diamètre de l'équateur, ils ſe croiſeront ſur la route d'un pôle à l'autre.

Law, auquel ce grand reſſort étoit bien connu, perſuada aiſément aux Français, la plupart ruinés, que les mines de la Louiſiane, dont on avoit ſi long-temps parlé, étoient enfin trouvées; qu'elles étoient même plus abondantes que la renommée ne l'avoit publié. Pour donner plus de poids à cette fauſſeté, déja trop accréditée, on fit partir les ouvriers deſtinés à mettre en valeur une découverte ſi précieuſe, avec les troupes néceſſaires pour les ſoutenir.

L'impreſſion que fit ce ſtratagême ſur un peuple ſingulièrement paſſionné pour les nouveautés, eſt inexprimable; chacun s'agitoit pour acquérir le droit de puiſer dans cette ſource regardée comme inépuiſable. Le Miſſiſſipi devint un centre où tous

les vœux, toutes les espérances, toutes les combinaisons se réunissoient. Bientôt des hommes riches, puissans, & qui la plupart passoient pour éclairés, ne se contentèrent pas de participer au gain général du monopole: ils voulurent avoir des propriétés particulières dans une région qui passoit pour le meilleur pays du monde. Pour l'exploitation de ces domaines il falloit des bras; la France, la Suisse & l'Allemagne fournirent avec abondance des cultivateurs qui, après avoir travaillé trois ans gratuitement pour celui qui auroit fait les frais de leur transplantation, devoient devenir citoyens, posséder eux-mêmes des terres, & les défricher.

Durant les accès de cette fièvre ardente, ou dans les années 1718 & 1719, on entassoit sans soin & sans choix dans des navires tous ces malheureux. Ils n'étoient pas déposés à l'île Dauphine, dont les monceaux de sable venoient de combler la rade; ils n'étoient pas jetés à la Maubile, à laquelle il ne restoit plus rien depuis qu'elle avoit perdu son port: c'étoit le Biloxi, cet affreux Biloxi qui recevoit tous les nationaux, tous les étrangers qu'on avoit séduits; ils y périssoient par milliers de faim, d'ennui & de chagrin. Pour les conserver, il n'auroit fallu que les faire entrer dans le Mississipi, que les placer sur les terreins

qu'ils devoient mettre en valeur. Mais telle étoit l'impéritie ou la négligence de ceux qui dirigeoient l'entrepriſe, qu'ils ne firent jamais conſtruire les bateaux néceſſaires pour une opération ſi ſimple. Après même qu'on ſe fut aſſuré que les navires qui arrivoient d'Europe pouvoient la plupart remonter ce fleuve, le Biloxi continua à être le tombeau des triſtes victimes d'une impoſture politique. On ne transféra le quartier général de la colonie à la nouvelle Orléans qu'au bout de cinq ans, c'eſt-à-dire, lorſqu'il ne reſtoit preſqu'aucun des infortunés qui s'étoient ſi légèrement expatriés.

Mais à cette époque trop tardive, le charme étoit rompu : les mines avoient diſparu, il ne reſtoit que la confuſion d'avoir embraſſé des chimères. La Louiſiane éprouvoit le ſort de ces hommes ſinguliers, dont on s'eſt fait d'abord une idée trop avantageuſe, & qu'on punit de cette renommée en les rabaiſſant au-deſſous de leur valeur réelle. On cherche par l'excès du blâme à perſuader qu'on n'a pas donné dans l'erreur commune. Comment en effet imaginer qu'on s'acharnât à dire du mal de ſoi ? Ce pays d'enchantement fut en exécration, ſon nom devint un nom d'opprobre; le Miſſiſſipi fut la terreur des hommes libres; on ne lui trouva plus de colons que dans

les prisons, que dans les lieux de débauche : ce fut un cloaque où aboutirent toutes les immondices du royanme.

Que pouvoit-on espéret d'un édifice élevé avec ces matériaux ? Le vice ne peuple point, ne travaille point, ne se fixe point. Plusieurs des misérables qui avoient été transplantés dans ces climats sauvages, allèrent étaler dans les établissemens anglais ou espagnols le dégoûtant spectacle de leur nudité ; d'autres périrent très-rapidement du poison dont ils avoient apporté le germe. Le plus grand nombre erra dans les forêts, jusqu'à ce que la faim & les fatigues eussent terminé son sort. Rien n'étoit commencé dans la colonie, & cependant on y avoit enterré vingt-cinq millions. Les administrateurs de la compagnie qui faisoient ces énormes avances, avoient la folle prétention de former dans la capitale de la France le plan des entreprises qui convenoient à ce Nouveau-Monde. Paris, qui ne connoît pas même les provinces qu'il dédaigne & qu'il épuise, Patis vouloit tout soumettre aux opérations de ses frivoles & rapides calculateurs : de l'hôtel de la compagnie, on arrangeoit, on façonnoit, on dirigeoit chaque habitant de la Louisiane, avec les gênes & les entraves qu'on jugeoit bien ou mal favorables au monopole. De

légers encouragemens accordés à des citoyens qu'on auroit appelés dans la colonie, en leur assurant cette liberté que tout homme desire, la propriété qu'il a droit d'attendre de son travail, & la protection que toute société doit à ses membres : ces encouragemens donnés à des propriétaires guidés par les circonstances locales, éclairés par l'intérêt personnel, auroient produit des effets infiniment plus grands & plus durables, des établissemens plus étendus, plus solides & plus utiles que tous ceux qu'un privilége exclusif avoit pu faire avec ses trésors administrés & distribués par des agens qui ne pouvoient avoir ni toutes les connoissances nécessaires à tant d'opérations différentes, ni même un intérêt immédiat au succès.

Cependant le ministère croyoit important au bien de l'Etat de laisser la Louisiane entre les mains de la compagnie. Ce corps eut besoin de tout son crédit pour obtenir la permission d'aliéner cette portion de son privilége. On lui fit même acheter en 1731 cette faveur par le sacrifice d'une somme de 1,450,000 liv. : car il est des empires où l'on vend également le droit de se ruiner, celui de se libérer & celui de s'enrichir, parce que le bien & le mal, soit public, soit particulier, peuvent y devenir un objet de finance.

Tout le temps que le privilége excluſif avoit tenu la Louiſiane dans les fers, il avoit exigé, ſelon les diſtances, cinquante, ſoixante, quatre-vingt, cent pour cent de bénéfice ſur les marchandiſes qu'il y faiſoit paſſer; il avoit réglé, par un tarif plus oppreſſeur encore, le prix des denrées que la colonie lui livroit. Comment un établiſſement naiſſant auroit-il pu faire des progrès ſous le joug d'une tyrannie ſi atroce? Auſſi le découragement étoit-il univerſel. Pour redonner du reſſort & de l'énergie aux eſprits, le gouvernement voulut qu'une poſſeſſion, devenue vraiment nationale, éprouvât de plus heureuſes influences. Dans cette vue, il régla que tout ce que le commerce de France porteroit dans cette contrée, que tout ce qu'il en rapporteroit ſeroit exempt pendant dix ans de tous les droits d'entrée & de ſortie. Voyons à quel degré de proſpérité une diſpoſition ſi ſage éleva cette région célèbre.

VI. Etendue, ſol & climat de la Louiſiane.

La Louiſianne eſt une vaſte contrée, bornée au midi par la mer, au levant par la Floride & la Caroline, au couchant par le nouveau Mexique, au nord par le Canada & par des terres inconnues, qui doivent s'étendre juſqu'à la baie d'Hudſon. Il n'eſt pas poſſible de fixer ſa longueur avec préciſion; mais ſa largeur commune eſt de deux cents lieues.

Le climat varie beaucoup dans un ſi grand eſpace. A la baſſe Louiſianne, les brouillards ſont trop communs au printemps & durant l'automne ; l'hiver eſt pluvieux, & accompagné de loin en loin de foibles gelées ; la plupart des jours d'été ſont gâtés par de violens orages. Sur ce vaſte eſpace, les chaleurs ne ſont nulle part telles qu'on devroit les attendre de ſa latitude. Les épaiſſes forêts qui empêchent les rayons du ſoleil d'échauffer ce ſol, des rivières innombrables qui y entretiennent une humidité habituelle, les vents qui, par une longue continuité de terres, arrivent du nord ; toutes ces raiſons expliquent aux yeux des phyſiciens ce phénomène étonnant pour le vulgaire.

Quoique les maladies ne ſoient pas communes dans la haute Louiſiane, elles ſont peut-être plus rares dans la baſſe. Ce n'eſt toutefois qu'une langue de terre de deux ou trois lieues de largeur, remplie d'inſectes, d'eaux ſtagnantes, de matières végétales qui croupiſſent dans une atmoſphère humide & chaude, principe conſtant de la diſſolution des corps. Sous ce ciel, où tous les êtres morts ſubiſſent généralement une putréfaction rapide, l'homme jouit d'une ſanté plus affermie que dans les régions que tout porteroit à croire plus ſalubre. A l'ex-

ception du tenatos qui emporte avant le douzième jour la moitié des enfans noirs & un grand nombre d'enfans blancs, on ne connoît guère d'autres infirmités dans cette contrée que des affections vaporeuſes, & des obſtructions qu'on pourroit même regarder comme une ſuite du genre de vie qu'on y mène. D'où peut venir cette ſalubrité dans l'air? peut-être des fréquens tonnerres qui ſe font entendre ſur ce ſol étroit? peut-être des vents qui y règnent preſque continuellement? peut-être des feux qu'il y faut allumer ſans ceſſe pour réduire en cendres les nombreux roſeaux qui s'oppoſent à la culture?

Antérieurement à tous les eſſais on devoit croire cette région ſuſceptible d'une grande fécondité: elle étoit remplie de fruits ſauvages; une multitude prodigieuſe d'oiſeaux & de bêtes fauves y trouvoient une ſubſiſtance abondante; ſes prairies formées par la nature ſeule étoient couvertes de chevreuils & de biſons; les arbres étoient remarquables par leur groſſeur, par leur élévation, & il n'y manquoit que les bois de teinture qui ne croiſſent qu'entre les tropiques: d'heureuſes expériences ont depuis confirmé ces augures favorables.

On n'a pas encore découvert la ſource du fleuve qui

qui coupe du nord au ſud ce pays immenſe. Les voyageurs les plus déterminés ne l'ont guère remonté que deux cents lieues au-deſſus du ſaut Saint-Antoine, qui en barre le cours par une caſcade aſſez haute, vers les quarante-ſix degrés de latitude : delà juſqu'à la mer, c'eſt-à-dire dans un circuit de ſept cents lieues, la navigation n'eſt pas interrompue. Le Miſſiſſipi arrive ſans obſtacle à l'Océan, après avoir été groſſi par la rivière des Illinois, par le Miſſouri, par l'Ohio, par cent rivières moins conſidérables ; tout concourt à démontrer que le fleuve a lui-même beaucoup étendu ſon lit, formé en partie d'un terrein aſſez nouveau puiſqu'on n'y trouve pas une ſeule pierre. La mer rejetant cette quantité prodigieuſe de vaſe, de feuilles, de troncs & de branches d'arbres que le Miſſiſſipi roule continuellement avec ſes ondes, il s'aſſemble & ſe lie de tous ces matériaux pouſſés & repouſſés, une maſſe ferme & ſolide qui prolonge toujours ce vaſte continent. Le fleuve n'a pas des époques bien déterminées pour augmenter ou pour décroître ; cependant il eſt communément plus majeſtueux depuis le mois de janvier juſqu'à celui de juin que dans le reſte de l'année. Profondément encaiſſé dans ſa partie ſupérieure, il ne ſe déborde guère qu'à ſoixante lieues du côté de

l'eſt & à cent du côté de l'oueſt, c'eſt-à-dire dans les terres baſſes & que nous croyons nouvelles. Ces terres vaſeuſes, comme celles qui n'ont pas acquis toute leur conſiſtance, produiſent une quantité de gros roſeaux qui, embarraſſant les corps étrangers que charrie le fleuve, manquent rarement de les arrêter. L'amas de tous ces débris dont les intervalles ſe rempliſſent ſucceſſivement de limon compoſe avec le temps des bords plus élevés que les parties latérales qui forment des deux côtés un plan incliné : il arrive de là que les eaux une fois ſorties de leur cours naturel n'y rentrent jamais, & qu'elles ſont réduites à s'écouler vers l'océan ou à former de petits lacs.

Quand on ne conſidère que la largeur & la profondeur du Miſſiſſipi, on eſt porté à croire que la navigation y eſt très-facile ; cependant elle eſt lente même en deſcendant, parce qu'il y auroit du danger à la continuer pendant la nuit dans des temps obſcurs, & qu'au lieu de ces légers canots d'écorce qui ſont d'un uſage ſi commode dans le reſte de l'Amérique, il faut employer des pirogues plus ſolides & par conſéquent plus lourdes, plus difficiles à manier. Sans ces précautions on ſeroit ſans ceſſe expoſé à heurter contre les branches ou contre les racines des arbres entraînés en foule

par le fleuve & ſouvent arrêtés par l'eau : les difficultés augmentent encore quand il s'agit de remonter.

A une aſſez grande diſtance des terres il faut, avant que d'entrer dans le Miſſiſſipi, ſe débarraſſer des bois flottans qui ſont deſcendus de la Louiſiane : la côte eſt ſi plate qu'on l'apperçoit à peine de deux lieues, & qu'il n'eſt pas facile d'y aborder. Les embouchures du fleuve ſont multipliées ; elles changent d'un moment à l'autre, & la plupart n'ont que fort peu d'eau. Lorſque les navires ont heureuſement franchi tant d'obſtacles, ils naviguent aſſez paiſiblement dix ou douze lieues à travers un pays noyé où l'œil n'apperçoit que des joncs & quelques arbuſtes ; ils trouvent alors ſur les deux rives des forêts épaiſſes qu'ils franchiſſent en deux ou trois jours, à moins que des calmes, aſſez ordinaires durant l'été, n'arrêtent leur marche. Il faut enſuite ſe faire touer ou attendre un nouveau vent pour paſſer le détroit à l'Anglais & arriver à la Nouvelle-Orléans ; le reſte de la navigation ſur un fleuve ſi rapide, ſi rempli de courans, ſe fait avec des bateaux à rame & à voile qui ſont forcés d'aller de pointe en pointe, & qui, partis dès l'aurore, ont beaucoup avancé quand, à l'entrée de la nuit, ils ſe trouvent avoir fait cinq

ou ſix lieues. Les Européens qui y ſont embarqués ſe font ſuivre par terre de chaſſeurs ſauvages qui fourniſſent à leur ſubſiſtance pendant un eſpace d'environ trois mois & demi que dure la navigation d'une extrémité de la colonie à l'autre.

Ces difficultés locales ſont les plus grandes que la France ait eu à ſurmonter dans la formation de ſes établiſſemens à la Louiſiane.

Les Anglais fixés à l'eſt ont toujours été ſi occupés de leurs cultures, qu'ils n'ont jamais ſongé qu'à les étendre, qu'à les perfectionner. L'eſprit de conquête ou de ravages ne les a pas détournés de leurs travaux : euſſent ils du penchant à la jalouſie, les Français ne ſe conduiſoient pas de manière à la provoquer.

Les Eſpagnols, pour leur malheur, furent plus entreprenans du côté de l'oueſt : l'envie d'éloigner du nouveau Mexique un voiſin actif leur fit former en 1720 le projet de pouſſer une peuplade conſidérable fort au-delà des limites dans leſquelles ils s'étoient juſqu'alors renfermés. La nombreuſe caravane qui devoit la compoſer partit de Santa-Fé ; elle dirigea ſa marche vers les Otagés qu'on vouloit armer contre leurs éternels ennemis, les Miſſouris dont on avoit réſolu d'occuper la place. Les Eſpagnols s'égarèrent, ils arrivèrent préciſément

chez la nation dont ils méditoient la ruine ; & se croyant où ils avoient voulu se rendre, ils expliquèrent sans détour le sujet qui les amenoit.

Le chef des Missouris, instruit par cette méprise singulière du danger que lui & les siens avoient couru, dissimula son ressentiment : il promit de concourir avec joie au succès de l'entreprise qui lui étoit proposée, & ne demanda que quarante-huit heures pour rassembler ses guerriers. Lorsqu'ils se virent armés au nombre de deux mille ils fondirent sur les Espagnols qu'on avoit amusés par des jeux, & les égorgèrent dans le sommeil : tout fut massacré, hommes, femmes, enfans ; l'aumônier seul échappa au carnage, & encore ne dût-il sa conservation qu'à la singularité de ses vêtemens. Cette catastrophe ayant rassuré la Louisiane du côté qui paroissoit le plus menacé, la colonie ne pouvoit plus être troublée que par les naturels du pays ; quoique plus nombreux alors que de nos jours, ils n'étoient pas fort redoutables.

VII. Caractère général des sauvages de la Louisiane, & celui des Natchez en particulier.

Ces sauvages se trouvoient divisés en plusieurs nations, toutes très-foibles, toutes ennemies quoique séparées par des déserts immenses : quelques-unes avoient une demeure fixe ; des feuillages entrelacés, étendus sur des pieux, formoient leurs habitations ; des peaux de bêtes fauves couvroient les

tribus qui n'alloient pas tout-à-fait nues. La chaſſe, la pêche, le maïs, quelques fruits fourniſſoient à leur nourriture : on leur trouvoit les mêmes habitudes qu'aux peuples du Canada ; mais avec moins de force & de courage, moins d'énergie & d'intelligence, moins de caractère.

Entre ces nations, la plus remarquable étoit celle des Natchez : elle obéiſſoit à un homme qui s'appeloit GRAND-SOLEIL, parce qu'il portoit ſur ſa poitrine l'image de cet aſtre brillant dont il prétendoit deſcendre. La police, la guerre, la religion, tout dépendoit de lui : peut-être le globe entier n'eût-il pas offert un ſouverain plus abſolu. Sa compagne jouiſſoit de la même autorité, des mêmes honneurs. Dès qu'un de ces ſauvages eſclaves avoit eu le malheur de déplaire à l'un ou l'autre de ſes maîtres : *qu'on me défaſſe de ce chien*, diſoient-ils à leurs gardes, & ils étoient obéis. C'étoit une obligation de leur apporter tout ce que la chaſſe, la pêche, la culture offroit de meilleur. Lorſqu'il mouroit, lui ou ſa femme, il falloit que pluſieurs de leurs ſujets terminaſſent auſſi leur carrière pour les aller ſervir dans un autre monde. La religion des Natchez ſe bornoit à l'adoration du ſoleil ; mais cette croyance étoit accompagnée de beaucoup de culte, & par conſéquent ſuivie de mauvais effets : cependant il

n'y avoit qu'un temple pour toute la nation. Il fut embraſé un jour par le feu qu'on y entretenoit perpétuellement, du moins habituellement, & la conſternation fut générale. On faiſoit de vains efforts pour arrêter l'incendie ; quelques mères y jetèrent leurs enfans, & le feu s'éteignit enfin. L'éloge de ces barbares héroïnes fut prononcé le lendemain par le pontife deſpote : c'eſt ainſi qu'il régnoit. On s'étonne qu'un peuple auſſi pauvre, auſſi ſauvage, fût ſi cruellement aſſervi ; mais la ſuperſtition explique tout ce que la raiſon trouve inconcevable : elle ſeule pouvoit ôter la liberté à des hommes qui n'avoient guères à perdre que la liberté.

La plupart des relations aſſurent, ſur la foi douteuſe de quelques traditions, que les Natchez occupèrent long-temps la rive orientale du Miſſiſſipi, depuis la rivière d'Iberville juſqu'à l'Ohio, c'eſt-à-dire un eſpace de quatre cents lieues ; alors ils devoient former la nation la plus floriſſante de l'Amérique ſeptentrionale. On peut ſoupçonner que le joug ſous lequel un gouvernement oppreſſeut & arbitraire les faiſoit gémir, les dégoûta de leur patrie : ils durent ſe diſperſer, & quelques traces de leur culte qu'on trouve de loin en loin dans ces régions paroiſſent donner du poids à ces conjectures ;

ce qui eſt sûr, c'eſt que lorſque les Français parurent à la Louiſiane, ce peuple ne comptoit que deux mille guerriers, & ne formoit que quelques bourgades placées à une aſſez grande diſtance les unes des autres, mais toutes rapprochées du Miſſiſſipi.

Ce défaut de population n'empêchoit pas que le pays des Natchez ne fut excellent. Le climat en eſt ſain & tempéré; le ſol ſe prête à des cultures riches & variées; le terrein eſt aſſez élevé pour n'avoir rien à craindre des inondations du fleuve. Cette contrée eſt généralement ouverte, étendue, arroſée, couverte de jolis coteaux, d'agréables prairies, de bois délicieux juſqu'aux Apalaches. Auſſi les premiers Français qui la reconnurent jugèrent-ils que, malgré l'éloignement où elle étoit de la mer, ce ſeroit, avec le temps, le centre de la colonie. Cette opinion les y attira en foule; ils furent accueillis favorablement & ſoulagés par les ſauvages dans l'établiſſement des plantations qu'ils vouloient former. Des échanges réciproquement utiles commencèrent entre les deux nations une amitié qui paroiſſoit ſincère; elle ſeroit devenue ſolide ſi les liens n'en avoient été chaque jour affoiblis par l'avidité des Européens. Ces étrangers n'avoient d'abord demandé les productions du pays qu'en négocians honnêtes. Ils dictèrent depuis im-

périeuſement les conditions du commerce. A la fin ils ravirent ce qu'ils étoient las de payer, même à vil prix. Leur audace s'accrut au point de chaſſer le cultivateur indigène des champs qu'il avoit défrichés.

Cette tyrannie étoit atroce. Pour en arrêter le cours, les Natchez employèrent, mais ſans ſuccès, les plus humiliantes ſupplications. Dans leur déſeſpoir, ils tentèrent d'aſſocier à leur reſſentiment les peuples de l'eſt, dont les diſpoſitions leur étoient connues, & ils réuſſirent à former, ſur la fin de 1729, une ligue preſque univerſelle, dont le but étoit d'exterminer en un ſeul jour la race entière de leurs oppreſſeurs. La négociation fut ſi heureuſement conduite que le ſecret n'en fut pénétré ni par les ſauvages amis des Français ni par les Français eux-mêmes. Le complot ne pouvoit être déconcerté que par un haſard heureux : il arriva.

Selon les relations du temps, les Natchez envoyèrent aux nations conjurées qui ne connoiſſoient pas mieux qu'eux l'art de l'écriture, des paquets compoſés d'un égal nombre de buchettes. Pour ne pas ſe méprendre ſur l'époque où la haine commune devoit éclater, on convint d'en brûler une tous les jours dans chaque bourgade, & que la dernière donneroit par-tout le ſignal de la ſan-

glante tragédie qu'on vouloit jouer. Il arriva que la femme ou la mère du grand chef fut inſtruite de la conſpiration par un fils qu'elle avoit eu d'un Français : elle en avertit, à pluſieurs repriſes, l'officier de cette nation qui commandoit à ſon voiſinage ; l'indifférence ou le mépris qu'on montra pour ſes avis n'étouffa pas dans ſon cœur l'affection qu'elle avoit pour ces étrangers. Sa dignité l'autoriſoit à entrer dans le temple du ſoleil aux heures qui lui convenoient ; cette prérogative la mettoit à portée d'enlever ſucceſſivement les buchettes qu'on y avoit dépoſées, & elle s'y détermina pour déranger les calculs de la ligue, au riſque d'avancer, puiſqu'il le falloit, la perte des Français qu'elle aimoit, pour aſſurer le ſalut de ceux qui lui étoient inconnus : ce qu'elle avoit prévu ſe vérifia. Au ſignal convenu les Natchez fondirent inopinément ſur leur ennemi, perſuadés que la même ſcène ſe répétoit chez leurs alliés ; mais comme il n'y avoit pas eu ailleurs de perfidie, tout fut tranquille & devoit l'être.

Ces détails paroiſſoient bien fabuleux ; mais il eſt très-vrai que l'époque convenue entre tous les membres de la confédération pour délivrer la Louiſiane d'un joug étranger fut prévenue par les Natchez. Peut-être ne purent-ils pas contenir

plus long-temps leur haine ? peut-être furent-ils entraînés par des facilités inattendues ? peut-être craignirent-ils, bien ou mal-à-propos, qu'on ne commençât à ſoupçonner leurs intentions : ce qui eſt ſûr, c'eſt que ſur deux cent vingt Français qui étoient alors dans cet établiſſement, il y en eut deux cents de maſſacrés ; que les femmes enceintes ou qui avoient des enfans en bas âge, n'eurent pas une deſtinée plus heureuſe, & que les autres, reſtées priſonnières, furent expoſées à la brutalité des aſſaſſins de leurs fils & de leurs époux.

Au bruit de cet événement, la colonie entière ſe crut perdue. Elle ne pouvoit oppoſer à la foule d'ennemis qui la menaçoient de toutes parts que quelques paliſſades à demi-pourries, qu'un petit nombre de vagabonds mal armés & ſans diſcipline. Perrier, en qui réſidoit l'autorité, n'avoit pas une meilleure opinion de la ſituation des choſes ; cependant il montra de l'aſſurance, & cette audace lui tint lieu de forces. Les ſauvages ne le crurent pas ſeulement en état de ſe défendre, mais encore de les attaquer. Pour écarter les ſoupçons qu'on pouvoit avoir conçu contr'eux, ou dans l'eſpoir d'obtenir leur grace, pluſieurs de ces nations joignirent leurs guerriers aux ſiens pour aſſurer ſa vengeance.

Il eut fallu, pour réuſſir, d'autres troupes que des alliés mal intentionnés & des ſoldats qui ſervoient par force. Cette milice marcha vers le pays des Natchez avec une lenteur qui n'étoit pas d'un bon augure ; elle attaqua leurs forts avec une molleſſe qui ne promettoit aucun ſuccès. Heureuſement les aſſiégés offrirent de relâcher tous les priſonniers qu'ils avoient en leur puiſſance, ſi l'on conſentoit à ſe retirer, & cette propoſition fut acceptée avec une extrême joie.

Mais Perrier ayant reçu quelques ſecours d'Europe, recommença les hoſtilités dans les premiers jours de 1731. A la vue de ce nouveau péril, la diviſion ſe mit parmi les Natchez, & cette méſintelligence entraîna la ruine de la nation entière. Quelques foibles corps de ces ſauvages furent paſſés au fil de l'épée, un grand nombre furent envoyés eſclaves à Saint-Domingue ; ce qui avoit échappé à la ſervitude & à la mort ſe réfugia chez les Chicachas.

C'étoit le peuple le plus intrépide de ces contrées. On connoiſſoit ſes liaiſons intimes avec les Anglais : ſa vertu chérie étoit l'hoſpitalité. Pour toutes ces raiſons on craignit de lui propoſer d'abord de livrer ceux des Natchez auxquels il avoit accordé aſyle ; mais le ſucceſſeur de Perrier, Bienville,

ſe crut autoriſé à demander cette lâcheté. La réponſe des Chicachas fut celle de l'indignation & du courage. Des deux côtés on courut aux armes en 1736. Les Français furent battus en raſe campagne & repouſſés avec perte ſous les paliſſades de leur ennemi. Encouragés quatre ans après par les ſecours qu'ils avoient reçus du Canada, ils voulurent tenter de nouveau la fortune : ils ſuccomboient encore lorſque des circonſtances favorables les réconcilièrent avec ces ſauvages. Depuis cette époque la tranquillité de la Louiſiane ne fut plus troublée : on va voir à quel degré de proſpérité cette longue paix a élevé la colonie.

VIII. Etabliſſemens formés par les Français à la Louiſiane.

Ses côtes, toutes ſituées ſur le golfe du Mexique, ſont généralement baſſes & couvertes d'un ſable aride ; elles ſont inhabitées & inhabitables : on n'a jamais ſongé à y élever aucune fortification.

Quoique les Français duſſent ſouhaiter de s'approcher du Mexique, ils n'ont formé aucun établiſſement ſur la côte qui eſt à l'oueſt du Miſſiſipi. On aura craint, ſans doute, d'offenſer l'Eſpagne qui n'auroit pas ſouffert patiemment ce voiſinage.

A l'eſt du fleuve on voit le fort la Maubile, élevé ſur les bords d'une rivière qui prend ſa ſource

dans les Apalaches ; il ſervoit à contenir dans l'alliance des Français les Chactas, les Alimaboues, d'autres peuplades moins nombreuſes, & à s'aſſurer de leurs pelleteries. Les Eſpagnols de Penſacole tiroient de cet établiſſement quelques denrées, quelques marchandiſes.

L'embouchure du Miſſiſſipi offre un grand nombre de paſſes qui n'ont point de ſtabilité. Pluſieurs ſont quelquefois à ſec : il y en a qui ne peuvent recevoir que des canots ou des chaloupes. Celle de l'eſt, la ſeule aujourd'hui fréquentée par des navires, eſt très-tortueuſe, n'offre qu'une voie infiniment étroite, & n'a que onze ou douze pieds d'eau dans les plus hautes marées. Le petit fort, nommé la Baliſe, qui défendoit autrefois l'embouchure de la rivière, a perdu toute ſon utilité depuis que ſon canal s'eſt comblé & que les bâtimens naviguent hors de la portée de ſon canon.

La Nouvelle-Orléans, ſituée à trente lieues de l'océan, eſt le premier établiſſement qui ſe préſente : cette ville, deſtinée à être l'entrepôt de toutes les liaiſons que la métropole & la colonie formeroient entr'elles, fut bâtie ſur le bord oriental du fleuve, autour d'un croiſſant acceſſible à tous les navires, & où ils jouiſſent d'une ſureté entière. On en jeta les fondemens en 1717 ; mais ce ne

fut qu'en 1721 qu'elle prit quelque conſiſtance, qu'elle devint la capitale de la Louiſiane. Jamais elle n'a compté plus de ſeize cenrs habitans, partie libres & partie eſclaves. Les cabanes qui la couvroient originairement ont été ſucceſſivement remplacées par des maiſons commodes, mais bâties de bois ſur brique, parce que le ſol n'avoit pas aſſez de ſolidité pour ſoutenir des édifices plus peſans.

La ville s'élève dans une île qui a ſoixante lieues de long ſur une largeur médiocre. Cette île, dont la plus grande partie n'eſt pas ſuſceptible de culture, eſt formée par l'océan, par le Miſſiſſipi, par le lac Pontchartrain & par le Manchac, où la rivière d'Iberville, canal que le Miſſiſſipi s'eſt creuſé pour y verſer le ſuperflu de ſes eaux dans la ſaiſon de ſa trop grande abondance. Il peut y avoir ſur ce terriroire une centaine de poſſeſſions où l'on trouve quatre à cinq cents blancs & quatre mille noirs que des indigoteries occupent principalement. Quelques propriétaires entreprenans ont tenté d'y naturaliſer le ſucre; mais de petites gelées, deſtructives de cette riche production, ont rendu ces eſſais infructueux : les plantations ſont rarement contiguës; des eaux ſtagnantes & marécageuſes les ſéparent le plus ſouvent, ſur-tout dans la partie inférieure de l'île.

Vis-à-vis l'île de la Nouvelle-Orléans & ſur la rive occidentale du Miſſiſſipi furent établis, en 1722, trois cents Allemands, reſtes infortunés de pluſieurs mille qu'on avoit arrachés à leur patrie. Leur nombre a triplé depuis cette époque peu éloignée, parce qu'ils ont toujours été les hommes les plus laborieux de la colonie. Aidés par environ deux mille eſclaves, ils cultivent du maïs pour leur nourriture, du riz & de l'indigo pour l'exportation : ils s'occupoient autrefois du coton, mais ils l'ont abandonné depuis que l'Europe l'a trouvé trop court pour ſes fabriques.

Un peu plus haut ſur la même côte furent placés huit cents Acadiens, arrivés à la Louiſiane immédiatement après la dernière paix. Leurs travaux ſe ſont bornés juſqu'ici à l'éducation des beſtiaux, à la culture des denrées les plus néceſſaires. Si leurs facultés augmentent ils demanderont à leur ſol des productions vénales.

Toutes celles qui enrichiſſent le bas de la colonie ſe terminent à l'établiſſement de la Pointe coupée, formé à quarante-cinq lieues de la Nouvelle-Orléans : il fournit de plus la majeure partie du tabac qui ſe conſomme dans le pays, & beaucoup de bois pour le commerce extérieur ; ces travaux occupent cinq ou ſix cents blancs & douze cents noirs.

Sur

Sur toute la longueur des terres cultivées dans ces divers établiſſemens, qui appartiennent à la baſſe Louiſiane, règne une chauſſée deſtinée à les garantir des inondations du fleuve : des larges & profonds foſſés, dont chaque champ eſt entouré, aſſurent une iſſue aux fluides qui auroient percé ou ſurmonté la digue. Ce ſol eſt entièrement vaſeux : lorſqu'il doit être mis en valeur, on coupe par le pied les groſſes cannes dont il eſt couvert ; dès qu'elles ſont sèches, on y met le feu : alors, pour peu qu'on fouille la terre, elle ouvre un ſein fécond à toutes les productions qui demandent un terrein humide. Le bled n'y proſpère pas, & il ne pouſſe que des épis ſans grain ; la plupart des arbres fruitiers ne réuſſiſſent pas davantage ; ils croiſſent fort vîte, ils fleuriſſent deux fois chaque année ; mais le fruit, piqué des vers, sèche & tombe généralement avant d'avoir atteint ſa maturité : il n'y a que le pêcher, l'oranger & le figuier dont on ne peut aſſez vanter la fertilité.

On trouve une nature différente dans la haute Louiſiane. A l'eſt du Miſſiſſipi, cette région commence un peu au-deſſus de la rivière d'Iberville. Son terrein, anciennement formé, aſſez élevé pour être à l'abri des inondations, & qui n'a que le

degré d'humidité convenable, exige moins de ſoin & promet une plus grande variété de productions. Ainſi le penſèrent les premiers Français qui parurent dans ces contrées : ils s'établirent aux Natchez, y eſſayèrent pluſieurs cultures qui réuſſirent toutes, & ſe fixèrent enfin à celle du tabac, qui ne tarda pas à avoir dans la métropole la réputation dont il étoit digne. Le gouvernement s'attendoit à voir arriver bientôt de cet établiſſement l'approviſionnement entier de la monarchie, lorſque la tyrannie de ſes agens en cauſa la ruine. Depuis cette funeſte époque, ce ſol inépuiſable eſt reſté en friche, juſqu'à ce que la Grande-Bretagne en ayant acquis la propriété par les traités, y ait fait paſſer une population ſuffiſante pour le féconder.

Un peu plus haut, mais ſur la rive occidentale, ſe décharge dans le Miſſiſſipi la rivière Rouge : c'eſt à trente lieues de ſon embouchure & ſur les terres des Natchitoches, que les Français, à leur arrivée dans la Louiſiane, élevèrent quelques paliſſades. Ce poſte avoit pour objet de tirer du nouveau Mexique des bêtes à poil & à cornes, dont une colonie naiſſante a toujours beſoin, & celui d'ouvrir un commerce interlope avec le fort eſpagnol des Adayes, qui n'en eſt éloigné que de

ſept lieues. Il y a long-temps que la multiplication des troupeaux, dans les campagnes où il falloit les naturaliſer, a fait ceſſer la première liaiſon; on avoit encore plutôt compris que la ſeconde, avec un des plus pauvres établiſſemens du monde, n'auroit jamais d'utilité réelle: auſſi les Natchitoches ne tardèrent-ils pas à être abandonnés par ceux que l'eſpoir d'une grande fortune y avoit attiré; on n'y voit plus que les deſcendans de quelques ſoldats qui s'y ſont fixés à la fin de leur engagement: leur nombre ne paſſe pas deux cents; ils vivent du maïs ou des légumes qu'ils cultivent, & vendent le ſuperflu de ces productions à leur indolent voiſin. L'argent qu'ils reçoivent de cette foible garniſon, leur ſert à payer les boiſſons & les vêtemens qu'ils ſont obligés de tirer d'ailleurs.

L'établiſſement formé aux Akanſas eſt plus miſérable encore: infailliblement il ſeroit devenu très-floriſſant, ſi les troupes, les armes, les engagés, les vivres & les marchandiſes que Law y faiſoit paſſer pour ſon compte particulier, n'euſſent été confiſqués après la diſgrace de cet homme entreprenant. Il ne s'eſt depuis fixé dans cet excellent pays que quelques Canadiens qui ont pris pour compagnes des femmes indigènes: de ces liaiſons eſt bientôt ſortie une race preſque ſauvage:

les familles en ſont très-peu nombreuſes ; elles vivent diſperſées & ne s'occupent guère que de la chaſſe.

Pour arriver des Akanſas aux Illinois, il faut faire trois cents lieues, car les peuples ne ſe touchent pas en Amérique comme en Europe, & n'en ſont que plus indépendans : ils n'ont point des chefs liés entre eux pour ſe les arracher, ſe les ſacrifier tour à tour & les rendre ſi malheureux, qu'ils n'aient rien à gagner ou à perdre *en* changeant de patrie & de maître. Les Illinois, placés dans la partie la plus ſeptentrionale de la Louiſiane, étoient continuellement battus, & toujours à la veille d'être détrui s par les Iroquois ou par d'autres nations belliqueuſes : il leur falloit un défenſeur ; & le Français le devint en occupant une partie de leur territoire à l'embouchure de leur rivière & ſur les rives plus riantes, plus fécondes du Miſſiſſipi. Raſſemblés autour de lui, ils ont évité la deſtinée de la plupart des peuplades de ce Nouveau-Monde, dont il reſte à peine quelque ſouvenir : cependant leur nombre a diminué à meſure que celui de leurs protecteurs s'eſt accru. Ces étrangers ont formé peu à peu une population de deux mille trois cent quatre-vingt perſonnes libres & de huit cents eſclaves, diſtribuées dans ſix

bourgades, dont cinq ſont ſitués ſur le bord oriental du fleuve.

Malheureuſement la plupart d'entre eux ont eu la paſſion de courir les bois pour y acheter des pelleteries, ou d'attendre dans leurs magaſins que les ſauvages leur apportaſſent le produit de leurs chaſſes. Ils auroient travaillé plus utilement pour eux, pour la colonie & pour la France, s'ils euſſent fouillé le ſol excellent où la fortune les avoit placés; s'ils lui avoient demandé les grains de l'ancien monde que la Louiſiane a toujours été obligée de tirer de l'Europe ou de l'Amérique ſeptentrionale : mais combien l'établiſſement formé par les Français au pays des Illinois, combien leurs autres établiſſemens ſont reſtés loin de cette proſpérité!

Jamais, dans ſon plus grand éclat, la colonie n'eut plus de ſept mille blancs, ſans y comprendre les troupes qui varièrent depuis trois cents juſqu'à deux mille hommes. Cette foible population étoit diſperſée ſur les bords du Miſſiſſipi, dans un eſpace de cinq cents lieues, & ſoutenue par quelques mauvais forts, ſitués à une diſtance immenſe l'un de l'autre : cependant elle n'étoit point engendrée de cette écume de l'Europe, que la France avoit comme vomie dans le Nouveau-

Monde, au temps du ſyſtême; tous ces miſérables avoient péri ſans ſe reproduire. Les colons étoient des hommes forts & robuſtes ſortis du Canada, ou des ſoldats congédiés qui avoient ſu préférer les travaux de l'agriculture à la fainéantiſe où le préjugé les laiſſoit orgueilleuſement croupir. Les uns & les autres recevoient du gouvernement un terrein convenable & de quoi l'enſemencer, un fuſil, une hache, une pioche, une vache & ſon veau, un coq & ſix poules, avec une nourriture ſaine & abondante durant trois ans. Quelques officiers, quelques hommes riches avoient formé des plantations aſſez conſidérables qui occupoient huit mille eſclaves.

Cette peuplade envoyoit à la France quatre-vingts milliers d'indigo, quelques cuirs & beaucoup de pelleteries; elle envoyoit aux îles du ſuif, des viandes fumées, des légumes, du riz, du maïs, du brai, du goudron, du merrein & des bois de charpente: tant d'objets réunis pouvoient valoir 2,000,000 livres. Cette ſomme lui étoit payée en marchandiſes d'Europe & en productions des Indes occidentales : la colonie recevoit même beaucoup plus qu'elle ne donnoit, & c'étoient les frais de ſouveraineté qui lui procuroient ce ſingulier avantage.

Les dépenſes publiques furent toujours trop conſidérables à la Louiſiane ; elles ſurpaſsèrent ſouvent, même en pleine paix, le produit entier de cet établiſſement : peut-être les agens du gouvernement auroient-ils été plus circonſpects, ſi les opérations euſſent été faites avec des métaux. La malheureuſe facilité de tout payer avec du papier qui ne devoit être acquitté que dans la métropole, les rendit généralement prodigues ; pluſieurs même furent infidèles. Pour leur intérêt particulier, ils ordonnèrent la conſtruction de forts qui n'étoient d'aucune utilité, & qui coûtoient vingt fois plus qu'il ne falloit : ils multiplièrent, ſans motif comme ſans meſure, les préſens annuels que la cour de Verſailles étoit dans l'habitude de faire aux tribus ſauvages.

Les exportations & les importations de la Louiſiane ne ſe faiſoient pas ſur des navires qui lui fuſſent propres ; jamais elle ne s'aviſa d'en avoir un ſeul. Il lui arrivoit quelquefois de foibles embarcations des ports de France : quelquefois les îles à ſucre lui envoyoient de gros bateaux ; mais le plus ſouvent des vaiſſeaux partis de la métropole pour Saint-Domingue, dépoſoient dans ce riche établiſſement une partie de leur cargaiſon, alloient vendre le reſte au Miſſiſſipi, & s'y char-

geoient en retour de ce qui pouvoit convenir à Saint-Domingue, de ce qui pouvoit convenir à la métropole.

IX. La France pouvoit retirer de grands avantages de la Louisiane. Fautes qui ont empêché ce succès.

La Louisiane, que la nature sembloit appeler à une grande prospérité, y seroit sans doute arrivée, si l'on eût eu la sagesse d'écouter les vœux des protestans français refugiés dans les colonies établies par les Anglais au nord du Nouveau-monde.

Sous le règne le plus brillant & sous l'époque la plus heureuse de ce règne, trois cent mille familles calvinistes jouissoient paisiblement en France des droits de l'homme & du citoyen, droits confirmés par l'édit fameux qui avoit assoupi tant de troubles & terminé tant de malheurs, l'édit de Nantes. L'effroi de ses voisins & l'idole de ses sujets, Louis XIV n'avoit à redouter ni des ennemis au-dehors, ni des rebelles au-dedans de ses provinces. Les protestans, tranquilles par devoir & par intérêt, ne songeoient qu'à servir l'état & qu'à contribuer à sa puissance & à sa gloire : on les voyoit à la tête de beaucoup de nouvelles manufactures, & répandus dans les contrées maritimes; une marine formidable à sa naissance trouvoit sa force principale dans leurs bras : où règne une aisance honnête, fruit du travail & de l'in-

duſtrie, là ſont ordinairement les bonnes mœurs. Elles diſtinguoient les proteſtans, parce qu'ils étoient les plus foibles, les plus laborieux, & qu'ils avoient encore à juſtifier leur croyance par leurs vertus.

Je le répète, tout étoit tranquille dans l'intérieur du royaume; mais l'orgueil ſacerdotal, mais l'ambition phariſienne ne l'étoient pas. Le clergé de France, Rome & les Jéſuites obſédoient le trône de leur calomnieuſes remontrances; des Français qui ne s'humilioient pas au pied d'un confeſſeur, qui ne voyoient que du pain dans la ſainte hoſtie, qui ſe paſſoient de meſſes, qui n'apportoient aucune offrande à l'autel, qui épouſoient leurs couſines ſans acheter des diſpenſes; ces Français ne pouvoient aimer ni la patrie, ni le ſouverain: ce n'étoient, au fond du cœur, que des traîtres hypocrites qui, pour ſecouer le joug de l'obéiſſance, n'attendoient qu'une circonſtance favorable que tôt ou tard ils ſauroient bien faire naître.

Lorſque l'impoſture alarmera le ſouverain ſur la fidélité de ſes ſujets, il eſt difficile qu'elle ne ſoit pas attentivement écoutée: cependant nous oſerons demander ſi Louis XIV fut excuſable, lorſqu'il parut ignorer combien ſes ſujets proteſtans

lui étoient utiles; s'il pouvoit croire ſérieuſement qu'ils le ſeroient davantage en devenant catholique, & ſi la tolérance d'un maître auſſi puiſſant, auſſi abſolu pouvoit jamais amener aucune de ces fâcheuſes conſéquences dont on ne ceſſoit de le menacer. Les proteſtans avoit été ſéditieux, il eſt vrai; mais perſécutés, mais alternativement avec les catholiques le jouet de l'ambition turbulente des grands; tant de ſang verſé ſous les règnes précédens, ne devoit-il pas lui faire craindre d'en verſer encore? les événemens paſſés lui apprendre qu'un roi ne peut rien ſur les opinions religieuſes; que les conſciences ne ſe forcent point; que la fortune, la vie, les dignités ne ſe comparent point avec les peines éternelles, & que s'il eſt bon de fermer l'entrée d'un pays où l'on n'obſerve qu'un ſeul culte, à toute ſuperſtition étrangère, la force n'en exclura jamais celle qui y eſt établie? Louis XIV l'éprouva. Vous qui êtes chargés du ſoin de conduire les hommes, ſouverains, apprenez à les connoître; étudiez leurs paſſions, pour les régir par leurs paſſions; ſachez qu'un prince qui dit à ſes ſujets: votre religion me déplaît; vous l'abjurerez, je le veux, peut faire dreſſer des potences & des roues: que ſes bourreaux ſe tiennent prêts.

Louis XIV chargea de l'exécution de ſon projet impie en religion, abſurde en politique, deux miniſtres impérieux comme lui, deux hommes qui haïſſoient les proteſtans parce que Colbert s'en étoit ſervi; un Letellier, homme dur & fanatique; un Louvois, homme cruel & ſanguinaire: c'eſt celui-ci qui opinoit à ſubmerger la Hollande, & qui depuis fit réduire le Palatinat en cendres. Sur le moindre prétexte on ferme au calviniſte ſon temple, on l'exclut des fermes du roi, il ne peut être admis dans aucune corporation, on inſcrit ſes miniſtres ſur le rôle de la taille, on prive ſes maiſes de la nobleſſe, on applique aux hôpitaux les legs faits à ſes conſiſtoires; les officiers de la maiſon du prince, les ſecrétaires du roi, les notaires, les avocats, les procureurs ont ordre de quitter leurs fonctions ou leur croyance; l'abſurdité ſuccède à la violence. Une déclaration du conſeil de 1681 autoriſe les enfans à l'âge de ſept ans de renoncer à leur foi: des enfans de ſept ans qui ont une foi! qui ont une volonté civile! qui en font des actes publics! Ainſi donc le ſouverain & le prêtre peuvent également & des enfans en faire des hommes, & des hommes en faire des enfans!

Mais il falloit ſouſtraire les enfans à l'autorité de leurs parens; la force y pourvoit: des ſoldats

les enlèvent de la maiſon paternelle & s'inſtallent à leur place; le cri de la déſolation retentit d'un bout du royaume à l'autre : on ſonge à s'éloigner de l'oppreſſeur ; des familles entières déſertent leurs foyers transformés en corps-de-garde. Les puiſſances rivales de la France leur offrent des aſyles; Amſterdam s'agrandit de mille maiſons qui les attendent ; les provinces ſe dépeuplent ; le gouvernement voit ces émigrations, & il en eſt troublé : les galères ſont décernées contre l'artiſan & le matelot fugitifs ; on ferme ſes paſſages ; on n'oublie rien de ce qui pouvoit accroître le mérite du ſacrifice, & plus de cinq cent mille citoyens utiles s'échappent, au haſard de recevoir en chemin la couronne du martyre.

C'eſt en 1685, au milieu de ces horreurs, que paroît la fatale révocation de l'édit de Nantes. Il eſt ordonné aux miniſtres opiniâtres de ſortir du royaume dans l'intervalle de quinze jours, ſous peine de mort; les enfans ſont arrachés d'entre les bras de leurs pères & de leurs mères, & ce ſont des hommes réfléchis, une aſſemblée de graves perſonnages, une cour ſuprême qui légitime de pareilles horreurs ! ils étoient pères, & ils ne frémirent pas en ordonnant l'infraction des lois les plus ſacrées de la nature!

Cependant les esprits s'échauffent; les protestans s'assemblent : on les attaque, ils se défendent; on envoie contre eux des dragons, & voilà les hameaux, les villages, les champs, les grands chemins, les entrées des villes hérissés d'échafauds & trempés de sang. Les intendans des provinces se disputent de barbarie. Quelques ministres osent prêcher, osent écrire; ils sont saisis & mis à mort : bientôt le nombre des cachots ne suffit plus au nombre des persécutés, & c'est la volonté d'un seul qui peut faire tant de malheureux! Il parle, & les liens civils & moraux se brisent! il parle, & mille citoyens révérés par leurs vertus, leurs dignités, leurs talens, sont dévoués à la mort & à l'infamie. O peuple! ô troupeau d'imbécilles & de lâches!

Et toi, tyran aveugle! parce que tes prêtres n'ont pas l'art persuasif qui feroit triompher leurs raisons; parce qu'ils ne peuvent effacer de l'esprit de ces innocens les traces profondes que l'éducation y a gravées; parce que ceux-ci ne veulent être ni des lâches, ni des hypocrites, ni des infames; parce qu'ils aiment mieux obéir à leur dieu qu'à toi, il faut que tu les spolies, que tu les enchaînes, que tu les brûles, que tu les pendes, que tu traînes leurs cadavres sur une claie;

lorſque tu retires d'eux ta protection, parce qu'ils ne penſent pas comme toi : pourquoi ne retirent-ils pas de toi leur obéiſſance, parce que tu ne penſes pas comme eux? C'eſt toi qui romps le pacte.

Les temples des proteſtans ſont détruits; leurs miniſtres ont été mis à mort ou ſe ſont enfuis : la déſertion des perſécutés s'eſt-elle arrêtée ? Non : quelle parti prendra-t-on ? On imaginera que la fuite ſera moins fréquente lorſque la ſortie ſera libre; l'on ſe trompera, & après avoir ouvert les paſſages, on les refermera une ſeconde fois avec auſſi peu de ſuccès que la première.

L'horrible plaie que le fanatiſme fit alors à la nation, a ſaigné juſqu'à nos jours & ſaignera long-temps encore. Des armées détruites ſe refont; des provinces envahies ſe reprennent : mais l'émigration d'hommes utiles qui en portant chez des nations étrangères leur induſtrie & leurs talens, les élèvent tout à coup au niveau de la nation qu'ils ont abandonnées, eſt un mal qui ne ſe répare point. Le coſmopolite, dont l'ame vaſte embraſſe les intérêts de l'eſpèce humaine s'en conſolera peut-être : pour le patriote, il ne ceſſera jamais de s'en affliger.

Ce patriote, c'eſt lui qui dit aux rois dans ce

moment : maîtres de la terre, lorſqu'un homme, ſous le nom de prêtre, aura ſu lier ſes intérêts aux prétendus intérêts d'un dieu; quand ſa haine ombrageuſe pourra faire ſervir le nom de ce dieu qu'il ne manquera pas de peindre jaloux & cruel, pour allumer la perſécution contre celui qui ne penſera pas comme lui, ou, pour parler plus exactement, qui ne penſera pas comme il veut que l'on penſe, malheur à vous & à vos ſujets, ſi vous l'écoutez.

Cependant les proteſtans français diſperſés dans les différentes parties du globe, tournoient par-tout de triſtes regards vers leur ancienne patrie : ceux qui avoient trouvé un aſyle au nord de l'Amérique, déſeſpérant de revoir jamais leurs premiers foyers, vouloient du moins être réunis à la nation aimable dont la tyrannie les avoit ſéparés. Ils offroient de porter leur induſtrie & leurs capitaux à la Louiſiane, pourvu qu'il leur fût permis d'y profeſſer leur culte : le malheur de l'Etat voulut que la ſuperſtition de Louis XIV, que la foibleſſe du régent, fiſſent rejeter ces propoſitions.

Cependant, quel rapport y a-t-il entre le dogme de la religion & les ſpéculations du miniſtère? Pas plus, ce me ſemble, qu'entre l'ordonnance

du médecin & les dogmes qu'il profeſſe. Le malade s'eſt-il jamais aviſé de demander à Dumoulin s'il alloit au ſermon ou au prêche, s'il croyoit en Dieu ou s'il n'y croyoit pas? Maîtres de la terre, celui qui fait luire indiſtinctement ſon ſoleil ſur les contrées orthodoxes & ſur les contrées hérétiques, celui qui laiſſe également tomber la roſée féconde ſur leurs champs, ne vous dit-il pas, avec aſſez d'évidence & de force, combien il doit vous être indifférent par *quels* hommes elles ſoient peuplées, par quels bras elles ſoient cultivées? C'eſt à vous de les protéger tous, c'eſt à vous à animer leurs travaux, c'eſt à vous à encourager leur induſtrie & leurs vertus; c'eſt à lui à lire au fond de leurs cœurs & à les juger: rend-il les mères des calviniſtes ſtériles, ou étouffe-t-il l'enfant dans le ſein des mères luthériennes, lorſqu'elles ſont fécondes? Comment oſez-vous donc condamner à l'exil, à la mort, à la misère pire qu'elle, celui à qui le ſouverain des ſouverains, votre père & le leur, permet de vivre & de proſpérer? Parce qu'on n'auroit pas célébré la meſſe & chanté vêpres à la Louiſiane, les productions du ſol en auroient-elles été moins abondantes, moins précieuſes & moins utiles? Si cette contrée eût été peuplée d'orthodoxes, & que quelque

quelque raiſon d'état vous en eût fait tenter la conquête, vous les euſſiez tous égorgés ſans ſcrupule, & vous en avez à confier ſa culture à l'hérétique? de quelle étrange manie êtes-vous donc tourmentés? La conformité du culte n'arrête point votre férocité, la diverſité l'excite. Eſt-il de la dignité du chef d'un état de régler ſa conduite ſur l'eſprit fanatique & les vues étroites d'un directeur de ſéminaire? Eſt-il de ſa ſageſſe de n'admettre au nombre de ſes ſujets que les eſclaves de ſes prêtres? Qu'après avoir déterminé un vieux monarque puſillanime & humilié par une longue ſuite de calamités à y mettre le comble en révoquant un édit ſalutaire, les ſuperſtitieux & les hypocrites qui l'environnoient l'aient amené de conſéquence en conſéquence à rejeter les propoſitions avantageuſes des religionnaires du Nouveau-Monde, je n'en ſerai point étonné; mais que des conſidérations qu'on peut appeler monacales aient eu la même autorité ſur le prince éclairé qui tenoit les rênes de l'empire après le vieux monarque, & qui certes ne fut jamais ſoupçonné de bigotterie, c'eſt ce que je ne ſaurois expliquer.

Indépendamment de ce fatal ſyſtême, peut-être la Louiſianne n'auroit-elle pas langui ſi long-

temps, ſans la faute qu'on fit dès l'origine d'accorder des terres au haſard & ſelon le caprice de ceux qui les demandoient. Des déſerts immenſes n'auroient pas ſéparé les colons les uns des autres: rapprochés d'un centre commun, ils ſe ſeroient prêtés des ſecours mutuels, & auroient heureuſement joui de tous les avantages d'une ſociété & régulière & bien ordonnée. A meſure que la population auroit augmenté, le cercle des défrichemens ſe ſeroit étendu : au lieu de quelques hordes de ſauvages, on eût vu s'élever une riche colonie qui ſeroit peut-être devenue avec le temps une nation puiſſante : que d'avantages il en eût réſulté pour la France même?

Ce royaume qui achète chaque année dix-huit à vingt millions peſant de tabac, auroit pu le faire cultiver dans la Louiſiane, & tirer de cette poſſeſſion tout ce qu'il lui en falloit pour ſa conſommation : ainſi le penſoit & l'eſpéroit le gouvernement, quand il fit arracher cette plante en France. Convaincu que les terres de ſes provinces étoient propres à des cultures plus riches & plus importantes, il crut ſervir à-la-fois la métropole & la colonie, en aſſurant à cet établiſſement naiſſant le débouché de la production qui demandoit le moins d'avance, le moins de temps & le moins

d'expérience. Le diſcrédit où tomba Law, auteur du projet, fit tomber dans l'oubli cette vue dont les avantages étoient ſi ſenſibles, avec celles qui n'avoient pour baſe qu'une imagination déréglée. L'aveuglement du miniſtère fut perpétué par les intérêts particuliers des agens du fiſc, & ce n'eſt pas un des moindres maux que la finance ait faits à la monarchie.

Les richeſſes que le tabac eût fait entrer dans la colonie, lui auroient ouvert les yeux ſur l'utilité des vaſtes & belles prairies dont elle eſt remplie; bientôt elles ſe fuſſent couvertes de nombreux troupeaux, dont les cuirs auroient diſpenſé la métropole d'en acheter de pluſieurs nations, & dont la chair préparée & ſalée auroit remplacé le bœuf étranger dans les îles. Les chevaux & les mulets qui s'y ſeroient multipliés dans la même proportion, euſſent tiré les colonies françaiſes de la dépendance où elles ont toujours été, où elles ſont encore, des Anglais & des Eſpagnols pour cet objet indiſpenſable.

Une fois mis en action, les eſprits ſeroient montés d'une branche d'induſtrie à l'autre. Auroient-ils pu ſe refuſer à la conſtruction des vaiſſeaux? Le pays étoit couvert des bois propres pour le corps du navire; la mâture & le goudron

ſe trouvoient dans les pins qui rempliſſoient les côtes. Le chêne ne manquoit pas pour le bordage, & il pouvoit être remplacé par le cyprès, moins ſujet à ſe fendre, à ſe courber, à ſe rompre, & rachetant par un peu d'épaiſſeur ce que la nature lui refuſoit de force & de dureté. Il étoit facile de faire croître du chanvre pour les voiles & pour les cordages. On n'eût été réduit qu'à tirer du fer des autres contrées ; & encore paroît-il prouvé qu'il en exiſte des mines dans la Louiſiane.

Les forêts ainſi défrichées ſans frais & même avec profit, auroient laiſſé le ſol libre aux grains, à l'indigo, même à la ſoie, lorſqu'une population abondante auroit permis de ſe livrer à une occupation à laquelle la douceur du climat, la multitude des mûriers, quelques expériences heureuſes ne ceſſoient d'inviter. Que n'eût-on pas fait d'une poſſeſſion où le ciel eſt tempéré, où le terrein eſt uni, vierge, fertile, & qui avoit été moins habité que parcouru par quelques vagabonds auſſi inappliqués que mal-habiles ?

Si la Louiſiane fût parvenue à la fécondité que la nature y ſembloit attendre de la main des hommes, on n'auroit pas tardé à s'occuper du ſoin de rendre ſon entrée plus acceſſible. Peut-être y eût-

on réuſſi en bouchant les petites paſſes avec les arbres flottans que les eaux entraînent, & en réuniſſant toute la force du courant dans un ſeul canal. Si la molleſſe du terrein, ſi la rapidité du fleuve, ſi le refoulement de la mer euſſent oppoſé à ce projet des obſtacles inſurmontables, le génie eût trouvé des reſſources : tous les arts, tous les biens ſeroient nés les uns des autres, pour former dans cette vaſte plaine de l'Amérique une colonie floriſſante & vigoureuſe.

Cette perſpective qu'on n'avoit jamais entrevue que dans le lointain, ſembloit ſe rapprocher à la paix dernière. Les habitans auxquels le fiſc devoit ſept millions, acquis la plupart par des manœuvres criminelles, déſeſpérant d'être jamais payés de cette dette impure, ou ne pouvant ſe flatter que de l'être tard & imparfaitement, tournoient heureuſement leurs travaux vers des cultures importantes ; ils voyoient groſſir leur commerce d'une partie des pelleteries qu'attiroit autrefois le Canada. Les îles françaiſes, dont les beſoins augmentoient continuellement, & les reſſources venoient de diminuer, leur demandoient plus de bois & de ſubſiſtances. Les liaiſons frauduleuſes avec le Mexique, interrompues par la guerre, reprenoient leur cours ; les navigateurs de la métro-

pole, exclus d'une partie des marchés qu'ils avoient fréquentés, tournoient leurs voiles vers le Miſſiſſipi, dont les bords trop long-temps déſerts alloient enfin être habités. Déja deux cents familles acadiennes s'y étoient fixées, & les reſtes infortunés de cette nation, diſperſés dans les établiſſemens anglais, faiſoient leurs arrangemens pour les ſuivre. Les mêmes diſpoſitions ſe remarquoient dans pluſieurs colons de Saint-Vincent & de la Grenade, mécontens de leurs nouveaux maîtres. Douze ou quinze cents Canadiens s'étoient mis en marche pour la Louiſiane, & ils devoient être ſuivis par beaucoup d'autres : on a même de fortes raiſons pour croire qu'un aſſez grand nombre de catholiques alloient paſſer des poſſeſſions britanniques dans cette vaſte & belle contrée.

X. Le miniſtère de France cède la Louiſiane à l'Eſpagne. En avoit-il le droit ?

Tel étoit l'état des choſes, lorſque la cour de Verſailles annonça, le 21 avril 1764, aux habitans de la Louiſiane, que par une convention ſecrète du 3 novembre 1762 on avoit abandonné à celle de Madrid la propriété de leur territoire. La langueur de cette colonie, les obſtacles qui s'oppoſoient à ſon amélioration, l'impoſſibilité de la mettre en état de réſiſter à la maſſe des forces ennemies réunies ſur ſa frontière, ces conſidérations durent aiſément déterminer le miniſtère

de France à cette ceſſion, en apparence ſi conſidérable. Mais quel fut le motif qui porta l'Eſpagne à l'accepter ? Ne valoit-il pas mieux qu'elle ſacrifiât gratuitement la Floride au rétabliſſement de la tranquillité publique, que de recevoir en échange une poſſeſſion dont la défenſe lui étoit impoſſible ? Si c'étoit une barrière contre les entrepriſes qu'une nation ambitieuſe, active & puiſſante pouvoit projeter contre le Mexique, n'étoit-il pas de ſon intérêt qu'un allié fidèle eût à ſoutenir un premier choc qui l'avertiroit de l'orage, & lui donneroit peut-être le temps de le conjurer ?

Mais de quelque manière que la politique veuille enviſager cet événement, ce ſera toujours au tribunal de la morale un crime d'avoir vendu ou donné des citoyens à une puiſſance étrangère.

De quel droit, en effet, un prince diſpoſe-t-il d'un peuple qui ne conſent pas à changer de maître ?

Les nations doivent-elles tout aux rois, & les rois ne doivent-ils rien aux nations ? Que ſignifie donc le droit des gens ? N'eſt-il que le droit des princes ? Ceux-ci ne tiennent, diſent-ils, leur pouvoir que de Dieu ſeul. Cette maxime, imaginée par le clergé qui ne met les rois au-deſſus des peuples que pour commander aux rois mêmes

au nom de la Divinité, n'eſt donc qu'une chaîne de fer qui tient une nation entière ſous les pieds d'un ſeul homme ; ce n'eſt donc plus un lien réciproque d'amour & de vertu, d'intérêt & de fidélité, qui fait régner une famille au milieu d'une ſociété. Si l'obéiſſance des peuples eſt une loi de conſcience impoſée par Dieu ſeul, ils peuvent donc en appeler aux interprêtes de cette volonté éternelle contre l'abus de l'autorité ſubordonnée à ce grand être. Si l'on fait de l'obéiſſance paſſive une loi de religion, dès-lors elle eſt ſoumiſe, comme toutes les autres lois religieuſes, au tribunal de la conſcience ; & dans un état où l'on reconnoît la loi de Dieu pour la première, il faut attendre que la déciſion de l'égliſe éclaire & dirige les conſciences ſur l'étendue & la nature du pouvoir des rois. En vain dira-t-on que les livres ſaints ordonnent eux-mêmes d'obéir aux puiſſances de la terre ; c'eſt à l'égliſe que la lettre & le ſens de ces livres ont été révélés, & par l'égliſe, aux nations qui les ont adoptés : elle ſeule peut donc ſavoir juſqu'à quel point & à quel deſſein Dieu a confié ſon autorité aux puiſſances de la terre. Les rois, en s'appuyant des textes de la bible, ſe remettent dès-lors ſous la tutelle des miniſtres de l'évangile. Ainſi,

quand ils empruntent les armes du clergé pour tenir les peuples dans les fers, le clergé peut retirer ſes propres armes, & s'en ſervir contre les rois ; il trouvera dans l'évangile même, où ils ont pris le droit de régner, un bouclier à oppoſer contre l'épée, & le glaive contre le glaive.

C'eſt donc en vain que les princes ont reçours au Ciel pour rappeler leurs droits, quand ils manquent à leurs devoirs : la loi qu'ils invoquent s'élève contre eux ; elle tonne & les foudroie par la bouche des pontifes ; elle crie au fond des cœurs d'un peuple qui gémit. Ainſi leur puiſſance n'en eſt pas moins conditionnelle, précaire, interprétative ; elle n'eſt pas moins limitée par le code religieux, ou ils l'ont puiſée, qu'elle ne doit l'être par le code naturel des nations : car la religion étant l'unique frein du deſpotiſme, ſeul pouvoir qui ſe croie établi de Dieu même, & les fondemens de ce pouvoir n'étant pas plus évidens que les dogmes & les principes de la religion qui lui ſert de baſe, le deſpote tombe entre les mains du clergé, ſi le peuple eſt dirigé par des prêtres, ou à la diſcrétion de ſes ſujets, parce qu'au défaut de pontifes, ils ſont eux-mêmes les juges de la foi.

Mais pourquoi l'autorité voudroit-elle ſe déguiſer qu'elle vient des hommes ? La nature, l'ex-

périence, l'hiſtoire, le ſentiment intérieur, apprennent aux rois qu'ils tiennent des peuples tout ce qu'ils poſsèdent, ſoit qu'ils l'aient conquis par les armes, ſoit qu'ils l'aient acquis par des traités. Puiſqu'on reçoit du peuple tous les fruits de l'obéiſſance, pourquoi ne pas accepter de lui ſeul tous les droits de l'autorité? Qu'a-t-on à craindre des volontés qui ſe donnent, & que gagne-t-on à l'abus d'une puiſſance qu'on uſurpe? Ne faut-il pas la retenir par la violence, quand on s'en eſt emparé par ſurpriſe? Et quel eſt le bonheur d'un prince qui ne commande que par la force, & qui n'eſt obéi que par la crainte? Eſt-il tranquille ſur le trône, lorſqu'il ſe voit forcé de dire, pour régner, que c'eſt de Dieu ſeul qu'il a reçu ſa couronne? Tout homme ne tient-il pas encore plus de Dieu ſa vie & la liberté, le droit impreſcriptible de n'être gouverné que par la raiſon & par la juſtice?

Mais qu'a-t-on beſoin d'invoquer le ſacré nom de Dieu, dont il eſt ſi facile d'abuſer? Dans les ſiècles malheureux de l'enthouſiaſme de religion, on a pu repaître de mots ambigus les eſprits égarés par un fanatiſme épidémique; mais dans le calme de la paix & de la raiſon, lorſqu'un Etat s'eſt policé, agrandi, affermi par l'eſprit de diſcuſſion & de calcul, par les recherches & la dé-

couverte des vérités utiles que la physique offre à la morale pour le maintien de la politique, est-ce alors qu'il faut encore chercher dans les ténèbres de l'ignorance & de l'erreur les fondemens d'une autorité légitime ? Le bien & le salut des peuples, voilà la suprême loi d'où toutes les autres dépendent, & qui n'en reconnoît point au-dessus d'elle. C'est là sans doute la véritable loi fondamentale de toutes les sociétés ; c'est par elle qu'il faut interpréter les lois particulières qui doivent toutes émaner de ce principe, en être le développement & le soutien.

Or, en appliquant cette règle aux traités de partage & de cession que les rois font entre eux, voit-on qu'ils aient le droit d'acheter, de vendre & d'échanger les peuples sans les consulter ? Quoi ! les princes s'arrogeront le droit barbare d'aliéner ou d'hypothéquer leurs provinces & leurs sujets comme des biens-meubls & immeubles, tandis que les apanages de leurs maisons, les forêts de leurs domaines, les joyaux de leur couronne, sont des effets inaliénables & sacrés, auxquels on n'ose toucher dans les besoins les plus pressans d'un Etat !... J'entends une voix qui crie au fond de l'Amérique : c'est la voix d'une nombreuse colonie ; elle dit à sa métropole :

« Que t'ai-je fait pour me livrer à un étranger ? » Ne ſuis-je pas ſortie de ton ſein ? n'ai-je pas » ſemé, planté, cultivé, moiſſonné pour toi » ſeule ? Quand tes vaiſſeaux m'exportèrent ſur » ces rivages différens de ton heureux climat, » ne me promis-tu pas de me couvrir toujours » de tes armes & de tes voiles ? N'ai-je pas com- » battu pour tes droits, & défendu le ſol que tu » m'avois donné ? Après l'avoir fertiliſé de mes » ſueurs, ne l'ai-je pas arroſé de mon ſang pour » te le conſerver ? Tes enfans ſont mes pères ou » mes frères : tes lois faiſoient ma gloire, & ton » nom mon honneur. J'ai tâché de l'illuſtrer, ce » nom, chez les nations mêmes qui ne le connoiſ- » ſoient pas. Je t'avois fait des amis & des alliés » parmi les ſauvages ; j'aimois à croire qu'un jour » je pourrois être l'égale de tes rivaux, la terreur » de tes ennemis : mais non ; tu m'as abandon- » née ; tu m'as engagée à mon inſçu par un mar- » ché dont le ſecret même étoit une trahiſon. » Mère inſenſible, ingrate, as-tu pu rompre, » contre le vœu de la nature, les nœuds qui » m'attachoient à toi par ma naiſſance même ? » Quand je te rendois, par le tribut de mes » pénibles labeurs, le ſang & le lait que j'avois » reçu de tes veines, je n'aſpirois qu'à la conſo-

» lation de vivre & de mourir ſous ta loi. Tu ne » l'as pas voulu ; tu m'as arrachée à ma famille » pour me donner à un maître qui n'étoit pas » de mon choix. Rends-moi mon père, cruelle ; » rends-moi à celui dont j'ai appris à bégayer le » nom dès ma plus tendre enfance. Tu peux bien » me ſoumettre malgré moi-même au joug que » mon cœur repouſſe ; mais ce ne ſera que pour » un temps. Je languirai, je périrai de douleur » & de foibleſſe : ou ſi je reprends de la vie & » des forces, ce ſera pour me ſouſtraire aux liens » que je déteſte, duſſé-je me livrer à tes enne- » mis ».

XI. Conduite des Eſpagnols à la Louiſiane.

Cette averſion des habitans de la Louiſiane pour la domination eſpagnole ne fit rien changer aux arrangemens des cours de Madrid & de Verſailles. Le 28 février 1766, M. Ulloa arriva dans la colonie avec quatre-vingts hommes de ſa nation ; la priſe de poſſeſſion devoit, dans les règles ordinaires, ſuivre ſon débarquement : il n'en fut pas ainſi ; les ordres continuèrent à être donnés au nom du roi de France ; la juſtice fut rendue par ſes magiſtrats, & les troupes ne ceſsèrent point de faire le ſervice ſous ſes enſeignes : c'étoit le repréſentant de Louis XV qui avoit toujours le commandement. Toutes ces raiſons perſuadèrent aux habitans que

Charles III faiſoit étudier le pays, & qu'il ſe détermineroit à l'accepter ou à le rejeter, ſelon qu'il le croiroit utile ou nuiſible à ſa puiſſance. Cet examen étoit fait par un agent qui paroiſſoit prendre une idée peu favorable de la région qu'il étoit venu reconnoître, & il étoit raiſonnable d'eſpérer qu'il en dégoûteroit ſon maître.

On étoit aſſez généralement dans cette illuſion, lorſqu'une loi arrivée d'Eſpagne défendit à la Louiſiane toute liaiſon de commerce avec les marchés qui avoient ſervi juſqu'alors au débouché de ſes productions. Ce funeſte décret fut ſuivi, ſelon tous les témoignages, d'une hauteur intolérable, d'odieux monopoles, d'actes répétés d'une autorité arbitraire : maux d'autant plus fâcheux, qu'ils paroiſſoient l'ouvrage du commandant français, qu'Ulloa avoit ſubjugué au point de le rendre le ſervile inſtrument de tous ſes caprices. Peut-être les accuſations étoient-elles exagérées ; mais il ne falloit pas dédaigner toutes les meſures qui auroient pu détromper les eſprits prévenus, qui auroient pu ramener des cœurs aigris.

Ce mépris, qui fut regardé comme le plus grand des outrages, comme le comble de la tyrannie, pouſſa les peuples au déſeſpoir. Un moyen infaillible d'arriver au bonheur & au repos ſe préſen-

toit à eux ; ils n'avoient que le fleuve à traverſer pour le trouver. Le gouvernement anglais les preſſoit d'accepter un excellent territoire, des encouragemens à la culture, toutes les prérogatives de la liberté ; mais un lien cher & ſacré les attachoit à leur patrie ; ils aimèrent mieux demander au conſeil qu'Ulloa fût obligé de ſe retirer, & que la priſe de poſſeſſion qu'il avoit différée juſqu'alors, ne lui fût pas permiſe avant que la cour de Verſailles eût écouté les repréſentations de la colonie. Le tribunal prononça, le 23 octobre 1768, l'arrêt qu'on lui demandoit, & les Eſpagnols s'embarquèrent paiſiblement ſur la frégate qui les avoit amenés. Durant trois jours que dura cette grande criſe, il n'y eut pas le plus léger tumulte, il n'y eut pas la moindre indécence à la Nouvelle-Orléans. Lorſqu'elle fut finie, les habitans de la ville & ceux de la baſſe Louiſiane, qui avoient uni leurs reſſentimens pour opérer la révolution, reprirent leurs travaux avec l'eſpoir conſolant que la conduite qu'ils avoient tenue ſeroit approuvée par la cour de France.

Le ſuccès ne répondit pas à leur attente ; les députés de la colonie n'arrivèrent en Europe que ſix ſemaines après Ulloa, & ils trouvèrent le miniſtère de Verſailles très-mécontent de ce qui

s'étoit passé, ou affectant de l'être. Ces dispositions furent hautement blâmées par la nation, qui ne voyoit dans les colons de la Louisiane que des hommes généreux, dont tout le crime étoit d'avoir eu un attachement sans bornes pour leur métropole. Il s'éleva en leur faveur un cri si unanime & si éclatant, que le gouvernement ne put se dispenser avec bienséance de montrer quelque intérêt pour ces malheureux. Cette compassion tardive ne produisit rien ; la cour de Madrid, qui l'avoit prévue, avoit fait partir rapidement M. Orelly pour l'île de Cuba : là, ce général avoit pris trois mille hommes de troupes réglées ou de milices, qu'il embarqua sur vingt-cinq bâtimens de transport ; & le 25 juillet 1769, il fit voir son pavillon à l'embouchure du Mississipi.

A cette nouvelle, tous les cœurs se livrent à une rage inexprimable contre une patrie qui sacrifie librement une colonie affectionnée, contre une puissance qui prétend régner sur un peuple qui repousse son joug inhumain. On se dispose à empêcher le débarquement des troupes, & à brûler les navires qui les portent. Rien n'étoit plus facile, s'il faut en croire ceux qui ont bien connu la disposition des lieux. Les suites de cette résolution hardie n'étoient pas aussi dangereuses qu'elles le pourroient

pourroient paroître au premier coup-d'œil : les habitans de la Louiſiane pouvoient eſpérer de former une république indépendante. Si l'Eſpagne & la France les attaquoient avec de trop grandes forces, ils ſe mettoient ſous la protection de l'Angleterre ; & ſi enfin la Grande-Bretagne ſe trouvoit dans une poſition qui ne lui permît pas de leur accorder ſon appui, il leur reſtoit pour dernière reſſource de paſſer ſur la rive orientale du fleuve, avec leurs eſclaves, leurs troupeaux & leur mobilier.

On étoit dans l'attente d'événemens terribles, lorſque les promeſſes du général eſpagnol, les ſupplications d'Aubry, ce foible commandant français dont l'imbécillité avoit tout perdu ; les diſcours pleins de véhémence d'un magiſtrat éloquent, calmèrent la fermentation. Perſonne ne s'oppoſa à la marche de la petite flotte, qui arriva devant la Nouvelle-Orléans le 17 août. Le lendemain, tous les citoyens furent déchargés de l'obéiſſance qu'ils devoient à leur première patrie. On prit poſſeſſion de la colonie au nom de ſon nouveau maître, & les jours ſuivans, ceux des habitans qui conſentoient à porter le joug de la Caſtille, prêtèrent leur ſerment.

Tout étoit conſommé, tout, excepté les ven-

geances. On vouloit des victimes ; il en fut choisi douze dans ce que le militaire, la magistrature & le commerce avoient de plus distingué : six de ces hommes généreux payèrent de leur tête la considération dont ils jouissoient ; les autres, plus infortunés peut-être, allèrent languir dans les cachots de la Havane ; & le ministère espagnol avoit ordonné cette horrible tragédie ! & le ministère français n'en conçut aucune indignation !

Maîtres inhumains, maîtres cruels, qui sera tenté de vous appartenir ? qui sera tenté de s'appeler votre sujet ? qui voudra vous servir ? Contre le droit de la nature, contre le droit des gens, vous disposez de vos colons comme d'un troupeau de bêtes ; vous les cédez sans leur consentement : & s'ils étoient accourus la torche dans une main & le poignard dans l'autre, s'ils avoient brûlé les vaisseaux espagnols, s'ils avoient assassiné le porteur des ordres de la cour de Madrid, quelle est la bouche assez vile pour oser les blâmer ? Le gouvernement français auroit-il pu s'offenser d'un soulevement dont la violence n'auroit été que la mesure de l'attachement qu'on avoit pour lui ? Le gouvernement espagnol n'auroit-il pas reçu le châtiment qu'il méritoit ? Mais ils sont demeurés tranquilles ; mais ils se sont présentés avec résí-

gnation au nouveau joug qu'on leur impoſoit ; mais ils ont étouffé le murmure de leur cœur pour prêter le ſerment qu'on leur demandoit. Barbares, ſanguinaires, perfides Eſpagnols ! ils juroient de vous être fidèles, & c'eſt dans ce moment que vos yeux déſignoient dans la foule les premières victimes de votre autorité. Colons ſtupides, colons lâches, où êtes-vous ? que faites-vous ? On entraîne à l'échafaud, on va précipiter dans des foſſes obſcures vos amis, vos parens, vos chefs, vos défenſeurs, les objets de votre tendreſſe, de votre vénération ; & vous êtes immobiles ! Quand & pourquoi vous expoſerez-vous donc à mourir ? Venez du moins apprendre à connoître la puiſſance ſous laquelle vous avez à vivre : vile canaille, venez vous inſtruire du ſort qui vous attend, par celui de vos citoyens qui valent mieux que vous.

Effrayés de ces atrocités ceux des habitans que les intérêts de leur négoce avoient appelés dans la colonie, portèrent ailleurs leur activité. Le déſeſpoir fit abandonner pluſieurs riches plantations par leurs propriétaires ; le reſte vécut ſous l'oppreſſion & dans la miſère. Sans quelques liaiſons furtives avec l'Anglais qui navigue ſur le *Miſſiſſipi*, dont il poſſède & enrichit une des

deux rives, ces malheureux habitans n'auroient connu aucun débouché pour leurs productions; ils n'auroient eu aucune voie pour ſe procurer les premiers beſoins. Leur deſtinée doit, avec le temps, devenir un peu moins fâcheuſe, & parce que les communications de l'Eſpagne avec ſes colonies ont été débarraſſées de beaucoup d'entraves, & parce qu'il a été accordé aux îles françaiſes la liberté de tirer de cette grande province, ſur leurs propres navires, des bois & des ſubſiſtances. Cependant, la cour de Madrid a dans le nouvel hémiſphère tant d'autres intérêts plus grands, qu'on peut prédire qu'elle ne s'occupera jamais bien ſérieuſement des proſpérités de la Louiſiane.

Mais peut-on plaindre bien vivement la triſte ſituation de ces colons qui ont laiſſé égorger leurs compatriotes? Leur misère n'eſt-elle pas le vrai châtiment qu'ils ont mérité? La conſcience, ce juge ſévère de tous les devoirs, ne leur crie-t-elle pas ſans interruption: « Tu avois des magiſtrats » honnêtes & vertueux, qui veilloient le jour à » ton bonheur, la nuit à ta ſécurité, pendant » tout le cours de l'année à tes intérêts; tu avois » à tes côtés des concitoyens qui t'aimoient & » te ſecouroient. Ils t'étoient la plupart attachés » par les liens les plus ſacrés: c'étoient ton père,

» ton frère, ton enfant ; & tu les as vus tran-
» quillement conduire à l'échafaud ou charger
» de chaînes ! & tu marches froidement ſur la
» pierre qu'ils ont teinte de leur ſang ! & tu t'in-
» clines devant leurs bourreaux ! & tu obéis à
» leurs ordres ! Lâche, il faut que tu ſubiſſes le
» ſort du lâche, & que tu le ſubiſſes juſqu'à ce qu'un
» noble reſſentiment t'abſolve à tes yeux & aux
» nôtres.... »

Voyons quel a été le ſort du Canada, qui a auſſi changé de métropole.

XII. Etat du Canada à la paix d'Utrecht.

Cette vaſte contrée s'étoit trouvée, à l'époque de la pacification d'Utrecht, dans un état de foibleſſe & de misère inconcevable. C'étoit la faute des premiers français qu'on avoit vu s'y jeter plutôt que s'y établir. La plupart s'étoient contentés de courir les bois. Les plus raiſonnables avoient eſſayé quelques cultures, mais ſans choix & ſans ſuite. Un terrein où l'on avoit bâti & ſemé à la hâte, étoit auſſi légèrement abandonné que défriché. Cependant les dépenſes que faiſoit la métropole dans cet établiſſement, & le commerce des pelleteries, donnèrent, par intervalle, quelque aiſance aux habitans ; mais ils la perdirent bientôt dans une ſuite de guerres malheureuſes. En 1714, les exportations du Canada ne

paſſoient pas cent mille écus. Cette ſomme, jointe à celle de trois cent cinquante mille livres que le gouvernement y verſoit chaque année, étoit toute la reſſource de la colonie pour payer les marchandiſes qui lui venoient d'Europe. Auſſi en recevoit-elle ſi peu, qu'on étoit aſſez généralement réduit à ſe couvrir de peaux, à la manière des ſauvages. Telle étoit la déplorable ſituation du plus grand nombre des vingt mille Français qu'on comptoit dans ces régions immenſes.

XIII. Population du Canada, & diſtribution de ſes habitans.

Le bon eſprit qui ſe répandit alors dans une grande partie du globe, tira le Canada de l'engourdiſſement où il avoit été ſi long-temps plongé. On voit par les dénombremens de 1753 & de 1758, qui ont donné à peu près les mêmes réſultats, que la population s'y éleva à quatre-vingt-onze mille ames, indépendamment des troupes réglées, qui furent plus ou moins multipliées, ſelon les circonſtances.

Ce calcul ne comprenoit pas les nombreux alliés, répandus dans un eſpace de douze cents lieues de long, ſur une aſſez grande largeur, ni même les ſeize mille Indiens domiciliés au centre ou dans le voiſinage des habitations françaiſes. Les uns ni les autres ne furent jamais ſujets: au milieu d'une grande colonie européenne, les

moindres peuplades gardoient leur indépendance. Tous les hommes parlent de la liberté; les ſauvages ſeuls la poſsèdent. Ce n'eſt pas ſimplement la nation entière, c'eſt l'individu qui eſt vraiment libre; le ſentiment de ſon indépendance agit ſur toutes ſes penſées, ſur toutes ſes actions; il entreroit dans le palais d'un deſpote de l'Aſie, comme dans la cabane d'un laboureur, ſans être ébloui ni des richeſſes, ni de la puiſſance : c'eſt l'eſpèce, c'eſt l'homme, c'eſt ſon égal qu'il aime & qu'il reſpecte; il ne pourroit que haïr un maître & le tuer.

Une partie des habitans de la colonie françaiſe étoit concentrée dans trois villes. Quebec, capitale du Canada, eſt à quinze cents lieues de la France, & à cent vingt lieues de la mer. Bâtie en amphithéâtre ſur une péninſule formée par le fleuve Saint-Laurent & par la rivière Saint-Charles, elle domine de vaſtes campagnes qui l'enrichiſſent, & une rade très-ſûre, ouverte à plus de deux cents vaiſſeaux; ſon enceinte eſt de trois milles; les eaux & les rochers en couvrent les deux tiers, & la défendent encore mieux que les fortifications élevées ſur les remparts qui coupent la péninſule. Ses maiſons ſont d'une aſſez bonne architecture; on y comptoit environ dix mille ames au commence-

ment de 1759 : c'étoit le centre du commerce, & le ſiége du gouvernement.

La ville des Trois-Rivières, bâtie dix ans après Quebec, & ſituée trente lieues plus haut, dut ſa naiſſance à la facilité que les ſauvages du nord devoient y trouver pour faire leurs échanges : mais cet établiſſement, qui fut brillant dans ſon origine, n'a jamais pu pouſſer ſa population au-delà de quinze cents habitans, parce que le commerce des pelleteries ne tarda pas à ſe détourner de ce marché, pour ſe porter tout entier à Montréal.

C'eſt une île longue de dix lieues, large de quatre au plus, formée par le fleuve Saint-Laurent, ſoixante lieues au-deſſus de Quebec. De tous les pays qui l'environnent, il n'en eſt point où le climat ſoit auſſi doux, la nature auſſi belle, la terre auſſi fertile. Quelques cabanes qui s'y étoient comme formées au haſard en 1640, ſe changèrent en une ville régulièrement bâtie & bien percée, qui contenoit quatre mille habitans. Elle fut d'abord expoſée aux inſultes des ſauvages : mais on l'entoura d'une mauvaiſe paliſſade, & bientôt d'un mur crénelé d'environ quinze pieds de hauteur. Elle dégénéra, lorſque les incurſions des Iroquois obligèrent les Français de jeter des forts plus loin, pour s'aſſurer du commerce des fourrures.

Les autres colons qui n'étoient point renfermés dans les remparts de ces trois villes, n'habitoient point de bourgades; mais ils étoient épars sur les rives du fleuve Saint-Laurent: on n'en voyoit point auprès de son embouchure. Le terrein y est montueux, stérile, & ne laisse pas mûrir les grains. Les habitations commençoient, au sud, cinquante lieues, au nord, vingt lieues plus bas que la ville de Quebec; fort éloignées entre elles, & sur des terres d'un médiocre rapport. Ce n'étoit qu'au voisinage de cette capitale que commençoient les champs vraiment fertiles, mais dont la bonté croissoit à mesure qu'on avançoit vers Montréal. Rien de plus délicieux à voir que les riches bordures de ce long & vaste canal. Des bois jetés ça-&-là, qui décoroient des montagnes chevelues, des prairies couvertes de troupeaux, des champs couronnés d'épis, des ruisseaux qui se perdoient dans le fleuve, des églises & des châteaux que l'on découvroit de distance en distance au travers des arbres: tout cela formoit une continuité de payſages que l'œil ne se lassoit pas d'admirer. Ce spectacle touchant ne s'étendoit pas loin de la rivière; & voici pourquoi.

Lorsque le ministère de France entreprit de former un établissement dans le Canada, il donna

un terrein assez étendu aux hommes actifs ou malheureux qui voulurent s'y fixer; mais comme on introduisit à la même époque, dans cette région, la coutume de Paris, qui ordonne que tous les descendans d'un chef de famille aient une part égale à sa succession, ce domaine fut réduit à rien, ou presque rien, par des partages multipliés dans une longue suite de générations.

Si, comme le bien public l'auroit exigé, les lois eussent assuré l'indivisibilité de la possession au fils aîné, la province auroit pris une autre face. Le père, poussé à l'économie & au travail par le desir de préparer un sort heureux à ses autres enfans, auroit demandé de nouvelles terres, & il les eût couvertes de bâtimens, de troupeaux, de moissons, & y auroit placé sa nombreuse postérité. Les nouveaux propriétaires auroient suivi à leur tour cet exemple d'une tendresse très-bien entendue; & avec le temps, la colonie entière auroit été peuplée & cultivée.

Les avantages de cette politique, qui avoient échappé à la cour de Versailles, la frappèrent enfin en 1755. Elle défendit la division ultérieure de toute plantation qui n'auroit pas un arpent & demi de front sur trente ou quarante de profondeur. Ce règlement ne guérissoit pas les plaies de

deux ſiècles d'ignorance ; mais il arrêtoit un déſordre qui auroit fini par tout anéantir.

Ce plan d'inégalité dans la répartition des héritages ſera regardé par le vulgaire comme un ſyſtême inhumain & oppoſé aux lois de la nature : mais ce reproche ſera-t-il fondé ? Un homme qui a terminé ſa carrière, peut-il avoir des droits ? En ceſſant d'exiſter, n'a-t-il pas perdu toutes ſes capacités ? Le grand être, en le privant de la lumière, ne lui a-t-il pas ôté tout ce qui en étoit une dépendance ? Ses volontés dernières peuvent-elles avoir quelque influence ſur les générations qui le ſuivront ? Non. Tout le temps qu'il a vécu, il a joui & dû jouir des terres qu'il cultivoit. A ſa mort, elles appartiennent au premier qui s'en ſaiſira & qui voudra les enſemencer. Voilà la nature. S'il s'eſt établi ſur le globe preſque entier un autre ordre de choſes, c'eſt une ſuite néceſſaire des inſtitutions ſociales : leurs lois ont dérogé aux lois de la nature, pour aſſurer la tranquillité, pour encourager l'induſtrie, pour affermir la liberté. Ce que les gouvernemens ont fait, ils feront en droit de le faire encore, lorſqu'ils le jugeront convenable à leurs intérêts, au bonheur commun des membres qui les compoſent, & par conſéquent d'une manière plus ou moins favorable à tel ou

tel individu. Entre les différentes inſtitutions poſſibles ſur l'héritage des citoyens après leur décès, il en eſt une qui trouveroit peut-être des approbateurs : c'eſt que les biens des morts rentraſſent dans la maſſe des biens publics, pour être employés d'abord à ſoulager l'indigence, après l'indigence, à rétablir perpétuellement une égalité approchée entre les fortunes des particuliers ; & ces deux points importans remplis, à récompenſer les vertus, à encourager les talens.

Pour revenir au Canada, la nature elle-même dirigeoit les travaux du cultivateur. Elle lui avoit appris à dédaigner les terres aquatiques, ſablonneuſes, celles où le pin, le ſapin, le cèdre cherchoient un aſyle iſolé : mais quand il voyoit un ſol couvert d'érables, de chênes, de hêtres, de charmes & de meriſiers, il pouvoit lui demander d'abondantes récoltes de froment, de ſeigle, de maïs, d'orge, de lin, de chanvre, de tabac, de légumes & d'herbes potagères de toutes les eſpèces.

La plupart des habitans avoient une vingtaine de moutons, dont la toiſon leur étoit précieuſe ; dix ou douze vaches qui leur donnoient du lait ; cinq ou ſix bœufs conſacrés au labourage. Tous ces animaux étoient petits, mais d'une chair ex-

quiſe. Ils faiſoient portion d'une aiſance inconnue en Europe aux gens de la campagne.

Cette eſpèce d'opulence permettoit aux colons d'avoir un aſſez grand nombre de chevaux qui n'étoient pas beaux, mais durs à la fatigue, & propres à faire ſur la neige des courſes prodigieuſes. Auſſi ſe plaiſoit-on à les multiplier dans la colonie, & pouſſoit-on ce goût juſqu'à leur prodiguer pendant l'hiver des grains que les hommes regrettoient quelquefois en d'autres ſaiſons.

Telle étoit la poſition des quatre-vingt-trois mille Français diſperſés ou réunis ſur les rives du fleuve Saint-Laurent. Au-deſſus de ſa ſource & dans les contrées connues ſous le nom de pays d'en haut, on en voyoit huit mille plus communément adonnés à la chaſſe & au commerce qu'à l'agriculture.

Leur premier établiſſement étoit Cataracoui ou le fort de Frontenac, bâti en 1671, à l'entrée du lac Ontario, pour arrêter les incurſions des Anglais & des Iroquois. La baie de ce lieu ſervoit de port à la marine marchande & militaire qu'on avoit formée ſur cette eſpèce de mer, où les tempêtes ne ſont guère moins fréquentes, ni moins terribles que ſur l'océan.

Entre le lac Ontario & le lac Erié, qui ont

chacun trois cents lieues de circuit, eſt un continent de quatorze lieues. Cette terre eſt coupée vers le milieu par le fameux ſaut de Niagara, qui, par ſa hauteur, ſa largeur, ſa forme, & par la quantité, l'impétuoſité de ſes eaux, paſſe avec raiſon pour la plus étonnante cataracte du monde. C'eſt au-deſſus de cette magnifique & terrible caſcade que la France avoit élevé des fortifications, dans le deſſein d'empêcher les ſauvages de porter leurs pelleteries à la nation rivale.

Au-delà du lac Erié s'étend une terre diſtinguée ſous le nom de Détroit. Elle ſurpaſſe tout le Canada par la douceur du climat, par la beauté, la variété dn payſage, par la fertilité du ſol, par l'abondance de la chaſſe & de la pêche. La nature a tout prodigué pour en faire un ſéjour délicieux. Mais ce ne fut pas la beauté du lieu qui engagea les Français à s'y établir vers le commencement du ſiècle: ce fut plutôt le voiſinage de pluſieurs nations ſauvages, dont on pouvoit tirer beaucoup de fourrures. Ce commerce s'accrut avec aſſez de rapidité.

Le ſuccès de ce nouvel établiſſement fit déchoir le poſte de Michillimakinac, placé cent lieues plus loin, entre le lac Michigan, le lac Huron & le lac Supérieur, tous trois navigables. La plus

grande partie du commerce qu'on y faiſoit avec les naturels du pays, ſe porta au Détroit, où il ſe fixa.

Outre les forts dont nous venons de parler, on en voyoit de moins conſidérables, élevés çà & là ſur des rivières ou dans des gorges de montagnes: car le premier ſentiment de l'intérêt eſt la défiance; & ſon premier mouvement, pour l'attaque ou pour la défenſe. Chacun de ces forts avoit une garniſon qui couvroit de ſes armes les Français établis aux environs. De leur réunion réſultoit le nombre de huit mille ames qu'on comptoit dans le pays d'en-haut.

XIV. Mœurs des Français canadiens.

Peu de colons avoient les mœurs qu'on leur auroit deſirées. Ceux que les travaux champêtres fixoient à la campagne, ne donnoient, durant l'hiver, que des momens au ſoin de leurs troupeaux, & à quelques autres occupations indiſpenſables. Le reſte du temps étoit conſumé dans l'inaction, au cabaret, ou à courir ſur la neige avec des traîneaux, comme les citoyens les plus diſtingués. Quand le printemps les appeloit au travail indiſpenſable des terres, ils labouroient ſuperficiellement, ſans engrais, enſemençoient avec ſoin, & rentroient dans leur profond loiſir, en attendant la ſaiſon de la maturité. Dans un pays

où les habitans étoient trop glorieux ou trop indolens pour s'engager à la journée, chaque famille étoit réduite à faire elle-même sa récolte; & l'on ne voyoit point cette vive alégresse, qui, dans les beaux jours de l'été, anime des moissonneurs réunis pour dépouiller ensemble de vastes guérets.

D'où venoit cet excès de négligence ou de paresse ? de plusieurs causes. Le froid excessif des hivers, qui suspendoit le cours des fleuves, enchaînoit toute l'activité des hommes; l'habitude du repos, qui, durant huit mois, étoit comme la suite d'une saison si rigoureuse, rendoit le travail insupportable, même dans les beaux jours; les fêtes nombreuses d'une religion qui s'est étendue par les fêtes mêmes, empêchoient la naissance, interrompoient le cours de l'industrie : il est si facile, si naturel d'être dévôt, quand c'est pour ne rien faire ! Enfin la passion des armes, qu'on avoit excitée à dessein parmi ces hommes courageux & fiers, achevoit de les dégoûter des travaux champêtres : uniquement épris de la gloire militaire, ils n'aimoient rien tant que la guerre, quoiqu'ils la fissent sans paie.

Les habitans des villes, sur-tout de la capitale, passoient l'hiver comme l'été dans une dissipation

tion générale & continuelle. On ne leur trouvoit aucune ſenſibilité pour le ſpectacle de la nature, ni pour les plaiſirs de l'imagination; nul goût pour les ſciences, pour les arts, pour la lecture, pour l'inſtruction. L'amuſement étoit l'unique paſſion, & la danſe faiſoit, dans les aſſemblées, les délices de tous les âges. Ce genre de vie donnoit le plus grand empire aux femmes qui avoient tous les appas, excepté ces douces émotions de l'ame, qui ſeules ſont le prix & le charme de la beauté. Vives, gaies, coquettes & galantes, elles étoient plus heureuſes d'inſpirer une paſſion que de la ſentir. On remarquoit dans les deux ſexes plus de dévotion que de vertu, plus de religion que de probité, plus d'honneur que de véritable honnêteté. La ſuperſtition y affoibliſſoit le ſens moral, comme il arrive par-tout où l'on ſe perſuade que les cérémonies tiennent lieu de bonnes œuvres, & que les crimes s'effacent par des prières.

XV. Gouvernement établi dans le Canada. Quels obſtacles il oppoſoit à la culture, à l'induſtrie & à la pêche.

L'oiſiveté, les préjugés, la frivolité n'auroient pas pris cet aſcendant au Canada, ſi le gouvernement avoit ſu y occuper les eſprits à des objets utiles & ſolides; mais tous les colons y devoient, ſans exception, une obéiſſance aveugle à une autorité purement militaire: la marche lente & ſûre des lois n'y étoit pas connue; la volonté du chef

ou de ſes lieutenans étoit un oracle qu'on ne pouvoit même interpréter, un décret terrible qu'il falloit ſubir ſans examen: les délais, les repréſentations étoient des crimes aux yeux d'un deſpote qui avoit uſurpé le pouvoir de punir ou d'abſoudre par ſa ſimple parole; il tenoit dans ſes mains les graces & les peines, les récompenſes & les deſtitutions, le droit d'empriſonner ſans ombre de délit, le droit plus redoutable encore de faire révérer comme des actes de juſtice toutes les irrégularités de ſon caprice.

Cet abſolu pouvoir ne ſe borna pas, dans les premiers temps, aux choſes dépendantes de la guerre & de l'adminiſtration politique: il s'étendit à la juridiction civile. Le gouverneur décidoit arbitrairement & ſans appel, de tous les procès qui s'élevoient entre les colons. Heureuſement ces conteſtations naiſſoient rarement dans un pays où tout étoit pour ainſi dire en commun. Une autorité ſi dangereuſe fut maintenue juſqu'en 1663, époque à laquelle on érigea dans la capitale un tribunal pour juger définitivement tous les procès de la colonie. La coutume de Paris, modifiée par des combinaiſons locales, forma le code de ſes lois.

Ce code ne fut point mutilé ni défiguré par un mélange de lois fiſcales: l'adminiſtration des fi-

nances ne percevoit au Canada que le cinquième du produit des fiefs à chaque vente, qu'une légère contribution des habitans de Quebec & de Montréal pour l'entretien des fortifications de ces places, que quelques droits à l'entrée, à la ſortie des denrées & des marchandiſes. Ces objets réunis ne produiſoient au fiſc, dans les temps les plus floriſſans de la colonie, que 260,200 liv.

Les terres n'étoient pas impoſées par le gouvernement, mais elles étoient grevées d'autres charges. Dès les premiers jours de cet établiſſement, le roi faiſoit à ſes officiers civils ou militaires, & à d'autres de ſes ſujets qu'il vouloit récompenſer ou enrichir, des conceſſions qui avoient depuis deux juſqu'à ſix lieues en quarré. Ces grands propriétaires, hors d'état par la médiocrité de leur fortune, ou par leur peu d'aptitude à la culture, de mettre en valeur de ſi vaſtes poſſeſſions, furent comme forcés de les diſtribuer à des ſoldats vétérans, ou à d'autres colons, pour une redevance perpétuelle.

Chacun de ſes vaſſaux recevoit ordinairement quatre-vingt-dix arpens de terre, & s'engageoit à donner annuellement à ſon ſeigneur un ou deux ſous par arpent, & un demi-minot de bled pour la

conceſſion entière; il s'engageoit à moudre à ſon moulin, & à lui céder, pour droit de mouture, la quatorzième partie de la farine; il s'engageoit à lui payer un douzième pour les lods & ventes, & reſtoit ſoumis au droit de retrait.

Il s'eſt trouvé des écrivains qui ont applaudi avec enthouſiaſme à un ſyſtême qui leur paroiſſoit propre à aſſurer l'ordre & la ſubordination : mais n'étoit-ce pas introduire en Amérique l'image du gouvernement féodal qui fut ſi long temps la ruine de l'Europe? mais n'étoit-ce pas faire ſubſiſter un grand nombre de gens oiſifs aux dépens de la ſeule claſſe de citoyens dont il falloit peupler un état naiſſant? Ces colons utiles virent encore augmenter le fardeau d'une nobleſſe rentière par la ſurcharge des exactions du clergé. Ce corps avide obtint en 1663 du miniſtère, qu'il lui ſeroit donné *le treizième de tout ce que la terre produiroit par le travail des hommes, de tout ce que la terre produiroit d'elle-même.* Cette vexation intolérable dans un pays mal établi duroit depuis quatre ans, lorſque le conſeil ſupérieur de Quebec prit ſur lui en 1667, de réduire les dîmes au vingt-ſixième, & un édit de 1769 confirma cette diſpoſition, encore trop favorable aux prêtres.

Tant d'entraves jetées d'avance ſur l'agricul-

ture, mirent la colonie dans l'impuiſſance de payer ce qu'il lui falloit tirer de la métropole. Le miniſtère de France en fut enfin ſi convaincu, qu'après s'être toujours obſtinément refuſé à l'établiſſement des manufactures en Amérique, il crut, en 1706, devoir même les y encourager; mais ſes invitations tardives ne produiſirent que de foibles efforts : peu de toiles communes, & quelques mauvaiſes étoffes de laine, épuisèrent toute l'induſtrie des colons.

Les pêcheries ne les tentoient guère plus que les manufactures. La ſeule qui fut un objet d'exportation, étoit celle du loup marin. Cet animal a été rangé parmi les poiſſons, quoiqu'il ne ſoit pas muet, & que, né conſtamment à terre, il y vive plus communément que dans l'eau. Sa tête approche un peu de celle du dogue; il a quatre pattes fort courtes, ſur-tout celles de derrière, qui lui ſervent plutôt à ramper qu'à marcher; auſſi ſont-elles en forme de nageoires, tandis que celles de devant ont des ongles: il a la peau dure & couverte d'un poil ras; il naît blanc, mais il devient roux ou noir en croiſſant : quelquefois il réunit les trois couleurs.

On diſtingue deux ſortes de loup-marin. Ceux de la plus groſſe eſpèce pèſent juſqu'à deux mille

livres, & ſemblent avoir le nez plus pointu que les autres. Les petits, dont la peau eſt communément tigrée, ſont plus vifs, plus adroits à ſe tirer des piéges qu'on leur tend : les ſauvages les apprivoiſent juſqu'à s'en faire ſuivre.

C'eſt ſur des rochers, & quelquefois ſur la glace, que les uns & les autres s'accouplent, & que les mères font leurs petits. Leur portée ordinaire eſt de deux, & ils les allaitent ſouvent dans l'eau, mais plus ſouvent à terre. Quand elles veulent les accoutumer à nager, elles les portent, dit-on, ſur le dos, les laiſſent aller de temps en temps dans l'eau, puis les reprennent, & continuent ce manége juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de braver ſeuls les flots. La plupart des petits oiſeaux voltigent de branche en branche avant de voler dans l'air; l'aigle porte ſes aiglons pour les accoutumer à défier les vents : eſt-il ſurprenant que le loup-marin, né ſur la terre, exerce ſes petits à vivre dans l'eau.

On ne pêche cet amphibie qu'à Labrador. Les Canadiens ſe rendent à cette glaciale & preſqu'inhabitable côte vers le milieu d'octobre, & y ſéjournent juſqu'au commencement de juin ; c'eſt entre le continent & quelques petites îles peu éloignées qu'ils tendent leurs filets : les loups-

marins, qui viennent ordinairement de l'eſt, & en grandes bandes, veulent paſſer ces eſpèces de détroits & s'y trouvent pris. Portés à terre, ils y reſtent gelés juſqu'au mois de mai : alors on les jette dans une chaudière ardente, d'où leur graiſſe coule dans un autre vaſe où elle ſe refroidir. Sept ou huit de ces animaux donnent une barrique d'huile.

La peau des loups-marins ſervit originairement à faire des manchons : on l'employa depuis à couvrir des malles, à faire des ſouliers & des bottines ; lorſqu'elle eſt bien tannée, elle a preſque le même grain que le maroquin. Si d'une part elle eſt moins fine, de l'autre elle conſerve plus long-temps ſa fraîcheur.

On convient généralement que la chair du loup-marin n'eſt pas mauvaiſe ; mais on gagne davantage à la réduire en huile : elle eſt long-temps claire, elle n'a point d'odeur, elle ne laiſſe point de lie, elle ſert à brûler ou bien à préparer des cuirs.

Le Canada envoyoit annuellement à la pêche du loup-marin cinq ou ſix petits bâtimens, & il en expédioit un ou deux de moins pour les Antilles. Il recevoit des îles neuf à dix bateaux chargés de taffia, de mélaſſe, de café, de ſucre,

& de France environ trente navires dont la réunion pouvoit former neuf mille tonneaux.

Durant l'intervalle des deux dernières guerres, qui fut le temps le plus floriſſant de la colonie, ſes exportations ne paſsèrent pas 1,200,000 liv. en pelleteries, 800,000 liv. en caſtor, 250,000 l. en huile de loup-marin, une pareille ſomme en farine ou en pois, & 150,000 liv. en bois de toutes les eſpèces : ces objets ne formoient chaque année qu'un total de 2,650,000 liv., ſomme inſuffiſante pour payer les marchandiſes qui arrivoient de la métropole. Le gouvernement rempliſſoit le vide.

XVI. Impôts exigés dans le Canada. Dépenſes qu'y faiſoit le miniſtère De quelle manière elles étoient payées. A quels excès elles furent portées, & comment on s'en déchargea.

Dans le commencement de la poſſeſſion du Canada, les Français n'y voyoient preſque point d'argent ; le peu qu'en apportoient ceux qui venoient ſucceſſivement s'y établir, n'y ſéjournoit pas long-temps, parce que les beſoins de la colonie l'en faiſoient promptement ſortir : c'étoit un inconvénient qui ralentiſſoit le commerce & retardoit le progrès de l'agriculture. La cour de Verſailles fit fabriquer en 1670, pour tous ſes établiſſemens d'Amérique, une monnoie à laquelle on donna un coin particulier & une valeur idéale, d'un quart plus forte que celle des eſpèces qui circuloient dans la métropole ; mais

cet expédient ne procura pas l'avantage qu'on s'en étoit promis, du moins pour la Nouvelle-France. On jugea donc convenable, vers la fin du siècle dernier, de substituer en Canada le papier aux métaux pour le paiement des troupes & pour les autres dépenses du gouvernement. Cette invention réussit jusqu'en 1713, où l'on cessa d'être fidèle aux engagemens contractés par les administrateurs de la colonie : les lettres-de-change qu'ils tiroient sur le fisc de la métropole ne furent pas acquittées, & dès-lors tombèrent dans l'avilissement; on les liquida en 1720, mais avec perte de cinq huitièmes.

Cet événement fit reprendre au Canada l'usage de l'argent, qui ne dura qu'environ deux ans; les négocians, tous ceux des colons qui avoient des remises à faire en France, trouvoient embarrassant, coûteux & dangereux d'y envoyer des espèces, & ils furent les premiers à solliciter le rétablissement du papier monnoyé : on fabriqua des cartes qui portoient l'empreinte des armes de France & de Navare, & qui étoient signées par le gouverneur, l'intendant & le contrôleur; il y en avoit de vingt-quatre, de douze, de six, de trois liv., & de trente, de quinze, de sept sous six deniers : leurs valeurs réunies ne s'élevoient pas au-dessus d'un million. Lorsque cette somme ne suffisoit pas

pour les beſoins publics, on y ſuppléoit par des ordonnances ſignées du ſeul intendant, première faute, & non limitées pour le nombre, abus encore plus criant ; les moindres étoient de vingt ſous, & les plus conſidérables de cent livres. Ces différens papiers circuloient dans la colonie, ils y rempliſſoient les fonctions de l'argent juſqu'au mois d'octobre : c'étoit la ſaiſon la plus reculée où les vaiſſeaux duſſent partir du Canada. Alors on convertiſſoit tous ces papiers en lettres-de-change qui devoient être acquittées en France par le gouvernement, qui étoit cenſé en avoir employé la valeur : mais la quantité s'en étoit tellement accrue, qu'en 1754 le tréſor du prince n'y pouvoit plus ſuffire, & qu'il fallut en éloigner le paiement. Une guerre malheureuſe qui ſurvint deux ans après en groſſit encore le nombre, au point qu'elles furent décriées. Bientôt les marchandiſes montèrent hors de prix ; & comme, à raiſon des dépenſes énormes de la guerre, le grand conſommateur étoit le roi, ce fut lui ſeul qui ſupporta le diſcrédit du papier & le préjudice de la cherté. Le miniſtère en 1759 fut forcé de ſuſpendre le paiement des lettres-de-change, juſqu'à ce qu'on en eût démêlé la ſource & la valeur réelle : la maſſe en étoit effrayante.

Les dépenſes annuelles du gouvernement pour le Canada, qui ne paſſoient pas quatre cent mille francs en 1729, & qui avant 1749 ne s'étoient jamais élevées au-deſſus de dix-ſept cent mille liv., n'eurent plus de bornes après cette époque. L'an 1750 coûta deux millions cent mille liv.; l'an 1751, deux millions ſept cent mille liv.; l'an 1752, quatre millions quatre-vingt-dix mille liv.; l'an 1753, cinq millions trois cent mille liv.; l'an 1754, quatre millions quatre cent cinquante mille liv.; l'an 1755, ſix millions cent mille liv.; l'an 1756, onze millions trois cent mille liv.; l'an 1757, dix-neuf millions deux cent cinquante mille liv.; l'an 1758, vingt-ſept millions neuf cent mille liv.; l'an 1759, vingt-ſix millions; les huit premiers mois de l'an 1760, treize millions cinq cent mille liv. De ces ſommes prodigieuſes, il étoit dû à la paix quatre-vingt millions.

On remonta à l'origine de cette dette impure. Les malverſations furent effrayantes; quelques-uns de ceux qui étoient devenus prévaricateurs, par l'abus du pouvoir illimité que le gouvernement leur avoit accordé, furent flétris, bannis, dépouillés d'une partie de leurs brigandages; d'autres, non moins coupables, répandirent l'or à

pleines mains, échappèrent à la reſtitution, à l'infamie, & jouirent iſolément d'une fortune ſi criminellement acquiſe. Les lettres-de-change furent réduites à la moitié, & les ordonnances au quart de leur valeur; les unes & les autres furent payées en contrats à quatre pour cent, qui tombèrent dans le plus grand aviliſſement.

Dans la dette de quatre-vingts millions, les Canadiens étoient porteurs de trente-quarre millions d'ordonnances & de ſept millions de lettres-de-change : leur papier ſubit la loi commune; mais la Grande-Bretagne, dont ils étoient devenus les ſujets, obtint pour eux un dédommagement de trois millions en contrats, & de ſix cent mille liv. en argent; de ſorte qu'ils reçurent cinquante-cinq pour cent de leurs lettres-de-change, & trente-quatre pour cent de leurs ordonnances.

XVII. Avantages que la France pouvoit tirer du Canada. Fautes qui l'en privèrent.

Le Canada méritoit-il le ſacrifice de ce qu'il coûtoit à la métropole? non; mais c'étoit la faute de la puiſſance qui lui donnoit des lois. La nature avoit diſpoſé cette région pour la production de tous les grains; ils y ſont d'une qualité ſupérieure, & expoſés à peu d'accidens, puiſque ſemés en mai ils ſont cueillis avant la fin d'août. Les beſoins des îles de l'Amérique & d'une partie

de l'Europe en aſſuroient le débit à un prix avantageux. Cependant il ne fut jamais cultivé de bled que ce qu'il en falloit pour les colons, qui même furent quelquefois réduits à tirer leur ſubſiſtance de marchés étrangers.

Si la culture s'étoit étendue & perfectionnée, les troupeaux ſe ſeroient multipliés ; l'abondance du gland & la quantité des pâturages auroient mis les colons à portée d'élever aſſez de bœufs & de cochons pour remplacer dans les îles françaiſes les viandes ſalées que leur fourniſſoit l'Irlande ; peut-être même leur nombre ſe feroit-il accru avec les temps, au point d'approviſionner les navigateurs de la métropole.

On n'auroit pas retiré les mêmes avantages des bêtes à laine, quand même la rigueur du climat ne ſe ſeroit pas invinciblement oppoſée à leur multiplication ; leur toiſon, deſtinée à être toujours groſſière, ne pourra jamais être utilement employée que dans la colonie même à des étoffes plus ou moins communes.

On ne doit pas dire la même choſe du ginſeng. Cette plante que les Chinois tirent de la Corée ou de la Tartarie, & qu'ils achètent au poids de l'or, fut trouvée en 1718 par le jéſuite Lafitau dans les forêts du Canada, où elle eſt

commune. On la porta bientôt à Canton ; elle y fut très-prisée & chèrement vendue. Ce succès fit que la livre de gin-seng, qui ne valoit d'abord à Quebec que trente ou quarante sous, y monta jusqu'à vingt-cinq liv. Il en sortoit en 1752 pour cinq cent mille livres. L'empressement qu'excitoit cette plante poussa les Canadiens à cueillir dès le mois de mai ce qui ne devoit être cueilli qu'en septembre, & à faire sécher au four ce qu'il falloit sécher à l'ombre & lentement. Cette faute décria le gin-seng du Canada chez le seul peuple de la terre qui le recherchoit, & la colonie fut cruellement punie de son excessive avidité par la perte entière d'une branche de commerce qui, bien dirigée, pouvoit devenir une source d'opulence.

Une veine plus sûre s'offroit encore à l'industrie, c'étoit l'exploitation des mines de fer si communes dans ces contrées. M. Dentie a travaillé long-temps à découvrir un moyen par lequel on pût surement classer tous les fers connus. Après un grand nombre d'expériences dont les détails seroient ici déplacés, il a trouvé que le fer de Styrie est le meilleur ; viennent ensuite les fers de l'Amérique septentrionale, de Danemara en Suède, d'Espagne, de Baïonne, de Roussillon,

du pays de Foix, du Berri, de la Thierache, de Suède, deuxième marque, les communs de France, & enfin ceux de Sibérie. S'il en eſt ainſi, quel parti la cour de Verſailles auroit pu tirer de la mine découverte aux Trois-Rivières, à la ſuperficie de la terre & de la plus grande abondance ! On n'y fit d'abord que des travaux foibles & mal dirigés. Un maître de forges, arrivé d'Europe en 1739, les augmenta, les perfectionna ; la colonie ne connut plus d'autres fers ; on en exporta même quelques eſſais, mais on s'arrêta là. Cette négligence étoit d'autant plus blamable qu'à cette époque on avoit pris la réſolution, après bien des incertitudes, de former un établiſſement de marine dans le Canada.

Les premiers Européens qui abordèrent dans cette vaſte contrée la trouvèrent couverte de forêts ; les arbres qui y dominoient étoient des chênes d'une hauteur prodigieuſe, & des pins de toutes les grandeurs. L'extraction de ce bois étoit facile par le fleuve de Saint-Laurent & par les innombrables rivières qui s'y jettent. On ne ſait par quelle fatalité tant de richeſſes furent long-temps négligées ou mépriſées. La cour de Verſailles ouvrit enfin les yeux ; par ſes ordres s'élevèrent enfin à Québec des ateliers pour la conſtruction des

vaiſſeaux de guerre. Malheureuſement elle plaça ſa confiance dans des agens qui n'avoient que leurs intérêts particuliers en vue.

Il falloit couper des bois ſur les hauteurs où le froid & l'air rendent les arbres plus durs en reſſerrant leurs fibres; on les prit conſtamment dans des marais & ſur le bord des rivières, où l'humidité leur donne un tiſſu gras & lâche. Au lieu de les tranſporter dans des barques, on les faiſoit flotter ſur des radeaux juſqu'à l'endroit de leur deſtination; où ils étoient oubliés & laiſſés dans l'eau; ils y contractoient une moiſiſſure, une eſpèce de mouſſe qui les échauffoit. Il eût fallu les recevoir à terre ſous des hangards; ils reſtoient expoſés au ſoleil de l'été, aux neiges de l'hiver, aux pluies du printemps & de l'automne. De là traînés dans les chantiers, ils y eſſuyoient encore pendant deux ou trois ans l'inclémence de toutes les ſaiſons. La négligence ou la mauvaiſe foi multiplioient les frais au point qu'on tiroit d'Europe les voiles, les cordages, le bray, le goudron pour un pays qui, avec quelques ſoins & du travail, pouvoit approviſionner la France entière de toutes ces matières. Une adminiſtration ſi vicieuſe avoit totalement décrié le bois du Canada, & anéanti les reſſources que cette contrée offroit à la marine.

La

La colonie préſentoit aux manufactures de la métropole une branche d'induſtrie preſque excluſive, c'étoit la préparation du caſtor. Cette marchandiſe tomba d'abord ſous le joug & dans les entraves du monopole. La compagnie des Indes fit & ne pouvoit que faire un uſage pernicieux de ſon privilége. Ce qu'elle achetoit des ſauvages ſe payoit ſur-tout avec des écarlatines d'Angleterre, étoffes de laine dont ces peuples aimoient à s'habiller & à ſe parer : mais comme ils trouvoient dans les établiſſemens anglais vingt-cinq & trente pour cent au-deſſus du prix que la compagnie mettoit à leurs marchandiſes, ils y portoient tout ce qu'ils pouvoient en dérober à la recherche de ſes agens, & prenoient en échange de leur caſtor des draps d'Angleterre ou des toiles des Indes. Ainſi la France, par l'abus d'une inſtitution que rien ne l'obligeoit de maintenir, s'ôtoit à elle-même le double avantage de procurer les matières premières à quelques-unes de ſes manufactures, & d'aſſûrer des débouchés aux productions de quelques autres. Cette puiſſance ne connut pas mieux les facilités qu'elle avoit pour établir la pêche de la baleine dans le Canada.

Le détroit de Davis & le Groenland ſont les ſources les plus abondantes de cette pêche. Le pre-

mier de ces parages voit arriver annuellement cinquante navires, & le ſecond cent cinquante. Les Hollandais y concourent pour plus des trois quarts; le reſte eſt expédié de Brême, de Hambourg, des ports d'Angleterre. On eſtime que l'armement entier de deux cents bâtimens, qui l'un dans l'autre peuvent être de trois cent cinquante tonneaux, coûte 10,000,000 de livres. Le produit ordinaire de chacun eſt évalué à 80,000 liv., & par conſéquent la pêche entière doit monter à 3,200,000 l. Lorſqu'on a prélevé de cette ſomme ce qui doit revenir aux navigateurs qui ſe livrent à ces pénibles & dangereux voyages, il reſte fort peu de bénéfices pour les négocians qui les mettent en activité.

Telle eſt la raiſon qui peu à peu a dégoûté les Baſques d'une carrière où ils étoient entrés les premiers. D'autres Français ne les ont pas remplacés, & il eſt arrivé que la nation qui faiſoit la plus grande conſommation de l'huile, des fanons & du blanc de la baleine, en a tout-à-fait abandonné la pêche.

Il étoit aiſé de la reprendre dans le golfe Saint-Laurent, & même à l'embouchure du Saguenay, tout près de l'excellent port du Tadouſſac. On veut même qu'elle y ait été eſſayée à l'arrivée des

Français dans le Canada, & qu'elle n'ait été interrompue que parce que les fourrures offroient des profits plus faciles & plus rapides. Ce qui eſt sûr, c'eſt que les pêcheurs auroient couru moins de riſque, auroient été obligés à moins de dépenſe que ceux qui ſe rendent annuellement au détroit de Davis ou dans les mers du Groenland. Le deſtin de cette colonie a toujours voulu que les meilleurs projets n'y euſſent point de conſiſtance; & le gouvernement n'a rien fait en particulier pour encourager la pêche de la baleine, qui pouvoit former un eſſaim de navigateurs, & donner à la France une nouvelle branche de commerce.

Cette indifférence s'eſt étendue plus loin. La morue ſe plaît ſur le fleuve Saint-Laurent juſqu'à quatre-vingts lieues de la mer. On peut la prendre paſſagèrement ſur ce vaſte eſpace. Cependant il ſeroit avantageux d'établir une pêche ſédentaire au havre de Montlouis, placé à l'embouchure d'une jolie rivière qui reçoit des bâtimens de cent tonneaux, & qui les met à l'abri de tous dangers. Le poiſſon y abonde plus qu'ailleurs; le rivage offre pour le faire ſécher toutes les facilités qu'on peut deſirer, & les terres voiſines ſont très-propres au pâturage & à la culture; tout porte à croire qu'une

peuplade y prospéreroit : on le pensa ainsi en 1697. Par les soins de Riverin, homme actif & intelligent, fut formée à cette époque une association pour commencer cette entreprise. Des contrariétés sans nombre la firent échouer. Ce projet fut repris depuis, mais très-mollement exécuté. Ce fut un grand malheur pour le Canada, dont un succès marqué en ce genre auroit beaucoup étendu les liaisons avec l'Europe & avec les Indes occidentales.

Tout concouroit donc à la prospérité des établissemens du Canada, s'ils eussent été secondés par les hommes qui sembloient y avoir le plus d'intérêt. Mais d'où provenoit l'inaction inconcevable qui les laissa languir dans leur premier état?

XVIII. Difficultés que la France avoit à vaincre pour tirer un parti avantageux du Canada.

On ne peut disconvenir que la nature n'opposât quelque obstacle aux entreprises de la politique. Le fleuve Saint-Laurent est fermé six mois de l'année par les glaces; le reste du temps, ce sont des brouillards épais, des courans rapides, des bancs de sable & des rochers à fleur d'eau, qui rendent la navigation impraticable durant la nuit, dangereuse pendant le jour. Depuis Quebec jusqu'à Montréal, la rivière n'est praticable que pour des bâtimens de trois cents tonneaux, & encore

ſont-ils trop ſouvent contrariés par des vents terribles, qui les retiennent quinze jours ou trois ſemaines dans ce court trajet. De Montréal au lac Ontario, les voyageurs trouvent juſqu'à ſix cataractes, qui les téduiſent à la triſte néceſſité de décharger leurs canots, & de les porter avec les marchandiſes par des routes de terre aſſez conſidérables.

Loin d'encourager l'homme à vaincre la nature, un gouvernement mal inſtruit n'imagina que des projets ruineux. Pour avoir l'avantage ſur les Anglais dans le commerce des pelleteries, on éleva trente-trois forts à une grande diſtance les uns des autres. Le ſoin de les conſtruire, de les approviſionner, détourna les Canadiens des ſeuls travaux qui devoient les occuper. Cette mépriſe les jeta dans une route ſemée d'écueils & de périls.

Les ſauvages ne voyoient pas ſans inquiétude ſe former des établiſſemens qui pouvoient menacer leur liberté. Ces ſoupçons leur mirent les armes à la main, & la colonie fut rarement ſans guerre. La néceſſité rendit ſoldats tous les Canadiens. Une éducation mâle & toute militaire les endurciſſoit de bonne heure à la fatigue & les familiariſoit avec le danger. A peine ſortis de l'enfance, on les voyoit parcourir un continent immenſe, l'été en canot,

l'hiver à pied au travers des neiges & des glaces. Comme ils n'avoient qu'un fusil pour moyen de subsistance, ils étoient continuellement exposés à mourir de faim : mais rien ne les effrayoit, pas même le danger de tomber entre les mains des sauvages, qui avoient épuisé tout leur génie à imaginer pour leurs ennemis des supplices, dont le plus doux étoit la mort.

Les arts sédentaires de la paix, les travaux suivis de l'agriculture, ne pouvoient pas avoir d'attraits pour des hommes accoutumés à une vie active, mais errante. La cour qui ne voit ni ne connoît les douceurs & l'utilité de la vie rustique, augmenta l'aversion que les Canadiens en avoient conçue, en versant exclusivement les graces & les honneurs sur les exploits guerriers. La noblesse fut l'espèce de distinction qu'on prodigua le plus, & qui eut des suites plus funestes : non-seulement elle plongea les Canadiens dans l'oisiveté, mais elle leur donna encore un penchant invincible pour tout ce qui avoit de l'éclat. Des produits qui auroient dû être consacrés à l'amélioration des terres furent prodigués en vaines parures; un luxe ruineux couvrit une pauvreté réelle.

XIX. Origine de la guerre des

Tel étoit l'état de la colonie lorsque le gouvernement en fut confié en 1747 à la Galissonière,

qui joignoit à des connoiſſances étendues un courage actif & d'autant plus inébranlable qu'il étoit raiſonné. Les Anglais vouloient étendre les limites de la Nouvelle-Ecoſſe ou de l'Acadie juſqu'à la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent. Il jugea que ſes prétentions étoient injuſtes, & il réſolut de les reſſerrer dans la péninſule où il croyoit que les traités mêmes les avoient bornés. L'ambition qui les pouſſoit dans l'intérieur des terres, ſingulièrement du côté de l'Ohio ou de la Belle-Rivière, ne lui paroiſſoit pas moins outrée; les Apalaches, à ſon avis, devoient être les limites de leurs poſſeſſions, & il ſe promit de ne pas leur laiſſer franchir ces montagnes. Le ſucceſſeur qu'on lui donna pendant qu'il raſſembloit les moyens de ſoutenir ce vaſte deſſein, embraſſa ſes vues avec toute la chaleur qu'elles pouvoient inſpirer. On vit s'élever de tous côtés des forts qui devoient donner de la ſolidité à un ſyſtême que la cour avoit adopté, peut-être ſans en prévoir, peut-être ſans en peſer aſſez les ſuites.

Anglais & des Français dans le Canada.

Alors commencèrent entre les Anglais & les Français de l'Amérique ſeptentrionale des hoſtilités plutôt autoriſées qu'avouées par leurs métropoles. Cette guerre ſourde convenoit extrêmement au miniſtère de Verſailles, qui, ſans compromettre

ſa foibleſſe, réparoit peu à peu les pertes qu'il avoit faites dans les traités où il avoit reçu la loi. Des echecs réitérés ouvrirent enfin les yeux à la Grande-Bretagne ſur la politique de ſa rivale : Georges II penſa qu'une ſituation équivoque ne convenoit pas à la ſupériorité de ſes forces maritimes ; ſon pavillon reçut l'ordre d'inſulter le pavillon français ſur toutes les mers ; il avoit pris ou diſperſé tous les vaiſſeaux qu'il avoit rencontrés, lorſqu'en 1758 il cingla vers l'Ile-Royale.

XX. Conquête de l'Ile Royale par les Anglais.

Cette porte du Canada avoit déja été attaquée en 1745 ; & cet événement mérite par ſa ſingularité qu'on l'expoſe avec quelque détail. C'étoit à Boſton qu'avoit été formé le plan de cette première invaſion, la Nouvelle-Angleterre avoit fait les dépenſes de l'exécution. Un négociant, c'étoit Pepperel, qui avoit allumé, nourri & dirigé l'enthouſiaſme de la colonie, fut chargé de commander l'armée de ſix mille hommes qu'on avoit levée pour cette expédition.

Quoique ces forces convoquées par une eſcadre de neuf vaiſſeaux de guerre, portaſſent elles-mêmes à l'Ile-Royale le premier avis du danger qui la menaçoit ; quoique l'avantage d'une ſurpriſe eût aſſuré leur débarquement ſans oppoſition ; quoiqu'elles n'euſſent à combattre que ſix cents hommes

de troupes réglées & 800 habitans qui s'étoient armés à la hâte, on pouvoit douter du ſuccès de l'entrepriſe. Quels exploits en effet devoit-on attendre d'une milice aſſemblée avec précipitation, qui n'avoit point vu de ſiége, qui même n'avoit jamais fait la guerre, qui n'étoit enfin dirigée que par des officiers de marine ? L'inexpérience de ces troupes avoit beſoin de quelques faveurs du haſard : elle en fut ſingulièrement ſecourue.

La garniſon de Louisbourg avoit toujours été chargée de la conſtruction, de la réparation des fortifications. Elle ſe livroit d'autant plus volontiers à ces travaux, qu'elle les regardoit comme un principe de ſureté, comme un moyen d'aiſance. Lorſqu'elle s'apperçut que ceux qui devoient la payer s'approprioient le fruit de ſes ſueurs, elle demanda juſtice ; on oſa la lui refuſer, & elle ne craignit pas de ſe la faire à elle-même. Comme les chefs de la colonie avoient partagé avec les officiers ſubalternes le prix de cette déprédation, il ne ſe trouva perſonne qui pût rétablir l'ordre. L'indignation des ſoldats contre ces avides concuſſionnaires, leur fit mépriſer toute autorité : depuis ſix mois ils vivoient dans une révolte éclatante, lorſque les Anglais ſe préſentèrent devant la place.

C'étoit le moment de rapprocher les eſprits. Les troupes firent les premiers pas, mais leurs commandans ſe méfièrent d'une généroſité dont ils n'étoient pas capables. Si ces lâches oppreſſeurs avoient pu ſuppoſer dans le ſoldat aſſez d'élévation pour ſacrifier ſon reſſentiment au bien de la patrie, ils auroient profité de cette chaleur pour fondre ſur l'ennemi, pendant qu'il formoit ſon camp & qu'il commençoit à ouvrir ſes tranchées. Un aſſiégeant qui n'avoit aucun principe militaire, auroit été déconcerté par des attaques régulières & vigoureuſes, les premiers échecs pouvoient le décourager & lui faire abandonner ſon entrepriſe; mais on s'obſtina à croire que la garniſon ne demandoit à faire des ſorties que pour déſerter; & ſes propres chefs la tinrent comme priſonnière, juſqu'à ce qu'une ſi mauvaiſe défenſe eût réduit la ville à capituler. L'île entière ſuivit le ſort de Louisbourg ſon unique boulevard.

Une poſſeſſion ſi précieuſe, reſtituée à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, fut attaquée de nouveau par les Anglais en 1758. Ce fut le 2 de juin qu'une flotte compoſée de vingt-trois vaiſſeaux de ligne, de dix-huit frégates, qui portoient ſeize mille hommes de troupes aguerries, jetta l'ancre dans la baie de Gabarus, à une demi-lieue de

Louisbourg. Comme il étoit démontré qu'un débarquement, fait à une plus grande distance, ne pouvoit servir de rien, parce qu'il seroit impossible de transporter l'artillerie & les autres choses nécessaires pour un grand siége, on s'étoit attaché à le rendre impraticable au voisinage de la place. L'assaillant vit la sagesse des mesures qui lui annonçoient des périls & des difficultés; son courage n'en fut pas affoibli: mais appelant la ruse à son secours, pendant que par une ligne prolongée il menaçoit & couvroit toute la côte, il descendit en force sur le rivage de l'anse au Cormoran.

Cet endroit étoit foible par sa nature; les Français l'avoient étayé d'un bon parapet, fortifié par des canons dont le feu se soutenoit, & par des pierriers d'un gros calibre. Derrière ce rempart étoient deux mille bons soldats & quelques sauvages; en avant, on avoit fait un abattis d'arbres si serré qu'on auroit eu bien de la peine à y passer, quand même il n'auroit pas été défendu. Cette espèce de palissade qui cachoit tous les préparatifs de défense, ne paroissoit dans l'éloignement qu'une plaine verdoyante.

C'étoit le salut de la colonie, si l'on eût laissé à l'assaillant le temps d'achever son débarquement,

& de s'avancer avec la confiance de ne trouver que peu d'obſtacles à forcer. Alors, accablé tout-à-coup par le feu de l'artillerie & de la mouſqueterie, il eût infailliblement péri ſur le rivage, ou dans la précipitation de l'embarquement, d'autant plus que la mer étoit dans cet inſtant fort agitée. Cette perte inopinée auroit pu rompre le fil de tous ſes projets.

Mais l'impétuoſité françaiſe fit échouer toutes les précautions de la prudence. A peine les Anglais eurent fait quelques mouvemens pour s'approcher du rivage, qu'on ſe hâta de découvrir le piége où ils devoient être pris. Au feu bruſque & précipité qu'on fit ſur leurs chaloupes, & plus encore à l'empreſſement qu'on eût de déranger les branches d'arbres qui maſquoient des forces qu'on avoit tant d'intérêt à cacher, ils devinèrent le péril où ils alloient ſe jeter. Dès ce moment, revenant ſur leurs pas, ils ne virent plus d'autre endroit pour deſcendre qu'un ſeul rocher, qui même avoit paru juſqu'alors inacceſſible. Wolf, quoique fortement occupé du ſoin de faire rembarquer ſes troupes & d'éloigner les bateaux, fit ſigne au major Scott de s'y rendre.

Cet officier s'y porte auſſitôt avec les ſoldats qu'il commande. Sa chaloupe étant arrivée la pre-

mière, & s'étant enfoncée dans le moment qu'il mettoit pied à terre, il grimpe ſur les rochers tout ſeul; il eſpéroit y trouver cent des ſiens qu'on y avoit envoyés depuis quelques heures : il n'y en avoit que dix. Avec ce petit nombre, il ne laiſſe pas de gagner le haut des rochers. Dix ſauvages & ſoixante français lui tuent deux hommes, & en bleſſent trois mortellement. Malgré ſa foibleſſe il ſe ſoutient dans ce poſte impottant, à la faveur d'un taillis épais. Enfin ſes intrépides compatriotes, bravant le courroux de la mer & le feu du canon pour le joindre, achèvent de le rendre maître de la ſeule poſition qui pouvoit aſſurer leur deſcente.

Dès que les Français virent l'aſſaillant ſolidement établi ſur le rivage, ils prirent l'unique parti qui leur reſtoit, celui de s'enfermer dans Louisbourg : ſes fortifications étoient défectueuſes, parce que le ſable de la mer, dont on avoit été obligé de ſe ſervir pour leur conſtruction, ne convient nullement aux ouvrages de maçonnerie. Les revêtemens des différentes courtines étoient entièrement écroulés ; il n'y avoit qu'une caſemate & un petit magaſin à l'abri des bombes. La garniſon qui devoit défendre la place n'étoit que de deux mille neuf cents hommes.

Malgré tant de désavantage, les assiégés se déterminèrent à la plus opiniâtre résistance. Pendant qu'ils se défendoient avec cette fermeté, les grands secours qu'on leur faisoit espérer du Canada pouvoient arriver; à tout événement, ils préserveroient cette grande colonie de toute invasion pour le reste de la campagne. Qui croiroit que tant de résolution fut soutenue par le courage d'une femme? Madame de Drucourt, continuellement sur les remparts, la bourse à la main, tirant elle-même trois coups de canon chaque jour, sembloit disputer au gouverneur son mari la gloire de ses fonctions. Rien ne décourageoit les assiégés, ni le mauvais succès des sorties qu'ils tentèrent à plusieurs reprises, ni l'habileté des opérations concertées par l'amiral Boscawen & le général Amherst: ce ne fut qu'à la veille d'un assaut impossible à soutenir, qu'on parla de se rendre. La capitulation fut honorable, & le vainqueur fut estimer assez son ennemi, s'estimer assez lui-même, pour ne souiller sa gloire par aucun trait de férocité ni d'avarice.

XXI. Les Anglais attaquent le Canada. Ils y éprouvent d'abord de grands re-

La conquête de l'Ile-Royale ouvroit le chemin du Canada. Dès l'année suivante on y porta la guerre, ou plutôt on y multiplia les scènes de carnage dont cet immense pays étoit depuis long-

temps le théâtre. Voici quel en étoit le principe. vers. Cauſes de ces infortunes.

Les Français établis dans ces contrées y avoient pouſſé leur ambition vers le nord, où les belles pelleteries étoient en plus grande abondance. Lorſque cette veine de richeſſes tarit ou diminua, le commerce ſe tourna vers le ſud, où l'on découvrit l'Ohio, qui mérita le nom de Belle-Rivière; elle ouvroit la communication naturelle du Canada avec la Louiſianne. En effet, quoique les vaiſſeaux qui entrent dans le fleuve Saint-Laurent, s'arrêtent à Quebec, la navigation continue ſur des barques juſqu'au lac Ontario, qui n'eſt ſéparé du lac Erié que par un détroit ſur lequel la France éleva de bonne heure le fort Niagara. C'eſt là, c'eſt au voiſinage du lac Erié que ſe trouve la ſource de l'Ohio, qui arroſe le plus beau pays du monde, & qui, groſſi par pluſieurs rivières, va porter le tribut de ſes eaux au Miſſiſipi, dont il augmente la majeſté.

Cependant les Français ne faiſoient aucun uſage d'un canal ſi magnifique. Les foibles liaiſons qui ſubſiſtoient entre les deux colonies étoient toujours entretenues par les régions du nord. La nouvelle route, beaucoup plus courte, beaucoup plus facile que l'ancienne, ne commença à être fré-

quentée que par un corps de troupes qu'on envoya du Canada, en 1739, au ſecours de la Louiſiane qui étoit en guerre ouverte avec les ſauvages. Après cette expédition la route du ſud retomba dans l'oubli, dont elle ne ſortit guère qu'en 1753: ce fut l'époque où l'on éleva pluſieurs petits forts ſur l'Ohio, dont on étudioit le cours depuis quatre ans; le plus conſidérable de ces forts reçut le nom du gouverneur Duqueſne, qui l'avoit fait bâtir.

Les colonies anglaiſes ne purent voir ſans chagrin s'élever derrière eux des établiſſemens français qui, joints aux anciens, ſembloient les envelopper: elles craignirent que les Apalaches, qui devoient ſervir de limites naturelles aux deux nations, ne fuſſent une barrière inſuffiſante contre les entrepriſes d'un voiſin inquiet & belliqueux. Dans cette défiance elles paſsèrent elles-mêmes ces célèbres montagnes pour diſputer à la nation rivale la poſſeſſion de la Belle-Rivière. Cette première démarche ne fut pas heureuſe; on battit les détachemens qui ſe ſuccédoient, on détruiſit les forts à meſure qu'ils s'élevoient.

Pour arrêter le cours de ces diſgraces & venger l'affront qu'elles imprimoient à la nation, la métropole fit paſſer des forces conſidérables au Nouveau-

veau-Monde, ſous les ordres de Braddock. Ce général alloit attaquer, dans l'été de 1755, le fort Duqueſne avec trente-ſix canons & ſix mille hommes, lorſqu'il fut ſurpris à quatre lieues de la place par deux cent cinquante Français & ſix cent cinquante ſauvages, qui exterminèrent ſon armée. Ce revers inexpicable arrêta la marche des trois corps nombreux qui alloient fondre ſur le Canada; la terreur les obligea de regagner leurs quartiers, & dans la campagne ſuivante la circonſpection la plus timide accompagna tous leurs mouvemens.

Cet embarras enhardit les Français. Malgré l'infériorité prodigieuſe de leurs forces ils osèrent, au mois d'août de l'an 1756, ſe preſenter devant Oſwego : c'étoit originairement un magaſin fortifié à l'embouchure de la rivière de Chouenguen, ſur le lac Ontario. Situé preſque au centre du Canada, l'avantage de ſa poſition y avoit fait élever ſucceſſivement pluſieurs ouvrages qui l'avoient rendu un des meilleurs poſtes de ces contrées. Il étoit défendu par dix-huit cents hommes qui avoient cent vingt & une pièces d'artillerie, & une grande abondance de munitions de toutes les eſpèces. Malgré tant de ſoutiens il ſe rendit, après quelques jours d'une attaque vive & audacieuſe, à trois mille hommes qui en formoient le ſiége.

Cinq mille cinq cents Français & dix-huit cents ſauvages marchèrent dans le mois d'août de l'année ſuivante au fort George, ſitué ſur le lac Saint-Sacrement, & regardé avec raiſon comme le boulevart des établiſſemens anglais, comme l'entrepôt où devoient ſe réunir ſes forces deſtinées contre le Canada. La nature & l'art avoient tout fait pour rendre impraticables les chemins qui conduiſoient à cette place. Des corps diſtribués de diſtance en diſtance, dans les meilleures poſitions, étoient encore venus au ſecours de l'art & de la nature; cependant ces obſtacles furent ſurmontés avec une intelligence, une intrépidité qui ne demandoient qu'un théâtre plus connu pour embellir l'hiſtoire. Les aſſaillans, après avoir maſſacré ou mis en fuite un grand nombre de leurs ennemis, arrivèrent devant la place où ils réduiſirent deux mille deux cent ſoixante-quatre hommes à capituler.

Ce nouveau malheur reveilla les Anglais : leurs généraux s'appliquèrent durant l'hiver à mettre de la diſcipline dans les différens corps; il les accoutumèrent à combattre dans les bois, à la manière des ſauvages. Au retour de la belle ſaiſon, l'armée, compoſée de ſix mille trois cents hommes de troupes réglées & de treize mille hommes des milices des colonies, s'aſſembla ſur les ruines du

fort George ; elle s'embarqua ſur le lac de ce nom qui ſéparoit les colonies des deux nations, & ſe porta ſur Carillon qui n'en étoit éloigné que d'une lieue.

Ce fort qui venoit d'être bâti au commencement de la guerre pour couvrir le Canada, n'avoit pas l'étendue convenable pour arrêter les forces qui l'alloient aſſaillir. On forma donc à la hâte, ſous le canon de la place, des retranchemens de troncs d'arbres couchés les uns ſur les autres, & l'on mit en avant des grands arbres renverſés dont les branches coupées & affilées faiſoient l'effet de chevaux de friſe. Les drapeaux étoient plantés ſur le ſommet des remparts qui renfermoient trois mille cinq cents hommes.

Cet appareil formidable n'étonna pas les Anglais, réſolus à laver la honte qui terniſſoit depuis ſi long-temps la gloire de leurs armes dans un pays où la proſpérité de leur commerce tenoit au ſuccès de leur bravoure. Le 8 juillet 1758 ils ſe précipitèrent ſur ces paliſſades avec la fureur la plus aveugle : inutilement on les foudroyoit du haut du parapet ſans qu'ils puſſent ſe défendre ; inutilement ils tomboient enfilés, embarraſſés dans les tronçons d'arbres au travers deſquels leur fougue les avoit emportés. Tant de pertes ne faiſoient qu'accroître cette rage effrénée ; elle ſe ſoutint plus

de quatre heures, & leur coûta plus de quatre mille de leurs braves guerriers avant qu'ils abandonnaſſent une entrepriſe auſſi téméraire que forcenée.

Les actions de détail ne leur furent pas moins funeſtes : ils n'inſultoient pas un poſte où ils ne fuſſent repouſſés ; ils ne haſardoient pas un détachement qui ne fût battu, pas un convoi qui ne fût enlevé. La rigueur même des hivers, qui devoit les garder & les défendre, étoit la ſaiſon où les ſauvages & les Canadiens alloient porter le fer & le feu ſur les frontières, & juſque dans le centre des colonies anglaiſes.

Tous ces déſaſtres avoient leur ſource dans un faux principe du gouvernement. La cour de Londres s'étoit toujours perſuadée que pour dominer dans le Nouveau-Monde, elle n'avoit beſoin que de la ſupériorité de ſa marine, qui pouvoit facilement y tranſporter des ſecours & intercepter les forces de ſes ennemis.

Quoique l'expérience eût démenti cette vaine prétention, le miniſtère ne chercha pas même à en diminuer les fâcheux effets par le choix de ſes généraux. Preſque tous ceux qu'il chargea de remplir ſes vues manquèrent également d'intelligence, de vigueur & d'activité.

Les armées n'étoient pas propres à réparer les

fautes des chefs. Les troupes avoient bien cette fierté de caractère, ce courage invincible que le gouvernement, encore plus que le climat, donne aux ſoldats anglais; mais ces qualités nationales étoient contre-balancées ou épuiſées par des fatigues exceſſives que rien ne ſoulageoit dans un pays dépourvu de toutes les commodités de l'Europe. Quant aux milices des colonies, elles étoient compoſées de cultivateurs paiſibles qui n'étoient point aguerris au carnage par l'habitude de la chaſſe & par la vivacité militaire de la plupart des colons français.

A ces inconvéniens pris dans la nature des choſes, il s'en joignit qui provenoient uniquement de la faute des hommes. Les poſtes élevés pour la ſureté des divers établiſſemens anglais n'avoient pas cette réciprocité de ſoutien & de défenſe, cet enſemble ſans lequel il n'y a point de force. Les provinces qui avoient toutes des intérêts diſtincts & qui n'étoient pas rapprochées par l'autorité d'un chef unique, ne coopéroient pas au bien commun avec ce concours d'efforts & cette unité de ſentimens qui, ſeuls, peuvent aſſurer le ſuccès. La ſaiſon d'agir ſe paſſoit en vaines diſputes entre les colons & les gouverneurs.

Tout plan d'opération rejeté par quelque aſſem-

blée étoit abandonné. Convenoit-on d'en adopter un, il devenoit public avant ſon exécution, & ſa publicité le faiſoit ſouvent échouer; enfin on étoit irréconciliablement brouillé avec les ſauvages.

Ces peuples avoient toujours la prédilection la plus marquée pour la France : c'étoit une ſorte de retour qu'ils croyoient devoir à la conſidération qu'on leur avoit témoignée en leur envoyant des miſſionnaires qu'ils regardoient plutôt comme des ambaſſadeurs du prince que comme des envoyés de Dieu. Ces miſſionnaires, en étudiant la langue des ſauvages, en ſe conformant à leur caractère, à leurs inclinations, en uſant de tous les moyens propres à gagner leur confiance, avoient acquis un pouvoir abſolu ſur leur ame. Les colons français, loin de leur donner les mœurs de l'Europe, avoient pris celles du pays qu'ils habitoient, l'indolence de ces peuples pendant la paix, leur activité durant la guerre & leur amour conſtant pour la vie errante & vagabonde : on avoit même vu pluſieurs officiers diſtingués ſe faire adopter parmi ces nations. La haine & la jalouſie des Anglais ont calomnié cette conduite juſqu'à dire que ces hommes généreux avoient acheté à prix d'argent les crânes de leurs ennemis, avoient mené les danſes horribles qui accompagnent chez ces

peuples l'exécution des prisonniers, avoient imité leurs cruautés & partagé leurs barbares festins; mais ces excès d'horreur appartiendroient plutôt à la fureur nationale d'un peuple qui a substitué le fanatisme de la patrie à celui de la religion, & qui fait bien mieux haïr les autres nations qu'aimer son propre gouvernement.

De l'attachement décidé pour les Français naissoit, dans ces nations, l'aversion la plus insurmontable pour les Anglais : c'étoient, de tous les sauvages européens, les plus difficiles à apprivoiser, si l'on en croyoit ceux de l'Amérique. La haine de ceux-ci devint bientôt une rage, une soif de sang quand ils virent leur tête mise à prix, quand ils se virent proscrits sur leur terre natale par des assassins étrangers. Les mêmes mains qui, si long-temps avoient enrichi la colonie anglaise du trafic des pelleteries, prirent la hache pour la détruire. Les sauvages coururent à la chasse des Bretons comme à celle des ours : ce ne fut plus la gloire, ce fut le carnage qu'ils cherchèrent dans les combats. Ils détruisirent des armées que les Français n'auroient voulu que vaincre. Leur fureur étoit si exaltée qu'un prisonnier anglais ayant été conduit dans une habitation écartée, la femme lui coupa aussitôt un bras & fit boire à sa famille le sang qui en

dégoûtoit. *Je veux*, répondit-elle à un miſſionnaire jéſuite qui lui reprochoit l'atrocité de cette action; *je veux que mes enfans ſoient guerriers, il faut donc qu'ils ſoient nourris de la chair de leurs ennemis.*

XXII. Priſe de Quebec par les Anglais. La conquête de la capitale entraîne avec le temps la ſoumiſſion de la colonie entière.

Telle étoit la ſituation des choſes lorſqu'une flotte anglaiſe, où l'on comptoit trois cents voiles & qui étoit commandée par l'amiral Saundere, ſe fit voir ſur le fleuve Saint-Laurent, à la fin de juin 1759. Par une nuit obſcure & un vent très-favorable, huit brûlots furent lancés pour la réduire en cendre : tout eût péri infailliblement, hommes & vaiſſeaux, ſi l'opération avoit été conduite avec l'intelligence, le ſang-froid & le courage qu'elle exigeoit; mais ceux qui s'en étoient chargés n'avoient peut-être aucune de ces qualités, ou du moins ne les réuniſſoient pas toutes. Impatiens d'aſſurer leur retour à terre, ils mirent beaucoup trop tôt le feu aux bâtimens dont ils avoient la direction : auſſi l'aſſaillant, averti à temps du danger qui le menaçoit, vint-il à bout de s'en garantir par ſon activité & par ſon audace; il ne lui en coûta que deux foibles navires.

Tandis que les forces navales échappoient ſi heureuſement à leur deſtruction, l'armée qui étoit de dix mille hommes, attaquoit la pointe de Levy,

en chaſſoit les troupes françaiſes qui y étoient retranchées, y établiſſoit ſes batteries & bombardoit avec le plus grand ſuccès la ville de Quebec qui, quoique ſituée ſur la rive oppoſée du fleuve, n'étoit éloignée que de ſix cents toiſes.

Mais ces avantages ne conduiſoient pas au but qu'on s'étoit propoſé : il s'agiſſoit de ſe rendre maître de la capitale de la colonie, & la côte qui y conduiſoit étoit ſi bien défendue par des redoutes, par des batteries & par des troupes, qu'elle paroiſſoit inacceſſible. Les aſſaillans furent de plus en plus confirmés dans cette opinion, après qu'ils eurent tâté le ſaut de Montmorency, où ils perdirent quinze cents hommes & où ils auroient pu aiſément perdre tout ce qui y avoit été imprudemment débarqué.

Cependant la ſaiſon avançoit. Le général Amherſt, qui devoit faire une diverſion du côté des lacs, ne paroiſſoit point : on avoit perdu tout eſpoir de forcer l'ennemi dans ſes poſtes. Le découragement commençoit à ſe manifeſter lorſque M. Murray propoſa de monter avec l'armée & une partie de la flotte, deux milles au-deſſus de la place, & de s'emparer des hauteurs d'Abraham que les Français avoient négligé de garder, parce qu'ils les croyoient ſuffiſamment défendues par les ro-

chers très-escarpés qui les entouroient : cette idée heureuse & brillante est reçue avec transport. Le 13 décembre, cinq mille Anglais débarquent avant le jour & sans être apperçus au pied des hauteurs. Ils y grimpent sans perdre un moment, & s'y trouvent en ordre de bataille lorsqu'à neuf heures ils sont attaqués par deux mille soldats, cinq mille Canadiens & cinq cents sauvages. Le combat s'engage & se décide en faveur de l'Anglais qui, dès le commencement de l'action, avoit perdu l'intrépide Wolf, son général, sans perdre la confiance & la résolution.

C'étoit avoir remporté un avantage considérable, mais il pouvoit n'être pas décisif. Douze heures de temps suffisoient pour rassembler des troupes distribuées à quelques lieues du champ de bataille, pour les joindre à l'armée battue & marcher au vainqueur avec des forces supérieures à celles qu'il avoit défaites : c'étoit l'avis du général Montcalm qui, blessé mortellement dans la retraite, avoit eu le temps, avant d'expirer, de songer au salut des siens en les encourageant à réparer leur désastre. Un sentiment si généreux ne fut pas suivi du conseil de guerre ; on s'éloigna de dix lieues. M. le chevalier de Lévy, accouru de son poste pour remplacer Montcalm, blâma cette démarche de foi-

bleſſé : on en rougit ; on voulut revenir ſur ſes pas & ramener la victoire. Il n'étoit plus temps. Quebec, quoiqu'aux trois-quarts détruit, avoit capitulé dès le 17 avec trop de précipitation.

L'Europe entière crut que la priſe de cette place finiſſoit la grande querelle de l'Amérique ſeptentrionale. Perſonne n'imagina qu'une poignée de Français qui manquoit de tout, à qui la fortune même ſembloit interdire juſqu'à l'eſpérance, oſaſſent ſonger à retarder une deſtinée inévitable. On les connoiſſoit mal. On perfectionna à la hâte des retranchemens qui avoient été commencés à dix lieues au-deſſus de Quebec : on y laiſſa des troupes ſuffiſantes pour arrêter les progrès de la conquête, & l'on alla s'occuper à Montréal des moyens d'en effacer la honte & la diſgrace.

C'eſt là qu'il fut arrêté qu'on marcheroit dès le printemps en force ſur Quebec, pour le reprendre par un coup de main, ou par un ſiége au défaut d'une ſurpriſe. On n'avoit encore rien de ce qu'il falloit pour attaquer une place en règle ; mais tout étoit combiné de façon à n'entamer cette entrepriſe qu'au moment où les ſecours qu'on attendoit de France ne pouvoient manquer d'arriver.

Malgré la diſette affreuſe de toutes choſes où ſe trouvoit depuis long-temps la colonie, les prépa-

ratifs étoient déja faits quand la glace qui couvroit tout le fleuve, venant à ſe rompre vers le milieu de ſa largeur, y ouvrit un petit canal : on fit gliſſer les bateaux à force de bras pour les mettre à l'eau. L'armée compoſée de citoyens & de ſoldats qui ne faiſoient qu'un corps, qui n'avoient qu'une ame, ſe précipita, dès le 20 avril 1760, dans ce courant du fleuve avec une ardeur inconcevable. Les Anglais la croyoient encore paiſible dans ſes quartiers d'hiver, & déja toute débarquée, elle touchoit à une garde avancée de quinze cents hommes qu'ils avoient placée à trois lieues de Quebec : ce gros détachement alloit être taillé en pièces ſans un de ces haſards ſinguliers qu'il n'eſt pas donné à la prudence humaine de prévoir.

Un canonnier, en voulant ſortir de ſa chaloupe, étoit tombé dans l'eau : un glaçon ſe rencontra ſous ſes mains, il y grimpa & ſe laiſſa aller au gré du flot. Le glaçon, en deſcendant, raſa la rive de Quebec. La ſentinelle anglaiſe placée à ce poſte voit un homme prêt à périr & crie au ſecours : on vole au malheureux que le courant emporte, & on le trouve ſans mouvement. Son uniforme qui le fait reconnoître pour un ſoldat français, détermine à le porter chez le gouverneur, où la force des liqueurs ſpiritueuſes le rappelle un moment à la vie.

Il recouvre assez de voix pour dire qu'une armée de dix mille Français est aux portes de la place, & il meurt : aussitôt on expédie un ordre à la garde avancée de rentrer dans la ville en toute diligence ; malgré la célérité de sa retraite on eut le temps d'entamer son arrière-garde. Quelques momens plus tard la défaite de ce corps eût entraîné sans doute la perte de la place.

L'assaillant y marche cependant avec une intrépidité qui sembloit tout attendre de la valeur & rien d'une surprise. Il n'en étoit qu'à une lieue lorsqu'il rencontra un corps de quatre mille hommes sorti pour l'arrêter. L'attaque fut vive, la résistance opiniâtre. Les Anglais furent repoussés dans leurs murailles après avoir laissé dix-huit cents de leurs plus braves soldats sur la place & leur artillerie entre les mains du vainqueur.

La tranchée fut aussitôt ouverte devant Quebec ; mais comme on n'avoit que des pièces de campagne, qu'il ne vint point de secours de France & qu'une forte escadre anglaise remonta le fleuve, il fallut lever le siége dès le 16 mai & se replier de poste en poste jusqu'à Montréal. Trois armées formidables, dont l'une avoit descendu le fleuve, l'autre l'avoit remonté & la troisième étoit arrivée par le lac Champlain, entourèrent ces troupes qui,

peu nombreuſes dans l'origine, exceſſivement diminuées par des combats fréquens & des fatigues continuelles, manquoient tout-à-la-fois de munitions de bouche & de guerre, & ſe trouvoient enfermées dans un lieu ouvert. Ces miſérables reſtes d'un corps de ſept mille hommes qui n'avoit jamais été recruté & qui, aidé de quelques miliciens, de quelques ſauvages, avoit fait de ſi grandes choſes, furent enfin réduits à capituler, & ce fut pour la colonie entière. Les traités de paix cimentèrent la conquête; elle augmenta la maſſe des poſſeſſions anglaiſes dans le nord de l'Amérique.

XXIII. L'acquiſition du Canada a-t-elle été un bien ou un mal pour l'Angleterre?

Combien les vues de la politique ſont bornées! Les Anglais regardoient cette acquiſition comme le dernier terme de leur grandeur. Le miniſtère français n'étoit pas plus éclairé que le conſeil britannique: d'un côté l'on croyoit avoir tout gagné par cette conquête; de l'autre on croyoit avoir tout perdu par un ſacrifice qui devoit entraîner la ruine d'un ennemi irréconciliable. Tel eſt l'enchaînement néceſſaire des événemens qui changent ſans ceſſe les intérêts des empires, qu'il eſt ſouvent arrivé & qu'il arrivera ſouvent que les ſpéculations les plus profondes, que les combinaiſons les plus ſages en apparence ont été trompées & le ſeront encore. On ne ſaiſit que l'avantage du moment

dans la choſe où rien n'eſt ſi commun que de voir le bien naître du mal & le mal naître du bien. S'il eſt vrai des particuliers qu'ils ont long-temps ſoupiré après leur malheur, cela l'eſt plus encore des ſouverains. On ne fait jamais entrer en calcul les caprices du ſort ſi ſujet à ſe jouer de la prudence des hommes, & l'on a raiſon toutes les fois qu'un fâcheux haſard ſe cache dans un avenir éloigné & obſcur; qu'il eſt preſque ſans vraiſemblance; & qu'en le ſuppoſant arrivé, il ne s'en ſuivra pas une ruine totale. Mais un peuple ſera gouverné par un miniſtre inſenſé lorſqu'on fermera les yeux ſur la tranquillité, ſur la ſureté de l'état pour ne les tenir ouverts que ſur ſon agrandiſſement; lorſque, ſans conſidérer ſi une malheureuſe petite île n'occaſionnera pas des ſoins & des dépenſes qui ne ſeront compenſés par aucun fruit, on ſe laiſſera éblouir de la gloire frivole de l'avoir ajoutée à la domination nationale; lorſqu'en ſe refuſant à des reſtitutions ſtipulées on cimentera entre la puiſſance uſurpatrice & la puiſſance léſée des haines qui ſeront tôt ou tard ſuivies d'effuſion de ſang ſur les mers & ſur le continent; lorſque, pour la conſervation de quelque place, on ſera forcé d'y empriſonner des ſoldats qui s'abâtardiront dans une longue oiſiveté; lorſqu'on ſuſcitera des jalouſies dura-

bles ou des prétentions toujours prêtes à se renouveler & à mettre deux peuples en armes; lorsqu'on oubliera qu'une nation établie entre un empire, un autre empire est quelquefois la meilleure barrière qu'ils puissent avoir, & qu'il est imprudent & dangereux de se donner, par l'extinction de la nation interposée, un voisin ambitieux, turbulent, guerrier & puissant; que tout domaine séparé d'un état par une grande distance est précaire, dispendieux, mal défendu & mal administré; que ce seroit, sans contredit, un vrai malheur pour deux nations qu'une possession en-deçà ou au-delà du fleuve qui leur sert de limite; que renoncer à une contrée que diverses puissances revendiquent, c'est communément s'épargner des dépenses superflues, des alarmes & des guerres, & que la céder à l'un de ceux qui l'envient, c'est lui faire présent des mêmes calamités; en un mot, qu'un souverain qui auroit vraiment du génie le montreroit peut-être même encore à saisir les avantages réels de son pays, qu'à abandonner à des nations rivales des avantages trompeurs, dont elles ne sentiroient qu'avec le temps les conséquences funestes : c'est une espèce de piége sur lequel la fureur de s'étendre les aveuglera toujours.

Fin du seizième livre.

HISTOIRE

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

ET

POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

Colonies anglaiſes de la baie d'Hudſon, du Canada, de l'île Saint-Jean, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecoſſe, de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-Yorck, de la Nouvelle-Jerſey.

LA paſſion de lire dans l'avenir a été la fureur de tous les âges. Les entrailles des animaux, le ſang des victimes parurent à quelques peuples un moyen infaillible pour découvrir la deſtinée des empires ; d'autres placèrent la ſcience de la divination dans des ſonges, qu'ils ſe plaiſoient à

regarder comme les plus ſûrs interprêtes des volontés céleſtes ; des nations entières prétendirent, par le vol des oiſeaux, par d'autres préſages auſſi frivoles, forcer le ſort à ſe déceler : mais ce furent principalement les aſtres qu'on ſe plaiſoit à conſulter. On croyoit y voir tracées en caractères ineffaçables les révolutions plus ou moins importantes qui devoient agiter le globe. Ces rêveries n'avoient pas ſubjugué ſeulement le vulgaire : elles prirent un égal aſcendant ſur les plus beaux génies.

Depuis que la ſaine philoſophie a détruit ces chimères, on a donné dans un nouvel écueil. Une préſomption trop commune a fait penſer que rien n'étoit plus aiſé que de déterminer par des combinaiſons aſſez faciles ce qui devoit arriver en politique. Sans doute, il eſt poſſible à des eſprits attentifs & réfléchis de prévoir quelques événemens : mais pour une conjecture heureuſe, combien d'erreurs !

Les îles Britanniques ſont plongées dans des flots de ſang. Des factions, des ſectes ſans nombre s'y détruiſent avec un acharnement dont les déplorables annales du monde ont rarement donné le funeſte exemple. Qui pouvoit conjecturer que les proſpérités du nord de l'A-

mérique, ſortiroient du ſein de tant de calamités?

I. Premières expéditions des Anglais dans l'Amérique ſeptentrionale.

L'Angleterre n'étoit connue dans le Nouveau-Monde, que par des pirateries ſouvent heureuſes & toujours brillantes; lorſque Walter Raleigh forma le projet de faire entrer ſa nation en partage des richeſſes prodigieuſes qui, depuis près d'un ſiècle, couloient de cet hémiſphère dans le nôtre. La côte orientale du nord de l'Amérique, attacha les regards de cet homme, né pour imaginer des choſes hardies. Le talent qu'il avoit de ſubjuguer les eſprits, en donnant à tout ce qu'il propoſoit un air de grandeur, lui fit aiſément trouver des aſſociés à la cour & chez les négocians. La compagnie qui ſe forma ſous l'appât de ſes magnifiques promeſſes, obtint du gouvernement, en 1584, la diſpoſition abſolue de toutes les découvertes qui ſe feroient; & ſans autre encouragement, elle expédia, dès le mois d'avril de l'année ſuivante, deux bâtimens qui mouillèrent dans la baie de Roenoque, qui fait aujourd'hui partie de la Caroline. Ceux qui les commandoient, dignes d'une confiance dont ils ſe ſentoient honorés, montrèrent une complaiſance ſans bornes dans un pays où ils s'agiſſoit d'établir leur nation; & laiſsèrent les

ſauvages arbitres des échanges qu'ils leur propoſoient, dans le nouveau commerce qu'on alloit ouvrir avec eux.

Tout ce que ces heureux navigateurs publièrent à leur retour en Europe, ſur la température du climat, ſur la fertilité du ſol, ſur le caractère des habitans qu'ils venoient de connoître, encouragea la ſociété qui les avoit employés. Elle fit partir, au printemps ſuivant, ſept navires, qui débarquèrent à Roenoque cent huit hommes libres, deſtinés à commencer un établiſſement. Une partie de ces premiers colons ſe fit maſſacrer par les ſauvages qu'on avoit outragés; le reſte, pour avoir négligé de pourvoir à ſa ſubſiſtance par la culture, périſſoit de faim & de misère, lorſqu'il lui vint un libérateur.

Ce fut François Drake, ſi diſtingué de la foule des navigateurs, pour avoir, le premier après Magellan, fait le tour du globe. Le talent qu'il avoit montré dans cette grande expédition, le fit choiſir par Eliſabeth pour humilier Philippe II, dans la partie de ſes vaſtes poſſeſſions dont il abuſoit pour troubler la tranquillité des autres peuples. Peu d'ordres furent jamais mieux exécutés. Sant-Iago, Cartagène, San-Domingo, pluſieurs autres places importantes, un grand nombre de

riches vaiſſeaux, devinrent la proie de la flotte anglaiſe. Ses inſtructions portoient qu'après ſes opérations, elle iroit offrir à Roenoque les ſecours dont on y auroit beſoin. Le déſeſpoir les fit rejeter par le petit nombre de malheureux, qui avoient échappé à des infortunes de tous les genres. Ils demandèrent pour toute grace d'être ramenés dans leur patrie; & la complaiſance qu'eut l'amiral de ſouſcrire à leur demande, rendit inutiles les dépenſes qui avoient été faites juſqu'à cette époque.

Cet événement imprévu ne découragea pas les aſſociés. Ils firent ſucceſſivement quelques foibles expéditions dans la colonie. On y voyoit, en 1589, cent quinze perſonnes, des deux ſexes, aſſujetties à un gouvernement régulier, & ſuffiſamment pourvues de tout ce qui étoit néceſſaire pour leur défenſe, pour la culture & pour le commerce. Ces commencemens donnoient des eſpérances: mais elles ſe perdirent dans le cahos & la diſgrace où ſe précipita Raleigh, entraîné par les caprices d'une imagination ardente. La colonie, privée de l'appui de ſon fondateur, tomba dans un entier oubli.

Il y avoit douze ans qu'on l'avoit entièrement perdue de vue, lorſque Goſnold, l'un des premiers

associés, résolut, en 1602, de la visiter. Son expérience dans la navigation, lui fit soupçonner qu'on n'avoit pas connu jusqu'alors la route qu'il falloit tenir; & qu'en prenant par les Canaries, par les îles Caraïbes, on avoit inutilement alongé le voyage de plus de mille lieues. Ses conjectures le déterminèrent à s'éloigner du sud, & à tourner à l'ouest. La tentative lui réussit: mais en arrivant sur les côtes d'Amérique, il se trouva plus au nord que tous ceux qui l'avoient précédé. La contrée où il aborda, enclavée depuis dans la Nouvelle-Angleterre, lui fournit une grande abondance de belles pelleteries avec lesquelle, il regagna l'Europe.

La rapidité, le succès de cette entreprise, firent impression sur les négocians anglais. Plusieurs se réunirent, en 1606, pour former un établissement dans le pays que Gosnold venoit de découvrir. Leur exemple réveilla, dans quelques autres, le souvenir de la colonie de Roenoque. Il y eut alors deux associations privilégiées. Comme le continent où elles devoient exercer leur monopole, n'étoit connu en Angleterre que sous le nom général de Virginie, l'une fut appelée compagnie de la Virginie méridionale, & l'autre, compagnie de la Virginie septentrionale.

La chaleur qui s'étoit manifestée dans les

premiers jours ne tarda pas à ſe refroidir. Il y eut entre les deux corps plus de jalouſie que d'émulation. Quoiqu'on leur eût accordé le ſecours de la première loterie qui ait été tirée en Angleterre, leurs progrès furent ſi lents, qu'en 1614 on ne comptoit que quatre cents perſonnes dans les deux établiſſemens. L'aiſance qu'exigeoient les mœurs ſimples du temps, étoit alors ſi générale en Angleterre, que le deſir de s'expatrier, pour courir après la fortune, ne tentoit perſonne. C'eſt le ſentiment du malheur qui dégoûte les hommes de leur patrie, plus encore que l'amour des richeſſes. Il falloit une fermentation extraordinaire pour peupler même un excellent pays. Elle arriva; ce fut la ſuperſtition qui la fit naître du choc des opinions religieuſes.

II. Les guerres de religion qui déchirent l'Angleterre, peuplent le continent de l'Amerique.

Les Bretons eurent pour leurs premiers prêtres, ces druides ſi fameux dans les annales de la Gaule. Pour jeter un voile impoſant ſur les cérémonies d'un culte ſauvage, ſes myſtères ne ſe célébroient jamais que dans des réduits obſcurs, & le plus ſouvent dans des bocages ſombres, où la peur enfante des ſpectres & des apparitions. Il n'y avoit qu'un petit nombre d'initiés qui poſſédaſſent la doctrine ſacrée: encore ne leur étoit-il permis de rien écrire ſur cet important objet,

pour n'en pas mettre les ſecrets ſous les yeux d'un profane vulgaire. Les autels d'une divinité redoutable étoient enſanglantés de victimes humaines; ils étoient enrichis des plus précieuſes dépouilles de la guerre. Quoique la terreur des vengeances céleſtes fût l'unique gardienne de ces tréſors, ils furent toujours reſpectés par la cupidité, qu'on avoit eu l'art de réprimer par le dogme fondamental de la tranſmigration éternelle des ames: dogme ſi naturel à tous les eſprits qui craignent ou eſpèrent une autre vie! La principale autorité du gouvernement réſidoit dans les miniſtres de cette religion terrible, parce que l'empire de l'opinion eſt le plus puiſſant de tous & le plus conſtant. L'éducation de la jeuneſſe étoit dans leurs mains; & c'eſt par ce premier âge qu'ils s'emparoient de toute la vie de l'homme. Ils connoiſſoient des affaires civiles & criminelles, & décidoient auſſi ſouverainement des querelles des états, que des conteſtations des citoyens. Quiconque oſoit réſiſter à leurs décrets, n'étoit pas ſeulement exclus de toute participation aux divins myſtères, mais étoit encore banni de la ſociété des hommes. C'étoit un crime, un opprobre de le fréquenter. Irrévocablement privé de la protection des lois, la mort ſeule pouvoit mettre fin à

ſes infortunes. L'hiſtoire des ſuperſtitions humaines n'en offre aucune qui ait pris un auſſi fier aſcendant que celle des druides. Ce fut la ſeule qui mérita d'armer contre elle la rigueur des Romains : tant les druides oppoſoient de force à la puiſſance de ces conquérans !

Cependant cette religion avoit beaucoup perdu de ſon pouvoir, lorſque le chriſtianiſme la fit entièrement diſparoître au ſeptième ſiècle. Les peuples du nord, qui avoient envahi ſucceſſivement les provinces méridionales de l'Europe, y avoient trouvé les germes de cette religion nouvelle, ſemés dans les ruines & les débris d'un empire qui crouloit de toutes parts. Soit indifférence pour leurs dieux éloignés, ſoit ignorance facile à perſuader, ils avoient embraſſé, ſans peine, un culte que la multiplicité de ſes cérémonies faiſoit aimer à des hommes groſſiers & ſauvages. Leur exemple entraîna aiſément les Saxons, qui s'emparèrent depuis de l'Angleterre. Ils adoptèrent, ſans répugnance, une doctrine qui juſtifioit leur conquête, en expioit tous les crimes, en aſſuroit la ſtabilité par l'extinction des cultes anciens.

Cette religion ne tarda pas à produire les fruits qu'on en devoit attendre. Bientôt de vaines contemplations remplacèrent les vertus actives

& ſociales. Une vénération ſtupide pour des ſaints ignorés, étoit ſubſtituée au culte du premier être. Le merveilleux des miracles étouffoit la connoiſſance des cauſes naturelles. Des prières ou des offrandes expioient les forfaits les plus inhumains. Toutes les ſemences de la raiſon étoient altérées, tous les principes de la morale étoient corrompus.

Ceux qui avoient coopéré du moins à ce déſordre, en ſurent profiter. Les prêtres obtinrent un reſpect qu'on refuſoit aux rois; leur perſonne devint ſacrée. Le magiſtrat perdit toute inſpection ſur leur conduite; ils ſe dérobèrent à la vigilance de la loi civile. Leur tribunal éluda tous les autres, ou même les ſupplanta. Ils mêlèrent la religion à toutes les queſtions de juriſprudence, à toutes les matières d'état, & devinrent arbitres ou juges de toutes les cauſes. Vouloit-on raiſonner? la foi parloit, & tous écoutoient, en ſilence, ſes oracles inexplicables. Tel étoit l'aveuglement dans ces ſiècles, que les débauches ſcandaleuſes du clergé n'affoibliſſoient pas ſon autorité.

C'eſt qu'elle étoit dès-lors fondée ſur de grandes richeſſes. Auſſitôt qu'on eût prêché que la religion qui vivoit de ſacrifices, exigeoit, avant tout, celui

de la fortune & des biens de la terre, la nobleſſe, qui avoit concentré dans ſes mains toutes les propriétés, employa les bras de ſes eſclaves à édifier des temples, & ſes terres à doter ces fondations. Les rois donnèrent à l'égliſe tout ce qu'ils avoient ravi au peuple, ſe dépouillèrent juſqu'à ne ſe réſerver, ni de quoi payer les ſervices militaires, ni de quoi ſoutenir les autres charges du gouvernement. Cette impuiſſance n'étoit jamais ſoulagée par ceux qui l'avoient cauſée. Le maintien de la ſociété ne les touchoit point. Contribuer aux impôts avec les biens de l'égliſe, c'étoit un ſacrilège, une proſtitution des choſes ſaintes à des uſages profanes. Ainſi parloient les clercs; ainſi le croyoient les laïcs. La poſſeſſion du tiers des fiefs du royaume, les offrandes volontaires d'un peuple aveuglé, le prix auquel étoient taxées toutes les fonctions ſacerdotales, ne raſſaſioient pas l'avidité toujours active d'un clergé ſavant dans ſes intérêts. Il trouva dans l'Ancien-Teſtament que la dîme de toutes les productions lui appartenoit par un droit divin & inconteſtable. La facilité avec laquelle s'établit cette prétention, la lui fit étendre au dixième de l'induſtrie, des gains du commerce, des gages des laboureurs, de la paie des ſoldats, quelquefois même du revenu des charges de la cour.

Rome, qui s'étoit d'abord contentée de contempler avec une orgueilleuſe ſatisfaction les ſuccès qu'avoient en Angleterre les riches & ſuperbes apôtres d'un Dieu né dans la misère, & mort dans l'ignominie, ne tarda pas à vouloir participer aux dépouilles de ce malheureux pays. Elle commença par y ouvrir un commerce de reliques toujours accréditées par de grands miracles, & toujours vendues à proportion du prix qu'y mettoit la crédulité. Les grands, les monarques même, furent invités à venir en pélerinage dans la capitale du monde, y acheter une place dans le ciel, aſſortie au rang qu'ils tenoient ſur la terre. Les papes s'attribuèrent inſenſiblement la collation des bénéfices, & les vendirent après les avoir donnés. Par cette voie, leur tribunal évoqua toutes les cauſes eccléſiaſtiques, & leur fiſc s'accrut avec le temps du dixième des revenus d'un clergé qui levoit le dixième de tous les biens du royaume.

Lorſque ces pieuſes vexations eurent été portées en Angleterre auſſi loin qu'elles pouvoient aller, Rome chrétienne y aſpira au pouvoir ſuprême. Les fraudes de ſon ambition étoient couvertes d'un voile ſacré; elle ne ſapoit les fondemens de la liberté, qu'avec les armes de l'opinion. C'étoit

oppoſer l'homme à lui-même, & ſubjuguer ſes droits par ſes préjugés. On la vit s'établir arbitre deſpotique entre l'autel & le trône, entre le prince & les ſujets, entre un monarque & les rois ſes voiſins. Elle allumoit l'incendie de la guerre avec ſes foudres ſpirituels : mais il lui falloit des émiſſaires, pour répandre la terreur de ſes armes. Elle appela les moines à ſon ſecours. Le clergé ſéculier, malgré le célibat qui le ſéparoit des attachemens du monde, y tenoit par les liens de l'intérêt, ſouvent plus forts que ceux du ſang. Une claſſe d'hommes iſolés de la ſociété par des inſtitutions ſingulières qui devoient les porter au fanatiſme, par une ſoumiſſion, un dévouement aveugle aux volontés d'un pontife étranger, étoient propres à ſeconder les vues de ce ſouverain. Ces vils & malheureux inſtrumens de la ſuperſtition, remplirent leur vocation funeſte ; par leurs intrigues ſecondées de la faveur des événemens, l'Angleterre, que les anciens Romains avoient eu tant de peine à conquérir, devint feudataire de Rome moderne.

Les paſſions & les caprices violens de Henri VIII brisèrent enfin cette honteuſe dépendance. Déja l'abus d'un pouvoir ſi monſtrueux avoit deſſillé les yeux de la nation. Le prince oſa,

d'un ſeul coup, ſe ſouſtraire à l'autorité des papes, abolir les cloîtres, & s'arroger la ſuprématie de ſon égliſe.

Ce ſchiſme éclatant amena d'autres changemens ſous le règne d'Edouard, ſucceſſeur de Henri. Les opinions religieuſes qui changeoient alors la face de l'Europe, furent diſcutées. On prit quelque choſe de chacune; on retint pluſieurs dogmes, pluſieurs rits de l'ancien culte; & l'on forma, de ces divers fragmens, une communion nouvelle, qui fut honorée du grand nom de Religion Anglicane.

Eliſabeth, qui mit la dernière main à cet important ouvrage, en trouva la théorie trop ſubtile, & crut devoir y ajouter des cérémonies, pour attacher les eſprits par les ſens. Son goût naturel pour la magnificence, le deſir d'étouffer les diſputes ſur le dogme, en amuſant par les ſpectacles du culte, la faiſoient pencher vers une plus grande augmentation des ſolemnités: mais la politique gêna ſes inclinations, & l'obligea de les ſacrifier aux préjugés d'un parti qui, lui ayant applani le chemin du trône, pouvoit l'y affermir.

Loin de ſoupçonner que Jacques Ier. exécuteroit ce qu'Eliſabeth n'avoit pas même oſé tenter, on

devoit le croire porté à reſtreindre les rits eccléſiaſtiques. Ce prince avoit été élevé dans le ſein du presbytérianiſme, ſecte altière, à qui la ſimplicité de ſes habits, la gravité de ſes mœurs, l'auſtérité de ſes principes, un uſage habituel des expreſſions de l'Ecriture, l'affectation même de ne prendre ſes noms de baptême que dans l'Ancien-Teſtament, ſembloient devoir inſpirer une averſion inſurmontable pour le faſte du culte catholique, & pour tout ce qui pouvoit en retracer l'image. L'eſprit de ſyſtême prévalut, dans le nouveau roi, ſur les principes de ſon éducation. Frappé de la juriſdiction épiſcopale qu'il trouvoit établie en Angleterre, & qui lui parut conforme aux idées qu'il avoit du gouvernement civil, il abandonna par conviction les premières impreſſions qu'il avoit reçues, & ſe paſſionna pour une hiérarchie modelée ſur l'économie politique d'un empire bien conſtitué. Dans ſon enthouſiaſme, il voulut aſſujettir l'Ecoſſe, ſa patrie, à cette diſcipline merveilleuſe ; il voulut y attacher un grand nombre d'Anglais qui s'en tenoient éloignés. Il ſe propoſoit même d'ajouter l'éclat des plus auguſtes cérémonies à la majeſté du plan, lorſque le temps auroit mûri ſes grands projets : mais l'émotion qu'il cauſa dès les premiers pas, ne lui permit pas d'aller

plus avant dans ſon ſyſtême de réformation. Il ſe contenta de récommander à ſon fils de reprendre le fil de ſes vues, quand il y verroit les conjonctures favorables; il lui peignit les presbytériens comme également dangereux pour la religion & pour le trône.

Charles adopta aiſément des conſeils qui n'étoient que trop conformes aux principes de deſpotiſme qu'il avoit reçus de Buckingham, ſon favori, le plus corrompu des hommes, le plus corrupteur des courtiſans. Pour préparer de loin la révolution qu'il méditoit, il éleva pluſieurs évêques aux premières dignités du gouvernement, & leur conféra la plupart des charges qui donnoient une grande influence dans les réſolutions publiques. Ces ambitieux prélats, devenus comme les maîtres d'un prince qui avoit la foibleſſe de ſe conduire par les inſpirations d'autrui, montrèrent l'ambition ſi familière au clergé, d'élever la juriſdiction eccléſiaſtique, à l'ombre de la prérogative royale. On les vit multiplier à l'infini les cérémonies de l'égliſe, ſous prétexte qu'elles étoient d'inſtitution apoſtolique, & recourir, pour les faire obſerver, aux actes de l'autorité arbitraire du prince. Le deſſein paroiſſoit formé de rétablir, dans tous ſon éclat, ce que les proteſtans appeloient

loient l'idolâtrie romaine, dût-on employer, pour y réuſſir, les voies les plus violentes. Ce projet cauſoit d'autant plus d'ombrage, qu'il étoit ſoutenu par les préjugés & les intrigues d'une reine audacieuſe, qui avoit apporté de France une paſſion immodérée pour le pouvoir abſolu & pour le papiſme.

On concevroit à peine l'aigreur que des ſoupçons ſi graves avoient répandue dans les eſprits. Une prudence ordinaire auroit laiſſé à la fermentation le temps de ſe calmer. L'eſprit de fanatiſme fit choiſir ces jours nébuleux, pour tout rappeler à l'unité de la religion anglicane, qui étoit devenue plus odieuſe aux non-conformiſtes, depuis qu'ils la voyoient ſurchargée de pratiques qu'ils regardoient comme ſuperſtitieuſes. Il fut ordonné, dans les deux royaumes, de ſe conformer au culte & à la diſcipline de l'égliſe épiſcopale. On ſoumit à cette loi les Presbytériens, qui commençoient à s'appeler Puritains, parce qu'ils faiſoient profeſſion de ne prendre que la parole de Dieu, pure & ſimple, pour règle de leur conduite & de leur croyance. On y aſſujettit tous les calviniſtes étrangers qui étoient dans le royaume, quelle que fût la différence de leurs opinions. On preſcrivit ce culte hiérarchique aux régimens, aux

compagnies de commerce qui ſe trouvoient dans les diverſes contrées de l'Europe. Enfin, les ambaſſadeurs d'Angleterre ſe virent contraints de ſe ſéparer par-tout de la communion des réformés, & d'ôter dès-lors à leur patrie l'influence qu'elle avoit au-dehors, en qualité de chef & de ſoutien de la réformation.

Dans cette fatale criſe, la plupart des Puritains ſe partagèrent entre la ſoumiſſion & la réſiſtance. Ceux qui ne vouloient avoir ni la honte de céder, ni la peine de combattre, tournèrent les yeux vers l'Amérique ſeptentrionale, pour chercher la liberté civile & religieuſe, qu'une ingrate patrie leur refuſoit. Les ennemis de leur repos, pour les perſécuter plus à loiſir, entreprirent de fermer cet aſyle aux dévots fugitifs, qui vouloient adorer Dieu à leur manière, dans une terre déſerte. Huit vaiſſeaux qui étoient à l'ancre dans la Tamiſe, prêts à faire voile, y furent arrêtés; & Cromwel, dit-on, s'y trouva retenu par ce même roi qu'il conduiſit depuis à l'échafaud. Cependant l'enthouſiaſme, plus puiſſant encore que les perſécuteurs, ſurmonta tous les obſtacles; & cette région du Nouveau-Monde fut bientôt remplie de Presbytériens. La ſatisfaction dont ils jouiſſoient dans leur retraite, attira ſucceſſivement tous ceux

de leur faction qui n'avoient pas une ame aſſez attroce pour ſe plaire aux effroyables cataſtrophes qui, bientôt après, firent de l'Angleterre un théâtre d'horreur & de ſang. Des vues de fortune multiplièrent leurs compagnons dans des temps plus calmes. Enfin l'Europe entière ajouta beaucoup à leur population. Des milliers de malheureux, opprimés par la tyrannie ou par l'intolérance de leurs ſouverains, allèrent, à travers les périls de l'océan, chercher la vie & le ſalut dans cet autre hémiſphère. Ne le quittons pas; n'achevons pas de le parcourir, ſans tâcher de le connoître.

III. Parallèle de l'ancien & du Nouveau-Monde.

Combien de temps le Nouveau-Monde reſta-t-il, pour ainſi dire, ignoré, même après avoir été découvert! Ce n'étoit pas à de barbares ſoldats, à des marchands avides, qu'il convenoit de donner des idées juſtes & approfondies de cette moitié de l'univers. La philoſophie ſeule devoit profiter des lumières ſemées dans les récits des voyageurs & des miſſionnaires, pour voir l'Amérique telle que la nature l'a faite, & pour ſaiſir ſes rapports avec le reſte du globe.

On croit être sûr aujourd'hui que le nouveau continent n'a pas la moitié de la ſurface du nôtre. Leur figure, d'ailleurs, offre des reſſemblances ſingulières, qui pourroient conduire à des induc-

tions séduisantes, s'il ne falloit pas se défier de l'esprit de système qui vient nous arrêter souvent à la moitié du chemin de la vérité, pour nous empêcher d'arriver au terme.

Les deux continens paroissent former comme deux bandes de terre, qui partent du pôle arctique, & vont se terminer au tropique du capricorne, séparées à l'est & à l'oueſt par l'océan qui les environne. Quels que soient, & la structure de ces deux bandes, & le balancement ou la symmétrie qui règne dans leur figure, on voit bien que leur équilibre ne dépend pas de leur position: c'est l'inconstance de la mer qui fait la solidité de la terre. Pour fixer le globe sur sa base, il falloit, ce semble, un élément qui, flottant sans cesse autour de notre planète, pût contre-balancer par sa pesanteur toutes les autres substances, &, par sa fluidité, ramener cet équilibre que le combat & le choc des autres élémens auroient pu renverser. L'eau, par la mobilité de sa nature & par sa gravité tout ensemble, est infiniment plus propre à entretenir cette harmonie & ce balancement des parties du globe autour de son centre. Que notre hémisphère ait au nord une masse de terre extrêmement large: à nos antipodes, une masse d'eau tout aussi pesante ne manquera

pas d'y faire un contre-poids. Si, ſous les tropiques, nous avons un riche pays couvert d'hommes & d'animaux; ſous la même latitude, l'Amérique ſera baignée d'une mer remplie de poiſſons. Tandis que les forêts d'arbres chargés des plus grands fruits, les générations des plus énormes quadrupèdes, les nations les plus nombreuſes, les éléphans & les hommes pèſent ſur la terre, & ſemblent en abſorber toute la fécondité dans l'enceinte de la zone torride; aux deux pôles, nagent les baleines avec les innombrables colonies de morues & de harengs, avec les nuages d'inſectes, avec les peuplades infinies & prodigieuſes de la mer, comme pour ſoutenir l'axe de la terre, & l'empêcher de s'incliner ou pencher d'aucun côté: ſi toutefois, & les baleines & les éléphans, & les hommes étoient de quelque poids ſur un globe où tous les êtres vivans ne ſont qu'une modification paſſagère du limon qui le compoſe. En un mot, l'océan roule ſur ce globe pour le façonner au gré des lois générales de la gravité. Tantôt il couvre & tantôt il découvre un hémiſphère, un pôle, une zone; mais en général il paroît affecter le cercle de l'équateur, d'autant plus que le froid des pôles s'oppoſe en quelque ſorte à la fluidité qui fait ſon eſſence & lui donne ſon

activité. C'eſt entre les tropiques, ſur-tout, que la mer s'étend & s'agite ; qu'elle éprouve le plus de viciſſitude, ſoit dans ſes mouvemens périodiques & réguliers, ſoit dans ces eſpèces de convulſions que les vents de tempête y excitent par intervalles. L'attraction du ſoleil, & les fermentations que cauſe la ténuité de ſa chaleur dans la zone torride, doivent influer prodigieuſement ſur l'océan. Le mouvement de la lune ajoute une nouvelle force à cette influence ; & la mer, pour obéir à cette double impulſion, doit, ce ſemble, précipiter ſes eaux vers l'équateur. Il n'y a que l'applatiſſement du globe vers les pôles, qui donne une raiſon ſuffiſante de cette grande étendue d'eau qui nous a dérobé juſqu'à préſent les terres auſtrales. La mer ne peut guère ſortir de l'enceinte des tropiques, ſi les zones tempérées & glaciales ne ſe trouvent pas plus voiſines du centre de la terre que la zone torride. C'eſt donc la mer qui fait l'équilibre de la terre, & qui diſpoſe de l'arrangement de ſes matières. Une preuve que les deux bandes ſymmétriques que préſentent au premier coup-d'œil les deux continens du globe, ne ſont pas eſſentielles à ſa conformation, c'eſt que le nouvel hémiſphère a reſté beaucoup plus long-temps que l'ancien ſous les

eaux de la mer. D'ailleurs, s'il y a des reſſemblances ſenſibles entre les deux hémiſphères, ils n'ont peut-être pas moins de différences qui détruiſent la prétendue harmonie qu'on ſe flatte d'y remarquer.

Quand, avec la mappemonde ſous les yeux, on voit la correſpondance locale qui ſe trouve entre l'iſthme de Suez & celui de Panama, entre le cap de Bonne-Eſpérance & le cap de Horn, entre l'archipel des Indes orientales & celui des Antilles, entre les montagnes du Chili & celles du Monomotapa, on eſt frappé du balancement qui règne dans les figures de ce tableau: partout on croit voir des terres oppoſées à des terres, des eaux qui font équilibre avec des eaux, des îles & des preſqu'îles ſemées ou jetées par les mains de la nature, comme des contrepoids; & toujours la mer, par ſes mouvemens & ſa pente, entretenant la balance dans une oſcillation inſenſible. Mais, en comparant d'un autre côté la grande étendue de la mer Pacifique, qui ſépare les deux Indes, avec le petit eſpace que l'océan a pris entre les côtes de Guinée & celle du Bréſil; la forte maſſe des terres habitées du nord, avec le peu qu'on connoît des terres auſtrales; la direction des montagnes de la Tartarie & de

l'Europe, qui vont de l'eſt à l'oueſt, avec celles des Cordilières, qui ſe prolongent du nord au ſud; l'eſprit s'arrête & voit avec chagrin diſparoître le plan d'ordonnance & de ſymmétrie dont il avoit embelli ſon ſyſtème de la terre. Le contemplateur eſt encore plus mécontent de ſes rêves, quand il vient à conſidérer l'exceſſive hauteur des montagnes du Pérou. C'eſt alors qu'il eſt étonné de voir un continent ſi élevé & ſi nouveau, la mer ſi fort au-deſſous de ſes ſommets, & ſi récemment deſcendue des terres que ces fiers boulevards ſembloient défendre de ſes attaques. Cependant on ne peut nier qu'elle n'ait couvert les deux continens du nouvel hémiſphère : l'air & la terre, tout l'atteſte.

Les fleuves plus larges & plus longs en Amérique; des bois immenſes au midi; de grands lacs & de vaſtes marais au nord; des neiges preſque éternelles entre les tropiques; peu de ces ſables purs qui ſemblent être le ſédiment de la terre épuiſée; point d'hommes entièrement noirs; des peuples très-blancs ſous la ligne; un air frais & doux par une latitude où l'Afrique eſt brûlante, inhabitable; un climat rigoureux & glacé ſous le même parallèle que nos climats tempérés; enfin, une différence de dix ou douze degrés de

température entre l'ancien & le nouvel hémiſphère : ce ſont autant d'empreintes d'un monde naiſſant.

Pourquoi donc le continent de l'Amérique ſeroit-il à proportion beaucoup plus chaud, beaucoup plus froid que celui de l'Europe, ſi ce n'étoit l'humidité que l'océan y a laiſſée, en le quittant long-temps après que notre continent avoit été peuplé ? C'eſt la mer ſeule qui a pu empêcher que le Mexique ne fût auſſi anciennement habité que l'Aſie. Si les eaux qui baignent encore les entrailles du nouvel hémiſphère, n'en avoient pas inondé la ſurface, l'homme y auroit de bonne heure coupé les bois, deſſéché les marais, conſolidé un ſol pâteux, en le remuant & l'expoſant aux rayons du ſoleil, ouvert une iſſue aux vents, & donné des digues aux fleuves ; le climat y eût déja changé. Mais un hémiſphère en friche & dépeuplé ne peut annoncer qu'un monde récent, lorſque la mer, voiſine de ſes côtes, ſerpente encore ſourdement dans ſes veines. Des ſoleils moins ardens, des pluies plus abondantes, des neiges plus profondes, des vapeurs plus épaiſſes & plus ſtagnantes, y décèlent, ou les ruines & le tombeau de la nature, ou le berceau de ſon enfance.

La différence du climat, provenue du séjour de la mer sur les terres de l'Amérique, ne pouvoit qu'influer beaucoup sur les hommes & les animaux. De cette diversité de causes devoit naître une prodigieuse diversité d'effets. Aussi voit-on dans l'ancien continent deux tiers plus d'espèces d'animaux que dans le nouveau; des animaux considérablement plus gros, à égalité d'espèces; des monstres plus féroces & plus sanguinaires, à raison d'une plus grande multiplication des hommes. Combien, au contraire, la nature paroît avoir négligé le Nouveau-Monde! Les hommes y sont moins forts, moins courageux, sans barbe & sans poil; dégradés dans tous les signes de la virilité; foiblement doués de ce sentiment vif & puissant, de cet amour délicieux qui est la source de tous les amours, qui est le principe de tous les attachemens, qui est le premier instinct, le premier nœud de la société, sans lequel tous les autres liens factices n'ont point de ressort ni de durée. Les femmes, plus foibles encore, y sont maltraitées par la nature & par les hommes. Ceux-ci, peu sensibles au bonheur de les aimer, ne voient en elles que les instrumens de tous leurs besoins; ils les consacrent beaucoup moins à leurs plaisirs, qu'ils ne les sacrifient à leur paresse. C'est la su-

prême volupté, la ſouveraine félicité des Américains, que cette indolence dont leurs femmes ſont la victime, par les travaux continuels dont on les charge. Cependant on peut dire qu'en Amérique, comme ſur toute la terre, les hommes ont eu l'équité, quand ils ont condamné les femmes au travail, de ſe réſerver les périls à la chaſſe, à la pêche, comme à la guerre: mais l'indifférence pour ce ſexe, auquel la nature a confié le dépôt de la réproduction, ſuppoſe une imperfection dans les organes, une ſorte d'enfance dans les peuples de l'Amérique, comme dans les individus de notre continent qui n'ont pas atteint l'âge de la puberté. C'eſt un vice radical dans l'autre hémiſphère, dont la nouveauté ſe décèle par cette ſorte d'impuiſſance.

Si les Américains ſont un peuple nouveau, forment-ils une eſpèce d'hommes originairement différente de celles qui couvrent l'ancien monde? C'eſt une queſtion qu'on ne doit pas ſe hâter de décider. L'origine de la population de l'Amérique eſt hériſſée de difficultés inexplicables. Si vous dites que les Norwégiens ont d'abord peuplé le Groenland, & qu'enſuite les Groenlandais ont paſſé ſur les côtes du Labrador, d'autres vous diront qu'il eſt plus naturel que les Groenlandais ſoient iſſus

des Eskimaux, auxquels ils reſſemblent plus qu'aux Européens. Si vous peuplez la Californie par le Kamtſchatka, on demandera quel motif ou quel haſard a conduit les Tartares au nord-oueſt de l'Amérique. Cependant on imagine que c'eſt par le Groenland ou le Kamtſchatka, que les habitans de l'ancien hémiſphère ont dû paſſer dans le nouveau; puiſque c'eſt par ces deux contrées que les deux continens ſont liés, ou du moins le plus rapprochés. D'ailleurs, comment ſuppoſer que la zone torride du Nouveau-Monde a été peuplée par une de ſes zones glaciales? La population refoule bien du nord au midi; mais elle doit naturellement avoir commencé ſous l'équateur, où la vie germe avec la chaleur. Si les peuples de l'Amérique n'ont pu venir de notre continent, & que cependant ils paroiſſent nouveaux, il faut avoir recours au déluge, qui, dans l'hiſtoire des nations, eſt la ſource & la ſolution de toutes les difficultés.

On ſuppoſera que la mer s'étant débordée ſur l'autre hémiſphère, ſes anciens habitans ſe ſeront réfugiés ſur les Apalaches & les Andes, montagnes beaucoup plus élevées que notre mont Ararath. Mais comment auront-ils vécu ſur ces ſommets de neige, environnés d'eaux? Comment

des hommes qui avoient reſpiré ſous un ciel pur & délicieux, auront-ils pu ſurvivre à la diſette, à l'inclémence d'un air vicié, à tous les fléaux qui ſont la ſuite inſéparable d'un déluge? Comment l'eſpèce ſe ſera-t-elle conſervée & multipliée dans ces jours de calamité, ſuivis de ſiècles de langueur? Malgré tous ces obſtacles, convenons que l'Amérique s'eſt repeuplée des déplorables reſtes de ſa dévaſtation. Tout retrace une maladie dont la race humaine ſe reſſent encore. La ruine de ce monde eſt encore empreinte ſur le front de ſes habitans: c'eſt une eſpèce d'hommes dégradée & dégénérée dans ſa conſtitution phyſique, dans ſa taille, dans ſon genre de vie, dans ſon eſprit peu avancé pour tous les arts de la civiliſation. Un air plus humide, une terre plus marécageuſe, devoient infecter juſqu'à la racine tous les germes, ſoit de la ſubſtance, ſoit de la multiplication des hommes. Il a fallu des ſiècles pour que la population pût renaître & ſe refaire de ſes pertes, & plus de ſiècles encore pour que la terre, deſſéchée & praticable, ouvrît ſon ſein à la fondation des édifices, à la culture des champs. L'air devoit ſe purifier avant que le ciel s'épuât, & le ciel redevenir ſerein avant que la terre fût habitable. L'imperfection de la nature en Amérique ne

prouve donc pas la nouveauté de cet hémiſphère, mais ſa renaiſſance : il a dû ſans doute être peuplé dans le même temps que l'ancien ; mais il a pu être ſubmergé plus tard. Les grands oſſemens foſſiles qu'on déterre dans l'Amérique, annoncent qu'elle a poſſédé autrefois des éléphans, des rhinocéros & d'autres énormes quadrupèdes dont l'eſpèce a diſparu de cette région. Les mines d'or & d'argent qui s'y découvrent preſque à fleur de terre, atteſtent une révolution du globe très-ancienne, mais poſtérieure à celles qui ont bouleverſé notre hémiſphère.

Quand même le Nouveau-Monde, on ne ſait par quelle voie, auroit été repeuplé de nos hordes errantes, cette époque ſeroit encore d'une date ſi reculée, qu'elle laiſſeroit aux habitans de l'Amérique une très-grande antiquité. Ce ne ſeroit plus trois ou quatre ſiècles qu'il ſuffiroit de donner à la fondation des empires du Mexique & du Pérou, puiſqu'en ne trouvant dans ces pays aucun procédé de nos arts, aucune trace des opinions & des uſages répandus ſur le reſte du globe, on y a pourtant vu une police & une ſociété, des inventions & des pratiques qui, ſans montrer aucune trace des temps antérieurs à un déluge, ſuppoſoient une aſſez longue ſuite de ſiècles poſtérieurs à cette

catastrophe. Car, quoiqu'au Mexique, comme en Egypte, l'enceinte d'un pays environné d'eau, de montagnes, ou d'obstacles insurmontables à franchir, ait dû forcer les hommes qui s'y trouvoient enfermés à se policer, à s'unir, après s'être d'abord déchirés & divisés par une guerre sanglante & continuelle ; cependant on ne pouvoit inventer & cimenter qu'à la longue un culte & une législation qu'il étoit impossible d'avoir empruntés, soit des temps, soit des pays éloignés. L'art seul de la parole & celui de l'écriture, même hyéroglyphique, demandent plus de siècles pour former une nation isolée qui doit avoir créé ces deux arts, qu'il ne faut de jours à un enfant pour se perfectionner dans l'un & dans l'autre. Des siècles ne sont pas autant à l'espèce, que des années à l'individu : l'une doit occuper un assez vaste champ dans la durée & dans l'espace ; l'autre n'a que des momens & des points à remplir, ou plutôt à parcourir. La ressemblance & l'uniformité qui règnent dans les traits & les mœurs des nations de l'Amérique, prouvent bien qu'elles sont moins anciennes que celles de notre continent, si différentes entre elles, mais semblent confirmer en même temps qu'elles ne sont pas sorties d'un hémisphère étranger, avec lequel elles n'ont

aucun rapport qui décèle une deſcendance marquée.

IV. Comparaiſon des peuples policés & des peuples ſauvages.

Quoi qu'il en ſoit, & de leur origine, & de leur ancienneté, très-incertaines, un objet de curioſité, plus intéreſſant peut-être, eſt de ſavoir ou d'examiner ſi ces nations, encore à demi ſauvages, ſont plus ou moins heureuſes que nos peuples civiliſés ; ſi la condition de l'homme brut, abandonné au pur inſtinct animal, dont une journée employée à chaſſer, ſe nourrir, produire ſon ſemblable & ſe repoſer, devient le modèle de toutes ſes journées, eſt meilleure ou pire que celle de cet être merveilleux qui trie le duvet pour ſe coucher, file le coton du ver à ſoie pour ſe vêtir, a changé la caverne, ſa première demeure, en un palais, a ſu varier ſes commodités & ſes beſoins de mille manières différentes.

C'eſt dans la nature de l'homme qu'il faut chercher ſes moyens de bonheur. Que lui faut-il pour être auſſi heureux qu'il peut l'être ? la ſubſiſtance pour le préſent, &, s'il penſe à l'avenir, l'eſpoir & la certitude de ce premier bien. Or, l'homme ſauvage que les ſociétés policées n'ont pas repouſſé ou contenu dans les zones glaciales, manque-t-il de ce néceſſaire abſolu ? S'il ne fait pas des proviſions, c'eſt que la terre & la mer ſont

des

des magaſins & des réſervoirs toujours ouverts à ſes beſoins. La pêche ou la chaſſe ſont de toute l'année, ou ſuppléent à la ſtérilité des ſaiſons mortes. Le ſauvage n'a pas des maiſons bien fermées, ni des foyers commodes; mais ſes fourrures lui ſervent de toit, de vêtement & de poële. Il ne travaille que pour ſa propre utilité, dort quand il eſt fatigué, ne connoît ni les veilles, ni les inſomnies. La guerre eſt pour lui volontaire; le péril, comme le travail, eſt une condition de ſa nature, & non une profeſſion de ſa naiſſance, un devoir de la nation, non une ſervitude de famille. Le ſauvage eſt ſérieux & point triſte: on voit rarement ſur ſon front l'empreinte des paſſions & des maladies, qui laiſſent des traces ſi hideuſes ou ſi funeſtes. Il ne peut manquer de ce qu'il ne deſire point, ni deſirer ce qu'il ignore; les commodités de la vie ſont la plupart des remèdes à des maux qu'il ne ſent pas; les plaiſirs ſont un ſoulagement des appétits que rien n'excite dans ſes ſens; l'ennui n'entre guère dans ſon ame, qui n'éprouve ni privations, ni beſoin de ſentir ou d'agir, ni ce vide créé par les préjugés de la vanité. En un mot, le ſauvage ne ſouffre que les maux de la nature.

Mais l'homme civiliſé, qu'a-t-il de plus heu-

reux ? Sa nourriture eſt plus ſaine & plus délicate que celle de l'homme ſauvage: il a des vêtemens plus doux, un aſyle mieux défendu contre l'injure des ſaiſons. Mais le peuple, qui doit faire la baſe & l'objet de la police ſociale; cette multitude d'hommes qui, dans tous les états, ſupporte les travaux pénibles & les charges de la ſociété; le peuple vit-il heureux, ſoit dans ces empires où les ſuites de la guerre & l'imperfection de la police l'ont mis dans l'eſclavage, ſoit dans ces gouvernemens où les progrès du luxe & de la politique l'ont conduit à la ſervitude? Les gouvernemens mitoyens laiſſent entrevoir quelques rayons de félicité dans une ombre de liberté; mais à quel prix eſt-elle achetée, cette ſécurité? par des flots de ſang qui repouſſent quelques inſtans la tyrannie, pour la laiſſer retomber avec plus de fureur & de férocité ſur une nation tôt ou tard opprimée. Voyez comment les Caligula, les Néron, ont vengé l'expulſion des Tarquin & la mort de Céſar.

La tyrannie, dit-on, eſt l'ouvrage des peuples & non des rois. Pourquoi la ſouffre-t-on? pourquoi ne réclame-t-on pas avec autant de chaleur contre les entrepriſes du deſpotiſme, qu'il emploie de violence & d'artifice lui-même, pour s'emparer

de toutes les facultés des hommes? Mais eſt il permis de ſe plaindre & de murmurer ſous les verges de l'oppreſſeur? n'eſt-ce pas l'irriter, l'exciter à frapper juſqu'au dernier ſoupir de la victime? A ſes yeux, les cris de la ſervitude ſont une rebellion. On les étouffe dans une priſon, ſouvent même ſur un échafaud. L'homme qui revendiqueroit les droits de l'homme périroit dans l'abandon ou dans l'infamie: on eſt donc réduit à ſouffrir la tyrannie ſous le nom de l'autorité.

Dès-lors, à quels outrages l'homme civil n'eſt-il pas expoſé? S'il a quelque propriété, juſqu'à quel point en eſt-il aſſuré, quand il eſt obligé d'en partager le produit entre l'homme de cour, qui peut attaquer ſon fonds; l'homme de loi, qui lui vend les moyens de le conſerver; l'homme de guerre, qui peut le ravager; & l'homme de finance, qui vient y lever des droits toujours illimités dans le pouvoir qui les exige? Sans propriété, comment ſe promettre une ſubſiſtance durable? Quel eſt le genre d'induſtrie à l'abri des événemens de la fortune & des atteintes du gouvernement?

Dans les bois de l'Amérique, ſi la diſette règne au nord, on dirige ſes courſes au midi: le vent ou le ſoleil mènent une peuplade errante aux

climats les moins rigoureux. Entre les portes & les barrières qui ferment nos états policés, ſi la famine, ou la guerre, ou la peſte, répandent la mortalité dans l'enceinte d'un empire, c'eſt une priſon où l'on ne peut que périr dans les langueurs de la misère ou dans les horreurs du carnage. L'homme qui s'y trouve né pour ſon malheur, s'y voit condamné à ſouffrir toutes les vexations, toutes les rigueurs que l'inclémence des ſaiſons & l'injuſtice des gouvernemens y peuvent exercer.

Dans nos campagnes, le colon, ſerf de la glèbe, ou mercenaire libre, remue toute l'année des terres dont le ſol & le fruit ne lui appartiennent point, trop heureux quand ſes travaux aſſidus lui valent une portion des récoltes qu'il a ſemées. Obſervé, tourmenté par un propriétaire inquiet & dur, qui lui diſpute juſqu'à la paille où la fatigue va chercher un ſommeil court & troublé, ce malheureux s'expoſe chaque jour à des maladies qui, jointes à la diſette où ſa condition le réduit, lui font deſirer la mort plutôt qu'une guériſon diſpendieuſe & ſuivie d'infirmités & de travaux. Tenancier ou ſujet, eſclave à double titre; s'il a quelques arpens, un ſeigneur y va recueillir ce qu'il n'a point ſemé; n'eût-il qu'un attelage de bœufs ou

de chevaux, on les lui fait traîner à la corvée; s'il n'a que ſa perſonne, le prince l'enlève pour la guerre : par-tout des maîtres & toujours des vexations.

Dans nos villes, l'ouvrier & l'artiſan ſans atelier ſubiſſent la loi des chefs avides & oiſifs qui, par le privilège du monopole, ont acheté du gouvernement le pouvoir de faire travailler l'induſtrie pour rien, & de vendre ſes ouvrages à très-haut prix : le peuple n'a que le ſpectacle du luxe dont il eſt doublement la victime, & par les veilles & les fatigues qu'il lui coûte, & par l'inſolence d'un faſte qui l'humilie & l'écraſe.

Quand même on ſuppoſeroit que les travaux & les périls de nos métiers deſtructeurs, des carrières, des mines, des forges & de tous les arts à feu, de la navigation & du commerce dans toutes les mers, ſeroient moins pénibles, moins nuiſibles que la vie errante des ſauvages chaſſeurs ou pêcheurs; quand on croiroit que des hommes qui ſe lamentent pour des peines, des affronts, des maux qui ne tiennent qu'à l'opinion, ſont moins malheureux que des ſauvages qui, dans les tortures & les ſupplices même, ne verſent pas une larme, il reſteroit encore une diſtance infinie entre le ſort de l'homme civil & celui de

l'homme ſauvage ; différence toute entière au déſavantage de l'état ſocial : c'eſt l'injuſtice qui règne dans l'inégalité factice des fortunes & des conditions ; inégalité qui naît de l'oppreſſion & la reproduit.

En vain l'habitude, les préjugés, l'ignorance & le travail abrutiſſent le peuple juſqu'à l'empêcher de ſentir ſa dégradation ; ni la religion, ni la morale, ne peuvent lui fermer les yeux ſur l'injuſtice de la répartition des maux & des biens de la condition humaine dans l'ordre politique. Combien de fois a-t-on entendu l'homme du peuple demander au ciel quel étoit ſon crime, pour naître ſur la terre dans un état d'indigence & de dépendance extrêmes ? Y eût-il de grandes peines inſéparables des conditions élevées, ce qui peut-être anéantit tous les avantages & la ſupériorité de l'état civil ſur l'état de nature ; l'homme obſcur & rampant, qui ne connoît pas ces peines, ne voit dans un haut rang qu'une abondance qui fait ſa pauvreté ; il envie à l'opulence des plaiſirs dont l'habitude même ôte le ſentiment au riche qui peut en jouir. Quel eſt le domeſtique qui peut aimer ſon maître ? & qu'eſt-ce que l'attachement des valets ? quel eſt le prince vraiment chéri de ſes courtiſans, même lorſqu'il eſt haï de

ſes ſujets? Que ſi nous préférons notre état à celui des peuples ſauvages, c'eſt par l'impuiſſance où la la vie civile nous a réduits de ſupporter certains maux de la nature où le ſauvage eſt plus expoſé que nous, c'eſt par l'attachement à certaines douceurs dont l'habitude nous a fait un beſoin; encore, dans la force de l'âge, un homme civiliſé s'accoutumera-t-il, avec des ſauvages, à rentrer même dans l'état de nature; témoin cet Ecoſſais qui, jeté & abandonné ſeul dans l'île Fernandez, ne fut malheureux que juſqu'au temps où les beſoins phyſiques l'occupèrent aſſez pour lui faire oublier ſa patrie, ſa langue, ſon nom, & juſqu'à l'articulation des mots. Après quatre ans, cet Européen ſe ſentit ſoulagé du grand fardeau de la vie ſociale, quand il eut le bonheur d'avoir perdu l'uſage de la réflexion & de la penſée, qui le ramenoient vers le paſſé, ou le tourmentoient de l'avenir.

Enfin le ſentiment de l'indépendance étant un des premiers inſtincts de l'homme, celui qui joint à la jouiſſance de ce droit primitif la ſûreté morale d'une ſubſiſtance ſuffiſante, eſt incomparablement plus heureux que l'homme riche environné de lois, de maîtres, de préjugés & de modes, qui lui font ſentir à chaque inſtant la perte de ſa

liberté. Comparer l'état des ſauvages à celui des enfans, n'eſt-ce pas décider la queſtion ſi fortement débattue entre les philoſophes ſur les avantages de l'état de nature & de l'état ſocial? les enfans, malgré les gênes de l'éducation, ne ſont-ils pas dans l'âge le plus heureux de la vie humaine? leur gaieté habituelle, tant qu'ils ne ſont pas ſous la verge du pédantiſme, n'eſt-elle pas le plus sûr indice du bonheur qui leur eſt propre? Après tout, un mot peut terminer ce grand procès: demandez à l'homme civil s'il eſt heureux, demandez à l'homme ſauvage s'il eſt malheureux; ſi tous deux vous répondent NON, la diſpute eſt finie.

Peuples civiliſés, ce parallèle eſt, ſans doute, affligeant pour vous; mais vous ne ſauriez reſſentir trop vivement les calamités ſous le poids deſquelles vous gémiſſez: plus cette ſenſation vous ſera douloureuſe, & plus elle ſera propre à vous rendre attentifs aux véritables cauſes de vos maux. Peut-être enfin parviendrez-vous à vous convaincre qu'ils ont leur ſource dans le déréglement de vos opinions, dans les vices de vos conſtitutions politiques, dans les lois biſarres par leſquelles celles de la nature ſont ſans ceſſe outragées.

De l'état moral des Américains, reportons nos regards vers le phyſique de leurs pays; voyons ce qu'il étoit avant l'arrivée des Anglais, & ce qu'il eſt devenu ſous leurs mains.

V. En quel état les Anglais trouvèrent l'Amérique ſeptentrionale, & ce qu'ils y ont fait.

Les premiers Européens qui allèrent former les colonies anglaiſes, trouvèrent d'immenſes forêts : les gros arbres que la terre y avoit pouſſés juſqu'aux nues, y étoient embarraſſés de plantes rampantes qui en interdiſoient l'approche; des bêtes féroces rendoient ces bois encore plus inacceſſibles : on n'y rencontroit que quelques ſauvages, hériſſés du poil & de la dépouille de ces monſtres. Les humains épars ſe fuyoient, ou ne ſe cherchoient que pour ſe détruire; la terre y ſembloit inutile à l'homme, & s'occuper moins à le nourrir qu'à ſe peupler d'animaux plus dociles aux lois de la nature : elle produiſoit tout à ſon gré, ſans aide & ſans maître; elle entaſſoit toutes ſes productions avec une profuſion indépendante, ne voulant être belle & féconde que pour elle-même, non pour l'agrément & la commodité d'une ſeule eſpèce d'êtres. Les fleuves tantôt couloient librement au milieu des forêts, tantôt dormoient & s'étendoient tranquillement au ſein de vaſtes marais, d'où ſe répandant par diverſes iſſues, ils enchaînoient, ils enfermoient des îles

dans une multitude de bras. Le printemps renaiſſoit des débris de l'automne ; les feuilles ſéchées & pourries au pied des arbres, leur redonnoient une nouvelle sève qui repouſſoit des fleurs : des troncs creuſés par le temps, ſervoient de retraite à d'innombrables oiſeaux. La mer bondiſſant ſur les côtes & dans les golfes qu'elle ſe plaiſoit à ronger, à créneler, y vomiſſoit par bandes des monſtres amphibies, d'énormes cétacées, des tortues & des crabes qui venoient ſe jouer ſur des rives déſertes, & s'y livrer aux plaiſirs de la liberté & de l'amour : c'eſt là que la nature exerçoit ſa force créatrice, en reproduiſant ſans ceſſe ces grandes eſpèces qu'elle couve dans les abîmes de l'océan. La mère & la terre étoient libres.

Tout-à-coup l'homme y parut, & l'Amérique ſeptentrionale changea de face ; il y porta la règle & la faulx de la ſymmétrie, avec les inſtrumens de tous les arts. Auſſitôt des bois impraticables s'ouvrent & reçoivent dans de larges clarières des habitations commodes : les animaux deſtructeurs cèdent la place à des troupeaux domeſtiques, & les ronces arides aux moiſſons abondantes. Les eaux abandonnent une partie de leur domaine, & s'écoulent dans le ſein de la terre ou de la

mer, par des canaux profonds. Les côtes ſe rempliſſent de cités, les anſes de vaiſſeaux, & le Nouveau-Monde ſubit le joug de l'homme à l'exemple de l'ancien. Quels reſſorts puiſſans ont élevé ce merveilleux édifice de l'induſtrie & de la politique européenne? Reprenons le tableau par ſes détails. Dans l'enfoncement eſt un objet iſolé qui ne fait point maſſe avec l'enſemble, c'eſt la baie d'Hudſon.

VI. Climat de la baie d'Hudſon. Habitudes de ſes habitans. Commerce qu'on y fait.

Ce détroit, dont la profondeur eſt de dix degrés, eſt formé par l'océan, dans les régions éloignées, au nord de l'Amérique; ſon embouchure a ſix lieues de largeur; l'entrée n'en eſt praticable que depuis le commencement de juillet juſqu'à la fin de ſeptembre, encore eſt-elle alors aſſez dangereuſe. Les vaiſſeaux ont à s'y préſerver des montagnes de glace auxquelles les navigateurs ont donné quinze à dix-huit cents pieds d'épaiſſeur, & qui s'étant formées par un hiver permanent de cinq ou ſix ans dans les petits golfes éternellement remplis de neige, en ont été détachées par le vent du nord-oueſt, ou par quelque cauſe extraordinaire. Le plus ſûr moyen d'éviter ce péril, eſt de ranger du plus près qu'il eſt poſſible la côte du nord, que la direction des vents & des courans tient ſans doute plus libre & moins embarraſſée.

Le vent du nord-oueſt, qui règne preſque continuellement durant l'hiver, & très-ſouvent en été, excite dans la baie même des tempêtes effroyables; elles ſont d'autant plus à craindre, que les bas-fonds y ſont très-communs : heureuſement on trouve, de diſtance en diſtance, des grouppes d'îles aſſez élevées pour offrir un aſyle aux vaiſſeaux. Outre ces petits archipels, on voit, dans l'étendue de ce golfe, des maſſes iſolées de rochers nus & ſans arbres. A l'exception de l'algue marine, cette mer produit auſſi peu de végétaux que les autres mers du nord.

Dans les contrées qui bordent cette baie, le ſoleil ne ſe lève, ne ſe couche jamais, ſans un grand cône de lumière. Lorſque ce phénomène a diſparu, l'aurore boréale en prend la place & blanchit l'hémiſphère de rayons colorés & ſi brillans, que leur éclat n'eſt pas même effacé par la pleine lune : cependant le ciel eſt rarement ſerein. Dans le printemps & dans l'automne, l'air eſt habituellement rempli de brouillards épais, & durant l'hiver, d'une infinité de flèches glaciales. Quoique les chaleurs de l'été ſoient aſſez vives pendant deux mois ou ſix ſemaines, le tonnerre & les éclairs ſont rares : les exhalaiſons ſulphureuſes y ſont trop diſperſées, ſans doute; cepen-

dant elles ſont quelquefois enflammées par les aurores boréales : cette flamme légère brûle les écorces des arbres, mais ſans en attaquer le corps.

Un des effets du froid rigoureux ou de la neige qui règne dans ce climat, eſt de rendre blancs en hiver les animaux qui ſont de leur nature bruns ou gris. Tous ont reçu de la nature des fourrures douces, longues, épaiſſes, mais dont le poil tombe à meſure que le temps s'adoucit : les pattes, la queue, les oreilles, toutes les parties où la circulation eſt moins vive, parce qu'elles ſont le plus éloignées du cœur, ſe trouvent fort courtes dans la plupart de ces quadrupèdes : si quelques-uns ont ces extrémités plus longues, elles ſont extrêmement touffues. Sous ce ciel triſte & morne, toutes les liqueurs deviennent ſolides en ſe gelant, & rompent leurs vaiſſeaux de quelque matière qu'ils puiſſent être ; l'eſprit-de-vin même y perd ſa fluidité. Il n'eſt pas extraordinaire de voir des morceaux de roc briſés & détachés de maſſes plus conſidérables par la force de la gelée. On a de plus obſervé que ces effets, aſſez communs durant tout l'hiver, étoient beaucoup plus terribles à la nouvelle & à la pleine lune, qui, dans ces contrées, a ſur

le temps une influence dont les cauſes ne ſont pas connues.

On a découvert ſous cette zone glaciale du fer, du plomb, du cuivre, du marbre, une ſubſtance analogue au charbon de terre. Le ſol y eſt d'ailleurs d'une ſtérilité extrême : à la réſerve des côtes, le plus communément marécageuſes, où il croît un peu d'herbe & quelques bois mous, le reſte du pays ne préſente guère qu'une mouſſe fort haute, & de foibles arbriſſeaux aſſez clair-ſemés.

Tout s'y reſſent de la ſtérilité de la nature. Les hommes y ſont en petit nombre & d'une taille qui n'excède guère quatre pieds : comme les enfans, ils ont la tête énorme à proportion de leur corps ; la petiteſſe de leurs pieds rend leur marche vacillante & mal aſſurée : de petites mains, une bouche ronde, qui ſeroient un agrément en Europe, ſont preſque une difformité chez ce peuple, parce qu'on n'y voit que l'effet d'une foibleſſe d'organiſation, d'un froid qui reſſerre & contraint l'eſſor de la croiſſance, les progrès de la vie animale & végétale. Quoique ſans poil & ſans barbe, tous les hommes, même les jeunes gens, ont un air de vieilleſſe : ce déſagrément vient en partie de la conformation de la lèvre inférieure

qu'ils ont groſſe, charnue & plus avancée que la lèvre ſupérieure : tels ſont les Eskimaux qui habitent non-ſeulement le Labrador où ils ont pris leur nom, mais encore les contrées qui s'étendent depuis la pointe de Belle-Ile juſqu'aux régions les plus ſeptentrionales de l'Amérique.

Ceux de la baie d'Hudſon ont, comme ceux du Groenland, le viſage plat, le nez petit, mais non écraſé, la prunelle jaunâtre & l'iris noir. Leurs femmes ont des caractères de laideur qui ſont particuliers à leur ſexe, entre autres des mamelles longues & molles. Ce défaut, qui n'eſt pas naturel, provient de l'habitude où elles ſont d'allaiter leurs enfans juſqu'à l'âge de cinq ou ſix ans : comme elles les portent ſouvent ſur leurs épaules, ces nourriſſons leur tirent fortement les mamelles avec les mains, & s'y tiennent preſque ſuſpendus.

Les Eskimaux n'ont ni des hordes entièrement noires, comme on a prétendu le ſoutenir & l'expliquer, ni des habitations creuſées ſous terre. Comment pourroient-ils excaver un ſol que le froid rend plus dur que la pierre ? comment vivroient-ils dans des creux où ils ſeroient ſubmergés à la moindre fonte des neiges?

Croit-on que ces peuples paſſent l'hiver ſous des huttes conſtruites à la hâte de cailloux liés entre eux par un ciment de glace, ſans autre feu que celui d'une lampe allumée au milieu de la cabane, pour y faire cuire le gibier & le poiſſon dont ils ſe nourriſſent ? La chaleur de leur ſang & de leur haleine, jointe à la vapeur de cette légère flamme, ſuffit pour changer leurs caſes en étuves.

Les Eskimaux vivent conſtamment au voiſinage de la mer, qui fournit à toutes leurs proviſions. Leur ſang & leur chair, la couleur & l'épiderme de leur peau, ſe reſſentent de la qualité de leur nourriture. L'huile de baleine qu'ils boivent, la chair de chien-marin qu'ils mangent, leur donne un teint olivâtre, une odeur forte de poiſſon, une ſueur graſſe & gluante, quelquefois une ſorte de lèpre écailleuſe; auſſi les mères, à l'exemple des ours, lèchent-elles leurs nouveaux nés.

Cette nation, foible & dégradée par la nature, eſt intrépide ſur une mer continuellement périlleuſe. Avec des bateaux faits & couſus, pour ainſi dire, comme des outres, ſi bien fermés que l'eau n'y peut entrer même par-deſſus, ils ſuivent les colonies des harengs dans toutes leurs émigrations du

du pôle, ils affrontent les baleines & les chiens de mer, dans une guerre où il y va de la vie pour les combattans. La baleine peut ſubmerger d'un coup de queue une centaine de ſes aggreſſeurs; le chien-marin a des dents pour déchirer ceux qu'il ne peut noyer : mais la faim des Eskimaux eſt plus forte que la rage des monſtres ; ils brûlent d'une ſoif dévorante pour l'huile de baleine. Cette boiſſon entretient la chaleur de leur eſtomac, & les défend contre la rigueur du froid. Les hommes, les oiſeaux, les quadrupèdes & les poiſſons du nord, ſont tous pourvus par la nature d'une graiſſe qui ſemble empêcher leurs muſcles de ſe geler, leur ſang de ſe figer; tout eſt huileux ou gommé dans ces terres arctiques : les arbres même y ſont réſineux.

Cependant les Eskimaux ont deux grands fléaux à craindre, la perte de la vue & le ſcorbut. La continuité de la neige, la réverbération des rayons du ſoleil ſur la glace, éblouiſſent tellement leurs yeux, qu'ils ſont obligés de porter preſque toujours des gardes-vue, faits de deux planches minces, où l'on pratique avec une arête de poiſſon deux petites ouvertures au paſſage de la lumière. Ces peuples, environnés d'une longue nuit de ſix mois, voient obliquement l'aſtre du jour; encore ne ſemble-

t-il les éclairer que pour les aveugler. Le plus doux préſent de la nature, la lumière, eſt pour eux un don funeſte : la plupart en ſont privés de bonne heure.

Un mal plus cruel encore, les conſume lentement ; le ſcorbut s'attache à leur ſang, en altère, en épaiſſit, en appauvrit la maſſe. Les brumes de la mer qu'ils reſpirent, l'air épais & ſans reſſort qui règne dans l'intérieur de leurs cabanes, fermées à toute communication avec l'air du dehors, l'inaction continuelle de leurs longs hivers, une vie tour-à-tour errante & ſédentaire, tout provoque en eux cette maladie ſcorbutique qui, pour comble de malignité, devient contagieuſe, ſe tranſmet par la co-habitation, & peut-être auſſi par les voies de la génération.

Malgré ces incommodités, aucun peuple n'eſt plus paſſionné pour ſa patrie que les Eskimaux ; l'habitant du climat le plus fortuné ne le quitte pas avec autant de regret, qu'un de ces ſauvages du nord en reſſent, quand il s'eſt éloigné d'un pays où la nature mourante n'a que des enfans débiles & malheureux ; c'eſt que ces peuples ont de la peine à reſpirer un air plus doux & plus tiède. Londres, Amſterdam, Copenhague, ces villes couvertes de brouillards & de vapeurs fé-

tides, ſont un ſéjour trop délicieux pour des Eskimaux : peut-être auſſi les mœurs des peuples policés ſont-elles plus contraires que leur climat à la ſanté des ſauvages. Il n'eſt pas impoſſible que les douceurs d'un Européen ſoient un poiſon pour des Eskimaux.

Tels étoient les habitans du pays qui fut découvert en 1607 par Henri Hudſon, occupé du ſoin de chercher au nord-oueſt un paſſage pour entrer dans la mer du ſud. Cet intrépide & habile navigateur parcouroit pour la troiſième fois, en 1611, ce détroit juſqu'alors inconnu, lorſque ſes lâches & perfides compagnons le jetèrent, ainſi que ſept matelots animés de ſon eſprit, dans une barque des plus fragiles, & l'exposèrent ſans proviſions, ſans armes, à tous les périls de la mer & de la terre : les barbares qui lui refuſoient les ſecours de la vie, ne purent lui ôter la gloire de ſa découverte. La baie où il entra le premier, eſt & ſera toujours la baie d'Hudſon.

Les calamités inſéparables des guerres civiles firent perdre de vue, en Angleterre, une contrée éloignée qui n'avoit rien d'attrayant. Des jours plus ſereins n'en avoient pas rappelé le ſouvenir, lorſque Groſeilliers & Radiſſon, deux Français Canadiens, mécontens de leur patrie, avertirent les

Anglois, occupés à guérir par le commerce les plaies de la diſcorde, qu'il y avoit de grands profits à faire ſur les pelleteries qu'ils pouvoient tirer d'une terre où ils avoient des droits. Ceux qui propoſoient l'entrepriſe montrèrent tant de capacité, qu'on les chargea de la commencer. Le premier établiſſement qu'ils formèrent, ſurpaſſa leurs eſpérances & leurs promeſſes.

Ce ſuccès chagrina la France, qui craignit, avec raiſon, de voir paſſer à la baie d'Huſon les belles fourrures que lui fourniſſoient les contrées les plus ſeptentrionales du Canada. Ses inquiétudes étoient fondées ſur le témoignage unanime de ſes coureurs de bois qui, depuis 1656, s'étoient portés juſqu'à quatre fois ſur les bords de ce détroit. On auroit bien déſiré de pouvoir aller attaquer la nouvelle colonie par la même route qu'avoient ſuivie ces traiteurs, mais les diſtances furent jugées trop conſidérables, malgré les facilités qu'offroient les rivières. Il fut arrêté que l'expédition ſe feroit par mer, & elle fut confiée à Groſeillers & à Radiſſon, dont on avoit ramené l'inconſtance, ſoit que tout homme revienne aiſément à ſa patrie, ou qu'un Français n'ait beſoin que de quitter la ſienne pour l'aimer.

Ces deux hommes, inquiets & audacieux, par-

tirent en 1682 de Quebec sur deux bâtimens mal équipés. A leur arrivée, ne se trouvant pas assez puissans pour attaquer l'ennemi, ils se contentèrent d'élever un fort au voisinage de celui qu'ils s'étoient flattés d'emporter ; alors on vit naître entre deux compagnies, l'une établie en Canada, l'autre en Angleterre, pour le commerce exclusif de la baie, une rivalité qui devoit toujours croître. Dans les combats de cette funeste jalousie, leurs comptoirs réciproques furent pris & repris. Ces misérables hostilités n'auroient pas discontinué, sans doute, si les droits, jusqu'alors partagés, n'avoient pas été réunis en faveur de la Grande-Bretagne par la paix d'Utrecht.

La baie d'Hudson n'est, à proprement parler, qu'un entrepôt de commerce. La rigueur du climat y a fait périr tous les grains semés à plusieurs reprises, y a interdit aux Européens tout espoir de culture, & par conséquent de population. On ne trouve sur ces immenses côtes que quatre-vingt-dix ou cent soldats & facteurs, enfermés dans quatre mauvais forts, dont celui d'York est le principal. Leur occupation est de recevoir les pelleteries que les sauvages voisins viennent échanger contre quelques marchandises, dont on leur a fait connoître & chérir l'usage.

Quoique ces fourrures ſoient fort ſupérieures à celles qui ſortent des contrées moins ſeptentrionales, on les obtient à meilleur marché : les ſauvages donnent dix caſtors pour un fuſil, deux pour une livre de poudre, un caſtor pour quatre livres de plomb, un pour une hache, un pour ſix couteaux, deux caſtors pour une livre de grains de verre, ſix pour un ſurtout de drap, cinq pour une jupe, un caſtor pour une livre de tabac. Les miroirs, les peignes, les chaudières, l'eau-de-vie ne valent pas moins de caſtors à proportion. Comme le caſtor eſt la meſure commune des échanges, un ſecond tarif, auſſi frauduleux que le premier, exige deux peaux de loutre ou trois peaux de martres à la place d'une peau de caſtor. A cette tyrannie autoriſée ſe joint une tyrannie au moins tolérée : on trompe habituellement les ſauvages ſur la meſure, ſur le poids, ſur la qualité de ce qu'on leur livre, & la léſion eſt à-peu-près d'un tiers.

Ce brigandage méthodique doit faire deviner que le commerce de la baie d'Hudſon eſt ſoumis au monopole ; la compagnie qui l'exerce n'avoit originairement qu'un fonds de 241,500 liv., qui a été porté ſucceſſivement à 2,380,500 liv. Ce capital lui vaut un retour annuel de quarante ou cinquante mille peaux de caſtors ou d'autres animaux, ſur

leſquelles elle fait un bénéfice exorbitant qui excite l'envie & les murmures de la nation. Les deux tiers de ces belles fourrures ſont conſommés en nature dans les trois royaumes, ou employés dans les manufactures nationales; le reſte paſſe en Allemagne, où le climat lui ouvre un débouché fort avantageux.

VII. Y a-t-il dans la baie d'Hudſon un paſſage qui conduiſe aux Indes orientales?

Mais ce n'eſt ni l'extraction de ces ſauvages richeſſes, ni l'accroiſſement que ce commerce pourroit recevoir s'il devenoit libre, qui ont ſeuls fixé l'attention de l'Angleterre & de l'Europe entière ſur cette partie glaciale du Nouveau-Monde; la baie d'Hudſon a été long-temps regardée, & on la regarde encore comme la route la plus courte de l'Europe aux Indes orientales, aux contrées les plus riches de l'Aſie.

Ce fut Cabot qui le premier eut l'idée d'un paſſage par le nord-oueſt à la mer du ſud. Ses ſuccès ſe terminèrent à la découverte de l'île de Terre-Neuve. On vit entrer après lui dans la carrière un grand nombre de navigateurs anglais, dont pluſieurs eurent la gloire de donner leur nom à des côtes ſauvages que nul mortel n'avoit abordées avant eux. Ces mémorables & hardies expéditions eurent plus d'éclat que d'utilité; la plus heureuſe ne donna pas la moindre conjecture ſur

le but qu'on ſe propoſoit ; les Hollandais, avec des efforts moins répétés, moins vigoureux, ne devoient pas y parvenir ; on croyoit enfin que c'étoit courir après des chimères, lorſque la découverte de la baie d'Hudſon ranima des eſpérances prêtes à s'éteindre.

A cette époque, une ardeur nouvelle fait recommencer les travaux. Tandis que l'ancienne Angleterre eſt abſorbée par ſes guerres inteſtines, ou découragée par des tentatives inutiles, c'eſt la Nouvelle-Angleterre qui prend ſa place dans la pourſuite d'un projet où l'avantage de ſa ſituation l'attache plus fortement. Cependant les voyages ſe multiplient plus que les lumières ; l'oppoſition des navigateurs, partagés entre la poſſibilité, la probabilité, la certitude de paſſage que l'on cherche, tient la nation entière dans un doute pénible ; loin de répandre du jour, les relations qu'on publie épaiſſiſſent le nuage : elles ſont ſi confuſes, ſi myſtérieuſes, ſi remplies de réticence, d'ignorance ou de mauvaiſe foi, qu'avec la plus vive impatience de prononcer, on n'oſe aſſeoir un jugement ſur des témoignages ſi ſuſpects. Arrive enfin la fameuſe expédition de 1746, d'où l'on voit ſortir quelques clartés après des ténèbres profondes qui duroient depuis deux ſiècles. Sur quoi les

derniers navigateurs fondent-ils de meilleures espérances ? d'après quelles expériences osent-ils former leurs conjectures ? Transcrivons leurs raisonnemens.

Trois vérités dans l'histoire de la nature doivent passer désormais pour démontrées. La première est que les marées viennent de l'océan, & qu'elles entrent plus ou moins avant dans les autres mers, à proportion que ces divers canaux communiquent avec le grand réservoir par des ouvertures plus ou moins considérables ; d'où il s'ensuit que ce mouvement périodique n'existe point, ou ne se fait presque pas sentir dans la Méditerranée, dans la Baltique, & dans les autres golfes qui leur ressemblent. La seconde vérité de fait est que les marées arrivent plus tard & plus foibles dans les lieux éloignés de l'océan que dans les endroits qui le sont moins. La troisième est que les vents violens qui soufflent avec la marée, la font monter au-delà de ses bornes ordinaires, & qu'ils la retardent en la diminuant lorsqu'ils soufflent dans un sens contraire.

D'après ces principes, il est constant que si la baie d'Hudson étoit un golfe enclavé dans des terres, & qu'il ne fût ouvert qu'à la mer Atlantique, la marée y devroit être peu marquée ; qu'elle

devroit s'affoiblir en s'éloignant de ſa ſource, & qu'elle devroit perdre de ſa force lorſqu'elle auroit à lutter contre les vents. Or, il eſt prouvé, par des obſervations faites avec la plus grande intelligence, avec la plus grande preciſion, que la maree s'élève à une grande hauteur dans toute l'étendue de la baie; il eſt prouvé qu'elle s'élève à une plus grande hauteur au fond de la baie que dans le détroit même ou au voiſinage : il eſt prouvé que cette hauteur augmente encore lorſque les vents oppoſés au détroit ſe font ſentir. Il doit donc être prouvé que la baie d'Hudſon a d'autres communications avec l'océan que celle qu'on a déja trouvée.

Ceux qui ont cherché à expliquer des faits ſi frappans, en ſuppoſant une communication de la baie d'Hudſon avec celle de Baffin, avec le détroit de Davis, ſe ſont manifeſtement égarés; ils ne balanceroient pas à abandonner leur conjecture, qui n'a d'ailleurs aucun fondement, s'ils vouloient faire attention que la marée eſt beaucoup plus baſſe dans le détroit de Davis, dans la baie de Baffin, que dans celle d'Hudſon.

Si les marées qui ſe font ſentir dans le golfe dont il s'agit, ne peuvent venir ni de l'océan Atlantique, ni d'aucune autre mer ſeptentrionale,

où elles ſont toujours beaucoup plus foibles, on ne pourra s'empêcher de penſer qu'elles doivent avoir leur ſource dans la mer du Sud. Ce ſyſtême doit tirer un grand appui d'une vérité inconteſtable; c'eſt que les plus hautes marées qui ſe faſſent remarquer ſur ces côtes, ſont toujours cauſées par les vents du nord oueſt qui ſoufflent directement contre ce détroit.

Après avoir conſtaté, autant que la nature le permet, l'exiſtence d'un paſſage ſi long-temps & ſi inutilement deſiré, il reſte à déterminer dans quelle partie de la baie il doit ſe trouver. Tout invite à croire que le Welcome à la côte occidentale doit fixer les efforts qui ont été dirigés juſqu'ici de toutes parts, ſans choix & ſans méthode: on y voit le fond de la mer à la profondeur de onze braſſes; c'eſt un indice que l'eau y vient de quelque océan, parce qu'une ſemblable tranſparence eſt incompatible avec des décharges de rivières, de neiges fondues & de pluies. Des courans, dont on ne ſauroit expliquer la violence qu'en les faiſant partir de quelque mer occidentale, tiennent ce lieu débarraſſé de glaces, tandis que le reſte du golfe en eſt entièrement couvert; enfin les baleines, qui cherchent conſtamment dans l'arrière-ſaiſon à ſe retirer dans des climats plus

chauds, s'y trouvent en fort grand nombre à la fin de l'été, ce qui paroît indiquer un chemin pour se rendre, non à l'océan septentrional, mais à la mer du Sud.

Il est raisonnable de conjecturer que le passage est court : toutes les rivières qui se perdent dans la côte occidentale de la baie d'Hudson, sont foibles & petites, ce qui fait présumer qu'elles ne viennent pas de loin, & que par conséquent les terres qui séparent les deux mers ont peu d'étendue. Cet argument est fortifié par la hauteur & la régularité des marées. Par-tout où le flux & le reflux observent des temps à-peu-près égaux, avec la seule différence qui est occasionnée par le retardement de la lune dans son retour au méridien, on est assuré de la proximité de l'océan, d'où viennent ces marées. Si le passage est court, & qu'il ne soit pas avancé dans le nord, comme tout annonce qu'il ne l'est point, on doit présumer qu'il n'est pas difficile. La rapidité des courans qu'on observe dans ces parages, & qui ne permettent pas aux glaces de s'y arrêter, ne peut que donner du poids à cette conjecture.

L'utilité, les avantages de la découverte qui reste à faire sont si sensibles qu'il y auroit de l'inconséquence à l'abandonner ; il est de l'intérêt,

comme de la dignité de la Grande-Bretagne, de pourſuivre ſes tentatives juſqu'à ce qu'elle ait réuſſi, ou que l'impoſſibilité du ſuccès lui ſoit démontrée. La réſolution qu'elle a priſe en 1745 de promettre une récompenſe conſidérable aux navigateurs qui réuſſiroient dans ce grand projet, montre ſa ſageſſe juſque dans ſa générosité; mais ne ſuffit pas pour atteindre au but qu'elle ſe propoſe; le miniſtère anglais ne peut ignorer que les efforts de l'Etat ou des particuliers n'y parviendront pas juſqu'à ce que le commerce de la baie d'Hudſon ſoit entièrement libre; il doit l'être pour toutes ſortes de raiſons, & en particulier parce que le terme de l'octroi, accordé par Charles II, eſt expiré depuis long-temps, & n'a jamais été légalement prolongé: la compagnie qui l'exerce depuis 1670, non contente de négliger l'objet de ſon inſtitution, en ne faiſant aucune démarche pour découvrir le paſſage du nord-oueſt, a contrarié de toutes ſes forces ceux que l'amour de la gloire ou d'autres motifs pouſſoient à cette entrepriſe: rien ne peut changer cet eſprit d'iniquité qui tient à l'eſſence même du monopole.

VIII. Le paſſage de la baie d'Hudſon aux Indes.

Cependant ce ne ſeroit peut-être pas aux mers ſeptentrionales qu'il faudroit s'attacher principalement pour découvrir le paſſage ſi deſiré; un bruit

orientales a-t-il été cherché convenablement ?

ſourd ſe répandit il y a deux ſiècles qu'il en exiſtoit un ailleurs, qu'on déſignoit quelquefois ſous le nom d'Anian. Les Eſpagnols qui ne connoiſſoient pas encore la voie du cap de Horn pour entrer dans la mer du Sud, & qui n'y arrivoient que par le détroit de Magellan, décrié par de fréquens naufrages, ſaiſirent avec chaleur cette opinion populaire. Ils firent cinq expéditions auſſi diſpendieuſes qu'inutiles, & finirent enfin par déſabuſer l'Europe d'une fable qu'on les accuſoit d'avoir inventée, pour détourner les autres nations du deſſein de chercher un canal vers le ſeptentrion.

Ce repos ne fut pas, dit-on, de durée. La cour de Madrid, avertie que la Nouvelle-Angleterre prépare, en 1636, un nouvel armement pour découvrir le paſſage par la mer glaciale, ordonne de ſon côté au Pérou un autre armement pour aller à la rencontre de ces navigateurs. L'amiral de Fuente, chargé de cette expédition, part, vers le milieu de 1640, de Callao avec quatre bâtimens. Il ſe débarraſſe très-rapidement de tous les obſtacles que la nature oppoſe à ſes opérations, & arrive lui-même à la baie d'Hudſon, tandis que ſes lieutenans pénétrent dans le détroit de Davis & dans la mer de Tartarie, à la pointe de l'Aſie. Après la décou-

verte de ces trois paſſages, la petite flotte regagne très-heureuſement la mer du Sud, d'où elle étoit ſortie. On a prétendu que le conſeil des Indes avoit myſtérieuſement dérobé aux nations la connoiſſance de cet événement, & qu'il avoit ſupprimé avec le plus grand ſoin toutes les pièces qui en pourroient un jour rappeler le ſouvenir. A leur tour, les Eſpagnols aſſurent que l'expédition de Fuente, la découverte, tout eſt également chimérique; & l'on ne ſauroit douter qu'ils n'aient entièrement raiſon.

Il eſt très-poſſible que les écrits récemment publiés à cette occaſion aient excité une curioſité louable. Le gouvernement du Mexique, animé du même feu qui commence à échauffer ſa métropole, fit partir, le 13 juin 1773, une frégate, dont la miſſion étoit de reconnoître l'Amérique à la plus haute latitude qu'il ſeroit poſſible. Ceux qui la montoient apperçurent la côte à 40, à 49 & même à 55 degrés 43 minutes, préciſément à l'endroit que le capitaine Tichivikow l'avoit découverte à ſa première expédition du Kamtſchatka. Le vaiſſeau entra dans le port de San-Blas pour y prendre de nouveaux vivres & recommencer ſes courſes. On ne peut guère douter que le deſir d'éclaircir ce qui regarde le paſſage du

nord-oueſt ne ſoit le but principal de tous ces travaux.

Après tant d'agitations infructueuſes, qu'il paroiſſe un navigateur dont l'ame forte ne connoiſſe point de périls qui ne ſoient au-deſſous d'elle; que la grandeur & la variété des fatigues n'effraie point ſon ame, que leur durée ne puiſſe laſſer ſa patience; qu'il ſoit animé du ſentiment de la gloire, le ſeul reſſort qui ferme les yeux ſur le prix de la vie, & qui pouſſe aux grandes entrepriſes; qu'il ſoit inſtruit pour bien voir, qu'il ſoit véridique pour ne dire que ce qu'il aura vu; & ſes recherches auront peut-être un meilleur ſuccès.

Cet homme extraordinaire s'eſt montré, c'eſt Cook; Cook qui laiſſe ſi loin de lui tous ſes émules, eſt parti pour Otha'iti: de-là il doit ſe porter au nord de la Californie, & y chercher le paſſage du nord-oueſt; il aura, pour le trouver, beaucoup d'avantages refuſés à ceux qui ont pris la route de la baie d'Hudſon ou des contrées limitrophes. Si ce fameux canal ſe dérobe encore à ſon audace & à ſes lumières, il en faudra conclure qu'il n'exiſte pas, ou qu'il n'eſt pas donné aux mortels de le découvrir.

O incroyable viciſſitude des choſes humaines! ô puiſſance

ô puiſſance éternelle du ſort ; qui croiſe ou favoriſe, retarde ou accélère, arrête ou ſuſpend nos entrepriſes ; Cook que la nature avoit doué du génie & de l'intrépidité qu'exigent les choſes extraordinaires ; Cook qu'une nation généreuſe & éclairée avoit pourvu de tous les moyens qui peuvent aſſurer un ſuccès ; Cook dont un jeune roi, convaincu ſans doute que la vertu ſuit le progrès des lumières, avoit ordonné que durant les hoſtilités, on reſpectât, on ſecourût le navire comme en pleine paix ; Cook qui avoit parcouru des eſpaces immenſes, & touchoit à la fin de ſes travaux ; Cook trouve le terme de ſa vie ſous la main d'un ſauvage : l'homme dont la cendre devoit repoſer à côté de celle des rois, eſt inhumé au pied d'un arbre, dans une île preſque ignotée.

Si ſon lieutenant Clerke, qui ſuit ſes projets, découvre enfin le paſſage ſi opiniâtrément cherché, & que ce paſſage ſoit d'un accès facile, les liaiſons de l'Europe avec les Indes orientales & occidentales deviendront plus vives, plus ſuivies, plus conſidérables. Le détroit de Magellan, le cap de Horn, ſeront entièrement abandonnés, & le cap de Bonne-Eſpérance beaucoup moins fréquenté.

Ces révolutions, qui peuvent influer d'une manière si marquée sur la baie d'Hudson, ne changeront jamais la destinée du Canada, conquis sur la France en 1760.

IX. Etat du Canada depuis qu'il a passé sous la domination britannique.

Pendant quatre années cette colonie fut divisée en trois gouvernemens militaires : c'étoient les officiers des troupes qui jugeoient les causes civiles & criminelles à Quebec & aux Trois-Rivières, tandis qu'à Montréal ces fonctions augustes & délicates étoient confiées à des citoyens. Les uns & les autres ignoroient également les lois ; le commandant de chaque district, auquel on pouvoit appeler de leurs sentences, ne les connoissoit pas davantage.

L'année 1764 vit éclore un nouveau système : on démembra du Canada la côte de Labrador, qui fut jointe à Terre-Neuve ; le lac Champlain & tout l'espace au sud du quarante-cinquième degré de latitude, dont la Nouvelle-York fut accrue ; l'immense territoire à l'ouest du fort de la Golette & du lac Nissiping qui fut laissé sans gouvernement. Le reste, sous le nom de province de Quebec, fut soumis à un chef unique.

A la même époque, on donna à la colonie les lois de l'amirauté anglaise ; mais à peine cette innovation fut-elle apperçue, parce qu'elle n'intéressoit

guère que les conquérans en poſſeſſion de tout le commerce maritime.

On fit plus d'attention à l'établiſſement des lois criminelles d'Angleterre; c'étoit un des plus heureux préſens que pût recevoir le Canada.

Auparavant, un coupable vrai ou préſumé, étoit ſaiſi, jeté dans une priſon, interrogé ſans connoître ni ſon délit, ni ſon accuſateur, ſans pouvoir appeler auprès de lui ou ſes parens, ou ſes amis, ou des conſeils. On lui faiſoit jurer de dire la vérité, c'eſt-à-dire, de s'accuſer lui-même, & pour comble d'abſurdité, ſans attacher aucune valeur à ſon témoignage; on s'étudioit enſuite à l'embarraſſer de queſtions captieuſes, dont il étoit plus facile au crime impudent qu'à l'innocence troublée de ſe démêler: on eût dit que la fonction d'un juge n'étoit que l'art ſubtil de trouver des coupables; on ne le confrontoit avec ceux qui avoient dépoſé contre lui qu'un inſtant avant le jugement qui prononçoit ou l'abſolution, ou le plus ample informé, ou la torture & le ſupplice. Dans le cas d'abſolution, l'innocent n'obtenoit aucune indemnité; au contraire, la ſentence capitale étoit toujours ſuivie de confiſcation: car telle eſt en abrégé la procédure criminelle françaiſe. Le Canadien conçut facilement & ſentit vivement le prix d'une

législation qui ne laissoit subsister aucun de ces désordres.

Le code civil de la Grande-Bretagne ne causa pas la même satisfaction ; ces statuts sont compliqués, obscurs & multipliés, ils sont écrits dans une langue qui alors n'étoit pas familière au peuple conquis. Indépendamment de ces considérations, les Canadiens avoient vécu cent cinquante ans sous un autre régime; ils y tenoient par la naissance, par l'éducation, par l'habitude, & peut-être aussi par un certain orgueil national : pouvoient-ils n'avoir pas un chagrin extrême de voir changer la règle de leurs devoirs, la base de leur fortune ? Si le mécontentement ne fut pas porté jusqu'à troubler l'ordre public, c'est que les habitans de cette région n'avoient pas encore perdu cet esprit d'obéissance aveugle qui avoit si longtemps dirigé toutes leurs actions; c'est que les administrateurs & les magistrats qu'on leur avoit donnés, s'écartèrent constamment de leurs instructions pour se rapprocher, autant qu'il étoit possible, des coutumes & des maximes qu'ils trouvoient établies.

Cet ordre de choses ne pouvoit pas durer, le parlement le sentit; il régla qu'au premier mai 1775, le Canada recouvreroit ses premières limi-

tes, qu'il ſeroit régi par ſon ancienne juriſprudence & par les lois criminelles & maritimes de l'Angleterre ; qu'il auroit l'exercice libre de la religion romaine, ſans que ce culte pût jamais être un obſtacle à aucun des droits du citoyen ; que la dîme eccléſiaſtique, que les obligations féodales, ſi heureuſement tombées en déſuétude depuis la conquête, recouvreroient leur première force. Un conſeil formé par le roi pouvoit annuller ces arrangemens, exercer tous les pouvoirs, excepté celui d'impoſer des taxes ; il devoit être compoſé de vingt-trois perſonnes choiſies indifféremment dans les deux nations, & aſſujetties ſeulement à un ſerment de fidélité.

Cette ariſtocratie, très-variable & d'un genre tout-à-fait nouveau, déplut généralement. Les anciens ſujets de la Grande-Bretagne, établis depuis peu dans cette nouvelle poſſeſſion, furent fort mécontens de ſe voir ravir une partie de leurs premiers droits. Les Canadiens qui commençoient à connoître le prix de la liberté, & auxquels on avoit promis ou fait eſpérer le gouvernement anglais, ſe virent avec douleur déchus de leurs eſpérances. Il eſt vraiſemblable que la cour de Londres elle-même ne penſoit pas plus favorablement de ſon opération ; c'eſt le mécontentement déja connu de

la plupart de ſes proyinces du Nouveau-Monde ; qui lui inſpira cet arrangement : on doit croire qu'elle reviendra ſur ſes pas, lorſque la politique & les circonſtances le lui permettront.

Mais enfin, qu'eſt devenu le Canada durant le cours de ces révolutions trop rapidement arrivées dans le gouvernement ?

La population que les combats y avoient ſenſiblement diminuée, s'eſt élevée à cent trente mille ames dans l'eſpace de ſeize ans. La province n'a pas dû cet accroiſſement à de nouveaux colons ; à peine y eſt-il arrivé aſſez d'Anglais pour remplacer mille ou douze cents Français qui en étoient ſortis après la conquête : c'eſt la paix, c'eſt l'aiſance, c'eſt la multiplication des travaux utiles qui ſeuls ont produit cet événement heureux.

Les premières années de tranquillité ont ſervi à tirer la colonie de l'eſpèce de chaos où une guerre malheureuſe & deſtructive l'avoit plongée : les améliorations n'ont pas tardé à ſuivre.

Depuis long-temps on faiſoit au Canada des bas, des dentelles, de groſſes toiles, des étoffes communes. Ces manufactures ſe ſont étendues, mais on ne les a point perfectionnées ; les deux dernières doivent reſter dans cet état de dégradation juſqu'à ce qu'elles ſortent des mains des femmes qui ſeules

les fabriquent, ainſi que d'autres plus convenables à leur ſexe.

Le commerce du caſtor & des pelleteries n'a pas diminué comme on le craignoit ; il a même un peu augmenté, parce que les Canadiens plus actifs que leurs voiſins, plus habiles à traiter avec les ſauvages, ſont parvenus à reſſerrer les liaiſons de la baie d'Hudſon & de la Nouvelle-York. Les fourrures ont d'ailleurs doublé de valeur en Europe, tandis que les objets qu'on donne en échange n'ont que peu augmenté de prix.

Quoique les mers voiſines du Canada ſoient très-poiſſonneuſes, les Canadiens ne les ont guère fréquentées. Les obſtacles phyſiques qui les éloignent de la navigation, les dégoûtent encore de la pêche : cependant celle de la morue, anciennement eſſayée à Gaſpé & à Montlouis, celle du ſaumon & du loup-marin aſſez bien établie à la côte de Labrador, ont fait quelques progrès depuis la conquête. On a même tenté celle de la baleine, mais ſans un ſuccès ſuffiſant pour la continuer ; on la reprendra ſans doute lorſque le nombre des matelots, les lumières & peut-être les gratifications auront applani les difficultés.

Les troupeaux ſe ſont multipliés : cependant il n'a été fait encore des ſalaiſons que pour la conſom-

mation intérieure, que pour la navigation extérieure de la colonie. Bientôt on en enverra aux Indes occidentales, comme on y porte déja des chevaux qui, quoique petits, ſont infatigables.

La culture du lin, du chanvre, du tabac, a reçu des accroiſſemens ſenſibles; celle du bled a ſurtout attiré l'attention de la colonie: en 1770 elle a commencé de fournir des farines aux Indes occidentales, des grains à l'Italie, au Portugal, à l'Eſpagne, à l'Angleterre même; & cette exportation augmente continuellement.

En 1769, les productions vendues à l'étranger s'élevèrent à 4,077,602 liv. 7 ſous 8 den.; elles furent emportées par environ ſoixante-dix navires de la vieille ou de la Nouvelle-Angleterre, dont pluſieurs arrivèrent ſur leur left; les autres portèrent à la colonie des Indes occidentales du rum, des mélaſſes, du cafe, du ſucre; de l'Eſpagne, de l'Italie & du Portugal, des ſels, des huiles, du vin & des eaux-de-vie; de la métropole, des étoffes, des toiles & des meubles. Le Canada ne poſsède en propre que les bateaux néceſſaires aux conſommations intérieures, une douzaine de petits bâtimens employés à la pêche du loup-marin, & cinq ou ſix qu'on expédie pour les Antilles. Loin que la conſtruction des vaiſſeaux ait augmentée, elle a

diminuée depuis la conquête ; & c'eſt à la cherté de la main-d'œuvre, devenue plus conſidérable, qu'il faut attribuer un changement auquel il n'étoit pas naturel de s'attendre.

Cet inconvénient n'a pas empêché que la colonie ne ſoit devenue plus riche qu'elle ne le fut ſous une autre domination. Depuis 1772 ſes dettes ſont entièrement payées, & elle n'a point de papier-monnoie ; ſon numéraire augmente tous les jours, & par la multiplication de ſes denrées, & par les dépenſes du gouvernement. Indépendamment de ce que la Grande-Bretagne a dépenſé pour ſes troupes, ſon adminiſtration civile lui coûte annuellement 625,000 livres, tandis qu'elle ne retire que 225,000 liv. des impoſitions, dont en 1765, 1772 & 1773 elle a chargé les vins, les eaux-de-vie, le rum, les mélaſſes, les verres & les couleurs.

L'étendue du Canada, la fertilité de ſon ſol, la ſalubrité de ſon climat ſembleroient l'appeler à de grandes proſpérités ; mais de puiſſans obſtacles s'y oppoſent. Cette région n'a qu'un fleuve pour ſes exportations, pour ſes importations, encore les glaces en interdiſent-elles l'approche pendant ſix mois, encore les brumes épaiſſes en rendent-elles la route lente & difficile le reſte de

l'année. Il arrivera de là que les autres colonies ſeptentrionales qui ont les mêmes productions que cette province, & qui n'ont pas de pareils obſtacles à ſurmonter, auront toujours un avantage décidé ſur elle pour les grandes pêcheries des mers voiſines, pour la navigation aux Indes occidentales & en Europe : en ce point, l'île de Saint-Jean eſt plus heureuſe.

X. Ce que les îles de Saint-Jean, de la Madelene & du cap Breton ſont devenues, depuis qu'elles ont ſubi le joug anglais.

Lorſque les Anglais s'emparèrent de Saint-Jean, ſitué dans le golfe Saint-Laurent, ils eurent la mauvaiſe politique d'en chaſſer plus de trois mille Français, qui depuis peu y avoient formé des établiſſemens. La propriété de l'île n'eut pas été plutôt aſſurée au vainqueur par les traités, que le comte d'Egmont deſira de s'en voir le maître. Il s'engageoit à fournir à ſes frais douze cents hommes armés pour la défenſe de la colonie, pourvu qu'il lui fut permis de céder aux mêmes conditions & en arrière-fiefs des portions conſidérables de ſon territoire. Ces offres étoient agréables à la cour de Londres; mais une loi portée à l'époque mémorable du rétabliſſement de Charles II avoit défendu la ceſſion du domaine de la couronne, ſous la redevance d'un ſervice militaire ou d'un hommage féodal. Les juriſconſultes prononcèrent que ce ſtatut regardoit le Nouveau-Monde comme

l'ancien, & cette déciſion fit naître d'autres idées au gouvernement.

La longue & cruelle tempête qui avoit agité le globe étoit appaiſée ; la plupart des officiers, dont le ſang avoit ſcellé les triomphes de l'Angleterre, étoient ſans occupation & ſans ſubſiſtance : on imagina de leur partager le ſol de Saint-Jean, ſous la condition qu'après dix ans d'une jouiſſance gratuite, ils paieroient chaque année au fiſc, comme dans la plupart des provinces du continent américain, 2 livres 10 ſous 7 deniers & demi pour chaque centaine d'acres qu'ils poſſéderoient. Très-peu de ces nouveaux propriétaires avoient la volonté de ſe fixer dans ces régions lointaines, très-peu étoient en état de faire les avances qu'exigeoient des défrichemens un peu étendus. Preſque tous cédèrent, pour plus ou moins de temps, pour une rente plus ou moins modique, leurs droits à des Irlandais, ſur-tout à des montagnards écoſſais. Le nombre des colons ne s'élève pas encore au-deſſus de douze cents ; la pêche de la morue & diverſes cultures les occupent ; ils n'ont aucune liaiſon d'affaires avec l'Europe ; c'eſt avec Quebec, c'eſt avec Hallifax ſeulement qu'ils commercent.

Juſqu'en 1772, Saint-Jean fut une dépendance

de la Nouvelle-Ecoſſe : à cette époque, il forma un état particulier ; on lui donna un gouverneur, un conſeil, une aſſemblée, une douane, une amirauté : c'eſt le port la Joie, maintenant appelé Charlotte-Town, qui eſt le chef-lieu de la colonie.

Une île ſi peu étendue ne paroiſſoit guère ſuſceptible de la dignité où elle étoit appelée par une faveur dont nous ignorons la cauſe. Pour donner une ſorte de réalité à cet établiſſement, on y attacha les îles de la Madelene, habitées par un petit nombre de pêcheurs de morue & de vaches marines ; on y attacha l'Ile-Royale, autrefois fameuſe, mais qui a perdu ſon importance en changeant de domination. Louisbourg, la terreur de l'Amérique anglaiſe il n'y a pas vingt ans, n'eſt plus qu'un amas de ruines ; les quatre mille Français qu'une défiance injuſte & peu raiſonnée diſperſa après la conquête, n'ont été remplacés que par cinq ou ſix cents hommes, moins occupés de pêche que de contrebande : on a même ceſſé de penſer aux mines de charbon de terre.

Ces mines ſont très-abondantes à l'Ile-Royale, d'une exploitation facile, & en quelque manière inépuiſables. Il y régnoit ſous les anciens poſſeſſeurs un déſordre que le nouveau gouvernement

a voulu prévenir, en s'en réſervant la propriété, pour ne l'abandonner qu'à ceux qui auroient des moyens ſuffiſans pour la rendre utile. Ceux qui formeront cette entrepriſe avec les fonds néceſſaires, trouveront un débouché avantageux dans toutes les îles occidentales de l'Amérique; ils en trouveront même ſur les côtes & dans les ports du continent ſeptentrional, où l'on éprouve déja la cherté du bois, & où elle ſe fera toujours ſentir davantage. Ce genre d'induſtrie formera à la colonie une navigation qui s'accroîtra ſans ceſſe, qui accroîtra même ſes pêcheries, mais non juſqu'au point de jamais égaler celles de Terre-Neuve.

XI. Deſcription de l'île de Terre-Neuve.

Située entre les quarante ſix & cinquante-deux degrés de latitude nord, cette île n'eſt ſéparée de la côte de Labrador que par un canal de médiocre largeur, connu ſous le nom de détroit de Belle-Ile. Sa forme triangulaire renferme un peu plus de de trois cents lieues de circonférence. On ne peut parler que par conjecture de ſon intérieur, parce qu'on n'y a jamais pénétré bien avant, & que vraiſemblablement perſonne n'y pénétrera, vu la difficulté de le tenter, & l'inutilité, du moins apparente, d'y réuſſir. Le peu qu'on en connoît eſt rempli de rochers eſcarpés, de montagnes cou-

ronnées de mauvais bois, de vallées étroites & ſablonneuſes. Ces lieux inacceſſibles ſont remplis de bêtes fauves, qui s'y multiplient d'autant plus aiſément qu'on ne ſauroit les y pourſuivre. Jamais on n'y a vu d'autres ſauvages que quelques Eskimaux venus du continent dans la ſaiſon des chaſſes. La côte eſt par-tout remplie d'anſes, de rades, de ports, quelquefois couverte de mouſſe, mais plus communément de petits cailloux qui ſemblent deſtinés à ſécher le poiſſon qu'on prend aux environs. On éprouve des chaleurs fort vives dans tous les endroits découverts, où des pierres plates réfléchiſſent les rayons du ſoleil. Le reſte du pays eſt exceſſivement froid, moins par ſa poſition que par les hauteurs, les forêts, les vents, ſur-tout par ſes monſtrueuſes glaces, qui, venues des mers du nord, ſe trouvent arrêtées ſur ſes rivages, & y ſéjournent. Les quartiers ſitués au nord & à l'oueſt jouiſſent conſtamment du ciel le plus pur: il eſt beaucoup moins ſerein à l'eſt & au ſud, trop voiſins du grand banc, où il règne un brouillard perpétuel.

XII. A quelles époques & de quelle manière les Anglais & les Français s'établi-

La découverte de Terre-Neuve fut faite, en 1497, par le Vénitien Jean Cabot Cet événement n'eut aucune ſuite. Au retour de ce grand navigateur, l'Angleterre étoit trop occupée de ſes démê-

lés avec l'Ecoſſe, pour penſer ſérieuſement à des intérêts ſi éloignés.

rent-ils à Terre-Neuve.

Trente ans après, Henri VIII envoya deux vaiſſeaux pour étudier l'île qu'on n'avoit fait d'abord qu'appercevoir. L'un des bâtimens périt ſur ces côtes ſauvages, & l'autre regagna l'Europe ſans avoir acquis de lumières.

Un nouveau voyage, entrepris en 1536, fut plus utile. Les aventuriers qui l'avoient tenté, avec le ſecours du gouvernement, apprirent à leur patrie qu'on pourroit pêcher à Terre-Neuve une grande abondance de morue. Cette inſtruction ne fut pas tout-à-fait perdue: bientôt après, de petits bâtimens, partis d'Angleterre au printemps, y revenoient dans l'automne avec des cargaiſons entières de poiſſon ſéché ou ſalé.

Dans les premier temps, le terrein néceſſaire pour préparer la morue, appartenoit au premier qui s'en emparoit: cet uſage étoit une ſemence diſcordes. Le chevalier Hampshrée, qu'Eliſabeth envoye en 1582 dans ces parages, avec cinq navires, fut autoriſé à aſſurer à perpétuité à chaque pêcheur la partie de la côte qu'il auroit choiſie.

Ce nouvel ordre de choſes multiplia tellement les expéditions pour Terre-Neuve, qu'on y vit

en 1615 deux cent cinquante navires anglais, dont la réunion pouvoit former quinze mille tonneaux. Tous ces bâtimens étoient partis d'Europe. Ce ne fut que quelques années après qu'il s'y éleva des habitations fixes: peu à peu elles occupèrent sur la côte orientale l'espace qui s'étend depuis la baie de la Conception, jusqu'au cap de Raze. Les pêcheurs, placés à quelque distance les uns des autres, par la nature du sol & de leurs occupations, pratiquèrent entre eux des communications faciles par des chemins coupés dans les bois. Leur point de réunion étoit à Saint-Jean: c'est-là que, dans un excellent port, ouvert entre deux montagnes très rapprochées, ils trouvoient des armateurs venus de la métropole, qui, en échange des produits de la pêche, fournissoient à tous leurs besoins.

Les Français n'avoient pas attendu ces progrès du commerce anglais, pour tourner leurs regards vers Terre-Neuve: ils prétendent même avoir fréquenté les côtes de cette île dès le commencement du seizième siècle. Cette époque peut être trop reculée; mais il est certain qu'elle est antérieure à l'année 1634, temps auquel ils obtinrent, selon leurs rivaux, de Charles Ier la liberté de pêcher dans ces parages, en lui payant un droit

de

de cinq pour cent, & bientôt après l'exemption de ce tribut également honteux & humiliant.

Quoi qu'il en ſoit de cette particularité dont aucun monument n'a conſtaté la certitude, il eſt démontré que, vers le milieu du dix-ſeptième ſiècle, Terre-Neuve recevoit annuellement les Français. Ils ne s'occupoient pas, à la vérité, de la côte occidentale de l'île, quoique formant en partie le golfe Saint-Laurent, elle fût cenſée leur appartenir; mais ils fréquentoient en aſſez grand nombre la ſeptentrionale, qu'ils avoient appelée le Petit-Nord. Quelques-uns s'étoient même fixés ſur la méridionale, où ils avoient formé une eſpèce de bourgade dans la baie de Plaiſance, qui réuniſſoit toutes les commodités qu'on pouvoit deſirer pour une pêche heureuſe.

Entre tous les établiſſemens dont les Européens ont couvert le Nouveau-Monde, il ne s'en trouve point de la nature de celui de Terre-Neuve. Les autres ont généralement ſervi de tombeau aux premiers colons qu'ils ont reçus & à un grand nombre de ceux qui les ont ſuivis: lui ſeul n'a pas dévoré un ſeul homme; il a même rendu des forces à pluſieurs de ceux que des climats moins ſains avoient épuiſés. Les autres ont été un théâtre à jamais odieux d'injuſtice, d'oppreſſion, de car-

nage : lui ſeul n'a point offenſé l'humanité, n'a bleſſé les droits d'aucun peuple. Les autres n'ont donné des productions qu'en recevant en échange des valeurs égales ; lui ſeul a tiré du ſein des eaux une richeſſe formée par la nature ſeule, & qui ſert d'aliment à diverſes contrées de l'un & l'autre hémiſphère.

Combien il ſe paſſa de temps avant qu'on fît ce parallèle ! Qu'étoit-ce aux yeux des peuples que du poiſſon, en comparaiſon de l'argent qu'on alloit chercher dans le Nouveau-Monde ? Ce n'eſt que tard qu'on a compris, ſi même on le comprend bien encore, que la repréſentation de la choſe ne vaut pas mieux que la choſe même, & qu'un navire rempli de morue & un galion ſont des bâtimens également chargés d'or. Il y a même cette différence remarquable, que les mines s'épuiſent & que les pêcheries ne s'épuiſent pas : l'or ne ſe reproduit pas, & l'animal ne ceſſe de ſe reproduire.

La richeſſe des pêcheries de Terre-Neuve avoit ſi peu frappé la cour de Verſailles en particulier, qu'elle n'avoit pas ſongé à ces parages avant 1660, & qu'elle ne voulut s'en occuper alors que pour y détruire ce que ſes ſujets y avoient fait de bien ſans ſon influence. Elle abandonna la propriété

de la baie de Plaiſance à un particulier nommé Gargot; mais cet homme avide fut repouſſé par les pêcheurs qu'on lui avoit permis de dépouiller. L'autorité ne s'opiniâtra point à ſoutenir l'injuſtice dont elle s'étoit rendue coupable, & cependant la colonie n'en fut pas moins opprimée. Tirés de l'heureux oubli où ils étoient reſtés, les hommes laborieux que le beſoin avoit réunis ſur cette terre ſtérile & ſauvage, furent vexés ſans relâche par les commandans qui ſe ſuccédèrent dans un fort qu'on avoit conſtruit. Cette tyrannie, qui ne permit jamais aux colons d'arriver au degré d'aiſance néceſſaire pour pouſſer leurs travaux avec ſuccès, devoit empêcher auſſi qu'ils ne ſe multipliaſſent : la pêche françaiſe ne put donc atteindre le niveau de la pêche anglaiſe.

Cependant la Grande-Bretagne n'oublia pas à Utrecht, que ces voiſins entreprenans, ſoutenus des Canadiens, accoutumés à la chaſſe & aux coups de main, avoient porté, durant les deux dernières guerres, la déſolation dans ſes divers établiſſemens. C'en étoit aſſez pour lui faire demander la poſſeſſion entière de Terre-Neuve, & les malheurs de la France épuiſée déterminèrent à ce ſacrifice. Cette puiſſance ſe réſerva pourtant le droit de pêcher dans une partie de l'île, &

même ſur tout le grand banc, qui en étoit une dépendance.

XIII. C'eſt la morue ſeule qui rend Terre-Neuve intéreſſante. Etat actuel de cette pêche, diviſé en pêche errante & en pêche ſédentaire.

Le poiſſon qui rend ces parages ſi célèbres, c'eſt la morue. Jamais il n'a plus de trois pieds, & communément il en a beaucoup moins. L'océan n'en nourrit aucun dont la gueule ſoit plus large à proportion de la grandeur, ni qui ſoit auſſi vorace: on trouve dans ſon corps juſqu'à des pots caſſés, du fer & du verre. Son eſtomac ne digère pas ces matières, comme on l'a cru long-temps: il ſe retourne & ſe décharge ainſi de tout ce qui l'incommode. Si l'eſtomac de ce poiſſon n'avoit pu ſe retourner, il auroit été moins vorace: c'eſt ſon organiſation qui le rend inadvertant ſur les ſubſiſtances dont il ſe nourrit. La conformation des organes eſt le principe des appétits dans toutes les ſubſtances vivantes des trois règnes de la nature.

La morue ſe montre dans les mers du nord de l'Europe: elle y eſt pêchée par trente bâtimens anglais, ſoixante français, & cent cinquante hollandais; les uns & les autres de quatre-vingts ou cent tonneaux. Ils ont pour concurrens les Islandais, & ſur-tout les Norwégiens. Ces derniers s'occupent, avant la ſaiſon de la pêche, à ramaſſer ſur la côte des œufs de morue, appât né-

ceſſaire pour prendre la ſardine. Ils en vendent, année commune, vingt à vingt-deux mille tonnes, à neuf livres la tonne. Si l'on en avoit le débit, on en prendroit bien davantage, puiſqu'un phyſicien habile, qui a eu la patience de compter les œufs d'une morue, en a trouvé neuf millions trois cent quarante-quatre mille. Cette généroſité de la nature doit être plus grande encore à Terre-Neuve, où la morue eſt infiniment plus abondante.

Elle eſt auſſi plus délicate, quoique moins blanche; mais elle n'eſt pas un objet de commerce lorſqu'elle eſt fraîche. Son unique deſtination eſt de ſervir de nourriture à ceux qui la pêchent: ſalée & ſéchée, ou ſeulement ſalée, elle devient précieuſe pour une grande partie de l'Amérique & de l'Europe. Celle qui n'eſt que ſalée ſe nomme morue verte, & ſe pêche au grand banc.

Cette bande de terre eſt une de ces montagnes qui ſe forment ſous les eaux des débris du continent, que la mer emporte & accumule. Les deux extrémités de ce banc ſe terminent tellement en pointe, qu'il n'eſt pas aiſé d'en marquer exactement les bornes. On lui donne communément cent ſoixante lieues de long, ſur quatre-vingt-dix de large: vers le milieu, du côté de l'Europe,

eſt une eſpèce de baie, qui a été nommée la Foſſe. Les profondeurs, dans tout cet eſpace, ſont fort inégales; il s'y trouve depuis cinq juſqu'à ſoixante braſſes d'eau : le ſoleil ne s'y montre preſque jamais, & le ciel y eſt le plus ſouvent couvert d'une brume épaiſſe & froide. Les flots ſont toujours agités, les vents toujours impétueux dans ſon contour; ce qui doit venir de ce que la mer, irrégulièrement pouſſée par des courans qui portent tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, heurte avec impétuoſité contre des bords qui ſont par-tout à pic, & en eſt repouſſée avec la même violence. Cette cauſe eſt d'autant plus vraiſemblable, que ſur le banc même, à quelque diſtance des bords, on eſt tranquille comme dans une rade, à moins d'un vent forcé qui vienne de plus loin.

La morue diſparoît preſque toujours du grand banc & des petits bancs voiſins, depuis le milieu de juillet juſqu'à la fin d'août : à cet intervalle près, la pêche s'en fait toute l'année.

Avant de la commencer, on fait une galerie depuis le grand mât en arrière, & quelquefois dans toute la longueur du navire. Cette galerie extérieure eſt garnie de barils défoncés par le haut. Les matelots s'y mettent dedans, la tête garantie des injures du temps par un toit goudronné qui

tient à ces barils. A meſure qu'ils prennent une morue, ils lui coupent la langue, enſuite ils la livrent à un mouſſe, pour la porter au décoleur: celui-ci lui tranche la tête, lui arrache le foie, les entrailles, & la laiſſe tomber par un écoutillon dans l'entrepont, où l'habilleur lui tire l'arête juſqu'au nombril, & la fait paſſer par un autre écoutillon dans la cale. C'eſt là qu'elle eſt ſalée & rangée en piles: le ſaleur a l'attention d'obſerver qu'il y ait entre les rangs qui forment les piles, aſſez de ſel pour que les couches de poiſſon ne ſe touchent pas, mais qu'il n'y en ait que ce qu'il faut. Le trop ou le trop peu de ſel eſt également dangereux: l'un & l'autre excès fait avarier la morue.

Mais un phénomène bien conſtaté, c'eſt qu'à peine la pêche de ce poiſſon eſt commencée, que la mer s'engraiſſe, s'adoucit, & que les barques règnent ſur la ſurface des eaux comme ſur une glace polie. Lorſqu'on dépèce la baleine, la graiſſe qui en découle produit le même effet. Un vaiſſeau nouvellement goudronné appaiſe la mer ſous lui, & autour des bâtimens qui l'avoiſinent. En 1756, le docteur Franklin allant à Louisbourg avec une grande flotte, remarqua que la lague de deux vaiſſeaux étoit ſingulièrement unie, tandis

que celle des autres étoit agitée. Il en demanda la raiſon au capitaine, qui lui expliqua cette différence par la lavure des uſtenſiles de cuiſine ; raiſon qui ne ſatisfit pas le phyſicien, mais dont il reconnut la vérité par une ſuite d'expériences où il vit quelques gouttes d'huile, dont la quantité réunie auroit à peine rempli une cuiller, tempérer les vagues à plus de cent toiſes, avec une célérité d'expanſion auſſi merveilleuſe que ſa diviſion. Il paroît que l'huile végétale a plus d'efficacité que l'huile animale. On eſtime la durée du calme qui en réſulte à deux heures, en pleine mer, où cet effet exige l'effuſion d'un volume d'huile conſidérable. Le ſacrifice de quelques barils de ce liquide a ſauvé de grands bâtimens d'un naufrage dont ils étoient menacés par la plus effroyable tempête.

Malgré une infinité de faits authentiques, juſqu'à préſent il eſt douteux que l'huile, ou en général tous les corps gras, ou fluides, ou diviſés, aient la vertu d'abaiſſer la hauteur des flots : ils paroiſſent n'avoir d'action que contre les briſans.

On dit que la mer briſe, lorſqu'elle s'élève très-haut en bouillonnant & en formant comme des colonnes d'eau qui retombent avec violence. Lorſque la mer eſt groſſe, les vagues montent, mais

ſe ſuivent régulièrement, & les navires obéiſſent ſans péril à ce mouvement qui ſemble les porter aux nues ou les deſcendre aux enfers : mais lorſque les vagues ſont agitées violemment par des vents qui ſouffient en ſens contraires, ou par quelque autre cauſe, il n'en eſt pas ainſi. Deux vaiſſeaux, aſſez voiſins pour ſe parler, ceſſent tout-à-coup de s'appercevoir; il s'élève entre eux une montagne d'eau, qui, venant à éclater & à fondre ſur eux, ſuffit pour les abymer. Cet état de mer n'eſt pas fréquent : on peut voyager longtemps ſans y être expoſé; mais l'emploi de l'huile n'en garantit-elle qu'un ſeul bâtiment ſur la multitude de ceux qui couvrent l'océan, dans un grand nombre d'années, l'importance de ce facile ſecours ſeroit encore très-grande.

Les pêcheurs de Lisbonne & ceux des Bermudes rendent à l'eau le calme & la tranſparence avec un peu d'huile, qui arrête tout-à coup l'irrégularité des réfractions des rayons de la lumière, & leur permet d'appercevoir le poiſſon. Les plongeurs modernes, qui vont chercher la perle au fond de la mer, ont coutume, à l'exemple des plongeurs anciens, de ſe remplir la bouche d'huile, qu'ils lâchent goutte à goutte, à meſure que l'obſcurité leur dérobe leur proie. Il y en a qui pré-

ſument la préſence du requin ou l'abondance du hareng, dans les lieux où la mer leur offre un calme qui n'exiſte pas ſur le reſte du parage. Les uns diront que c'eſt l'effet de l'huile qui s'échappe du corps du hareng; d'autres qu'elle en ſort ſous la dent du requin qui le dévore. Ils uſent du même moyen, tantôt pour diſcerner les pointes de rocher, couvertes dans l'agitation des flots, tantôt pour arriver à terre avec moins de péril. Pour cet effet, les uns ſuſpendent au derrière de leurs barques un paquet d'inteſtins, remplis de la graiſſe du fumal ou petrel, oiſeau qui vomit toute pure l'huile des poiſſons dont il ſe nourrit; d'autres remplacent ces inteſtins par une cruche renverſée, dont l'huile diſtille à diſcrétion par une ouverture faite au bouchon.

Le terrible élément qui a ſéparé les continens, qui ſubmerge les contrées, qui chaſſe devant lui les animaux, les hommes, & qui envahira tôt ou tard leurs demeures, s'appaiſera dans ſa fureur, ſi vous paſſez & repaſſez à ſa ſurface une plume imbibée d'huile. Qui ſait quelles peuvent être les ſuites de cette découverte, ſi l'on peut appeler de ce nom une connoiſſance qui ne peut être diſputée à Ariſtote & à Pline? Si une plume trempée dans l'huile applanit les flots, que ne pro-

duiront point de longues aîles ſans ceſſe humectées du même fluide, & artiſtement adaptées à nos vaiſſeaux ?

Cette idée n'échappera pas au ridicule de nos eſprits ſuperficiels : mais eſt-ce pour eux qu'on écrit ? Nous mépriſons trop les opinions populaires ; nous prononçons avec trop de précipitation ſur la poſſibilité ou l'impoſſibilité des choſes ; nous avons paſſé d'une extrémité à l'autre dans notre jugement de Pline le naturaliſte ; nos ancêtres ont trop accordé à Ariſtote ; nous lui avons, nous, plus refuſé peut-être qu'il ne convenoit à des hommes dont le plus inſtruit n'en ſavoit pas aſſez, ſoit pour approuver, ſoit pour contredire ſon livre des animaux. Ce dédain, je le pardonnerois peut-être à un Buffon, à un Daubenton, à un Linnée : mais il m'indigne toujours dans celui qui, ſortant de ſa véritable ſphère, fuyant la gloire qui vient à lui pour courir après celle qui le fuit, ſe haſardera de prononcer ſur le mérite de ces hommes de génie avec une intrépidité qui révolteroit, quand même elle ſeroit appuyée ſur les titres les plus éclatans & les moins conteſtés.

Dans le droit naturel, la pêche du grand banc auroit dû être libre à tous les peuples : cependant

les deux puiſſances qui avoient formé des colonies dans le nord de l'Amérique, étoient parvenues aſſez facilement à ſe l'approprier. L'Eſpagne, qui ſeule y formoit quelques prétentions, & qui, par la nfultitude de ſes moines, ſembloit y avoir des droits fondés ſur leur beſoin, les abandonna dans la dernière paix. Il n'y a que les Anglais & les Français qui fréquentent ces parages.

En 1773, la France y envoya cent vingt-cinq navires, qui formoient neuf mille trois cent ſoixante-quinze tonneaux, & qui étoient montés par ſeize cent quatre-vingt-quatre hommes. On prit deux millions cent quarante-un milliers de morue, qui rendirent cent vingt-deux barriques d'huile. Le produit entier fut vendu 1,421,615 livres.

La nation rivale fit une pêche beaucoup plus conſidérable. Peu de ceux qui y étoient employés étoient partis d'Europe: la plupart arrivoient de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-Ecoſſe, de l'île même de Terre-Neuve. Leurs bâtimens étoient petits, faciles à manier, peu élevés ſur l'eau, & ne donnoient guère de priſe aux vents & à l'agitation des vagues. C'étoient des matelots plus endurcis à la fatigue, plus accoutumés au

froid, plus faits à une discipline austère, qui les montoient. Ils portoient avec eux un appât fort supérieur à celui qu'on trouvoit sur les lieux; aussi leur pêche fut-elle infiniment supérieure à celle du Français: mais comme ils avoient moins de débouchés que lui pour la morue verte, la plus grande partie du poisson qu'ils prirent fut porté sur les côtes voisines, où on le convertissoit en morue sèche.

Cette autre morue s'obtient de deux manières. Celle qu'on nomme pêche errante appartient aux navires expédiés tous les ans d'Europe pour Terre-Neuve, à la fin de mars ou dans le courant d'avril. Souvent ils rencontrent, au voisinage de l'île, une quantité de glaces que les courans du nord poussent vers le sud, qui se brisent dans leur choc réciproque, & qui fondent plus tôt ou plus tard à la chaleur de la saison. Ces pièces de glace ont quelquefois une lieue de circonférence, s'élèvent dans les airs à la hauteur des plus grandes montagnes, & cachent dans les eaux une profondeur de soixante à quatre-vingts brasses. Jointes à d'autres glaces moins considérables, elles occupent une longueur de cent lieues, sur une largeur de vingt-cinq ou trente. L'intérêt, qui porte les navigateurs à toucher le plus prompte-

ment aux attérrages, pour choisir les havres les plus favorables à la pêche, leur fait braver la rigueur des saisons & des élémens conjurés contre l'industrie humaine. Les remparts les plus formidables de l'art militaire, les foudres d'une place assiégée, la manœuvre du combat naval le plus savant & le plus opiniâtre, n'ont rien qui demande autant d'audace, d'expérience & d'intrépidité, que les énormes boulevards flottans que la mer oppose à ces petites flottes de pêcheurs : mais la plus avide de toutes les faims, la plus cruelle de toutes les soifs, la faim & la soif de l'or percent toutes les barrières, traversent ces montagnes de glace, & l'on arrive enfin à cette île où tous les vaisseaux doivent se charger de poisson.

Après le débarquement, il faut couper du bois, élever ou réparer des échafauds : ces travaux occupent tout le monde. Lorsqu'ils sont finis, on se partage : la moitié des équipages reste à terre, pour donner à la morue les façons dont elle a besoin ; l'autre moitié s'embarque sur des bareaux. Pour la pêche du capland il y a quatre hommes par bateau, & trois pour la pêche de la morue : ceux-ci, qui font le plus grand nombre, partent dès l'aurore, s'éloignent jusqu'à trois, quatre ou cinq lieues des côtes, & reviennent dans la nuit

jeter ſur leurs échafauds, dreſſés au bord de la mer, le fruit durravail de toute la journée.

Le décoleur, après avoir coupé la tête à la morue, lui vide le corps, & la livre à l'habilleur, qui la rranche & la met dans le ſel, où elle reſte huit ou dix jours. Après qu'elle a été lavée, elle eſt étendue ſur du gravier, où on la laiſſe juſqu'à ce qu'elle ſoit bien ſéchée: on l'entaſſe enſuite en piles, où elle ſue quelques jours. Elle eſt encore remiſe ſur la grève, où elle achève de ſécher, & prend la couleur qu'on lui voit en Europe.

Il n'y a point de fatigues comparables à celles de ce travail; à peine laiſſe-t-il quatre heures de repos chaque nuit: heureuſement la ſalubrité du climat ſoutient la ſanté contre de ſi fortes épreuves. On compteroit pour rien ſes peines, ſi elles étoient mieux récompenſées par le produit.

Mais il eſt des havres où les grèves, trop éloignées de la mer, font perdre beaucoup de temps. Il en eſt dont le fond, de roc vif & ſans varec, n'attire pas le poiſſon; il en eſt où il jaunir par les eaux douces qui s'y déchargent; & d'autres où il eſt brûlé de la réverbération du ſoleil, réfléchi par les montagnes.

Les havres, même les plus favorables, ne donnent pas l'assurance d'une bonne pêche : la morue ne peut abonder également dans tous ; elle se porte tantôt au nord, tantôt au sud, & quelquefois au milieu de la côte, attirée ou poussée par la direction du caplan ou des vents. Malheur aux pêcheurs qui se trouvent fixés loin des lieux qu'elle préfère ! Les frais de leurs établissemens sont perdus par l'impossibilité de la suivre avec tout l'attirail qu'exige cette pêche.

Elle finit dès les premiers jours de septembre, parce que le soleil cesse alors d'avoir la force nécessaire pour sécher la morue. Tous les navigateurs n'attendent pas même cette époque pour mettre à la voile : plusieurs se hâtent de prendre la route des Indes occidentales ou des Etats catholiques de l'Europe, pour obtenir les avantages de la primeur, qu'on perdroit dans une trop grande concurrence.

Des ports de France partirent pour cette pêche, en 1773, cent quatre bâtimens qui composoient quinze mille six cent vingt-un tonneaux, & qui avoient sept mille deux cent soixante-trois matelots. Cent quatre-vingt-dix mille cent soixante quintaux & deux mille huit cent vingt-cinq barriques d'huile furent la récompense de leurs

leurs travaux : ces deux objets réunis rendirent 3,816,580 liv.

Mais comment eſt-il arrivé qu'un empire dont la population eſt immenſe, dont les côtes ſont très-étendues ; qu'un gouvernement qui a de ſi grands beſoins, & pour ſes provinces d'Europe, & pour ſes colonies du Nouveau-Monde ; comment eſt-il arrivé que la plus importante de ſes pêcheries ait été réduite à ſi peu de choſe ? Des cauſes intérieures, des cauſes extérieures ont amené cet événement.

La morue fut long-temps ſurchargée de droits à l'entrée du royaume ; ſa conſommation devoit de nouvelles taxes. On eſpéroit en 1764 que ces vexations alloient finir : le conſeil ſe diviſa malheureuſement ; quelques-uns de ſes membres s'oppoſèrent à la franchiſe du poiſſon ſalé, parce que d'autres membres s'étoient déclarés contre l'exportation des eaux-de vie de cidre & de poiré. La raiſon ſe fit enfin entendre : le fiſc conſentit en 1773 au ſacrifice de la moitié des impoſitions arrachées juſqu'alors à cette branche d'induſtrie, & deux ans après, à l'abandon entier de cette reſſource peu conſidérable.

Le ſel eſt un article principal & très-principal dans la pêche de la morue : cette production de

la mer & du ſoleil étoit montée à un prix exceſſif en France. En 1768, en 1770, on accorda pour un an ſeulement, & en 1774, pour un temps illimité, aux pêcheurs la liberté de s'en pourvoir chez l'étranger : cette facilité a été depuis refuſée, mais elle leur ſera rendue ; le miniſtre comprendra que, ſans une extrême néceſſité, ſes navigateurs n'emploieront jamais les ſels d'Eſpagne & de Portugal de préférence aux ſels fort ſupérieurs du Poitou & de la Bretagne.

Lorſque la morue verte arrive du nord de l'Amérique, il reſte entre ſes différentes couches une quantité conſidérable de ſel non fondu. Les fermiers de la couronne abusèrent long-temps de l'aſcendant qu'ils avoient pris dans les réſolutions publiques, pour le faire proſcrire comme inutile & même comme dangereux : ce n'eſt qu'après un ſiècle de ſollicitations, de démonſtrations, qu'il a été permis de l'employer avec beaucoup d'avantages dans les pêcheries de morue sèche.

Les voilà donc détruites, la plupart de ces barrières qu'une puiſſance, peu éclairée ſur ſes intérêts, oppoſoit elle-même à ſes proſpérités! Voyons ce qu'il faut penſer de celles qu'une odieuſe rivalité a élevées.

Terre-Neuve eut autrefois deux maîtres. La

pacification d'Utrecht assura la propriété de cette île à la Grande-Bretagne, & les sujets de la cour de Versailles ne conservèrent que le droit d'y pêcher depuis le cap Bonaviste, en tournant au nord, jusqu'à la Pointe-Riche : mais cette dernière ligne de démarcarion ne se trouvoit dans aucune des cartes qui avoient précédé le traité. Le géographe anglais Herman Moll fut le premier qui en parla en 1715, & il la plaça au cap Raye.

On étoit assez généralement persuadé qu'il en devoit être ainsi, lorsqu'en 1764, le ministère britannique, sur la foi d'une lettre de Prior, qui avoit manié l'affaire des limites, & d'une requête présentée au parlement en 1716, par les pêcheurs anglais, prétendit que c'étoit par les cinquante degrés trente minutes de latitude qu'il falloit établir la Pointe-Riche. Le conseil de Louis XV déféra sur-le-champ à des autorités qu'il auroit pu contester : mais ayant découvert lui-même dans ses archives une carte manuscrite qui avoit servi à la négociation, & qui plaçoit la Pointe-Riche par les quarante-neuf degrés de latitude, sur le bord & au nord de la baie des Trois-îles, il demanda pour ses titres la même déférence qu'il avoit eue pour ceux qu'on lui avoit présentés.

C'étoit le cri de la raiſon & de la juſtice : cependant les Français qui osèrent aller dans l'eſpace conteſté, eſſuyèrent la honte & le dommage de voir leurs bateaux confiſqués. Tel étoit l'état des choſes, lorſque les hoſtilités ont recommencé entre les deux nations; il faut eſpérer qu'à la paix prochaine, la cour de Verſailles obtiendra le redreſſement de ce premier grief.

Elle s'occupera ſans doute d'un autre bien plus important encore. Ses ſujets, par les traités d'Utrecht & de Paris, devoient jouir de l'eſpace qui s'étend entre les caps Bonaviſte & Saint-Jean. Trois mille Anglais y ont formé, à diverſes époques, des établiſſemens fixes, & en ont ainſi néceſſairement écarté des navigateurs qui arrivoient tous les ans d'Europe. La France a réclamé contre ces uſurpations, & a obtenu que le miniſtère britannique preſcriroit à ſes pêcheurs d'aller occuper ailleurs leur activité. L'ordre n'a pas été exécuté, & ne pouvoit pas l'être : alors la cour de Verſailles a demandé pour équivalent la liberté de la pêche depuis la Pointe-Riche juſque vers les îles Saint-Pierre & Miquelon. La conciliation paroiſſoit devoir réuſſir ; mais les troubles ont tout dérangé, & c'eſt encore un arrangement à attendre de la paix prochaine.

Elle assurera aussi aux navigateurs français la pêche exclusive sur la partie de Terre-Neuve qu'ils sont autorisés à fréquenter. Ce droit ne leur avoit pas été contesté avant 1763 : jusqu'alors les Anglais s'étoient bornés à y aller pêcher le loup marin durant l'hiver ; ils avoient toujours fini leurs opérations & quitté la contrée avant le printemps. A cette époque ils commencèrent à fréquenter les mêmes havres que leurs concurrens occupoient seuls auparavant. Il falloit que la cour de Versailles eût été réduite à l'humiliation de sacrifier les côtes poissonneuses de Labrador, de Gaspé, de Saint-Jean, de Cap-Breton, pour qu'une nation trop fière de ses triomphes osât former cette nouvelle prétention. Ses amiraux portèrent même l'insolence de la victoire jusqu'à défendre aux pêcheurs français de suivre la morue le dimanche, sous prétexte que les pêcheurs anglais s'abstenoient d'en prendre ce jour-là. Nous sommes autorisés à penser que le conseil de Saint-James n'approuvoit pas des entreprises si visiblement contraires à l'esprit des traités : il sentoit que la réserve mise par la France à la cession de la propriété de Terre-Neuve devenoit illusoire, si ses pêcheurs pouvoient trouver les lieux abondans en poisson occupés par des rivaux qui, fixés sur les côtes voisines, arriveroient

toujours les premiers. Cependant il ſe détermina à ſoutenir qu'en toute-rigueur la jouiſſance devoit être commune aux deux peuples : il lui auroit fallu plus de force & plus de courage qu'il n'en avoit pour braver les cris de l'oppoſition & des murmures que ſa juſtice auroit excités. On comptoit auſſi ſur la foibleſſe de Louis XV, & l'on ne ſe trompoit pas : les circonſtances & le caractère de ſon ſucceſſeur ne ſont pas les mêmes ; ce tort ſera redreſſé avec beaucoup d'autres : il n'eſt pas même impoſſible que les pêcheries ſédentaires de cette couronne reçoivent quelque accroiſſement.

Il faut entendre par pêche ſédentaire celle que font les Européens établis ſur les côtes de l'Amérique où la morue abonde : elle eſt infiniment plus utile que la pêche errante, parce qu'elle exige moins de frais & qu'elle peut être continuée plus long-temps. Les Français jouiſſoient de ces avantages avant que les fautes de leur gouvernement leur euſſent fait perdre les vaſtes territoires qu'ils avoient dans cette région. La paix de 1763 réduiſit leurs établiſſemens fixes à l'île de Saint-Pierre & aux deux îles de Miquelon, qu'il ne leur fut pas même permis de fortifier.

Il eſt ſimple & naturel qu'un conquérant s'approprie, autant qu'il peut, ſes conquêtes, qu'il affoi-

bliſſe ſon ennemi en s'agrandiſſant; mais il ne doit jamais laiſſer des ſujets permanens d'humiliation qui ne lui ſervent de rien & qui mettent la rage dans le cœur de ceux dont il a triomphé. Le regret d'une perte s'affoiblit & ſe paſſe avec le temps; le ſentiment de la honte s'irrite de jour en jour & ne ceſſe point. Le moment de ſe développer eſt-il arrivé, il ſe manifeſte avec d'autant plus de fureur qu'il a duré plus long-temps. Puiſſances de la terre, ſoyez donc modeſtes dans les conditions que vous impoſerez au vaincu & dans les monumens par leſquels vous vous propoſerez d'éterniſer la mémoire de vos ſuccès. Il eſt impoſſible de ſouſcrire avec ſincérité à un pacte déshonorant: on ne trouve déja que trop de faux prétextes, de motifs injuſtes pour enfreindre les traités ſans y en ajouter un auſſi légitime & auſſi preſſant que celui de ſe ſouſtraire à l'ignominie. N'exigez, dans la proſpérité, que les ſacrifices auxquels vous vous réſoudriez, ſans rougir, dans le malheur. Un monument qui inſulte, & ſur lequel un ennemi qui traverſe votre capitale ne peut tourner les yeux ſans éprouver un mouvement profond d'indignation, eſt une perpétuelle exhortation à la vengeance. S'il étoit jamais poſſible qu'une des nations outragées à la place des Victoires, où on les voit indigne-

ment enchaînées par la plus vile & la plus impudente des flatteries, entrât victorieuse dans Paris, je n'en doute point, la statue du monarque orgueilleux qui agréa cet indiscret hommage seroit en un clin-d'œil mise en pièces; peut-être même un ressentiment, long temps étouffé, réduiroit-il en cendres la superbe cité qui la renferme. Qu'on vous montre couronné de la victoire, mais ne souffrez pas qu'on pose votre pied sur la tête de votre ennemi. Si vous avez été heureux, songez que vous pouvez cesser de l'être, & qu'il y a plus de honte à détruire soi-même un monument que de gloire à l'avoir élevé. Les Anglais auroient peut-être retiré leur inspecteur d'un des ports de France, s'ils avoient pu savoir avec quelle impatience il y étoit regardé, & combien de fois les Français ont dit au fond de leurs ames : avons-nous encore long-temps à souffrir cet avilissement?

Saint-Pierre a vingt-cinq lieues de circonférence, un port où trente petits bâtimens trouvent un asyle sûr, une rade qui peut contenir une quarantaine de vaisseaux de quelque grandeur qu'ils soient, des côtes propres à sécher beaucoup de morue. En 1773 il y avoit six cent quatre domiciliés, & un nombre à peu près égal de matelots y passèrent l'intervalle d'une pêche à l'autre.

Les deux Miquelons, moins importans ſous tous les points de vue, ne comptoient que ſix cent quarante-neuf habitans, & cent vingt-ſept pêcheurs étrangers ſeulement y demeurèrent pendans l'hiver.

Les travaux de ces inſulaires, joints à ceux de quatre cent cinquante hommes arrivés d'Europe ſur trente-cinq navires, ne produiſirent que trente-ſix mille ſix cent ſoixante-dix quintaux de morue, & deux cent cinquante-trois barriques d'huile, qui furent vendus 805,490 livres.

Cette valeur, ajoutée à celle de 1,421,615 liv. que rendit la morue verte priſe au grand-banc, à 3,816,580 liv. qu'on tira de la morue ſéchée ſur l'île même de Terre-Neuve, éleva en 1773 la pêche françaiſe à la ſomme de 6,033,685 liv.

De ces trois produits il n'y eut que celui de Saint-Pierre & de Miquelon qui reçurent les années ſuivantes quelque augmentation.

Ces îles ne ſont éloignées que de trois lieues de la partie méridionale de Terre-Neuve. Par les traités, la poſſeſſion des côtes emporte cette étendue. L'eſpace devoit donc être en commun ou partagé entre les pêcheurs français & les pêcheurs anglais, dont le droit étoit le même. La force qui prend rarement conſeil de la juſtice s'appropria

tout : la raiſon ou la politique lui inſpirèrent à la fin des ſentimens plus modérés, & en 1776 elle conſentit à une diſtribution égale du canal. Ce changement mit Saint-Pierre & les Miquelons en état de pêcher l'année ſuivante ſoixante-dix mille cent quatre quintaux de morue sèche, & ſoixante-ſeize mille ſept cent quatre-vingt-quatorze morues vertes.

Mais cet accroiſſement ne mit pas la France en état d'alimenter les marchés étrangers, comme elle le faiſoit vingt ans auparavant; à peine ſa pêche ſuffiſoit-elle à la conſommation du royaume: il ne reſtoit rien ou preſque rien pour ſes colonies dont les beſoins étoient ſi étendus.

Cet important commerce étoit paſſé tout entier à ſes rivaux depuis que la victoire lui avoit donné le nord de l'Amérique. Ils fourniſſoient la morue au midi de l'Europe & aux Indes occidentales; ils la fourniſſoient même aux îles françaiſes, malgré l'impôt de quatre francs par quintal dont on l'avoit chargée pour la repouſſer, malgré une gratification de trente-cinq ſous par cent peſant accordée à la pêche nationale. La Grande-Bretagne voyoit avec une douce ſatisfaction, qu'indépendamment des conſommations faites dans ſes divers établiſſemens, cette branche d'induſtrie donnoit,

chaque année, à ſes ſujets de l'ancien & du nouvel hémiſphère, une maſſe conſidérable de métaux, une grande abondance de denrées. Cet objet d'exportation ſeroit encore devenu plus conſidérable ſi, au temps de la conquête, la cour de Londres n'avoit eu l'inhumanité de chaſſer des îles Royales & de Saint-Jean les Français qui s'y trouvoient établis, qui n'ont pas été remplacés & qui peut-être ne le ſeront jamais. Une ſi mauvaiſe politique avoit été autrefois ſuivie à la Nouvelle-Ecoſſe; car il eſt dans la jalouſie de l'ambition de détruire pour poſſéder.

XIV. Idée de la Nouvelle-Ecoſſe. Les Français s'y établiſſent. Leur conduite dans cette poſſeſſion.

Le nom de Nouvelle-Ecoſſe, qui déſigne aujourd'hui la côte de trois cents lieues, compriſe depuis les limites de la Nouvelle-Angleterre juſqu'à la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent, ne paroît avoir exprimé, dans les premiers temps, qu'une grande péninſule de forme triangulaire, ſituée vers le milieu de ce vaſte eſpace. Cette péninſule que les Français appeloient Acadie, eſt très-propre par ſa poſition à ſervir d'aſyle aux bâtimens qui viennent des Antilles; elle leur montre de loin un grand nombre de ports excellens où l'on entre & d'où l'on ſort par tous les vents. On voit beaucoup de morue ſur ſes rivages, & encore davantage ſur de petits bancs qui n'en ſont éloi-

gnés que de quelques lieues. Le continent voiſin attire par l'appât de quelques pelleteries : l'aridité de ſes côtes offre du gravier pour ſécher le poiſſon, & la bonté des terres intérieures invite à toutes ſortes de cultures. Ses bois ſont propres à beaucoup d'uſages. Quoique ſon climat ſoit dans la zone tempérée, on y éprouve des hivers longs & rigoureux, ſuivis tout-à-coup de chaleurs exceſſives, d'où ſe forment d'épais brouillards qui, rarement ou du moins lentement diſſipés, ne rendent pas ce ſéjour mal-ſain mais peu agréable.

Ce fut en 1604 que les Français s'établirent en Acadie, quatre ans avant d'avoir élevé la plus petite cabane dans le Canada. Au lieu de ſe fixer à l'eſt de la péninſule, qui préſentoit des mers vaſtes, une navigation facile, une grande abondance de morue, ils préférèrent une baie étroite qui n'avoit aucun de ces avantages : elle fut appelée depuis, Baie Françaiſe. On a prétendu qu'ils avoient été ſéduits par le Port-Royal, qui peut contenir mille vaiſſeaux à l'abri de tous les vents, dont le fond eſt par-tout excellent, & qui a toujours quatre ou cinq braſſes d'eau & dix-huit à ſon entrée. Il eſt plus naturel de penſer que les fondateurs de la colonie choiſirent cette poſition, parce qu'elle les approchoit des lieux où abondoient les pellete-

ries, dont la traite excluſive leur étoit accordée. Ce qui fortifie cette conjecture, c'eſt que les premiers monopoleurs, & ceux qui les remplacèrent, prirent toujours à tâche d'éloigner de l'exploitation des forêts, de l'éducation des beſtiaux, de la pêche, de la culture, tous ceux de leurs compatriotes que leur inquiétude ou des beſoins avoient amenés dans cette contrée, aimant mieux tourner l'activité de ces aventuriers vers la chaſſe & vers la traite avec les ſauvages.

Un déſordre, né d'un faux ſyſtême d'adminiſtration, ouvrit enfin les yeux ſur les funeſtes effets des priviléges excluſifs. Ce ſeroit outrager la bonne foi & la vérité, qui doivent être l'ame d'un hiſtorien, de dire que l'autorité commença à reſpecter en France les droits de la nation dans un temps où ils étoient le plus ouvertement violés. Jamais on n'y connut ce mot ſacré qui peut ſeul aſſurer le ſalut des peuples & donner la ſanction au pouvoir des rois. Mais dans les gouvernemens les plus abſolus on fait quelquefois, par eſprit d'ambition, ce que les gouvernemens juſtes & modérés font par principe de juſtice. Les miniſtres de Louis XIV, qui vouloient faire jouer un grand rôle à leur maître, pour repréſenter eux-mêmes avec quelque dignité, s'apperçurent qu'ils n'y réuſſiroient point

ſans l'appui des richeſſes, & qu'un peuple à qui la nature n'avoit pas accordé des mines, ne pouvoit avoir de l'argent que par l'agriculture & par le commerce. L'un & l'autre avoient été juſqu'alors étouffés dans les colonies par les entraves qu'on met à tout en voulant ſe mêler de tout; elles furent heureuſement rompues, mais l'Acadie ne put ou ne ſut pas faire uſage de cette liberté.

La colonie étoit encore au berceau lorſqu'elle vit naître à ſon voiſinage un établiſſement qui devint depuis ſi floriſſant ſous le nom de Nouvelle-Angleterre. Le progrès rapide des cultures de cette nouvelle colonie attira foiblement l'attention des Français. Ce genre de proſpérité ne mit entre les deux nations aucune rivalité; mais dès qu'ils purent ſoupçonner qu'ils auroient bientôt un concurrent dans le commerce du caſtor & des fourrures, ils cherchèrent le moyen d'en être ſeuls les maîtres, & ils furent aſſez malheureux pour le trouver.

Lorſqu'ils arrivèrent en Acadie, la péninſule & les forêts du continent voiſin étoient remplies de petites nations ſauvages: ces peuples avoient le nom général d'Abenaquis; quoiqu'auſſi guerriers que les autres nations ſauvages, ils étoient plus ſociables. Les miſſionnaires s'étant inſinués aiſé-

ment auprès d'eux, vinrent à bout de les entêter de leurs dogmes jusqu'à les rendre enthousiastes. Avec la religion qu'on leur prêchoit ils prirent la haine du nom anglais si familière à leurs apôtres. Cet article fondamental de leur nouveau culte étoit celui qui parloit le plus à leurs sens, le seul qui favorisât leur passion pour la guerre; ils l'adoptèrent avec la fureur qui leur étoit naturelle. Non contens de se refuser à tout commerce d'échange avec les Anglais, ils troubloient, ils ravageoient souvent les frontières de cette nation. Les attaques devinrent plus continuelles, plus opiniâtres & plus régulières depuis qu'ils eurent choisi pour leur chef Saint-Casteins, capitaine du régiment de Carignan, qui s'étoit fixé parmi eux, qui avoit épousé une de leurs femmes & qui se conformoit en tout à leurs usages.

Le gouvernement de la Nouvelle-Angleterre n'ayant pu ni ramener les sauvages par des présens ni les détruire dans leurs forêts où ils s'enfonçoient, d'où ils revenoient sans cesse, tourna toute son indignation contre l'Acadie, qu'il regardoit avec raison comme le mobile unique de tant de calamités. Dès que la moindre hostilité commençoit à diviser les deux métropoles, on attaquoit la péninsule : on la prenoit toujours, parce que toute sa

défenſe réſidoit dans le Port-Royal, foiblement entouré de quelques paliſſades & qu'elle ſe trouvoit trop éloignée du Canada pour en être ſecourue. C'étoit ſans doute quelque choſe aux yeux des nouveaux Anglais de ravager cette colonie & de retarder ſes progrès ; mais ce n'étoit pas aſſez pour diſſiper les défiances qu'inſpiroit une nation toujours plus redoutable par ce qu'elle peut que par ce qu'elle fait. Obligés, à regret, de rendre leur conquête à chaque pacification, ils attendoient impatiemment que la ſupériorité de la Grande-Bretagne fût montée au point de les diſpenſer de cette reſtitution. Les événemens de la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne amenèrent ce moment déciſif, & la cour de Verſailles ſe vit à jamais dépouillée d'une poſſeſſion dont elle n'avoit point ſoupçonné l'importance.

XV. La France eſt forcée de céder la nouvelle Ecoſſe à l'Angleterre.

La chaleur que les Anglais avoient montrée à s'emparer de ce territoire ne ſe ſoutint pas dans les ſoins qu'on prit de le garder ou de le faire valoir. Après avoir légèrement fortifié Port-Royal, qui prit le nom d'Annapolis, en l'honneur de la reine Anne, on ſe contenta d'y envoyer une garniſon médiocre : l'indifférence du gouvernement paſſa dans la nation, ce qui n'eſt pas ordinaire aux pays où règne la liberté. Il ne ſe tranſporta que cinq

cinq ou ſix familles anglaiſes dans l'Acadie : elle reſta toujours habitée par ſes premiers colons ; on ne réuſſit même à les y retenir qu'en leur promettant de ne les jamais forcer à prendre les armes contre leur ancienne patrie : tel étoit l'amour que l'honneur & la gloire de la France inſpiroient alors à tous ſes enfans. Chéris de leur gouvernement, honorés des nations étrangères, attachés à leur roi par une ſuite de proſpérités qui les avoit illuſtrés & agrandis, ils avoient ce patriotiſme qui naît du ſuccès. Il étoit beau de porter le nom français, il eût été trop affligeant de le quitter : auſſi les Acadiens qui avoient juré, en ſubiſſant un nouveau joug, de ne jamais combattre contre leurs premiers drapeaux, furent-ils appelés les Français neutres.

Quelle puiſſante exhortation que cet exemple d'attachement & mille autres qui l'ont précédé, qui l'ont ſuivi, au monarque de la France, de travailler ſans ceſſe au bonheur d'une pareille nation, d'une nation ſi douce, ſi fière & ſi généreuſe ! Un forfait fut quelquefois le crime d'un individu ou d'une ſociété particulière, mais jamais il ne fut celui des ſujets. Ce ſont les Français qui ſavent ſouffrir avec une patience infinie les plus longues, les plus cruelles vexations, & montrent les plus fin-

cères, les plus éclatans transports de la reconnoissance au moindre signe de la clémence de leur souverain : ils l'aiment, ils le chérissent; il ne tient qu'à lui d'en être adoré. Le souverain qu'ils mépriseroient seroit le plus méprisable des hommes; le souverain qu'ils haïroient seroit le plus méchant des souverains. Malgré tous les efforts que l'on a faits pendant des siècles pour éteindre dans nos ames le sentiment patriotique, il n'existe peut-être chez aucune nation plus vif & plus énergique. J'en atteste notre alégresse dans les événemens glorieux qui ne soulageront point notre misère. Que ne ferions-nous point si la félicité publique devoit succéder à la gloire de nos armes!

Il y avoit douze à treize cents Acadiens dans la capitale, les autres étoient répandus dans les campagnes. On ne leur donna point de magistrat pour les conduire. Ils ne connurent pas les lois anglaises; jamais il ne leur fut demandé ni cens, ni tribut, ni corvée. Leur nouveau souverain paroissoit les avoir oubliés, & lui-même il leur étoit tout-à-fait étranger.

XVI. Mœurs des Français qui, dans la Nouvelle-Ecosse, étoient tou-

La chasse, qui avoit fait anciennement les délices de la colonie & qui pouvoit encore la nourrir, ne touchoit plus un peuple simple & bon qui n'aimoit point le sang. L'agriculture étoit son occu-

pation : on l'avoit établie dans des terres baſſes, en repouſſant, à force de digues, la mer & les rivières dont ces plaines étoient couvertes. On retira de ces marais cinquante pour un dans les premiers temps, & quinze ou vingt au moins dans la ſuite. Le froment & l'avoine étoient les grains qui y réuſſiſſoient le mieux ; mais le ſeigle, l'orge & le maïs y croiſſoient auſſi. On y voyoit encore une grande abondance de pommes de terre, dont l'uſage étoit devenu commun.

mis au gouvernement d'Angleterre.

D'immenſes prairies étoient couvertes de troupeaux nombreux ; on y compta juſqu'à ſoixante mille bêtes à cornes. La plupart des familles avoient pluſieurs chevaux, quoique le labourage ſe fît avec des bœufs.

Les habitations, preſque toutes conſtruites de bois, étoient fort commodes, & meublées avec la propreté qu'on trouve quelquefois chez nos laboureurs d'Europe les plus aiſés. On y élevoit une grande quantité de volailles de toutes les eſpèces ; elles ſervoient à varier la nourriture des colons, qui étoit généralement ſaine & abondante. Le cidre & la bière formoient leur boiſſon : ils y ajoutoient quelquefois de l'eau-de-vie de ſucre.

C'étoit leur lin, leur chanvre, la toiſon de leurs brebis qui ſervoient à leur habillement ordinaire ;

ils en fabriquoient des toiles communes, des draps groſſiers. Si quelqu'un d'entr'eux avoit un peu de penchant pour le luxe, il le tiroit d'Annapolis ou de Louisbourg : ces deux villes recevoient en retour du blé, des beſtiaux, des pelleteries.

Les Français neutres n'avoient pas autre choſe à donner à leurs voiſins. Les échanges qu'ils faiſoient entr'eux étoient encore moins conſidérables, parce que chaque famille avoit l'habitude & la facilité de pourvoir ſeule à tous ſes beſoins : auſſi ne connoiſſoient-ils pas l'uſage du papier-monnoie, ſi répandu dans l'Amérique ſeptentrionale. Le peu d'argent qui s'étoit comme gliſſé dans cette colonie n'y donnoit point l'activité qui en fait le véritable prix.

Leurs mœurs étoient extrêmement ſimples : il n'y eut jamais de cauſe civile ou criminelle aſſez importante pour être portée à la cour de juſtice établie à Annapolis. Les petits différens qui pouvoient s'élever de loin en loin entre les colons étoient toujours terminés à l'amiable par les anciens ; c'étoient les paſteurs religieux qui dreſſoient tous les actes, qui recevoient tous les teſtamens : pour ces fonctions profanes, pour celles de l'égliſe, on leur donnoit volontairement la vingt-ſeptième partie des récoltes.

Elles étoient assez abondantes pour laisser plus de facultés que d'exercice à la générosité. On ne connoissoit pas la misère, & la bienfaisance prévenoit la mendicité. Les malheurs étoient, pour ainsi dire, réparés avant d'être sentis; les secours étoient offerts sans ostentation d'une part, ils étoient acceptés sans humiliation de l'autre: c'étoit une société de frères, également prêts à donner ou à recevoir ce qu'ils croyoient commun à tous les hommes.

Cette précieuse harmonie écartoit jusqu'à ces liaisons de galanterie qui troublent si souvent la paix des familles: on ne vit jamais dans cette société de commerce illicite entre les deux sexes, c'est que personne n'y languissoit dans le célibat. Dès qu'un jeune homme avoit atteint l'âge convenable au mariage, on lui bâtissoit une maison, on défrichoit, on ensemençoit des terres autour de sa demeure; on y mettoit les vivres dont il avoit besoin pour une année. Il y recevoit la compagne qu'il avoit choisie & qui lui apportoit en dot des troupeaux: cette nouvelle famille croissoit & prospéroit à l'exemple des autres; toutes ensemble composoient une population de dix-huit mille ames.

Qui est-ce qui ne sera pas touché de l'innocence

des mœurs & de la tranquillité de cette heureuſe peuplade ? qui eſt-ce qui ne fera pas des vœux pour la durée de ſon bonheur ? qui eſt-ce qui n'élève pas, par la penſée, une muraille inexpugnable qui ſépare ces colons de leurs injuſtes & turbulens voiſins ? On ne voit point de terme au mal-être des peuples ; le terme de leur bien-être eſt au contraire toujours prochain. Il faut une longue ſuite d'événemens favorables pour les tirer de la misère, il ne faut qu'un inſtant pour les y précipiter : puiſſent les Acadiens être exceptés de cette malédiction générale ! Hélas ! je crains bien qu'il n'en ſoit rien.

Les Anglais ſentirent en 1749 de quel profit pouvoit être à leur commerce la poſſeſſion de l'Acadie. La paix, qui devoit laiſſer beaucoup de bras dans l'inaction, donnoit par la réforme des troupes un moyen de peupler & de cultiver un terrein vaſte & fécond. Le miniſtère britannique offrit à tout ſoldat, à tout matelot, à tout ouvrier qui voudroit aller s'établir en Acadie, cinquante acres de terre, & dix pour toute perſonne que chacun d'eux ameneroit de ſa famille ; quatre-vingts acres aux bas-officiers, & quinze pour leurs femmes & pour leurs enfans ; deux cent aux enſeignes, trois cents aux lieutenans, quatre cents aux capitaines,

ſix cents aux officiers du grade ſupérieur avec trente pour chacune des perſonnes qui dépendroient d'eux. Avant le terme de dix ans, le terrein défriché ne devoit être ſujet à aucune redevance, & l'on ne pouvoit, à perpétuité, être taxé à plus d'une livre deux ſous ſix deniers d'impôt pour cinquante acres. Le tréſor public s'engageoit d'ailleurs à avancer ou rembourſer les frais du voyage, à élever des habitations, à fournir tous les outils néceſſaires pour la culture ou pour la pêche, à donner la nourriture de la première année. Ces encouragemens déterminèrent, au mois de mai 1749, trois mille ſept cent cinquante perſonnes à quitter l'Europe, où elles riſquoient de mourir de faim, pour aller vivre en Amérique.

La nouvelle peuplade étoit deſtinée à former un établiſſement au ſud-eſt de la péninſule d'Acadie, dans un lieu que les ſauvages appelèrent autrefois Chibouctou & les Anglais enſuite Hallifax : c'étoit pour y fortifier le meilleur port de l'Amérique, pour établir au voiſinage une excellente pêcherie de morue qu'on avoit préféré cette poſition à toutes celles qui s'offroient dans un ſol plus abondant; mais comme c'étoit la partie du pays la plus favorable à la chaſſe, il fallut la diſputer aux Mikmacks qui la fréquentoient le plus. Ces ſauvages défendi-

rent avec opiniâtreté un territoire qu'ils tenoient de la nature, & ce ne fut pas ſans avoir eſſuyé d'aſſez grandes pertes que les Anglais vinrent à bout de chaſſer ces légitimes poſſeſſeurs.

Cette guerre n'étoit pas encore terminée lorſqu'on apperçut de l'agitation parmi les Français neutres. Ces hommes ſimples & libres avoient déja ſenti qu'on ne pouvoit s'occuper ſérieuſement des contrées qu'ils habitoient, ſans qu'ils y perdiſſent de leur indépendance. A cette crainte ſe joignit celle de voir leur religion en péril : des paſteurs, échauffés par leur propre enthouſiaſme ou par les inſinuations des adminiſtrateurs du Canada, leur perſuadèrent tout ce qu'ils voulurent contre les Anglais qu'ils appeloient hérétiques. Ce mot, qui fut toujours ſi puiſſant pour faire entrer la haine dans des ames ſéduites, détermina la plus heureuſe peuplade de l'Amérique à quitter ſes habitations pour ſe tranſplanter dans la Nouvelle-France, où on lui offroit des terres. La plupart exécutèrent cette réſolution du moment ſans prendre aucune précaution pour l'avenir ; le reſte ſe diſpoſoit à les ſuivre quand il auroit pris ſes ſuretés. Le gouvernement anglais, ſoit humeur ou politique, voulut prévenir cette déſertion par une ſorte de trahiſon, toujours lâche & cruelle dans

ceux à qui l'autorité donne les moyens de la douceur & de la modération. Les Français neutres, qui n'étoient pas encore partis, furent raſſemblés, ſous prétexte de renouveler le ſerment qu'ils avoient fait autrefois au nouveau maître de l'Acadie. Dès qu'on les eut réunis on les embarqua ſur des navires qui les tranſportèrent dans d'autres colonies anglaiſes, où le plus grand nombre périt de chagrin encore plus que de misère.

Tel eſt le fruit des jalouſies nationales, de cette cupidité des gouvernemens qui dévore les terres & les hommes : on compte pour une perte tout ce que gagne un voiſin, pour un gain tout ce qu'on lui fait perdre. Quand on ne peut prendre une place on l'affame pour en faire mourir les habitans ; ſi l'on ne peut la garder, on la met en cendres, on la raſe ; plutôt que de ſe rendre on fait ſauter un vaiſſeau, une fortification par le jeu des poudres & des mines. Le gouvernement deſpotique met de grands déſerts entre ſes ennemis & ſes eſclaves pour empêcher l'irruption des uns & l'émigration des autres. L'Eſpagne a mieux aimé ſe dépeupler elle-même, & faire de l'Amérique un cimetière que d'en partager les richeſſes avec les Européens. Les Hollandais ont commis tous les crimes ſecrets & publics pour dérober aux autres

nations commerçantes la culture des épiceries ; ſouvent ils en ont jeté des cargaiſons entières dans la mer plutôt que de les vendre à bas prix. Les Français ont livré la Louiſiane aux Eſpagnols, de peur qu'elle ne tombât aux mains des Anglais. L'Angleterre fit périr les Français neutres de l'Acadie pour qu'ils ne retournaſſent pas à la France, & l'on dit enſuite que la police & la ſociété ſont faites pour le bonheur de l'homme ! oui, de l'homme puiſſant ; oui, de l'homme méchant.

XVII. Etat actuel de la Nouvelle-Ecoſſe.

Depuis l'émigration d'un peuple qui devoit ſon bonheur & ſes vertus à ſon obſcurité, la Nouvelle-Ecoſſe ne fit que languir. L'envie, qui avoit dépeuplé cette terre, ſembla l'avoir flétrie ; du moins la peine de l'injuſtice retomboit-elle ſur les auteurs de l'injuſtice. Les calamités ſi multipliées en Europe y pouſsèrent à la fin quelques malheureux : on en comptoit vingt-ſix mille en 1769 ; la plupart étoient diſperſés : on ne les voyoit réunis en quelque nombre qu'à Hallifax, à Annapolis & à Lunebourg. Cette dernière peuplade, formée par les Allemands, étoit la plus floriſſante : elle devoit ſes progrès à cet amour du travail, à cette économie bien ordonnée, caractères diſtinctifs d'une nation ſage & belliqueuſe qui, contente de défendre ſon pays, n'en ſort guère que pour aller

cultiver des contrées qu'elle n'eſt point jalouſe de conquérir.

Cette année, la colonie expédia quatorze navires & cent quarante-huit bateaux qui formoient ſept mille trois cent vingt-quatre tonneaux : elle reçut vingt-deux navires & cent vingt bateaux qui formoient ſept mille ſix tonneaux ; elle conſtruiſit trois chaloupes qui ne paſſoient pas cent dix tonneaux.

Ses exportations pour la Grande-Bretagne & pour les autres parties du globe ne paſsèrent pas 729,850 liv. 12 ſ. 9 den.

Malgré les encouragemens que la métropole n'avoit ceſſé de prodiguer à cet établiſſement pour accélérer ſes cultures, il avoit lui-même emprunté 450,000 liv. dont il payoit un intérêt de ſix pour cent ; il n'avoit pas alors de papier-monnoie, & n'en a pas depuis imaginé.

Les troubles qui bouleverſent maintenant l'Amérique ſeptentrionale ne ſont pas arrivés juſqu'à la Nouvelle-Ecoſſe ; elle en a même tiré quelques avantages. Sa population a été portée à quarante mille ames, par l'arrivée des citoyens circonſpects ou puſillanimes qui fuyoient la guerre. La néceſſité de pourvoir aux beſoins des armées & des flottes britanniques a fait multiplier les ſubſiſtances : un

numéraire immenſe, jeté dans la circulation par les troupes, a tout animé, communiqué aux hommes & aux choſes un mouvement rapide.

Si les autres colonies ſe détachent enfin de leur métropole, & que la Nouvelle-Ecoſſe lui ſoit conſervée, cette province qui n'étoit rien, deviendra très-importante. Aucun moyen de proſpérité ne lui manque ; ſes pâturages ſont propres à l'éducation des troupeaux, & ſes champs à la multiplication des grains, ſur-tout à la culture du lin & du chanvre : on connoît peu de côtes auſſi favorables que les ſiennes aux grandes pêcheries, & ſes bateaux peuvent faire aiſément ſept voyages au grand banc de Terre-Neuve, lorſque ceux de la Nouvelle-Angleterre n'en font que cinq avec beaucoup de difficulté ; les îles anglaiſes lui fourniront des débouchés ſûrs, faciles & preſque excluſifs.

La crainte d'une invaſion ne tiendra pas les eſprits dans l'inquiétude ; Halifax, qui n'étoit autrefois défendu que par quelques batteries bien ou mal diſpoſées, eſt maintenant entouré de bonnes fortifications qu'on peut augmenter encore.

XVIII. Fondation de la Nouvelle-Angleterre.

La Nouvelle-Angleterre s'eſt ſignalée, comme l'ancienne, par des fureurs ſanglantes ; la fille ſe reſſentit de l'eſprit de vertige qui tourmentoit la mère : elle dut ſa naiſſance à des temps orageux,

& les convulsions les plus horribles affligèrent son enfance. Découverte au commencement du siècle dernier sous le nom de Virginie septentrionale, elle ne reçut des Européens qu'en 1608. Cette première peuplade, foible & mal dirigée, se perdit dans ses fondemens; on y vit ensuite arriver par intervalles quelques aventuriers qui, plantant des cabanes pendant l'été pour faire un commerce d'échange avec les sauvages, disparoissoient comme ceux-ci le reste de l'année. Le fanatisme, qui avoit dépeuplé l'Amérique au midi, devoit la repeupler au nord. Les presbytériens anglais que la persécution avoit rassemblés en Hollande, ce port universel de la paix & de la liberté, lassés de n'être rien dans le monde après avoir été marryrs dans leur patrie, résolurent d'aller fonder une église pour leur secte dans un nouvel hémisphère. Ils achetèrent donc en 1621 les droits de la compagnie anglaise de la Virginie septentrionale: car ils n'étoient pas assez pauvres pour attendre leur prospérité de leur patience & de leurs vertus.

Le 6 septembre 1621, ils s'embarquèrent à Plymouth au nombre de cent vingt personnes, sous les drapeaux de l'enthousiasme, qui, fondé sur l'erreur ou sur la vérité, fait toujours de grandes choses; elles arrivèrent au commencement d'un

hiver qui fut très-rigoureux. Le pays, entièrement couvert de bois, n'offroit aucune reſſource à des hommes épuiſés par la fatigue du voyage qu'ils venoient de faire ; il en périt près de la moitié de froid, de ſcorbut & de misère ; le reſte ſe ſoutint par cette vigueur de caractère que la perſécution religieuſe excitoit dans des victimes échappées au glaive ſpirituel de l'épiſcopat : mais ce courage commençoit à s'affoiblir, lorſque la viſite de ſoixante guerriers ſauvages qui vinrent au printemps avec un chef à leur tête, ranima toutes les eſpérances. La liberté s'applaudit d'avoir rapproché des extrémités du monde ces deux peuplades ſi différentes : elles ſe lièrent par des promeſſes ſolemnelles de ſervice & d'amitié. Les anciens habitans cédèrent aux nouveaux, à perpétuité, toutes les terres voiſines de l'établiſſement que ceux-ci venoient de former ſous le nom de Nouvelle Plymouth. Un ſauvage qui ſavoit un peu la langue anglaiſe, reſta chez les Européens pour leur enſeigner la culture du maïs, & la manière de pêcher ſur la côte qu'ils habitoient.

Cette humanité mit les premiers colons en état d'attendre des compagnons, des animaux domeſtiques, des graines, tous les ſecours qui devoient leur venir d'Europe. Ces moyens d'établiſſement

arrivèrent d'abord lentement, puiſqu'au commencement de 1629, on ne comptoit encore que trois cents perſonnes : mais la perſécution contre les Puritains, qui augmentoit chaque jour en Angleterre, hâta leur accroiſſement en Amérique. L'année ſuivante, il en arriva un ſi grand nombre, que ce fut une néceſſité de les diſperſer. Les peuplades qu'ils établirent formèrent la province de Maſſachuſet. Bientôt ſortirent de ſon ſein les colonies du nouvel Hampshire, de Connecticut & de Rode-Iſland, qui furent autant d'états ſéparés, & qui obtinrent chacune une charte particulière de la cour de Londres.

Le ſang des martyrs fut, dans tous les lieux & dans tous les temps, une ſemence de proſélytiſme. On n'avoit vu d'abord paſſer en Amérique que quelques eccléſiaſtiques privés de leurs bénéfices pour leurs opinions, que des ſectaires obſcurs, dont les dogmes nouveaux s'attachent en foule parmi le peuple. Les émigrations devinrent peu à peu communes dans d'autres claſſes de citoyens. Avec le temps même les plus grands ſeigneurs que l'ambition, l'humeur ou la conſcience avoient entraînés dans le puritaniſme, imaginèrent de ſe ménager d'avance un aſyle dans ces climats éloignés ; ils y firent bâtir des maiſons, défricher des ter-

res, avec le deſſein de s'y retirer s'ils échouoient dans le projet d'établir la liberté civile ſous l'abri de la réformation. Le fanatiſme, qui répandoit l'anarchie dans la métropole, introduiſoit la ſubordination dans la colonie, ou plutôt des mœurs auſtères tenoient lieu de loi dans un pays ſauvage.

XIX. Gouvernement établi dans la Nouvelle-Angleterre.

Les habitans de la Nouvelle-Angleterre vécurent quelque temps en paix, ſans ſonger à donner une baſe ſolide à leur bonheur. Ce n'eſt pas que leur charte ne les antorisât à établir la forme de gouvernement qui leur conviendroit; mais ces enthouſiaſtes ne s'en occupoient pas, & la métropole ne prenoit pas aſſez d'intérêt à leur deſtinée pour les preſſer d'aſſurer leur tranquillité. Ce ne fut qu'en 1630 qu'ils ſentirent la néceſſité de donner une forme à leur colonie.

On convint, à cette époque, d'avoir tous les ans une aſſemblée dont les députés ſeroient nommés par le peuple, où ne pourroient ſiéger que les membres de l'égliſe établie, & qui ſeroit préſidée par un chef ſans autorité particulière. Il fut fait en même temps deux règlemens remarquables: le premier fixoit le prix du bled; par le ſecond, les ſauvages devoient être dépouillés de toutes les terres qu'ils ne cultiveroient pas, & il étoit défendu à tous les Européens, ſous peine d'une forte amende,

amende, de leur vendre des liqueurs fortes ou munitions de guerre.

Le conſeil national étoit chargé de régler les affaires publiques ; c'étoit encore une de ſes obligarions de juger tous les procès, mais avec les ſeules lumières de la raiſon, & ſans le ſecours ou l'embarras d'aucun code.

On n'imagina pas non plus des lois criminelles ; mais celles des juifs furent adoptées. Le ſortilége, le blaſphême, l'adultère, le faux témoignage, furent punis de mort ; les enfans aſſez dénaturés pour frapper ou pour maudire les auteurs de leurs jours, attiroient ſur eux le même châtiment. Ceux qui ſeroient ſurpris en menſonge, dans l'ivreſſe ou à la danſe, devoient être fouettés publiquement, & le plaiſir étoit interdit comme le vice ou le crime ; le jurement & la violation du dimanche étoient expiés par une forte amende : c'étoit encore une douceur d'expier avec de l'argent une omiſſion de prière ou un ſerment indiſcret.

Cette conduite annonce un peuple livré à la plus vile ſuperſtition ; elle fut pouſſée ſi loin, qu'on changea le nom des jours & des mois, comme ayant une origine païenne. Le nom de SAINT fut également ôté aux apôtres, à leurs ſucceſſeurs, à tous les lieux connus ſous cette dénomination,

afin de n'avoir pas cette apparence de communauté avec l'égliſe de Rome. D'autres innovations auſſi bizarres ſont encore atteſtées par les monumens les plus authentiques.

Il eſt également prouvé que le gouvernement défendit, ſous peine de mort, aux Puritains le culte des images, comme autrefois Moïſe avoit défendu aux Hébreux le culte des dieux étrangers; que la même punition étoit décernée contre les prêtres catholiques qui reviendroient dans la colonie après en avoir été bannis.

Toute l'Europe fut étonnée d'une intolérance ſi révoltante. Mais chaque ſecte chrétienne n'a-t-elle pas toujours borné le nom d'injuſtice, de violence & de perſécution aux rigueurs dont elle étoit la victime? n'a-t-elle pas mis au nombre de ſes dogmes ou de ſes préjugés, que la punition, l'exil, le ſupplice de ceux qu'elle appeloit impies, étoit un hommage à la vengeance céleſte, un droit des élus de Dieu contre ſes ennemis? Cette rage a été bien plus active contre des partiſans dont on ſe voyoit abandonné. Dans les familles religieuſes comme dans les autres, la haine fraternelle eſt la plus ſanglante de toutes. Les apoſtats ſont les premiers dévoués à l'exécration, à l'anathême des dévots.

Tel eſt l'indélébile & funeſte caractère des malheurs engendrés par la ſuperſtition, qu'ils ne ceſſent jamais que pour ſe renouveler. Tous les cultes partent d'un tronc commun qui ſubſiſte & qui ſubſiſtera à jamais, ſans qu'on oſe l'attaquer, ſans qu'on puiſſe prévoir la nature des branches qu'il repouſſera, ſans qu'il ſoit permis d'eſpérer d'en arracher une ſeule qu'avec effuſion de ſang. Il y auroit peut-être un remède; ce ſeroit une ſi parfaite indifférence des gouvernemens, que ſans aucun égard à la diverſité des cultes, les talens & la vertu conduiſiſſent ſeuls aux places de l'Etat & aux faveurs du ſouverain : alors, peut-être les différentes égliſes ſe réduiroient à des différences inſignifiantes d'école; le catholique & le proteſtant vivroient auſſi paiſiblement l'un à côté de l'autre, que le cartéſien & le newtonien. Nous diſons peut-être, parce qu'il n'en eſt pas des matières de religion ainſi que des matières de philoſophie. Le défenſeur du plein ou du vide ne croit ni offenſer ni honorer Dieu par ſon ſyſtème; le plus zélé ne compromettroit pour ſa défenſe ou ſa propagation, ni ſon repos, ni ſon honneur, ni ſa fortune, ni ſa vie; qu'il perſiſte dans ſon opinion, ou qu'il l'abandonne, on ne l'appellera point apoſtat; ſes leçons ne ſeront point traitées

d'impiétés & de blaſphêmes, comme il arrive dans les diſputes de religion, où l'on croit la gloire de Dieu intéreſſée, où l'on tremble pour ſon ſalut à venir, & pour la damnation éternelle des ſiens; où ces conſidérations ſanctifient les forfaits, & réſignent à tous les ſacrifices.

Que faire donc? Faut-il, à l'exemple d'un peuple innocent & ſimple, qui voyoit l'embraſement religieux prêt à gagner ſa paiſible contrée, défendre de parler de Dieu, ſoit en bien, ſoit en mal? Non, certes; la loi d'un ſilence qu'on ſe feroit un crime d'obſerver, ne ſeroit que de l'huile jetée ſur le feu. Faut-il laiſſer diſputer ſans s'en mêler? Ce ſeroit le mieux ſans doute; mais ce mieux-là ne ſera point ſans inconvénient, tant que les premières années de nos enfans ſeront confiées à des hommes qui leur feront ſucer avec le lait le poiſon du fanatiſme dont ils ſont enivrés. Et quand les pères deviendroient les ſeuls inſtituteurs religieux de leurs enfans, n'y auroit-il plus de déſordre à craindre? J'en doute. Encore une fois, que faire donc? Sans ceſſe parler de l'amour de nos ſemblables. On lit de l'île de Ternate, que les prêtres y étoient muets. Il y avoit un temple, au milieu du temple une pyramyde, & ſur cette pyramide: ADORE DIEU,

OBSERVE LES LOIS, AIME TON PROCHAIN. Le temple s'ouvroit un jour de la ſemaine ; les inſulaires s'y rendoient ; tous ſe proſternoient devant la pyramide : le prêtre, debout à côté, en ſilence, montroit de l'extrémité de ſa baguette l'inſcription. Les peuples ſe relevoient, ſe retiroient, & les portes du temple ſe refermoient pour huit jours. J'aſſurerois bien qu'il n'eſt mention dans les annales de cette île, ni de diſputes, ni de guerres de religion ; mais où verra-t-on jamais un miniſtère indifférent, un cathéchiſme auſſi court, & un prêtre muet ? Tâchons donc de nous réſigner à toutes les calamités d'un miniſtère intolérant, d'un catéchiſme compliqué, & d'un prêtre qui parle.

XX. Le fanatiſme remplit de calamités la Nouvelle-Angleterre.

Ces malheurs fondirent ſur les infortunés habitans de la Nouvelle-Angleterre, qui, moins furieux que leurs frères, osèrent dire que le magiſtrat n'avoit pas le droit de contrainte en matière de religion : ce fut un blaſphême devant des théologiens qui avoient mieux aimé quitter leur patrie, que de montrer quelque déférence pour l'épiſcopat. Par cette pente du cœur humain, qui marche de l'indépendance à la domination, ils avoient changé de maxime en changeant de climat, & ſembloient ne s'être arrogé la liberté de

penſer, que pour l'interdire aux autres. Ce ſyſtême d'intolérance fut appuyé du glaive de la loi qui voulut trancher ſur les opinions en frappant les diſſidens de peines capitales. Les hommes convaincus ou ſoupçonnés du tolérantiſme, furent expoſés à de ſi cruelles vexations, qu'ils ſe virent obligés d'abandonner leur nouvel aſyle pour en chercher un autre expoſé à moins d'orages.

Cette maladie de religion étendit ſa ſévérité juſqu'aux objets les plus indifférens de leur nature: on en a pour garant une délibération publique, copiée ſur les regiſtres mêmes de la colonie.

« C'eſt une choſe univerſellement reconnue, » que l'uſage de porter les cheveux longs, à la » manière des perſonnes ſans mœurs & des barbares indiens, n'a pu s'introduire en Angleterre » qu'au mépris ſacrilége de l'ordre exprès de Dieu, » qui dit qu'il eſt honteux à un homme qui a quelque » ſoin de ſon ame, de porter des cheveux longs. » Cette abomination excitant l'indignation de tous » les gens pieux, nous, magiſtrats zélés pour la » pureté de la foi, déclarons expreſſément & » authentiquement que nous condamnons l'impie » uſage de laiſſer croître ſa chevelure, uſage que » nous regardons comme une choſe évidemment » indécente & malhonnête, qui défigure horri-

» blement les hommes, offenſe les ames ſages &
» modeſtes, autant qu'elle corrompt les bonnes
» mœurs. Juſtement indignés contre ce ſcanda-
» leux uſage, nous prions, exhortons, invitons
» inſtamment tous les anciens de notre continent,
» de faire éclater leur zèle contre cette odieuſe
» coutume, de la proſcrire par toutes ſortes de
» moyens, & ſur-tout d'avoir ſoin que les membres
» de leurs égliſes n'en ſoient point ſouillés, afin
» que ceux qui, malgré ces ſévères défenſes &
» les voies de correction qui ſeront pratiquées à
» ce ſujet, ne ſe hâteront pas de s'interdire cet
» uſage, aient Dieu & les hommes en même
» temps contre eux ».

Ce rigoriſme, qui rend l'homme dur à lui-même, puis inſociable; d'abord victime, enſuite tyran, ſe déchaîna contre les Quakers; ils furent empriſonnés, fouettés & bannis. La fière ſimplicité de ces nouveaux enthouſiaſtes qui béniſſoient le ciel & les hommes au milieu des tourmens & de l'ignominie, inſpira de la vénération pour leurs perſonnes, fit aimer leurs ſentimens, & multiplia leurs proſélytes. Ce ſuccès aigrit leurs perſécuteurs, & les porta aux extrémités les plus ſanguinaires; ils firent pendre cinq de ces malheureux qui étoient furtivement revenus de leur

exil. On eût dit que les Anglais n'étoient allés en Amérique que pour exercer ſur leurs compatriotes toutes les cruautés que les Eſpagnols avoient exercées contre les Indiens, ſoit que le changement de climat rendit les Européens plus féroces, ſoit que la fureur de religion ne puiſſe trouver de terme que dans l'extinction de ſes apôtres ou de ſes martyrs. La perſécution fut enfin arrêtée par la métropole même, d'où elle avoit été portée.

Un peuple mélancolique par caractère étoit devenu ſombre & farouche. Le ſang de ſon monarque couloit encore à ſes yeux ; les uns pleuroient en ſecret ce grand aſſaſſinat ; les autres en auroient volontiers fait un jour de fête. La nation étoit diviſée en deux partis violens : ici, l'on préparoit la vengeance ; là, on s'occupoit à la prévenir par des délations toujours ſuivies d'exils, d'empriſonnemens & de ſupplices. La méfiance ſéparoit les pères des enfans, les amis des amis ; le tyran ombrageux étoit entouré de courtiſans ombrageux qui entretenoient ſes alarmes, ſoit pour s'élever aux grandes places de l'Etat, ſoit pour en faire tomber leurs ennemis ou leurs rivaux ; la hache étoit ſuſpendue ſur toutes les têtes. La fréquence des révoltes occaſionnoit la fréquence des exécutions, & les exécutions fréquentes de perſonnages

illuſtres & de citoyens obſcurs, perpétuoient la terreur populaire. Cromwel diſparut enfin : l'enthouſiaſme, l'hypocriſie, le fanatiſme concentrés dans ſon ſein comme dans leur foyer ; les factions, les révoltes, les proſcriptions, tous ces monſtres deſcendirent avec lui dans la tombe. Un jour plus ſerein commença à luire ſur l'Angleterre ; Charles II, en recouvrant l'empire, introduiſit parmi ſes ſujets l'eſprit de ſociété, le goût de la table, de la converſation, des ſpectacles, de tous les plaiſirs qu'il avoit trouvés en Europe quand il erroit d'une cour à l'autre pour recouvrer une couronne que ſon père avoit perdue ſur l'échafaud. Il eut pour apôtres de ſes principes une multitude de femmes galantes, de favoris débanchés, de beaux-eſprits libertins. En peu de temps il changea les mœurs générales, & il ne falloit pas moins qu'une ſemblable révolution pour aſſurer la tranquillité de ſon adminiſtration ſur un trône enſanglanté. Ce prince étoit un de ces voluptueux délicats que l'amour des plaiſirs ſenſuels rend quelquefois humains & ſenſibles à la pitié. Touché des ſupplices des Quakers, il en interrompit le cours en Amérique par une ordonnance de 1661 ; mais il ne put y étouffer entièrement l'eſprit perſécuteur.

La colonie avoit mis à ſa tête Henri Vane, fils

de ce Vane qui s'étoit ſi fort ſignalé dans les troubles de ſa patrie. Ce jeune homme, enthouſiaſte, entêté, digne en tout de ſon père, ne pouvant ni vivre en paix lui-même, ni y laiſſer les autres, teſſuſcita les diſputes également ridicules & ſurannées de la grace & du libre arbitre. On ſe paſſionna pour ces obſcures & frivoles queſtions : peut-être auroient-elles allumé une guerre civile, ſi des nations ſauvages, réunies entre elles, tombant ſur les plantations des Anglais, n'en euſſent maſſacré un grand nombre. Graces à leurs querelles théologiques, les colons ſentirent d'abord foiblement une ſi rude perte ; mais enfin le danger univerſel devint ſi preſſant, qu'on courut aux armes. L'ennemi repouſſé, la colonie rentra dans ſon caractère de diſſention : cet eſprit de vertige éclata même en 1692 par des atrocités dont l'hiſtoire offre peu d'exemples.

Dans une ville de la Nouvelle-Angleterre, nommée Salem, vivoient deux filles ſujettes à des convulſions qui étoient accompagnées de ſymptômes extraordinaires. Leur père, paſteur de cette égliſe, les crut enſorcelées ; ſoupçonnant une ſervante indienne, qui étoit chez lui, d'avoir jeté quelque ſort ſur ſa famille, à force de mauvais traitemens il lui fit avouer qu'elle étoit ſorcière.

D'autres femmes, ſéduites par le plaiſir d'intéreſſer le public, crurent que des convulſions qu'elles ne devoient qu'à la nature de leur ſexe, avoient la même origine. Trois citoyens, qu'on nomme au haſard, ſont auſſitôt mis en priſon, accuſés de ſortilége, condamnés à être pendus, & leurs cadavres ſont abandonnés aux bêtes féroces, aux oiſeaux de proie. Peu de jours après, ſeize perſonnes ſubiſſent le même ſort, avec un juriſconſulte qui, refuſant de plaider contre elles, eſt dès-lors convaincu d'être leur complice. Ces horribles & lugubres ſcènes embraſent l'imagination de la multitude; la foibleſſe de l'âge, les infirmités de la vieilleſſe, l'honneur du ſexe, la dignité des places, la fortune, la vertu, rien ne met à couvert d'un odieux ſoupçon dans l'eſprit d'un peuple obſédé par les fantômes de la ſuperſtition. On immole des enfans de dix ans; on dépouille de jeunes filles; on cherche ſur tout leur corps, avec une impudente curioſité, des marques de ſorcellerie; on prend des taches ſcorbutiques que l'âge imprime ſur la peau des vieillards, pour des empreintes du pouvoir infernal. Le fanariſme, la méchanceté, la vengeance, choiſiſſent à leur gré leurs victimes; au défaut de témoins, on emploie les tortures, & les bour-

reaux dictent eux-mêmes les aveux qu'ils veulent obtenir. Si les magiſtrats ſe refuſent à continuer ces horribles exécutions, ils ſont accuſés de forfaits imaginaires qu'ils ceſſent de punir ; les miniſtres de la religion leur ſuſcitent des délateurs, qui leur font payer de leur tête les remords tardifs que leur arrache l'humanité. Les ſpectres, les viſions, la terreur & la conſternation, multiplient ces prodiges de folie & d'horreur. Les priſons ſe rempliſſent, les gibets reſtent toujours dreſſés. Tous les citoyens ſont plongés dans une morne épouvante ; les plus ſages s'éloignent en gémiſſant d'une terre maudite, enſanglantée ; & ceux qui y reſtent, ne lui demandent qu'un tombeau. On s'attendoit à la ſubverſion totale de cette déplorable colonie, lorſqu'au plus fort de l'orage, les vagues tombent & s'appaiſent. Tous les yeux s'ouvrent à-la-fois ; l'excès du mal réveille les eſprits qu'il avoit engourdis : à cette ſtupidité profonde ſuccède un remords cuiſant & douloureux. Un jeûne général, des prières publiques, demandent pardon au ciel de l'avoir invoqué pour de tels ſacrifices, d'avoir cru le fléchir par le ſang qui l'irrite. On baigne de larmes une terre qui fut innocente & pure, avant d'être ſouillée par le culte ſacrilége & parricide des Européens.

La poſtérité ne ſaura jamais, ſans doute, quelle fut l'origine, quel fut le remède de cette épidémie ; elle avoit peut-être ſa ſource dans la mélancolie que des enthouſiaſtes perſécutés avoient apportée de leur pays, qui s'étoit nourrie avec le ſcorbut qu'ils avoient pris ſur mer, qui s'étoit fortifiée par les vapeurs & les exhalaiſons d'une terre nouvellement défrichée, par les incommodités & les peines inſéparables d'un changement de climat & de genre de vie. Cette contagion ceſſa, comme tous les maux épidémiques, par la communication même qui l'épuiſa ; comme tous les maux de l'imagination, qui s'évaporent par les tranſports du délire. Le calme vint après la fièvre ardente, & ce ſombre accès d'enthouſiaſme ne reprit plus aux Puritains de la Nouvelle-Angleterre.

En renonçant à l'eſprit de perſécution qui a marqué de ſang toutes les ſectes, les habitans de cette colonie conſervèrent encore de trop fortes teintes du fanatiſme & de la férocité qui avoient ſignalé les triſtes jours de ſa naiſſance.

La petite vérole, qui eſt moins ordinaire, mais plus meurtrière en Amérique qu'en Europe, cauſoit en 1721 des ravages inexprimables à Maſſachuſet : cette calamité fait penſer à l'inoculation.

Pour prouver l'efficacité de cet heureux préſervatif, un médecin habile & courageux inocule ſa femme, ſes enfans & ſes domeſtiques; il s'inocule lui-même. On l'inſulte; on le regarde comme un monſtre vomi par l'enfer; on le menace de l'aſſaſſiner. Ces fureurs n'ayant pas empêché un jeune homme très-intéreſſant de recourir à cette pratique ſalutaire, un ſcélérat ſuperſtitieux monte à ſa fenêtre durant la nuit, & jette dans la chambre une grenade remplie de matières combuſtibles.

Les citoyens les plus raiſonnables ne ſont pas révoltés de tant d'atrocités, & leur indignation ſe porte ſur les eſprits hardis qui aiment mieux recourir au ſavoir des hommes, que de s'en rapporter aux vues de la Providence. Le peuple eſt affermi par ces diſcours inſenſés, dans la réſolution de ne pas ſouffrir une nouveauté qui doit attirer ſur l'Etat entier les infaillibles & terribles effets du courroux céleſte. Le magiſtrat, qui craint une ſédition, ordonne aux médecins de s'aſſembler: par conviction, par foibleſſe ou par politique, ils déclarent l'inoculation dangereuſe. Un bill la défend, & ce bill eſt reçu avec un applaudiſſement dont il n'y avoit point d'exemple.

Vous ſentez vos cheveux s'agiter ſur votre front; vous frémiſſez d'horreur, & vous avez oublié les

obſtacles que cette pratique ſalutaire a trouvés parmi vous, & vous ne penſez pas que vous autiez commis les mêmes atrocités il y a deux cents ans. Avouez donc enfin les ſervices importans que vous a rendus le progrès des lumières ; ayez pour leurs promoteurs le reſpect & la reconnoiſſance que vous devez à des hommes utiles qui vous ont garantis de tant de crimes que vous euſſiez commis par ignorance & par ſuperſtition.

Peu d'années après s'ouvre une nouvelle ſcène encore plus atroce. Depuis long-temps on accordoit dans ces provinces une odieuſe prime à ceux des colons qui donnoient la mort à quelque Indien ; cette récompenſe fut portée, en 1724, à 2250 liv. John Lovewel, encouragé par un prix ſi conſidérable, forme une compagnie d'hommes féroces comme lui pour aller à la chaſſe des ſauvages. Un jour il en découvrit dix paiſiblement endormis autour d'un grand feu ; il les maſſacra, porta leur chevelure à Boſton, & reçut la récompenſe promiſe. Anglo-Américains, oſez à préſent adreſſer quelques reproches aux Eſpagnols : qu'ont-ils fait ? qu'auroient-ils pu faire de plus inhumain ?.... Et vous étiez des hommes ? & vous étiez des hommes civiliſés ? & vous étiez des chrétiens ? Non : vous étiez des monſtres à exterminer ; vous étiez des

monſtres contre leſquels une ligue formée eût été moins criminelle que celle que Lovewel forma contre les ſauvages. Si le lecteur me demande la date de cette ſcélérateſſe, ſi elle eſt de la fondation de la colonie, ou d'un temps moderne, j'eſpère qu'il me diſpenſera de lui répondre.

XXI. Sévérités outrées qui ſe perpétuent dans la Nouvelle-Angleterre, après même l'extinction du fanatiſme.

Des lois trop ſévères ſubſiſtent toujours dans ces contrées. On jugera de ce rigoriſme par le diſcours que tint, il n'y a pas long-temps devant les magiſtrats, une fille convaincue d'avoir produit, pour la cinquième fois, un fruit illégitime.

« J'oſe eſpérer, dit-elle, que la cour me per-
» mettra de dire un mot en ma faveur.

» Je ſuis une fille pauvre, infortunée, qui pou-
» vant à peine gagner ma ſubſiſtance, n'ai pas le
» moyen de payer des avocats pour plaider ma
» cauſe : je vais donc faire parler la raiſon; comme
» elle a ſeule le droit de dicter des lois, elle peut
» les examiner toutes. Celle qui me conduit à
» votre tribunal m'a déja jugée; je ne demande
» pas qu'on s'en écarte pour me faire grace;
» mais je vous prie, meſſieurs, d'intercéder au-
» près du gouvernement, pour qu'il daigne me
» remettre l'amende à laquelle vous m'allez con-
» damner.

» C'eſt la cinquième fois que je parois devant

» vous

» vous pour le même délit. Deux fois j'ai payé
» de fortes amendes, & deux fois trop indigente
» pour expier ma faute par une peine pécuniaire,
» j'ai ſubi un châtiment douloureux & flétriſſant.
» Ces peines ſont ordonnées par la loi, je le ſais;
» mais ſi l'on doit abroger les lois quand elles
» ſont déraiſonnables; ſi l'on doit les mitiger
» quand elles ſont trop ſévères, j'oſe vous dire que
» celle qui me pourſuit eſt à la-fois injuſte &
» cruelle à mon égard. Au crime près, dont ce
» tribunal m'accuſe, & dont le ciel m'abſout,
» j'ai mené juſqu'à préſent une vie irréprochable:
» je défie mes ennemis, ſi j'ai le malheur d'en
» avoir que je n'ai pas mérités, de me charger de
» la moindre injuſtice. J'examine ma conſcience
» & ma conduite: l'une & l'autre, je le dis har-
» diment, me paroiſſent pures comme le jour qui
» m'éclaire; & lorſque je cherche mon crime, je
» ne le trouve que dans la loi.

» C'eſt au riſque de ma vie que j'ai donné le
» jour à cinq enfans: je les ai nourris de mon
» lait & de mon travail, ſans être à charge au
» public ni à perſonne. Je me ſuis dévouée avec
» tout le courage de la tendreſſe maternelle, aux
» pénibles ſoins qu'exigeoient leur foibleſſe & leur
» âge. Je les ai formés à la vertu, qui n'eſt que

» la raiſon; ils aiment déja leur patrie comme » moi; ils ſeront citoyens comme vous-mêmes, » à moins que vous ne leur ôtiez par de nouvelles » amendes le fonds de leur ſubſiſtance, & que » vous ne les forciez à fuir une région qui les » repouſſa dès le berceau.

» Eſt-ce donc un crime de féconder ou de » procréer, à l'exemple de la terre, notre mère » commune; d'augmenter le nombre des colons » dans un pays nouveau qui ne demande que des » habitans? Je n'ai débauché le mari d'aucune » femme; je n'ai jamais attiré dans mes filets au- » cun jeune homme; perſonne n'a ſujet de ſe » plaindre de moi, ſi ce n'eſt peut-être le miniſtre » de l'évangile & le juge de paix, qui ſont fâchés » d'avoir perdu les honoraires de leurs fonctions, » parce que j'ai eu des enfans ſans être mariée » devant eux. Mais, eſt-ce ma faute à moi? j'en » appelle à vous, meſſieurs. Vous convenez que » je ne manque point de jugement. Ne ſeroit-ce » pas une folie, une ſtupidité, ſi m'étant livrée » aux devoirs les plus pénibles du mariage, je » n'en avois pas recherché les honneurs? J'ai tou- » jours été, je ſuis encore diſpoſée à me marier; » & je me flatte que je ſerois digne d'un état ſi » reſpectable, avec la fécondité, l'induſtrie, l'éco-

» nomie, & la frugalité dont la nature m'a douée;
» car elle m'avoit deſtinée à être une femme
» honnête & vertueuſe. J'eſpérois la devenir, lorſ-
» qu'étant encore vierge, je n'écoutai les premiers
» vœux de l'amour qu'avec le ſerment du ma-
» riage; mais la confiance indiſcrète que j'eus
» dans la ſincérité du premier homme que j'aimai,
» m'a fait perdre mon honneur, en comptant ſur
» le ſien : j'eus un enfant de lui, puis il m'aban-
» donna. Cet homme eſt connu de vous tous; il
» eſt devenu magiſtrat comme vous : je devois
» croire qu'il ſe ſeroit montré dans cette cour au-
» jourd'hui, pour modérer la rigueur de votre
» ſentence : s'il eût paru, je n'aurois rien dit;
» mais comment pourrois-je ne pas accuſer l'in-
» juſtice de mon ſort, qui veut que celui qui m'a
» ſéduite & ruinée, après avoir été la cauſe de
» ma perte, jouiſſe des honneurs & du pouvoir,
» ſoit aſſis dans les tribunaux où l'on punit mon
» malheur par les verges & par l'infamie? Quel
» étoit le légiſlateur barbare qui, prononçant entre
» les deux ſexes, favoriſa le plus fort, & ſévit
» ſur le plus foible, ſur ce ſexe malheureux
» qui, pour une jouiſſance, compte mille dan-
» gers & mille infirmités; ſur ce ſexe à qui la
» nature vend, à un prix capable d'épouvanter

» les paſſions les plus effrénées, ces mêmes plaiſirs qu'à vous elle vous donne ſi libéralement?

» Je n'ai point craint, pour ne pas trahir la » nature, de m'expoſer au déshonneur injuſte, » aux châtimens honteux; j'ai mieux aimé tout » ſouffrir que d'être parjure aux vœux de la propagation, que d'étouffer mes enfans avant de les » concevoir, ou après les avoir conçus. Je n'ai » pu, je l'avoue, après avoir perdu ma virginité, » garder le célibat dans une proſtitution ſecrète » & ſtérile, & je demande encore la peine qui » m'attend, plutôt que de cacher les fruits de la » fécondité que le ciel a donnée à l'homme & à » la femme, comme ſa première bénédiction.

» On dira, ſans doute, qu'indépendamment » des lois civiles, j'ai violé les préceptes de la religion? Mais c'eſt à la religion de me punir, ſi » j'ai péché contre elle. Eh! n'eſt-ce pas aſſez » qu'elle m'ait exclue de la communion de mes » frères, qui ſeroit une conſolation pour moi? » J'ai, dites-vous, offenſé le ciel, & je dois m'attendre à des feux éternels. Si vous le croyez, » pourquoi m'accabler de châtimens en ce monde? » Non, meſſieurs, le ciel n'eſt pas impitoyable, » injuſte comme vous: ſi je croyois que ce que » vous appelez un péché fût réellement un crime,

» je n'aurois pas l'audace, ni la méchanceté de
» le commettre. Mais comment oſerois-je penſer
» que Dieu ſoit irrité de me voir procréer des en-
» fans, quand il leur donne un corps ſain & ro-
» buſte qu'il ſe plait à douer d'un ame immor-
» telle? Dieu juſte & bon, Dieu réparateur des
» maux & des injuſtices, c'eſt à toi que j'en ap-
» pelle ici de la ſentence de mes juges! Ne me
» venge point, ne les punis pas, mais daigne les
» éclairer & les attendrir! Si tu as donné à l'homme
» la femme pour compagne ſur cette terre hériſſée
» de ronces, qu'il n'accable pas d'opprobre un
» ſexe qu'il a lui-même corrompu; qu'il ne sème
» pas la honte & la misère dans le plaiſir où tu
» as attaché la conſolation de ſes peines! qu'il ne
» ſoit pas ingrat & dénaturé juſqu'au ſein du
» bonheur, en livrant aux ſupplices les victimes
» de ſes voluptés! fais qu'il reſpecte dans ſes deſirs
» la pudeur qu'il honore, ou qu'après l'avoir vio-
» lée dans ſes plaiſirs, il la plaigne du moins au
» lieu de l'outrager, ou plutôt fais qu'il ne change
» point en crimes des actions que toi-même as
» permiſes ou commandées, quand tu dis à ſa race
» de croître & de ſe multiplier »!

XXII. Étendue, organiſation,

Ce diſcours, qu'on entendroit ſouvent dans nos contrées & par-tout où l'on a attaché des idées

population, cultures, pêcheries, manufactures, exportations de la Nouvelle-Angleterre.

morales à des actions physiques qui n'en comportent point, si les femmes y avoient l'intrépidité de Polli Baker, c'étoit le nom de l'accusée; ce discours produisit dans la Nouvelle-Angleterre une révolution étonnante dans tous les esprits. Le tribunal la dispensa de l'amende ou du châtiment; &, pour comble de triomphe, un de ses juges l'épousa, tant la voix de la raison est au-dessus des prestiges d'une éloquence étudiée. Mais le préjugé public a repris son ascendant, soit que le bien politique & social fasse taire souvent les cris de la nature isolée, soit que dans un gouvernement où la religion ne porte point au célibat, le commerce illicite des deux sexes trouve moins d'excuses que dans les états où le clergé, la noblesse, le luxe, la misère, l'exemple scandaleux de la cour & de l'église, corrompent, surchargent, avilissent & déconseillent le mariage.

La Nouvelle-Angleterre a du moins des ressources contre les mauvaises lois, dans sa constitution même, où le peuple législateur peut corriger aisément des abus qu'il ressent; elle en a dans sa situation locale, qui laisse un vaste champ ouvert à l'industrie, à la population.

Cette colonie, bornée au nord par le Canada, à l'ouest par la Nouvelle-Yorck, à l'est & au sud

par la Nouvelle-Ecoſſe & par l'océan, n'a pas moins de trois cents milles ſur les bords de la mer, & s'étend à plus de cinquante milles dans les terres.

Les défrichemens ne s'y font pas au haſard, comme dans les autres provinces. Dès les premiers temps ils furent aſſujettis à des lois qui depuis ont été immuables. Un citoyen, quel qu'il ſoit, n'a pas la liberté de s'établir, même dans un terrein vague. Le gouvernement qui a voulu que tous ſes membres fuſſent à l'abri des incurſions des ſauvages, qu'ils fuſſent à portée des ſecours d'une ſociété bien ordonnée, a réglé que des villages entiers ſeroient formés dans le même temps. Dès que ſoixante familles offrent de bâtir une égliſe, d'entretenir un paſteur, de ſolder un maître d'école, l'aſſemblée générale leur aſſigne un emplacement & leur donne le droit d'avoir deux repréſentans dans le corps légiſlatif de la colonie. Le diſtrict qu'on leur aſſigne, eſt toujours limitrophe des terres déja défrichées, & contient le plus ordinairement ſix mille carrés d'Angleterre. Ce nouveau peuple choiſit une aſſiette convenable à l'habitation, dont la forme eſt généralement carrée; le temple eſt au milieu. Les colons partagent le terrein entre eux, & chacun enferme

ſa propriété d'une haie vive ; on réſerve quelques bois pour une commune; ainſi s'agrandit continuellement la Nouvelle-Angleterre, ſans ceſſer de faire un tout bien organiſé.

Quoique placée au milieu de la zone tempérée, la colonie ne jouit pas d'un climat auſſi doux que celui des provinces de l'Europe qui ſont ſous les mêmes parallèles. Elle a des hivers plus longs & plus froids, des étés plus courts & plus chauds. Le ciel y eſt communément ſerein, & les pluies y ſont plus abondantes que durables. L'air y eſt devenu plus pur, à meſure qu'on a facilité ſa circulation, en abattant les bois. Perſonne ne ſe plaint plus de ces vapeurs malignes, qui, dans les premiers temps, emportèrent quelques habitans.

Le pays eſt partagé en quatre provinces, qui, dans l'origine, n'avoient preſque rien de commun. La néceſſité d'être en armes contre les ſauvages, les décida à former en 1643 une confédération, où elles prirent le nom de *Colonies-Unies*. En vertu de cette union, deux députés de chaque établiſſement devoient ſe trouver dans un lieu marqué, pour y décider des affaires de la Nouvelle-Angleterre, ſuivant les inſtructions de l'aſſemblée particulière qu'ils repréſentoient. Cette

aſſociation ne bleſſoit en rien le droit qu'avoit chacun de ſes membres de ſe conduire en tout à ſa volonté.

Leur indépendance de la métropole n'étoit guère moins entière. En conſentant à ces établiſſemens, on avoit réglé que leur code ne contrarieroit en rien la légiſlation de la mère-patrie; que le jugement de tous les grands crimes commis ſur leur territoire lui ſeroit réſervé; que leur commerce viendroit tout entier aboutir à ſes rades. Aucun de ces devoirs ne fut rempli: d'autres obligations moins importantes, étoient également négligées. L'eſprit républicain avoit déja fait de trop grands progrès, pour qu'on ſe tînt lié par ces arrangemens: la ſoumiſſion des colons ſe bornoit à reconnoître vaguement le roi d'Angleterre pour leur ſouverain.

Maſſachuſet, la plus floriſſante des quatre provinces, ſe permettoit encore plus de choſes que les autres, & ſe les permettoit plus ouvertement. Une conduite ſi fière attira ſur elle le reſſentiment de Charles II. Ce prince annulla en 1684 la charte que ſon père avoit accordée; il établit une adminiſtration preſque arbitraire, & ne craignit pas de faire lever des impôts pour ſon propre uſage. Le deſpotiſme ne diminua pas ſous ſon ſucceſſeur:

auſſi, à la première nouvelle de ſa deſtitution, ſon lieutenant fut-il arrêté, mis aux fers, & renvoyé en Europe.

Guillaume III, quoique très-ſatisfait de ce zèle ardent, ne rétablit pas Maſſachuſet dans ſes anciennes prérogatives, comme elle le deſiroit, comme elle l'avoit eſpéré peut-être : il lui rendit, à la vérité, un titre, mais un titre qui n'avoit preſque rien de commun avec le premier.

Par la nouvelle charte, le gouverneur nommé par la cour devoit avoir le droit excluſif de convoquer, de proroger, de diſſoudre l'aſſemblée nationale. Seul, il pouvoit donner la ſanction aux lois portées, aux impôts décidés par ce corps. La nomination de tous les emplois militaires appartenoit à ce commandant ; avec le conſeil, il avoit le choix des magiſtrats : les deux chambres n'avoient la diſpoſition des autres places moins importantes que de ſon aveu ; le tréſor public ne s'ouvroit que par ſon ordre, appuyé du ſuffrage de ſon conſeil. Son autorité portoit encore ſur quelques points qui gênoient beaucoup la liberté. Connecticut & Rhode-Iſland, qui avoient à propos conjuré l'orage par leur ſoumiſſion, reſtoient en poſſeſſion de leur contrat primitif. Pour le Nouvel-Hampshire, il avoit toujours été conduit

ſur des principes aſſez ſemblables à ceux qu'on adoptoit pour Maſſachuſet. Un même chef régiſſoit les quatre provinces ; mais avec les maximes qui convenoient à la conſtitution de chaque colonie.

Suivant un tableau publié par le congrès général du continent de l'Amérique anglaiſe, il ſe trouve quatre cent mille habitans à Maſſachuſet, cent quatre-vingt-douze mille à Connecticut, cent cinquante mille à Hampshire, cinquante-neuf mille ſix cent ſoixante-dix-huit à Rhode-Iſland ; ce qui forme dans ce ſeul établiſſement une population de quatre-vingt-un mille ſix cent ſoixante-dix-huit ames.

Une ſi grande multiplication d'hommes ſembleroit annoncer un ſol excellent : il n'en eſt pas ainſi. A l'exception de quelques cantons du Connecticut, les autres terres étoient originairement couvertes de pins, & par conſéquent ſtériles tout-à-fait ou très-peu fertiles. Aucun des grains d'Europe n'y proſpère, & jamais leur produit n'a pu ſuffire à la nourriture de ſes habitans ; on les a toujours vu réduits à vivre de maïs, ou à tirer d'ailleurs une portion de leur ſubſiſtance. Auſſi, quoique le pays ſoit aſſez généralement propre aux fruits, aux légumes, aux troupeaux, les campa-

gnes ne ſont-elles pas la partie la plus intéreſſante de ces contrées : c'eſt ſur des côtes heriſſées de rochers, mais favorables à la pêche, que s'eſt portée la population, que l'activité s'eſt accrue, que l'aiſance eſt devenue commune.

L'inſuffiſance des récoltes dut exciter plutôt & plus vivement l'induſtrie dans la Nouvelle-Angleterre que ſur le reſte de ce continent ; on y conſtruiſit même, pour les navigateurs étrangers, beaucoup de navires dont les matériaux, aujourd'hui chers & rares, furent long-temps communs & à bon marché. La faciliré de ſe procurer du poil de caſtor donna naiſſance à une fabrique de chapeaux fort conſidérable ; des toiles de lin & de chanvre ſortirent des ateliers ; avec la toiſon de ſes moutons la colonie fabriqua des étoffes d'un tiſſu groſſier, mais ſerré.

A ces manufactures, qu'on pourroit appeler nationales, s'en joignit une autre alimentée par des matières étrangères. Le ſucre donne un réſidu connu ſous le nom de ſirop ou de mélaſſe ; les nouveaux Anglais l'allèrent chercher aux Indes occidentales, & le firent d'abord ſervir, en nature, à divers uſages : l'idée leur vint de le diſtiller ; ils vendirent une quantité prodigieuſe de cette eau-de-vie aux ſauvages voiſins, aux pêcheurs

de morue, à toutes les provinces ſeptentrionales ; ils la portèrent même aux côtes d'Afrique, où ils la livrèrent avec un avantage marqué aux Anglais occupés de l'achat des eſclaves.

Cette branche de commerce & d'autres circonſtances mirent les nouveaux Anglais à portée de s'approprier une partie des denrées de l'Amérique, ſoit méridionale, ſoit ſeptentrionale. Les échanges de ces deux régions, ſi néceſſaires l'une à l'autre, paſsèrent par leurs mains ; ils devinrent comme les courtiers, comme les Hollandais du Nouveau-Monde.

Cependant, la plus grande reſſource de ces provinces, ce fut toujours la pêche : ſur leurs côtes mêmes, elle eſt très-conſidérable ; il n'y a point de rivière, de baie, de port où l'on ne voie un nombre prodigieux de bateaux occupés à prendre le ſaumon, l'eſturgeon, la morue, d'autres poiſſons, qui trouvent tous un débouché avantageux.

La pêche du maquereau, faite principalement à l'embouchure du Pentagoet, qui ſe perd dans la baie de Fundi ou Françaiſe, à l'extrémité de la colonie, occupe durant le printemps & durant l'automne, quatorze ou quinze cents bateaux & deux mille cinq cents hommes.

La pêche de la morue eſt encore plus utile à la Nouvelle-Angleterre. De ſes ports nombreux ſortent tous les ans, pour différens parages plus ou moins voiſins, cinq cents bâtimens de cinquante tonneaux, avec quatre mille hommes d'équipage. Ils pêchent au moins deux cent cinquante mille quintaux de morue.

La baleine occupe auſſi ces colonies. Avant 1763, la Nouvelle-Angleterre faiſoit cette pêche en mars, avril & mai, dans le golfe de la Floride, & en juin, juillet, août, à l'eſt du grand banc de Terre-Neuve. On n'y envoyoit alors que cent vingt chaloupes, de ſoixante-dix tonneaux chacune, & montées par ſeize cents hommes. En 1767, cette pêche occupa ſept mille deux cent quatre-vingt-dix matelots. Il faut dire les raiſons d'une augmentation ſi conſidérable.

Le deſir de partager la pêche de la baleine avec les Hollandais agita long-temps la Grande-Bretagne. Pour y réuſſir, on déchargea, vers la fin du règne de Charles II, de tous les droits de douane le produit que les habitans du royaume obtiendroient à cette pêche dans les mers du nord: mais cette faveur ne s'étendit pas aux colonies, dont l'huile & les fanons de baleine devoient un droit de 56 liv. 5 ſous par tonneau, à leur entrée dans

la métropole; droit qui n'étoit réduit à la moitié, que lorſqu'ils y étoient importés par ſes propres navires.

A cet impôt, déja trop onéreux, on en ajouta un autre en 1699, de 5 ſous 7 deniers par livre peſant de ſanons, qui portoit également ſur l'Amérique & ſur l'Europe. Cette nouvelle taxe eut des ſuites ſi funeſtes, qu'il fallut la ſupprimer en 1723; mais elle ne fut éteinte que pour les baleines priſes en Groenland, au détroit de Davis, ou dans les mers voiſines: la pêche du continent ſeptentrional reſta toujours aſſervie au droit nouveau comme au droit ancien.

Le miniſtère s'appercevant que l'exemption d'impôt n'étoit pas ſuffiſante pour réveiller l'émulation anglaiſe, eut recours aux encouragemens. On accorda en 1732 une gratification de 22 liv. 10 ſous, & ſeize ans après une de 45 liv. pour chaque tonneau des vaiſſeaux employés à une pêche ſi intéreſſante. Cette générosité du gouvernement produiſit une partie du bien qu'on en attendoit: cependant, loin de pouvoir entrer en concurrence dans les marchés étrangers avec ſes rivaux, la Grande-Bretagne ſe vit encore obligée d'acheter d'eux tous les ans, pour trois

à quatre cent mille livres d'huile ou de fanons de baleine.

Tel étoit l'état des choſes, lorſque les mers françaiſes de l'Amérique ſeptentrionale devinrent, à la paix dernière, une poſſeſſion britannique. Auſſitôt les nouveaux Anglais y naviguèrent en foule, pour prendre la baleine qui y eſt très-commune. Le parlement les déchargea des tributs ſous leſquels ils avoient gémi, & leur activité redoubla encore. Elle doit ſe communiquer naturellement aux colonies voiſines ; & il eſt vraiſemblable que les Provinces-Unies perdront avec le temps cette importante branche de leur commerce.

La pêche de la baleine ſe fait dans le golfe Saint-Laurent & dans les parages qui les joignent ſur des mers moins orageuſes, moins embarraſſées de glaces que le Groenland : dès-lors elle commence plutôt & finit plus tard. On y éprouve moins d'accidens fâcheux; les navires qui y ſont employés ſont moins grands, moins chargés d'équipages. Ces raiſons doivent donner au continent américain des avantages que l'économie hollandaiſe ne parviendra jamais à balancer. Les Anglais d'Europe eux-mêmes ſe flattoient de

partager

partager avec leurs colons cette ſupériorité, parce qu'ils comptoient joindre au bénéfice de la pêche celui qu'ils devoient faire ſur la vente de leurs cargaiſons; reſſource refuſée aux navigateurs qui fréquentent le détroit de Davis ou les mers du Groenland.

Les productions vénales de la Nouvelle-Angleterre ſont la morue, l'huile de poiſſon, la baleine, le ſuif, le cidre, les viandes ſalées, les maïs, les porcs & les bœufs, la potaſſe, les légumes, les mâtures pour les navires marchands, pour les vaiſſeaux de guerre, & des bois de toutes les eſpèces. Les Açores, Madère, les Canaries, le Portugal, l'Eſpagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, & principalement les Indes occidentales ont conſommé juſqu'ici ces denrées. En 1769, les exportations des quatre provinces réunies s'élevèrent à 13,844,430 liv. 19 ſous 5 deniers; mais cette colonie reçut habituellement plus qu'elle ne donna, puiſqu'elle dut conſtamment à ſa métropole vingt-quatre ou vingt-cinq millions de livres.

Il part quelques bâtimens de toutes les rades extrêmement multipliées ſur ces côtes: cependant les principales expéditions du Connecticut ſe font

à New-Hawen ; celles de Rhode-Iſland, à New-Porth ; celles de Hampshire, à Portſmouth, & celles de Maſſachuſet, à Boſton.

Cette dernière cité, qu'on peut regarder comme la capitale de la Nouvelle-Angleterre, eſt ſituée dans une péninſule de quatre milles de long, au fond de la belle baie de Maſſachuſet, qui s'enfonce environ huit milles dans les terres. L'ouverture de cette baie eſt défendue contre l'impétuoſité des vagues, par quantité de rochers qui s'élèvent au-deſſus de l'eau, & par une douzaine de petites îles, la plupart habitées. Ces digues, ces remparts naturels, ne laiſſent une libre entrée qu'à trois vaiſſeaux de front. Sur ce canal unique & très-étroit, fut élevé à la fin du ſiècle dernier, dans l'île du Château, une citadelle régulière ſous le nom de Fort-Guillaume. Elle a cent canons du plus gros calibre & très-bien diſpoſés. A une lieue en avant, eſt un fanal fort élevé, dont les ſignaux peuvent être apperçus de la forteresſe, qui les répète pour la côte, tandis que Boſton a les ſiens qui répandent en même-temps l'alarme dans l'intérieur des terres voiſines. Hors les momens d'une brume épaiſſe, dont quelques vaiſſeaux pourroient profiter pour ſe gliſſer dans les îles, la ville

a toujours cinq ou ſix heures pour ſe préparer à recevoir l'ennemi, en attendant dix mille hommes de milice qu'elle peut raſſembler en vingt quatre heures. Quand même une flotte paſſeroit impunément ſous l'artillerie du château, elle trouveroit au nord & au ſud de la place deux batteries qui, commandant toute la baie, l'arrêteroient à coup ſûr, & donneroient le temps à tous les bâtimens de ſe mettre à couvert du canon dans la rivière de Charles.

La rade de Boſton eſt aſſez vaſte pour que ſix cents voiles y puiſſent mouiller ſûrement & commodément. On y a conſtruit un magnifique mole, aſſez avancé pour que les navires, ſans le ſecours du moindre allège, déchargent dans les magaſins qu'on a bâtis au nord. A l'extrémité du mole eſt la ville, bâtie ſur un terrein inégal & en forme de croiſſant autour du port. Elle comptoit avant les troubles trente-cinq ou quarante mille habitans de diverſes ſectes. Le logement, les meubles, les vêtemens, la nourriture, la converſation, les uſages, les mœurs; tout y reſſembloit ſi fort à la vie qu'on mène à Londres, qu'il étoit difficile d'y trouver d'autre différence que celle qu'entraîne toujours l'exceſſive population des grandes capitales.

XXIII. Les Hollandais fondent la colonie de la Nouvelle-Belge, appelée depuis la Nouvelle-Yorck.

La Nouvelle-Angleterre, ſemblable à l'ancienne par tant de rapports, a dans ſon voiſinage la Nouvelle-Yorck. Celle-ci, reſſerrée à l'eſt par cette principale colonie, & bornée à l'oueſt par la Nouvelle-Jerſey, occupe un eſpace étroit de vingt milles ſur le bord de la mer, s'élargit inſenſiblement, & s'enfonce dans le nord deux cents milles dans les terres.

Cette contrée fut découverte vers le commencement du dix-ſeptième ſiècle par Henri Hudſon, fameux navigateur anglais, qui étoit alors au ſervice de la Hollande. Il entre dans un fleuve conſidérable auquel il donna ſon nom, en reconnut légèrement les rives, & remit à la voile pour Amſterdam d'où il étoit parti. Un ſecond voyage de l'aventurier donna de cette ſauvage région quelques notions moins ſuperficielles.

Dans le ſyſtême des Européens, accoutumés à compter pour rien les peuples du Nouveau-Monde, ce pays devoit appartenir aux Provinces-Unies. Un homme qui couroit les mers ſous leur pavillon, l'avoit découvert; il en avoit pris poſſeſſion en leur nom, & il leur cédoit tous les droits qu'il pouvoit y avoir perſonnellement. Sa qualité d'anglais n'ôtoit rien à ſes titres in-

contestables : on ne put donc qu'être étonné d'apprendre que Jacques Ier revendiquoit cette contrée, parce que Hudson étoit né son sujet; comme si la patrie n'étoit pas le pays qui fait vivre : aussi ce prince n'insista-t-il que légèrement sur une prétention si peu fondée.

La république, qui ne vit dans la propriété qu'on ne lui disputoit plus, qu'un établissement de commerce pour le castor & pour d'autres pelleteries, la céda à la compagnie des Indes occidentales. Ce corps dirigea toute son action vers ses sauvages richesses, & pour s'en approcher le plus qu'il étoit possible, fit élever sur les bords de la rivière d'Hudson, à cent cinquante milles de la mer, le fort d'Orange, qu'on a nommé depuis Albani. C'étoit là qu'on apportoit à ses agens des fourrures, & qu'ils donnoient en échange aux Iroquois des armes à feu & des munitions de guerre pour combattre les Français arrivés depuis peu dans le Canada.

Alors la Nouvelle-Belge n'étoit qu'un comptoir. La ville d'Amsterdam comprit qu'une colonie seroit judicieusement placée dans cette partie du Nouveau-Monde, & en obtint assez aisément la cession, en donnant sept cent mille francs à ses propriétaires.

Des vues plus étendues exigeoient d'autres arrangemens. On laissa subsister le poste placé au voisinage des cinq nations ; mais il parut nécessaire d'en établir un plus considérable à l'embouchure de la rivière, dans l'île de Manabatan, & l'on y bâtit la Nouvelle-Amsterdam. La ville, son territoire, le reste de la province ne furent jamais troublés par les sauvages voisins, les uns trop foibles & les autres toujours en guerre avec les Français : aussi cette possession faisoit-elle des progrès assez rapides, lorsqu'un orage inattendu vint crever sur elle.

XXIV. A quelle époque & comment les Anglais s'emparèrent de la Nouvelle-Belge.

L'Angleterre, qui n'avoit point alors avec la Hollande ces liaisons intimes que l'ambition & les succès de Louis XIV cimentèrent dans la suite entre les deux puissances, voyoit d'un œil jaloux un petit état, à peine formé dans son voisinage, étendre dans tout l'univers les branches de sa prospérité. Elle frémissoit en secret de ne pouvoir atteindre à l'égalité d'une puissance qui ne devoit pas même lui disputer la supériorité. Ces rivaux en commerce comme en navigation, l'écrasoient par leur vigilance & leur économie, dans les grands marchés du monde entier, & partout la réduisoient au rôle subalterne. Chaque

effort qu'elle faiſoit pour établir la concurrence, tournoit à ſon déshonneur ou à ſa perte, & le commerce univerſel ſe concentroit viſiblement dans les marais de la république. La nation s'indigna des diſgraces de ſes négocians, & réſolut de leur aſſurer par la force ce qu'ils ne pouvoient obtenir de leur induſtrie. Charles II, malgré ſa nonchalance pour les affaires, malgré ſon goût effréné pour les plaiſirs, adopta vivement un plan qui pouvoit faire tomber dans ſes mains les richeſſes des régions éloignées avec l'empire maritime de l'Europe. Son frère, plus actif, plus entreprenant que lui, l'affermit dans ſes diſpoſitions, & d'un commun accord, ils firent attaquer les établiſſemens, les vaiſſeaux hollandais, ſans déclaration de guerre.

L'hoſtilité ainſi commiſe eſt une lâche perfidie; c'eſt l'action d'une horde de ſauvages, & non d'un peuple civiliſé; d'un aſſaſſin de nuit, & non d'un prince guerrier: celui qui aura quelque confiance dans ſes forces & quelque élévation dans l'ame, ne ſurprendra point ſon adverſaire endormi. S'il vous eſt permis d'abuſer de ma ſécurité, je puis auſſi abuſer de la vôtre; vous me contraignez, & je vous force d'être ſans ceſſe

en armes; l'état de guerre eſt permanent, & la paix n'eſt qu'un mot vide de ſens. Ou vous avez quelque juſte motif de m'attaquer, ou vous n'en avez aucun: ſi vous n'en avez aucun, vous êtes un brigand dangereux, contre lequel tous devroient ſe réunir & qu'ils devroient exterminer; ſi vous en avez un, notifiez-le. C'eſt le refus de réparer une injure, ou de reſtituer une choſe uſurpée, qui vous autoriſera à vous jeter ſur mes poſſeſſions: avant que d'être agreſſeur, convainquez-moi d'injuſtice; ayez l'approbation de l'univers. Tout ce que je puis vous permettre, c'eſt de préparer ſecrètement votre vengeance, c'eſt de diſſimuler vos projets, ſi l'on s'en alarme, & de ne laiſſer aucun intervalle entre le déni de juſtice & l'hoſtilité. Si vous êtes le plus foible, ſuppliez & ſouffrez: parce qu'on eſt un uſurpateur, faut-il que vous ſoyez un traître? Mépriſez la maxime commune, & ne ſuppléez, ni à la force qui vous manque, ni au courage qui vous compromettroit, par la fourberie: ayez ſans ceſſe préſent le jugement de votre ſiècle, & celui de la poſtérité.

Au mois d'août 1664, une eſcadre anglaiſe mouilla ſur les côtes de la Nouvelle-Belge, dont

la capitale ſe rendit à la premiere ſommation : le reſte de la colonie ne fit pas plus de réſiſtance. Cette conquête fut aſſurée au vainqueur par la paix de Breda ; mais il en fut dépouillé par la république en 1673, quand les intrigues de la France eurent brouillé ces deux puiſſances maritimes, qui, pour leurs intérêts, n'auroient jamais dû l'être. Un ſecond traité rendit encore, l'année ſuivante, les Anglais maîtres d'une province qui depuis reſta attachée à leur domination, mais ſous la propriété du frère du roi, qui lui donna ſon nom.

XXV. La colonie eſt abandonnée au duc d'York. Principes ſur leſquels il fonde ſon adminiſtration.

La Nouvelle-Yorck fut adminiſtrée par les lieutenans du prince avec aſſez d'adreſſe pour écarter de leur perſonne l'indignation des colons. La haine publique s'arrêtoit ſur leur maître qui avoit concentré dans ſes mains tous les pouvoirs. Cet eſclavage politique déplaiſoit également, & aux Hollandais qui avoient préféré leurs plantations à leur patrie, & aux Anglais qui étoient venus les joindre. Accoutumés à la liberté, les peuples ſe montroient impatiens du joug ; on paroiſſoit généralement diſpoſé à un ſoulèvement ou à une émigration : la fermentation ne s'arrêta que lorſqu'en 1683, la colonie fut invitée à choiſir des

repréſentans pour régler dans des aſſemblées ce qui conviendroit à ſes intérêts.

Le colonel Dongan, chargé de cet arrangement, étoit un homme d'un eſprit hardi, étendu: il ne ſe borna pas, comme ceux qui juſqu'alors avoient gouverné la province, à concéder des terres à quiconque ſe préſentoit pour les défricher; ſes ſoins s'étendirent aux cinq nations, trop négligées par ſes prédéceſſeurs. Les Français travailloient ſans relâche à diviſer ces ſauvages, dans l'eſpérance de les aſſervir, & ils avoient avancé ce grand ouvrage par le moyen des néophites que faiſoient leurs miſſionnaires. Il convenoit à l'Angleterre de traverſer ce plan; mais le duc d'Yorck, qui avoit d'autres intérêts que ceux de ſon pays, vouloit que ſon lieutenant en favoriſât l'exécution. Dongan, quoique catholique, s'écarta conſtamment de la direction qui lui étoit tracée, & il traverſa de toutes ſes forces un ſyſtême qui lui paroiſſoit moins religieux que politique; il nuiſit même de toutes les manières à la nation rivale de la ſienne, & tous les mémoires du temps atteſtent qu'il en retarda beaucoup les progrès.

La conduite de cet habile chef étoit différente dans l'intérieur de la colonie. Par goût & par ordre

il favorisa l'établissement des familles de sa communion & de la communion du prince : une sorte de mystère accompagnoit cette protections ; mais aussitôt que Jacques II fut monté sur le trône, le collecteur des revenus publics, les principaux officiers, un grand nombre de citoyens se déclarèrent partisans de Rome.

Cet état occasionna une grande fermentation dans les esprits ; on s'alarma pour la cause protestante ; les gens sages craignoient une sédition. Dongan réussit à contenir les mécontens, mais la révolution lui fit quitter librement sa place : en bon anglais, il se soumit au nouveau gouvernement ; & par une fierté de caractère particulière à sa nation, il fit passer au roi détrôné tout ce qu'il avoit acquis de richesses dans une longue & glorieuse administration.

Cet homme singulier avoit à peine quitté l'Amérique, que la Nouvelle-Angleterre chassa son gouverneur Edmont Andross, un des instrumens les plus actifs des vues arbitraires du roi Jacques. Quelques milices de la Nouvelle-Yorck, séduites par cet exemple, voulurent faire le même traitement à Nicholson, passagèrement chargé du gouvernement. Il vint à bout de former un parti en sa faveur, &

la colonie fut en proie à deux factions armées jusqu'à l'arrivée du colonel Sloughter.

XXVI. Le roi Guillaume donne un gouvernement à la colonie. Evénemens postérieurs à ce nouvel ordre de choses.

Ce chef, envoyé par le roi Guillaume, convoqua les membres de l'État le 9 avril 1691. Cette assemblée annulla tout ce qui avoit été statué jusqu'alors de contraire à la constitution britannique ; elle arrêta des lois qui n'ont pas cessé de servir de règle. Depuis cette époque, le pouvoir exécutif appartint au gouverneur nommé par la couronne : elle lui donna douze conseillers, sans le consentement desquels il ne pouvoit signer aucun acte. Trente députés choisis par les habitans représentoient les communes : tous les pouvoirs étoient concentrés dans l'assemblée, composée de ces différens membres. Au commencement, sa durée fut illimitée ; on la fixa depuis à trois ans ; elle s'étendit depuis à sept, comme celle du parlement d'Angleterre, dont elle suivoit les révolutions.

Il étoit temps qu'un ordre invariable s'établit dans la colonie : elle avoit à soutenir contre les Français du Canada une guerre vive & opiniâtre que le détrônement de Jacques II avoit allumée. Ces hostilités, terminées à Riswick, recommencèrent pour la succession d'Espagne : les provin-

ces voiſines de la Nouvelle-Yorck prirent quelque part à ces diviſions ; mais ce fut elle qui reçut ou porta les plus grands coups, qui ſoudoya les troupes, qui fut entraînée dans des dépenſes plus conſidérables.

Malheureuſement les contributions des citoyens, ordonnées par l'aſſemblée générale, étoient verſées dans une caiſſe dont la diſpoſition abſolue appartenoit au gouverneur. Il arrivoit ſouvent que des chefs avides ou diſſipateurs détournoient pour leur uſage les fonds deſtinés au ſervice public : c'étoit une ſource perpétuelle de diſſention. La reine Anne regla en 1705 que la même autorité qui auroit déterminé les impoſitions, en preſcriroit l'uſage, & pourroit ſe faire rendre compte de l'emploi qui en auroit été fait.

Les malverſations furent arrêtées par cet arrangement ; & cependant les tributs que payoit la province ne ſuffiſoient pas aux dépenſes qu'exigeoit la continuation de la guerre. L'embarras où l'on ſe trouvoit fit imaginer pour la première fois en 1709 de créer des billets de crédit, qui furent beaucoup plus multipliés dans la ſuite que ne l'exigeoient les beſoins, que ne le permettoient les intérêts de la colonie.

Chargé en 1720 de la conduire, Burnet, fils du fameux évêque de ce nom, qui avoit si fort contribué à placer le prince d'Orange sur le trône, Burnet ne réussit pas à faire cesser ce désordre; mais il forma un autre plan pour la prospérité de son gouvernement. Les Français du Canada avoient besoin, pour leurs échanges avec les sauvages, de plusieurs marchandises que leur métropole ne leur fournissoit pas; ils les tiroient de la Nouvelle-Yorck. L'assemblée générale de cette province proscrivit par les conseils de son chef cette communication; mais comme ce n'étoit pas assez d'avoir mis de l'embarras dans les opérations d'un rival actif, on résolut de se mettre à sa place.

Une grande partie des fourrures qui étoient portées à Montréal, passoient sur les rives occidentales du lac Ontario. Burnet obtint en 1722, des Iroquois, la permission d'y bâtir le fort d'Oswego, où ces sauvages richesses pouvoient être aisément interceptées. Dès que cet établissement fut formé, les marchands d'Albani envoyèrent leurs marchandises à Chenectady, où elles étoient embarquées sur la Mohawts qui les conduisoit à Oswego. La navigation de cette rivière est très-difficile, & cependant les Anglais eurent des succès qui surpas-

sètent leurs eſpérances. Ces échanges devoient même augmenter, s'ils n'avoient été traverſés de toutes les manières.

Les Français conſtruirent en 1726 à Niagara un fort où s'arrêtoient les fourrures qui, ſans cet établiſſement, auroient été portées à Oſwego. Les marchandiſes anglaiſes qu'ils ne pouvoient plus recevoir ouvertement, leur furent livrées en fraude juſqu'à l'année 1729, époque remarquable où des intérêts particuliers firent révoquer la loi qui interdiſoit ce commerce; enfin l'Angleterre chargea les pelleteries de plus forts droits qu'elles n'en payoient en France.

Pendant que ces entraves multipliées diminuoient les liaiſons qu'on avoit eſpéré d'entretenir avec les ſauvages, les cultures étoient pouſſées avec beaucoup de vivacité & de ſuccès dans toute l'étendue de la province; elles avoient, il eſt vrai, langui quelque temps dans les comtés où Jacques II avoit accordé des terreins immenſes à quelques hommes trop favoriſés; mais à la fin ces comtés s'étoient peuplés comme les autres. Malheureuſement la plupart des habitans n'occupoient, comme en Ecoſſe, que des terres amovibles à la volonté du ſeigneur; & plus malheureuſement encore

cette dépendance donnoit aux grands propriétaires une influence dangereuſe dans les réſolutions publiques.

Ce vice dans le gouvernement ſe fit ſinguliérement ſentir dans les deux guerres deſtructives qu'on eut à ſoutenir en 1744 & en 1756 contre les Français. La colonie éprouva, durant ces cruelles animoſités, des maux dont elle auroit au moins évité une partie, ſi les efforts pour repouſſer ces hommes entreprenans & leurs féroces alliés, euſſent été concertés à temps & mieux combinés : il falloit que le Canada devînt, à la paix de 1763, une poſſeſſion britannique, pour que la Nouvelle-Yorck ſe livrât ſans intervalle, ſans embarras & ſans inquiétude à l'extenſion de ſon commerce avec les ſauvages, au défrichement de ſes plantations.

XXVII. Sol, population, commerce de la colonie.

Cette province, dont les limites n'ont été réglées qu'après les diſcuſſions les plus longues, les plus vives, les plus opiniâtres avec la Nouvelle-Angleterre, la Nouvelle-Jerſey & la Penſylvanie, forme aujourd'hui dix comtés : elle n'a que peu d'étendue au bord de la mer, mais en profondeur ſon territoire s'étend juſqu'au lac George ou Saint-Sacrement, & juſqu'au lac Ontario. Des montagnes

tagnes ſituées entre ces deux lacs, ſort la rivière d'Hudſon, qui ne reçoit que de foibles canots durant ſoixante-cinq milles; encore cette navigation eſt-elle interrompue par deux caſcades qui obligent à deux portages d'environ deux cents toiſes chacun: mais d'Albani à l'océan, c'eſt-à-dire dans l'eſpace de cent cinquante milles, on voit voguer ſur ce magnifique canal, avec la marée, jour & nuit, durant toutes les ſaiſons, ſans crainte d'aucun accident, des bâtimens de quarante à cinquante tonneaux, qui entretiennent une circulation continuelle & rapide dans la colonie.

La partie de ce grand établiſſement que les navigateurs trouvent d'abord, c'eſt l'île Longue, ſéparée du continent par un canal étroit; elle a cent vingt mille de long ſur douze de large, diviſés en trois comtés. Les ſauvages qui occupoient ce grand eſpace, s'éloignèrent ou périrent ſucceſſivement. Leurs oppreſſeurs durent leur première aiſance à la pêche de la baleine & du loup-marin. A meſure que ces races qui cherchent les côtes déſertes, diſparurent, on s'occupa de la multiplication des troupeaux, ſur-tout des chevaux. Quelques cultures ſe ſont depuis établies ſur ce ſol trop ſablonneux.

Le terrein eſt plus inégal dans le continent, mais il devient plus uni & plus productif à meſure qu'on approche des lacs & du Canada. Si jamais les marais qui couvrent encore cette extrémité de la colonie ſont deſſéchés; ſi les rivières qui l'arroſent ſont un jour reſſerrées dans leur lit, cette contrée ſera la plus fertile de la colonie.

Suivant les derniers calculs, la province compte deux cent cinquante mille habitans de diverſes nations, de ſectes diverſes: les riches pelleteries qu'ils tirent des ſauvages, & celles de leurs productions qu'ils ne conſomment pas, ſont conduites au marché général. C'eſt une ville importante, aujourd'hui déſignée, comme la colonie entière, ſous le titre de Nouvelle-York. Elle fut autrefois bâtie par les Hollandais dans l'île de Manahatan, longue de quatorze milles & d'un mille dans ſa plus grande largeur.

Le commerce y a raſſemblé, ſous un climat très-ſain, dix-huit ou vingt mille habitans dans un eſpace, partie bas & partie élevé. Les rues ſont fort irrégulières, mais très propres; les maiſons bâties de brique & couvertes de tuiles, offrent plus de commodité que d'élégance; les vivres ſont abondans, d'excellente qualité & à bon marché; l'ai-

ſance eſt univerſelle : la dernière claſſe du peuple a une reſſource aſſurée dans les huitres, dont la pêche ſeule occupe deux cents bateaux.

La ville, placée à deux milles de l'embouchure de la rivivière d'Hudſon, n'a proprement ni port ni baſſin, mais elle n'en a pas beſoin : ſa rade, ouverte dans toutes les ſaiſons, acceſſible aux plus grands vaiſſeaux, à l'abri de tous les orages, doit lui ſuffire : de là ſortent les nombreux navires qu'on expédie pour différens parages. Les denrées ou marchandiſes qui furent expédiées en 1769, montèrent à 4,352,446 liv. 17 ſous 9 deniers. Depuis cette époque, les productions de la colonie ont augmenté ſenſiblement, & elles doivent encore beaucoup croître, puiſque la moitié des terres n'eſt pas en valeur, & que celles qu'on a défrichées ne ſont pas auſſi bien cultivées qu'elles le ſeront, lorſque la population ſera devenue plus conſidérable.

XXVIII. Mœurs anciennes & mœurs nouvelles de la Nouvelle-York.

Les Hollandais, premiers fondateurs de la colonie, y établirent cet eſprit d'ordre & d'économie qui diſtingue par-tout leur nation. Comme ils formèrent toujours le plus grand nombre des habitans, même après le changement de domination, l'exemple de leurs mœurs fit l'eſprit géné-

ral des peuples que la conquête leur aſſocia. Les Allemands, pouſſés en Amérique par la perſécution religieuſe qui les chaſſoit du Palatinat ou des autres provinces de l'empire, ſe trouvèrent diſpoſés par la nature à ce ton modeſte; & les Anglais, les Français, que l'habitude n'avoit pas accoutumés à tant de frugalité, ſe conformèrent, par ſageſſe ou par émulation, à cette manière de vivre, moins coûteuſe & plus aiſée que les modes & les airs du faſte. Il arriva de là que les colons ne contractèrent pas des dettes envers la métropole, qu'ils conſervèrent une liberté entière dans leurs ventes & dans leurs achats, & qu'ils donnèrent toujours à leurs affaires la direction qui leur étoit la plus avantageuſe.

Tel fut juſqu'en 1763 l'érat de la colonie. A cette époque New-Yorck devint le ſéjour du général, des principaux officiers & d'une partie des troupes que la Grande-Bretagne crut devoir entretenir dans l'Amérique ſeptentrionale, pour la contenir ou pour la défendre. Cette multitude de célibataires déſœuvrés, ſans ceſſe occupés à tromper leur oiſiveté & à lutter contre l'ennui, ſe répandirent parmi les citoyens auxquels ils inſpirèrent le goût de la table & la fureur du jeu.

Assis à côté des femmes, ils les entraînèrent par leurs assiduités, par leurs discours & par leurs manières dans ces frivolités, dans ces galanteries, dans ces amusemens qui ont tant d'attraits pour elles. Bientôt la vie des deux sexes fut la même; on se leva avec les mêmes projets, on se coucha sur les mêmes sottises. Ce mauvais esprit se communiqua de proche en proche; il dure encore, à moins que les scènes terribles qui ont depuis ensanglanté ces contrées, n'aient fait dans les mœurs une révolution heureuse.

XXIX. Révolutions arrivées dans la Nouvelle-Jersey.

Au voisinage de la Nouvelle-Yorck est la Nouvelle-Jersey, qui porta d'abord le nom de Nouvelle-Suède; elle fut ainsi désignée par des aventuriers de cette nation, qui abordèrent à ces plages sauvages vers l'an 1638: ils y formèrent trois petits établissemens; Christiana, Elzimbourg & Gottembourg. Cette colonie n'étoit rien, lorsqu'elle fut attaquée & conquise en 1655 par les Hollandais. Ceux des habitans qui tenoient plus à leur première patrie qu'à leurs plantations, repassèrent en Europe; les autres se soumirent aux lois de leur vainqueur, & leur territoire fut incorporé au sien. Lorsque le duc d'Yorck reçut l'investiture de la province à laquelle il donna son

nom, il en détacha ce qui avoit été ajouté, & le partagea à deux de ſes favoris ſous le titre de Nouvelle-Jerſey.

Carteret & Berkeley, qui poſſédoient, le premier la partie de l'eſt, & le ſecond la partie de l'oueſt, n'avoient ſollicité ce vaſte territoire que pour le vendre. Des hommes à ſpéculation leur achetèrent à vil prix de grandes portions, dont ils ſe défirent en détail. Au milieu de toutes ces ſubdiviſions, la colonie reſta partagée en deux provinces ſéparément gouvernées par les héritiers des premiers propriétaires. Les difficultés qu'éprouvoit leur adminiſtration, les dégoûtèrent de cette eſpèce de ſouveraineté, qui ne convient guères à des ſujets. Ils remirent, en 1702, leur chatte à la couronne; depuis cette époque, les deux provinces n'en font qu'une, qui, comme la plupart des colonies anglaiſes, eſt dirigée par un gouverneur, un conſeil, & les députés des communes.

Avant la dernière révolution, on ne voyoit dans un pays ſi vaſte, que ſeize mille habitans. C'étoit les deſcendans des Suédois & des Hollandais, ſes premiers cultivateurs. Quelques Quakers, quelques Anglicans, un plus grand nombre de preſ-

bytériens écoſſais s'étoient joints aux colons des deux nations. Les vices du gouvernement arrêtoient les progrè, & cauſoient l'indigence de cette foible population. L'époque de la liberté ſembloit devoir être, pour cette colonie, l'époque de la proſpérité : mais la plupart des Européens qui cherchoient un aſyle ou la fortune dans le Nouveau-Monde, préféroient la Penſylvanie ou la Caroline, qui avoient plus de célébrité. A la fin cependant, la Nouvelle-Jerſey s'eſt peuplée. On y compte cent trente mille habitans.

XXX. Ce qu'eſt actuellement la Nouvelle-Jerſey, & ce qu'elle peut devenir.

La colonie eſt couverte de troupeaux & abondante en grains. Le chanvre y a fait plus de progrès que dans aucune des contrées voiſines. On y a ouvert avec ſuccès, une mine d'excellent cuivre. Ses côtes ſont acceſſibles, & le port d'Amboi, ſa capitale, eſt aſſez bon. Aucun des moyens de proſpérité propres à cette partie du globe ne lui manque : cependant, elle eſt toujours reſtée dans une obſcurité profonde. Son nom eſt preſque ignoré dans l'ancien monde ; & n'eſt guère plus connu dans le nouveau. En ſeroit-elle plus malheureuſe ? Je ne le crois pas.

Qu'on parcoure l'hiſtoire des nations anciennes & modernes, & l'on n'en verra preſque aucune,

dont la ſplendeur ne ſe ſoit accrue aux dépens de ſa félicité. Des peuples, dont il ne ſeroit fait aucune mention dans les triſtes annales du monde, n'auroient été ni agreſſeurs, ni attaqués; ils n'auroient pas troublé la paix des autres. Des ennemis éloignés ou voiſins, n'auroient pas troublé la leur; ils n'auroient point eu de héros qui fuſſent rentrés dans leur patrie, chargés des dépouilles de l'ennemi; ils n'auroient point eu d'hiſtorien qui racontât ou leurs miſères ou leurs crimes; on n'y auroit point frémi d'âge en âge, à l'aſpect de ces monumens qui retracent par-tout l'effuſion du ſang, des fers portés au loin ou briſés chez ſoi; des factions politiques ne les auroient point déchirés; des opinions abſurdes ne les auroient point enivrés; l'oppreſſion de la tyrannie n'y auroit point fait couler des larmes, ni ſuſcité des révoltes; on ne s'y ſeroit point délivré d'un deſpote par le poignard; on n'y eût point exterminé ſes ſatellites: car tels ſont les événemens qui, de tout temps, ont donné de la célébrité aux nations. Au milieu d'une longue & profonde tranquillité, on y auroit cultivé les campagnes, chanté quelques hymnes traditionnels à Dieu, & répété, pendant des ſiècles, les mêmes chanſons à l'amour. Pourquoi

quoi faut-il que la peinture ſéduiſante de ce bonheur ſoit chimérique ! Il n'a point exiſte. Il exiſteroit, qu'au milieu des nations turbulentes & ambitieuſes, il ſeroit impoſſible qu'il durât. Quelles que puiſſent être les cauſes de l'obſcurité de la Nouvelle-Jerſey, nous lui devons donc nos conſeils ſur ſon état actuel & ſur ſon état à venir.

Sa pauvreté ne lui permettant pas, dans les commencemens, d'avoir un commerce direct avec les marchés étrangers ou éloignés, elle étoit réduite à vendre ſes denrées à Philadelphie, & plus ordinairement à New-Yorck. Ces deux villes lui donnoient en échange quelques marchandiſes de la métropole, quelques denrées des îles. Leurs plus riches négocians lui firent même des avances, qui la mirent de plus en plus dans la dépendance : malgré l'accroiſſement de ſes cultures & de ſes productions, elle n'eſt pas encore ſortie de cette eſpèce de ſervitude. Des états d'une vérité inconteſtable, que nous avons ſous les yeux, démontrent qu'en 1769 la Nouvelle-Jerſey n'expédia aucun bâtiment pour l'Europe, & qu'elle n'envoya aux Indes occidentales que vingt-quatre bateaux, dont la charge ne valoit que 56,965 liv. 19 ſ. 9 deniers. Tout le reſte de ſes richeſſes territoriales fut livré

aux colonies voiſines, qui en firent elles-mêmes le commerce.

Cette ſituation eſt ruineuſe & aviliſſante. La Nouvelle-Jerſey doit conſtruire elle-même des navires, dont la nature lui a donné tous les matériaux. Elle doit les lancer dans des mers diverſes, puiſque les hommes ne lui manquent plus; elle doit porter ſes productions aux peuples, qui ne les ont encore reçues que par des agens intermédiaires; elle doit tirer de la première main l'induſtrie étrangère, que des circuits inutiles lui ont fait payer juſqu'ici trop cher : alors elle pourra former des projets vaſtes, ſe livrer à de grandes entrepriſes, s'élever au rang où ſes avantages ſemblent l'appeler, & approcher des provinces qui l'ont trop long-temps étouffée de leur ombre ou offuſquée par leur éclat.

Puiſſent les vues que je préſente & les exhortations que j'adreſſe à la Nouvelle-Jerſey, ſe réaliſer! Puiſſé-je vivre aſſez long-temps pour en être le témoin & m'en réjouir! Le bonheur de mes ſemblables, à quelque diſtance qu'ils exiſtaſſent de moi, ne m'a jamais été indifférent: mais je me ſuis ſenti remué d'un vif intérêt, en faveur de ceux que la ſuperſtition ou la tyrannie ont chaſſés de

leur pays natal. J'ai compati à leurs peines. Lorſqu'ils ſe ſont embarqués, j'ai élevé mes yeux vers le ciel; ma voix s'eſt mêlée au bruit des vents & des flots qui les portoient au-delà des mers; & je me ſuis écrié, à pluſieurs repriſes, qu'ils proſpèrent! qu'ils proſpèrent! qu'ils trouvent dans les régions déſertes & ſauvages qu'ils vont habiter, une félicité égale ou même ſupérieure à la nôtre; & qu'ils y fondent un empire, s'ils ſongent à ſe garantir eux-mêmes & leur poſtérité, des fléaux dont ils ont ſenti les coups.

Fin du livre dix-ſeptième.

TABLE
ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

A

Abénaquis, nom général des nations qui habitoient l'Acadie & les forêts du continent voisin lors de l'arrivée des Français, qui leur inspirèrent la haine contre les Anglais, page 382. Dont le gouvernement d'Angleterre ne put pas les ramener, 383.

Acadie, contrée de l'Amérique Septentrionale, tombée au pouvoir des Anglais à la fin du règne de Louis XIV, 114. Fut nommée Nouvelle Ecosse par les Anglais; désignation de son étendue, 379. Les Français s'y étoient établis en 1604, 380. Etat de la colonie française quand celle de la Nouvelle-Angleterre commença à s'élever, 382. Elle étoit habitée par les Abénaquis quand les Français s'y établirent, *ibid.* Et n'étoit défendue que par Port-Royal, 384. Raisons qui engagèrent les Anglais à s'en emparer, *ibid.* Cependant ses anciens colons y restèrent, 385. Les Anglais sentent en 1749 l'avantage qu'ils peuvent tirer de sa possession; établissement qu'ils y forment, 390 & *suiv.*

Acadiens, colonie française dans l'Amérique Septentrionale, préfèrent de rester sous la domination anglaise, après la ces-

ſion de l'Acadie aux Anglais, 132. Paſſent en 1749 à l'iſle Saint-Jean, 140. Forment, au nombre de huit cents, un établiſſement à la Louiſiane, 176. Témoignage d'attachement qu'ils donnent dans la Nouvelle-Ecoſſe à leur ancien ſouverain, 365. Ils ne furent point ſoumis aux lois anglaiſes, 381. Simplicité de leurs mœurs, 388. La crainte d'être inquiétés, ſur-tout pour la religion, détermine une partie à paſſer dans la Nouvelle-France; le reſte, conduit par trahiſon des Anglais dans d'autres colonies, y périt, 392 *& ſuiv.*

Acanſas, peuple de l'Amérique Septentrionale, dans la Louiſiane, 173. Sont à trois cents lieues des Illinois, 180.

Adayes (les), fort eſpagnol du Nouveau-Mexique, dans l'Amérique Septentrionale, 178.

Albani, citadelle nommée auparavant Fort Orange, dans la Nouvelle-Yorck, avoit été élevée par les Hollandais pour être l'entrepôt de leur commerce avec les Iroquois, quand ils poſſédoient cette contrée ſous le nom de Nouvelle-Belge, 437. Beauté de la rivière navigable depuis Albani juſqu'à l'Océan, 449.

Algonquine (l'), langue-mère dans le Canada; ſon caractère, 22.

Algonquins, peuple de l'Amérique Septentrionale, étoient chaſſeurs & vivoient confédérativement avec les Iroquois, 66. Origine de leurs guerres avec ceux-ci, *ibid.* Contrée qu'ils habitoient, 67.

Algue marine, végétal qui ſe trouve abondamment à la baie d'Hudſon, 316.

Alimabous, peuple de l'Amérique ſeptentrionale, près la Louiſiane, 174.

Amboi, capitale de la Nouvelle-Jerſey, dans l'Amérique Septentrionale, dont le port eſt aſſez bon, 313.

Américains (les), ſont malheureux de ne pas aimer leurs femmes, 32. Dédaignent de s'occuper à l'agriculture, *ibid.* Exercent la polygamie & le divorce: manière dont ils pratiquent ce dernier, *ibid.* Raiſons que donne un écrivain illuſtre du peu de penchant qu'ils ont à l'amour, 33. Réflexions à ce ſujet, 34. C'eſt le ſoin de leur nourriture qui les rend indifférens pour les femmes, 35, 36. Sont-ils un peuple nouveau? Difficultés ſur l'origine de la population de l'Amérique, 293 *& ſuiv.*

Amérique (l') ou le nouveau monde; réflexions phyſiques ſur le parallèle qui ſe trouve entre ſa diſpoſition & ſes productions, & celles du monde ancien, 291 *& ſuiv.* Correſpondance de l'iſthme de Panama avec celui de Suez, entre le cap de Bonne-Eſpérance et le cap de Horn, 295. Raiſons de croire l'Amérique un monde nouveau & abandonné depuis peu de ſiècles par les eaux, 296. Autres raiſons tirées de la différence du climat, 297. Et de l'indifférence des hommes pour le ſexe, 298. L'imperfection de ſa nature ne prouve pas ſa nouveauté, mais ſa renaiſſance, 301 *& ſuiv.* Preuves inconteſtables qu'il fut habité très-anciennement, *ibid.* Et que c'eſt depuis bien des ſiècles que cette renaiſſance a eu lieu, *ibid.* Il ſubit le joug de l'homme peu après l'arrivée des premiers Européens dans l'Amérique Sep-

tentrionale, ſur le même pied que l'ancien, 315.
Amérique méridionale, preſque toute dépendante de l'Eſpagne, 3.
Amérique Septentrionale, choiſie par les Français pour y faire des établiſſemens; pourquoi, 12. Différentes eſpèces de pelleteries qu'elle fournit à l'Europe, 91. Sa proſpérité tire ſon origine des calamités des iſles britanniques, 274 & *ſuiv.* Son état quand les premiers Européens vinrent y former les colonies anglaiſes, 313. Changemens ſubits qu'elle éprouva à cette époque, 314.
Amiraux anglais, ont l'inſolence de défendre aux pêcheurs français la pourſuite de la morue ſur le grand banc le jour du dimanche, 373.
Amitié, les liaiſons en ſont très-étroites entre les ſauvages, 38. Sa définition, *ibid.* Tous les hommes n'en ſont pas ſuſceptibles, pourquoi, *ibid.* & *ſuiv.* Raiſons de ce qu'elle n'éprouve aucune altération chez les ſauvages, 39.
Angleterre ou *iſles britanniques*; réflexions ſur les avantages ou déſavantages qu'elle a pu retirer de l'acquiſition, en 1760, du Canada, 270 & *ſuiv.* N'étoit connue en Amérique, avant Raleigh, que par ſes pirateries, 275. Les druides étoient les chefs de la religion des Bretons, ſes anciens habitans, 279. Ils en diſparurent au ſeptième ſiècle, à l'établiſſement du chriſtianiſme, 281. Les papes s'y emparent de tout le pouvoir eccléſiaſtique, 284. Elle devint feudataire de Rome moderne juſques ſous le règne d'Henri VIII, 285. Fut ſous Charles I un théâtre d'horreur & de ſang, 291. A promis en 1745 une récompenſe conſidérable à ceux qui découvriront un paſſage dans la mer du Sud par la baie d'Hudſon, 333. Moyens qu'elle employa, vers la fin du règne de Charles II, pour partager avec les Hollandais la pêche de la baleine, 430. Elle n'avoit pas de grandes liaiſons avec la Hollande au commencement du dix-ſeptième ſiècle, 438.
Anglais, s'emparent en 1664 de la Nouvelle-Belge ſur les Hollandais, & la nomment Nouvelle-Yorck, 78. Envoient en 1690 une flotte pour faire le ſiège de Quebec, que la politique des Iroquois leur fit lever, 82 & *ſuiv.* Jaloux du commerce de pelleteries des Français en Canada, ils ne négligent rien pour l'établir à la Nouvelle-Yorck, 110. Avantages qu'ils avoient ſur les Français pour ce commerce, *ibid.* Ils ne purent point engager les ſauvages du Canada dans une guerre contre les Français, à l'occaſion de celle qui s'alluma en Europe pour la ſucceſſion au trône de Charles-Quint, 118 & *ſuiv.* Établis dans l'Amérique Septentrionale, ne ſe ſont embarraſſés que de la culture, 164. Quelle fut la cauſe de leur guerre avec les Français dans le Canada, 247 & *ſuiv.* Leurs premières expéditions dans l'Amérique Septentrionale, 275.
Annapolis, capitale de la Nouvelle-Ecoſſe, dans l'Amérique Septentrionale, s'appeloit Port-Royal avant que les Anglais fuſſent maîtres de l'Acadie, 384.
Anne, reine d'Angleterre; ſa modération laiſſe établir les Fran-

çais au cap Breton, 127, & *suiv.*
Antilles (les), archipel de l'Amérique, tradition ancienne chez les Indiens qui les habitoient, 5.
Apalaches, montagnes très hautes de l'Amérique Septentrionale, près du Miſſiſipi, 108. La Maubile y prend ſa ſource, 173 & *ſuiv.*
Autorité des rois; ce qu'elle étoit, 4.

B

Backer (Polli), habitante de la Nouvelle-Angleterre; ſon diſcours aux magiſtrats, à l'occaſion de ſa cinquième groſſeſſe illégitime, 410 & *ſuiv.* Ce diſcours produit une ſi grande révolution, qu'elle fut abſoute, & qu'un de ſes juges l'épouſa, 422.
Baleine, le plus grand poiſſon connu de l'univers, dont la pêche eſt abondante au détroit de Davis, en Canada, & dans le Groenland, 241. Le nombre qui s'en trouve dans la baie d'Hudſon à la fin de l'été, eſt une raiſon de croire qu'elles y ont un chemin pour ſe rendre dans la mer du Sud, 331 & *ſuiv.* La pêche s'en fait dans le golfe Saint-Laurent & les paſſages voiſins, 432.
Baie d'Hudſon (la), au nord de l'Amérique Septentrionale, cédée par la France aux Anglais ſur la fin du règne de Louis XIV, 124. Sa deſcription, ſon climat, 315. Phénomène qui y eſt habituel, 316. Effets que le froid y produit ſur les animaux & ſur les liquides, 317. Minéraux qu'on y trouve., 318. Nature du ſol & des hommes qui l'habitent, *ibid.* Deſcription de ceux de la baie d'Hudſon; ils ſont reſſemblans à ceux du Groenland, 319. Elle fut découverte en 1607 par Henri Hudſon, navigateur anglais, qui cherchoit par le nord un paſſage à la mer du Sud, 325. Deux Français mécontens engagent les Anglais à y former un établiſſement pour le commerce des pelleteries, *ibid.* & *ſuiv.* Ne peut être, à cauſe du climat, qu'un entrepôt du commerce, 325. Les fourrures y ſont ſupérieures & à meilleur compte que plus au midi; marchandiſes qu'on y donne en échange, 330. Ce commerce y eſt ſoumis au monopole, *ibid.* Son principal mérite eſt d'être le paſſage le plus court pour ſe rendre aux Indes orientales, 327. Obſervations qui démontrent que la baie d'Hudſon ne doit point être un golfe enclavé dans les terres, mais appartenir à une mer qui conduit à celle du Sud, 329 & *ſuiv.*
Beaujeu, commandant des vaiſſeaux accordés à La Salle pour l'établiſſement d'une colonie ſur les rives de Miſſiſipi, ſe brouille avec lui; réſultat de leur haine, 145 & *ſuiv.*
Biloxi, canton de l'Amérique Septentrionale entre le Miſſiſipi & la Floride, la plus mauvaiſe contrée de la Louiſiane, 147. Où furent conduits & périrent la plus grande partie des malheureux qui s'étoient engagés

pour former la colonie du Miſſiſipi, 154.

Boſton, capitale du Maſſachuſet, l'une des quatre provinces de la Nouvelle-Angleterre dans l'Amérique Septentrionale; horrible maſſacre qu'un de ſes habitans fait de dix Indiens, 415. Les principales expéditions du Maſſachuſet ſe font dans ſon port, 434. Sa ſituation, ſes ſignaux, *ibid.* Sa rade, 435. Nombre de ſes habitans avant les troubles, & leurs uſages, *ibid.*

Bretons (les), anciens habitans des iſles britanniques, avoient des druides pour prêtres. Notions des myſtères & du pouvoir de ces chefs de leur religion, 279 *& ſuiv.*

Buckingham (le duc de), premier miniſtre en Angleterre; ſa haine, par jalouſie avec le cardinal de Richelieu, occaſionne la guerre entre les Anglais & les Français, 73.

C

Cabot (Jean), navigateur vénitien, eſt le premier qui eut l'idée d'un paſſage par le nord-oueſt à la mer du Sud, 327. Il fit en 1497 la découverte de l'iſle de Terre-Neuve, 350.

Canada, ou Nouvelle-France, grande partie de l'Amérique Septentrionale, 14. Idée de ſa ſituation, de ſes rivières, de ſes lacs, de la fécondité de ſon terroir & de la température de ſon climat, *ibid.* Raiſons du grand froid qui y règne, 15. Habillemens, mœurs & coutumes des naturels qui l'habitoient, *ibid.* La culture y étoit abandonnée aux femmes, & les hommes ne s'y occupoient que de la guerre, de la chaſſe & de la pêche, 16. Occupations de ces ſauvages dans les intervalles des chaſſes, 17. Différens langages qu'on trouva chez les naturels du pays, 22. Il n'eſt pas dépeuplé par l'avarice de la nature, mais par le genre de vie de ſes habitans, 31. Sous quelle condition il fut remis à une ſociété par le gouvernement français, 71 *& ſuiv.* Pris par les Anglais en 1629, & rendu aux Français en 1631, par le traité de Saint-Germain-en-Laie, 73. Le gouvernement y fit paſſer de bonnes troupes en 1665; ce qui y ramena la paix avec les ſauvages, l'induſtrie & le commerce, 79. Il étoit couvert de forêts pleines de bêtes fauves, avant l'arrivée des Européens, 86. Il ſe trouvoit à la paix d'Utrecht dans l'état de miſère le plus déplorable, pourquoi, 213. Réſultats des dénombremens faits en 1753 & 1758 de ſes habitans, 214. Faute du gouvernement qui en retarda la proſpérité, qui fut remédiée en 1731, 218. La nature y dirigeoit les travaux du cultivateur, 220. Nombre des Français établis ſur les rives du fleuve Saint-Laurent, 221. Mœurs des Français du Canada, 225. Vices du gouvernement qui y étoit établi, 265. Abus qui en réſulterent, 281. Etat de ſes exportations pendant les deux dernières guerres, 282. Variations qu'éprouva le Canada pour les monnoies pendant pluſieurs années, *ibid. & ſuiv.* On s'y

ſervit de cartes frappées aux armes de France, *ibid.* Suites de cette opération, 234 & *ſuiv.* Avantages que la France eût pu tirer du Canada en profitant de la bonne nature de cette région pour l'agriculture, 236. Ce qui auroit donné lieu à élever des troupeaux de divers beſtiaux, 237. Le jéſuite Lafitau découvrit en 1718 le ginſeng dans les forêts du Canada, *ibid.* Les mines de fer y ſont communes, 238. La cour de Verſailles y fait conſtruire des vaiſſeaux de guerre, 239. Avantages que ce pays auroit pu retirer de la préparation du caſtor; cauſes qui l'en privèrent, 241. Les mêmes fautes du gouvernement lui firent auſſi manquer la pêche de la baleine, *ibid.* Ses établiſſemens auroient dû proſpérer, s'ils euſſent été bien ſecondés, 244. Il eſt attaqué en 1759 par les Anglais, après qu'ils ſe furent emparés de l'iſle Royale; principe de cette guerre, 254 & *ſuiv.* Il paſſe au pouvoir des Anglais en 1760, après la capitulation de Montréal, 270. Réflexions ſur les avantages ou déſavantages qu'a pu recevoir l'Angleterre de cette acquiſition, *ibid.* Son état depuis qu'il a paſſé ſous la domination britannique, 338. On en démembra en 1763 la côte du Labrador, *ibid.* On y établit les lois criminelles d'Angleterre, 339. Les lois civiles y furent mal reçues, 340. Le parlement lui rend au premier mai 1774 ſes premières limites, *ibid.* Sa population, ſes manufactures, ſon commerce, depuis ſon aſſujétiſſement aux Anglais, 342 & *ſuiv.* Les troupeaux & la culture s'y ſont augmentés; état de ſes exportations en 1769 & 1770, 344. Depuis 1772 ſes dettes ſont entièrement payées, 345. Son étendue, ſa fertilité, ſon climat, l'appellent à de grandes proſpérités, *ibid.*

Cap de Horn, eſt la voie la plus ſûre pour entrer dans la mer du Sud, 335.

Carillon, fort du Canada, aux Français, attaqué le 8 juillet 1758 par les Anglais, 259. Qui y ſont repouſſés avec perte, 260. Réflexions ſur les cauſes de leur mauvais ſuccès, *ibid.* & *ſuiv.*

Caroline (la), province de l'Amérique Septentrionale, établiſſement anglais, frontière de la Floride, 5.

Caſtor, animal du Canada, vivant en ſociété: ſon naturel, ſa deſcription, 93. Sa familiarité, 94. Manière dont les caſtors raſſemblés forment des bourgades au moyen des bâtimens réguliers qu'ils conſtruiſent, 95 & *ſuiv.* Réunion du mâle avec la femelle, & ſoin qu'ils ont de leur progéniture, 99 & *ſuiv.* Manière dont s'en fait la chaſſe, 102 & *ſuiv.* Comparé avec le ſauvage, il étoit plus près de la ſociabilité que lui quand les Européens découvrirent le Canada, 104. Réflexions ſur ſa manière de travailler à la conſtruction de ſes bâtimens, 106. Il y en a de diverſes eſpèces, 107. Degré de latitude où on les trouve, 108.

Cataracoui, ou le fort de Frontenac, dans le Canada, fut bâti en 1671, à l'entrée du lac Ontario, pour s'oppoſer aux incurſions des Anglais & des Iroquois, & fut le premier établiſſement français dans cette contrée, 221.

Chactas, peuple de l'Amérique Septentrionale près la Louiſiane, 174.

Champlain (Samuel de), remonte en 1608 le fleuve Saint-Laurent, & fonde ſur ſes bords la ville de Quebec, 15. Au lieu de pacifier les Iroquois avec leurs ennemis, il ſe joignit à ces derniers pour leur faire la guerre, 68. Ayant tué à coups d'arquebuſe des chefs de l'armée iroquoiſe, elle prit la fuite, 69.

Champlain, lac de l'Amérique Septentrionale, et ſon territoire au ſud, ajouté en 1764, par le miniſtère anglais, à la Nouvelle-Yorck, 338.

Charles IX, roi de France; ſon miniſtère ne venge point le maſſacre des proteſtans français de la Floride, 9.

Charles I, roi d'Angleterre, ſéduit par Buckingham ſon favori, veut détruire le presbytéranisme dans ſon royaume, dans l'eſpérance de parvenir au deſpotiſme par l'établiſſement de la puiſſance épiſcopale, 288. Il empêcha, par la rétention de huit vaiſſeaux qui étoient à l'ancre dans la Tamiſe, le même Cromwel qui le conduiſit à l'échafaud, de paſſer dans l'Amérique Septentrionale, 290. Révolutions qui ſuivirent ſa mort, 408.

Charles II, roi d'Angleterre; ſon caractère voluptueux ramène la tranquillité dans ce royaume. Il fait finir la perſécution des Quakers, 400. On décharge, vers la fin de ſon règne, le produit de la pêche de la baleine des droits de douane, 430. Malgré ſon goût pour le plaiſir, il adopte vivement le plan de s'emparer des poſſeſſions de ſes voiſins dans l'Amérique Séptentrionale, 433. Il attaque en conſéquence les vaiſſeaux hollandais, ſans déclaration de guerre, *ibid.* Réflexions ſur ce genre d'hoſtilité, *ibid. & ſuiv.*

Charlotte-Town, autrefois Port-la Joie, capitale de l'iſle Saint-Jean, dans l'Amérique Septentrionale, 348.

Chat-cervier du Canada, le lynx des anciens, appelé loup-cervier en Sybérie, où il eſt plus grand; ſa manière de vivre, ſon utilité, ſa fourrure ſuivant le climat qu'il habite, 90 & *ſuiv.*

Chicachas, peuple de l'Amérique Septentrionale, dans le voiſinage de la Louiſiane, remportent une pleine victoire en 1736 ſur les Français, 173.

Chouéguen, ville du Canada, ſur le lac Ontario, entrepôt du commerce de pelleteries des Anglais avec les ſauvages, 115.

Chriſtianiſme (le) abolit au ſeptième ſiècle la religion des druides, chefs de celle des Bretons, anciens habitans des iſles britanniques, 281 Influence ſur les peuples qui en fut la ſuite, *ibid. & ſuiv.* Rome en profite pour s'y enrichir par le commerce des reliques, 284.

Coligny, amiral de France, envoie en 1562 à la découverte de la Floride, 4. Négligence des Français à y ſuivre ſes ordres pour l'agriculture, 7.

Colonies anglaiſes de l'Amérique Septentrionale, raiſons de leur jalouſie contre les établiſſemens français dans la même contrée, 250. Quelle en fut la ſuite, *ibid. & ſuiv.* Les premiers Européens qui vinrent s'y établir y trouvèrent des immenſes forêts, 313. Pleines de bêtes féroces, mais habitées d'un petit nombre de ſauvages couverts de la peau de ces monſtres, *ibid.* Mais changèrent de face

au moment que l'Européen y parut, 314.
Colonies françaiſes du Canada, tombent au pouvoir des Anglais en 1760, après la capitulation de Montréal, 271.
Commerce des pelleteries du Canada, ou ſe faiſoit par les Français, 109. Et par les Anglais, 110. Fut accordé excluſivement aux commandans des forts français, 114. Abus qui en réſultèrent, *ibid.* Combien étoit peu avantageux au roi, 115. Comment & contre quoi ſe faiſoit avec les ſauvages, 116.
Compagnie françaiſe du Canada, combien favoriſée par le roi, 71. Ses premiers vaiſſeaux tombent entre les mains des Anglais lors du ſiége de la Rochelle, 73. Abus du monopole en Canada, après la paix de Saint-Germain-en-Laie, 74.
Connecticut, l'une des quatre provinces qui forment la Nouvelle-Angleterre, dans l'Amérique Septentrionale, Nombre actuel de ſes habitans, 427.
Cook, fameux navigateur, ſe porte au nord de la Californie, pour y chercher un paſſage du nord-oueſt, 336. Près du terme de ſes travaux, il eſt tué par un ſauvage, 337.
Couvens; combien eſt déraiſonnable leur inſtitution, comparée avec la belle forme de ſociété des caſtors, 100 *& ſuiv.*
Cromwel, Anglais presbytérien, fut retenu en Angleterre par Charles I, qu'il fit enſuite décapiter, au moment où il s'embarquoit pour paſſer dans l'Amérique Septentrionale, 290. Sa mort rétablit le calme en Angleterre, 409.
Crozat, négociant français, obtient en 1712 le commerce excluſif de la Louiſiane. Caractère de cet homme célèbre, 149. Déſabuſé de ſes eſpérances, il cède en 1717 ſon privilège à une compagnie, *ibid.*

D

Dauphin, fort de l'iſle Royale, autrefois le cap Breton, principal établiſſement des Français dans cette iſle; ſon havre, 129. Avantages de cet emplacement, *ibid.*
Déconville, gouverneur du Canada, ſe ſaiſit par trahiſon des chefs des Iroquois, 79. Il manquoit d'activité, 80.
Détroit (le), contrée du Canada, au-delà du lac Erié, qui ſurpaſſe tout le Canada par la douceur de ſon climat, la fertilité, la beauté du pays & l'abondance de la chaſſe & de la pêche, 222.
Détroit à l'anglais, paſſage de la Louiſiane au Miſſiſipi, 163.
Détroit de Davis, au nord du Canada, un des meilleurs endroits pour la pêche de la baleine, 241.
Détroit de Magellan, à la pointe méridionale de l'Amérique, eſt un paſſage pour entrer dans la mer du Sud, mais très-dangereux pour le naufrage, 334. Il ſera abandonné ſi l'on trouve un paſſage au nord-oueſt de l'Amérique, 337.
Deux Siciles (les), ſont le royaume de Naples, objet des prétentions de la France, 3.
Dominique de Gourgue (Gaſcon), venge le maſſacre des proteſ-

tans français fait par les Eſpagnols dans la Floride, 9, 10. En raiſon de quoi il uſe de cette repréſaille, *ibid.* Détruit les forts de la Floride, & retourne en France, *ibid.*

Drake (François), amiral anglais, fameux navigateur; après s'être emparé de nombre d'établiſſemens & de vaiſſeaux eſpagnols, va former une colonie anglaiſe dans l'Amérique Septentrionale, 276 & *ſuiv.*

Drucourt (madame de), femme du gouverneur de Louisbourg, capitale de l'iſle Royale, fait des actions de la plus grande valeur au ſiége qu'en firent les Anglais en 1758, 254.

Druides, étoient les prêtres des Brerons anciens habitans des iſles britanniques, 279. Idée de leurs pouvoirs & de leurs myſtères religieux, 280. Le chriſtianiſme les abolit au ſeptième ſiècle, 281.

Duquesne, fort du Canada, aux Français, attaqué en 1755 par les Anglais, ſous la conduite du général Braddock, repouſſé par un petit nombre de Français, 256 & *ſuiv.*

E

Eau-de-vie, principal objet du commerce avec les ſauvages du Canada; combien leur étoit préjudiciable, 117. Il fut alternativement défendu & permis de leur en porter, 117.

Edit de Nantes, combien étoit favorable à la France, 184. Combien ſa révocation lui fut préjudiciable, 185 & *ſuiv.* Cette révocation eut lieu en 1685, 188. Funeſtes effets qui en furent la ſuite, 189 & *ſuiv.*

Edouard, roi d'Angleterre, ſucceſſeur d'Henri VIII, fait de nouveaux changemens dans la religion du royaume, d'où naît la religion anglicane, 286.

Eliſabeth, reine d'Angleterre, trouvant la religion anglicane établie par Edouard, trop ſpirituelle, y ajoute des cérémonies religieuſes, 286.

Erié, lac de l'Amérique Septentrionale, qui ſervoit de limites au pays des Iroquois, 86.

Eskimaux, peuple du Labrador, dans l'Amérique Septentrionale; deſcription de leur figure, 319. Il n'y en a point de noirs, ni qui aient leurs habitations ſous terre; mais ils paſſent l'hiver ſous des huttes, 320. Ils vivent conſtamment au bord de la mer, ſur laquelle ils ſont intrépides pour la pêche; mais ils ſont ſujets à perdre la vue & au ſcorbut, *ib.* & *ſuiv.* Aucun peuple n'eſt plus paſſionné pour ſa patrie, 322.

Eſpagne (l'), eſt maîtreſſe du Mexique & du Pérou, 1. Son intolérance donne un grand empire au clergé, 8.

Eſpagnols (les), s'oppoſoient à tout établiſſement de quelque autre nation dans le golfe du Mexique, 12. Leurs entrepriſes pour éloigner du Mexique les maîtres de la Louiſiane, ont une iſſue très-funeſte, 164 & *ſuiv.*

Eſprit de bigoterie, combien fut funeſte à la France ſur la fin du règne de Louis XIV, 192.

Etabliſſemens de trois cents Allemands ſur la rive occidentale du Miſſiſſipi, 176. Cultures qu'ils y établirent, *ibid.*

Européens, exhortés à la réflexion sur la différence entre les mœurs des sauvages du Canada & les leurs, 31.

F

Fanatisme, jusqu'où il fut porté dans la Nouvelle-Angleterre, 405 & *suiv.* Il fut détruit en Angleterre après la mort de Cromwel, 409. Horreurs dans lesquelles il plonge la ville de Salem, dans la Nouvelle-Angleterre, à l'occasion de deux filles convulsionnaires, 410 & *suiv.* Et à Massachuset en 1721, à l'occasion de l'inoculation de la petite vérole, 413 & *suiv.* Il est poussé en 1724 jusqu'à promettre une forte récompense à ceux qui tueroient les Indiens dans la Nouvelle-Angleterre; affreuse suite de cette promesse, 415.

Femmes d'Amérique, belles avant le mariage, deviennent laides bientôt après; pourquoi, 32.

Floride (la), province de l'Amérique Septentrionale; son étendue, 5. Pourquoi fut méprisée par les Espagnols, 7. Avec quelle barbarie ils y détruisent les protestans, 8. Dominique de Gourgue en tire vengeance, 9. Détruit les forts espagnols, & abandonne la Floride, 10.

Fort Guillaume, citadelle régulière dans la province de Massachuset, dans la Nouvelle-Angleterre, à peu de distance de Boston, 435.

Fouine (la), animal du Canada; ses diverses espèces; particularités de cet animal, 86.

France (la), son ambition tournée vers l'Italie, 3. Comment se gouvernoient ses provinces, *ibid.* Ses troubles font négliger les établissemens de la Floride, 8. Avoit élevé nombre de forts dans l'Amérique Septentrionale, 113. Sa décadence, malgré le succès éclatant des armes de Louis XIV, 121. Combien déchue à la mort de ce prince, *ibid.* & *suiv.* Pouvoit retirer de grands avantages de la Louisiane; comment, 181 & *suiv.*

Francklin, docteur anglo américain; remarque qu'il fit en 1756 sur le calme qui régnoit autour de deux vaisseaux, & les vagues qui en battoient d'autres, qu'il reconnut provenir de quelques gouttes d'huile, 359.

Français (les), tombés en 1567 dans les fureurs du fanatisme, oublièrent, après que de Gourgue eut abandonné la Floride, tout à-fait le nouveau monde, 11. Contraste extraordinaire dans le caractère de cette nation, qui rentra en elle-même sous Henri IV, *ibid.* Arrivèrent dans l'Amérique Septentrionale à l'époque de la rupture des Algonquins avec les Iroquois, 67. N'avoient en 1627 que trois mauvais établissemens en Canada, 70. Perdirent le Canada en 1629, 73. Y avoient mal formé leurs établissemens; pourquoi, 74. Leur nouvelle guerre avec les Iroquois, dans laquelle ils essuient des pertes, 78 & *suiv.* Entrepôt de leur commerce de pelleteries en Canada, 109. Usage qu'ils y avoient établi pour le commerce, 111. Abus qu'on en fit, & sui-

res fâcheuſes qui en réſultèrent, *ibid. & ſuiv.* Accueil qu'ils reçurent dans le pays des Natchez, 168 Un grand nombre eſt maſſacré par ce peuple qu'ils avoient tyranniſé, 171. Ils ſont entièrement défaits en 1736, par les Chicachas, 173. Les premiers qui arrivèrent près du Miſſiſſipi s'établirent chez les Natchez, 176. Y cultivèrent le tabac, *ibid* Elevèrent, en arrivant dans la Louiſiane, des paliſſades ſur les terres des Natchitoches, à quel deſſein, *ibid.* Ont eu mal à propos la cupidité de courir les bois pour acheter les pelleteries des ſauvages, au lieu d'établir des cultures de grains, 181. Origine de leur guerre avec les Anglais dans le Canada, 247 *& ſuiv.*

François I, roi de France, envoie en 1524 Verrazani à la découverte de l'Amérique Septentrionale, 12. Réponſe qu'il fit aux plaintes des Eſpagnols & des Portugais, *ibid & ſuiv.*

Frontenac, gouverneur du Canada, entre dans le projet de La Salle pour aller reconnoître le Miſſiſſipi, 144.

G

GALISSONNIERE (la), amiral français, nommé en 1747 gouverneur du Canada, s'oppoſe au deſſein des Anglais d'étendre leurs établiſſemens juſqu'à la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent, 247.

George II, roi d'Angleterre, déclare la guerre en 1752 à la France, à l'occaſion des démêlés entre les Anglais & les Français dans l'Amérique Septentrionale, 248.

George, fort du Canada, aux Anglais, ſur le lac Saint-Sacrement, attaqué en 1756 par les Français, 258. Eſt réduit à capituler, *ibid.*

Ging ſeng, plante dont la racine eſt fort eſtimée à la Chine, fut trouvée en 1718 par le jéſuite Lafitau dans les forêts du Canada, 237. Faute qui fit perdre les avantages de cette découverte, 238.

Goſette (la), fort de l'Amérique Septentrionale, au nord de la Nouvelle Yorck, eſt laiſſé, avec l'immenſe territoire entre lui & le lac Niſſiping, ſans gouvernement, en 1764, par le miniſtère anglais, 338.

Golfe de Mexique; la jalouſie des Eſpagnols s'oppoſe à tout établiſſement d'autre nation dans ſon étendue, 12.

Goſnold, navigateur anglais, entreprend en 1600 de reconnoître l'Amérique Septentrionale, ſans toucher aux Canaries & aux iſles Caraïbes. Succès de cette entrepriſe, 278.

Gouvernement féodal, ſes traces, ſes abus, 3.

Grand-banc, eſpace conſidérable de mer ſur un banc de ſable le long des côtes de Terre-Neuve, où ſe fait la pêche de la morue, 13. Deſcription particulière du grand-banc, 357. Temps où ſe fait la pêche de la morue, 358. Manière dont elle s'y fait, *ibid.*

Groenland (le), pays du nord, de la dépendance du Danemarck, eſt une des ſources les plus abondantes de la pêche de la baleine, 241.

Guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne, 125. Cauſes qui en furent l'origine, 126.

H

Hallifax, au ſud-eſt de l'Acadie, dans l'Amérique Septentrionale : établiſſement qu'y font les Anglais dans un lieu nommé Chibouctou, 311. But de cet établiſſement, & obſtacles qu'il rencontre, *ibid.* Eſt aujourd'hui entouré de bonnes fortifications, 330.

Hamshire, l'une des quatre provinces qui forment la Nouvelle-Angleterre, dans l'Amérique Septentrionale. Nombre de ſes habitans, 427.

Henri IV, roi de France, arrache ſes ſujets aux horreurs du fanatiſme, 11.

Henri VIII, roi d'Angleterre, prince capricieux & violent, affranchit la Grande-Bretagne de l'aſſerviſſement où l'avoit plongée Rome moderne, 285. Il envoie deux vaiſſeaux en 1527 pour reconnoître l'iſle de Terre-Neuve, 351.

Hermine (l') du Canada, ſa deſcription, ſon naturel, 89.

Hollandaiſes (les), établirent en 1610, dans le voiſinage des Iroquois, une colonie qu'ils appelèrent la Nouvelle Belge, 69. Dont ils furent chaſſés en 1664 par les Anglais, 78. Avoient peu de liaiſons avec l'Angleterre au commencement du dix ſeptième ſiècle ; elles furent cimentées par l'ambition de Louis XIV, 438 Leur nation ſe diſtingue par l'eſprit d'ordre & d'économie, 451.

Homme (l'), comparé dans les ſituations de ſauvage, demi-ſauvage & civiliſé, 304. Il faut chercher ſes moyens de bonheur dans ſa nature, *ibid.* Etat de l'homme ſauvage, 305. Etat de l'homme civiliſé, 306. Eſt l'auteur des gouvernemens & de la tyrannie, *ibid.* Le ſauvage court au midi quand la diſette eſt dans le nord, 307. Triſte ſituation de l'homme civiliſé dans l'état de colon ſerf de la glèbe, 308. Dans celui d'ouvrier & d'artiſan, 309. Exemple de la préférence que mérite l'état de ſauvage ſur la ſociabilité, par celui d'un Ecoſſais abandonné dans une iſle, 311. Véritable état de bonheur pour l'homme, *ibid.* Moyen de décider de quel côté eſt le bonheur, 312.

Hoſtilités, ſans déclaration de guerre, réflexions ſur cette perfidie, 439 & *ſuiv.*

Hudſon (Henri), navigateur anglais, découvre en 1607 le pays des Eskimaux, en cherchant par le nord un paſſage à la mer du Sud, & donne ſon nom à la baie célèbre qu'il y rencontre, 323. Il y fut abandonné en 1611, ſans proviſions, avec ſept matelots, par les ſcélérats qui conduiſoient ſon vaiſſeau, au troiſième voyage qu'il y faiſoit, *ibid.* Il découvrit la Nouvelle-Yorck au commencement du dix-ſeptième ſiècle, étant au ſervice de la Hollande, 430.

Huile (l'), ſuivant diverſes expériences, & d'après celle qu'en fit en 1766 le docteur Franklin, appaiſe les vagues autour d'un vaiſſeau, au moyen de quelques gouttes, 359 & *ſuiv.*

Divers pêcheurs lui ont connu cette propriété, & de rendre à la mer ſa tranſparence, 361. Pline & Ariſtote ne l'ignorèrent pas, 362.

Huron, lac de l'Amérique Septentrionale, autour duquel habitoit la nation du même nom, 67.

Huronne (la), langue mère du Canada, ſon caractère, 22.

Hurons, peuple de l'Amérique Septentrionale, habitant autour du lac qui porte leur nom, 67.

I

Iberville (d'), gentilhomme canadien, découvre en 1699 le Miſſiſipi, & conſtruit un fort à ſon embouchure, 147. Etablit ſa colonie dans un mauvais canton nommé Biloxi, *ibid.* Meurt en 1706 devant la Havane, 148.

Iberville, rivière de la Louiſiane, dans l'Amérique Septentrionale, 167. Etoit appelée auparavant le Manchac, 175.

Illinois, peuple nombreux de l'Amérique Septentrionale, 180. Qui auroit été détruit ſi les Français n'avoient pas été ſes défenſeurs, *ibid.*

Immortalité, chimère toujours précieuſe aux hommes, 5.

Indiens des Antilles, objet d'une ancienne tradition chez eux, *ibid.*

Inoculation de la petite vérole, produit en 1721, à Maſſachuſet, dans la Nouvelle-Angleterre, une ſcène d'horreurs qu'occaſionna le fanatiſme, 413 & *ſuiv.*

Inquiſition (l'), empêcha l'introduction du proteſtantiſme en Eſpagne, 8.

Iroquois, peuple de l'Amérique Septentrionale; principe de leur ſyſtême de religion, 44. Etoient cultivateurs & vivoient autrefois en confédération avec les Algonquins, 66. Origine de la guerre entre eux, *ibid.* Etendue du pays qu'habitoient les Iroquois, 68. Effrayés de la mort de leurs chefs tués à coups d'arquebuſe par Champlain, leur armée prend la fuite, 69. S'étant retranchés, ils ſont vaincus une ſeconde fois, à cauſe des Français armés de fuſils qui s'étoient joints à leurs ennemis, *ibid.* Mais ayant été fournis d'armes à feu par les Hollandais de la Nouvelle-Belge, ils continuèrent la guerre, ſe détruiſirent en grande partie, & anéantirent les plus foibles nations leurs ennemies, *ibid.* & *ſuiv.* Ayant découvert le vice de conſtitution des établiſſemens français du Canada, ils les attaquent & les forcent de ſe renfermer dans des paliſſades garnies de canon, 75. Firent un accommodement en 1698 avec les Français, 76. Se lient avec les Anglais de la Nouvelle-Yorck, pour ſe venger de quelques mauvais procédés des Français, 78. Leurs chefs ſont ſaiſis par trahiſon de Dénonville, gouverneur du Canada, 79. Leur diſcours à leur miſſionnaire le jéſuite Lambreville, 80. Exemple du raffinement de leur politique à l'égard des Anglais & des Français, 83 & *ſuiv.* Et de leur bravoure, ainſi que de leur fermeté dans les ſupplices, 85 & *ſuiv.* La

paix de Riſwick ayant pacifié les Anglais & les Français dans le Canada, les Iroquois font auſſi la paix avec les Hurons, 86. Empêchèrent entre les Anglais & les Français du Canada la guerre qui s'étoit allumée en Europe à l'élévation du duc d'Anjou ſur le trône d'Eſpagne, 118. De quelle manière, 119 *& ſuiv.*

Iſles de la Madelaine, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, dans l'Amérique Septentrionale, deviennent depuis 1772 partie de l'Etat particulier que forma l'iſle de Saint-Jean, 348. Idée de leurs habitans, *ibid.*

Iſle Royale, vers l'Amérique Septentrionale, avoit été, juſqu'en 1713 qu'elle fut cédée à la France, nommée cap Breton, 129. Les pêcheurs français quittent Terre-Neuve en 1714 pour s'y établir, 132. N'eſt pas propre à l'agriculture ; pourquoi, *ibid.* Quoique couverte de forêts, ſon bois ne fut point objet de commerce, 134. Quelle étoit la traite de ſes pelleteries, *ibid.* Etoit abondante en charbons de terre, 134 & 348. Ses colons ſe vouerent uniquement à la pêche de la morue, *ibid.* Avantages & commerce que lui valoit cette pêche, 135. Misère de ſes colons, 136. Cauſes de cette misère, 137. Fut attaquée en 1745 par Pepperel, négociant de Boſton, qui s'étoit mis à la tête de ſix mille hommes, 248. La priſe de Louisbourg, occaſionnée par le déſordre de la garniſon, entraîne celle de l'iſle entière par les Anglais, 250. Rendue aux Français par le traité d'Aix-la-Chapelle, eſt attaquée de nouveau en 1758, *ibid* Et priſe par les Anglais enſuite de la reddition de Louisbourg, après un ſiège mémorable, 254. Devint depuis 1772 partie de l'état particulier que forma dès-lors l'iſle Saint-Jean, 348.

J

JACQUES CARTIER, habile marin de Saint-Malo, entreprend en 1534 la découverte de l'Amérique Septentrionale, entre dans le fleuve Saint-Laurent, y négocie avec les ſauvages, & retourne en France, 12.

Jalouſies nationales ; horreurs dans leſquelles elles entraînent, 300.

Jacques I, roi d'Angleterre, élevé par les preſbytériens, frappé de la majeſté & du faſte du culte catholique & de la juriſdiction épiſcopale, tente inutilement de l'introduire en Ecoſſe & chez les Anglais, 287.

Joliet, Français, habitant de Quebec, envoyé en 1673, avec le jéſuite Marquette, à la découverte du Miſſiſipi, 142.

L

Labrador, contrée de l'Amérique Septentrionale au nord du Canada, & qui, en 1764, en fut démembrée, & jointe à Terre Neuve par le miniſtère brirannique, 338. Il y fut réintégré en mai 1775, 340. A des pêcheries avantageuſes, 343. Sa côte eſt ſéparée de l'iſle de Terre-Neuve par le détroit de Belle-Iſle, 349.

Lambreville, jéſuite, miſſionnaire chez les Iroquois, aide Dénonville, gouverneur du Canada, à ſe ſaiſir par trahiſon des chefs de cette nation, 73. Comment en fut congédié, 80. Ramena la paix entre les deux nations, 81.

La Sale, Normand, habitant de la Nouvelle-France, reconnoît le 9 avril 1682 l'embouchure du Miſſiſſipi, 143 & *ſuiv.* Il vient en France propoſer l'établiſſement d'une colonie ſur les rives fertiles du fleuve; quelles en furent les ſuites, 145. Il eſt maſſacré en 1687 par ſes compagnons, 146.

Law, Ecoſſois, forme une compagnie pour l'établiſſement d'une colonie dans la Louiſiane, ſur les rives du Miſſiſſipi, 149. Il crée une aſſociation en 1717 ſous le nom de compagnie d'Occident, 151 & *ſuiv.* Eſprit qui l'animoit, *ibid.* Il perſuade aux Français que les mines de la Louiſiane ſont découvertes, 153. Ses marchandiſes, en Louiſiane, ſont confiſquées après ſa diſgrace, 179.

Le Tellier, miniſtre de Louis XIV, homme dur & fanatique, 187.

Liberté (la), ſubſtituée au monopole dans le Canada, y eût fait fleurir les établiſſemens français, 71.

Lovewel (John), habitant de Boſton, dans la Nouvelle-Angleterre: cruauté exécrable envers dix Indiens à laquelle le porte la récompenſe offerte en 1724 à ceux qui tueroient ces malheureux ſauvages, 415.

Louis XIII, roi de France; ſon conſeil ne ſentit point en 1629 l'importance de la perte du Canada, 73.

Louis XIV, roi de France; étalage du ſuccès de ſes armes pendant quarante ans, 121. Raiſons de ſon déclin, *ibid.* & *ſuiv.* Fin de ſon règne, 123. Fut il excuſable à l'égard des proteſtans? 185 & *ſuiv.* Son ambition cimenta les liaiſons de l'Angleterre avec la Hollande, 458.

Louis XVI: la fermeté de ſon caractère, outre beaucoup d'autres changemens, en apportera ſans doute de très-grands, relativement aux pêcheries, pour ſes ſujets, 374.

Louisbourg, ville & port de l'iſle Royale; nature et deſcription du port & de la ville, 129 & *ſuiv.* Fut fortifiée en 1720, 131. Comment, & dépenſe faite pour cela, *ibid.* Etoit l'entrepôt du commerce de la pêche avec le Canada, 134. L'état et la diſpoſition dans laquelle ſe trouvoit ſa garniſon, quand Peppere! vint pour l'attaquer avec ſix mille hommes, fut cauſe que les Anglais s'en rendirent maîtres, ainſi que de

toute l'Isle Royale, 249. Relation du siége qu'elle soutint en 1758, & actions de valeur de madame de Drucourt, femme du gouverneur, 250 & *suiv.*

Louisiane (la), contrée de l'Amérique Septentrionale, entre le fleuve Mississipi & la Floride, 142. D'Iberville y fonde une colonie dans le plus mauvais canton nommé Biloxi, 147. Elle devient célèbre par le système de Law, 149. Triste sort des colons qui y furent envoyés, 153 & *suiv.* Son étendue, 158. Son climat & qualités de son air, 159. Ses productions, 160. Sol & productions de la Basse-Louisiane, 177. Celui de la Haute-Louisiane est bien différent, *ibid.* Sa population dans sa plus grande prospérité, 181. Ses exportations à la France, 183. Comment se faisoient, ainsi que les importations, *ibid.* Les protestans demandent à y former un établissement, moyennant la liberté d'y professer leur religion. proposition rejetée par Louis XIV, 184 & *suiv.* Raisons de la langueur où tomba cette colonie, 193 & *suiv.* Avantages qu'elle auroit pu retirer de la culture du tabac, 194. Productions diverses dont on auroit pu y tirer grand parti, 195 & *suiv.* Cette colonie étoit à la veille d'une grande prospétité, & de recevoir un grand accroissement de population, 197 & *suiv.* La cour de France en cède en 1762 la propriété à celle d'Espagne, 198. Réflexions morales sur cette cession, 199 & *suiv.* Conduite des Espagnols à la Louisiane, 205. La colonie fait des représentations inutiles à la cour de France, 207. Cruautés qu'y commirent les Espagnols après en avoir pris possession, 210. Nouvelles réflexions sur l'illégitimité de cette cession, *ibid.* & *suiv.* Nombre de colons quittent la Louisiane, quoique plusieurs y eussent de riches plantations, *ibid.* Les autres intérêts de la cour de Madrid l'empêchèrent de veiller à la prospétité de la Louisiane, 212.

Loup marin (le), objet essentiel de pêche dans le Canda; sa description, 229. On en distingue deux espèces, *ibid.* Comment ils élèvent leurs petits, 230. Usage qu'on fait de leur peau, 231.

Loutre (la), animal amphibie du Canada; sa description, 88.

Louvois, ministre de Louis XIV, homme cruel & sanguinaire, opinoit à submerger la Hollande, & fit réduire le Palatinat en cendres, 187.

M

Manahatan, Isle de l'Amérique Septentrionale, à l'embouchure d'une rivière qui traverse la Nouvelle-Yorck, 438. Etendue, climat & population de cette Isle, 451.

Marquette, jésuite français, demeurant à Quebec, part avec Joliet, habitant de la même ville, pour la découverte du Mississipi, 142.

Martre du Canada, sa grandeur, qualité de sa fourture, 70.

Massachusset, partie de la Nouvelle-Angleterre, dans l'Amérique Septentrionale; scène

étonnante de fanatiſme qu'y cauſe en 1721 l'inoculation de la petite vérole, 415 *& ſuiv.* C'eſt la plus floriſſante des quatre provinces qui conſtituent la Nouvelle Angleterre, 425. Nombre de ſes habitans, 427.

Maubile (la), rivière de l'Amérique Septentrionale, dans le canton Biloxi, où s'établit une colonie françaiſe, 148. Nature des terres qu'elle arroſe, *ibid.* Elle prend ſa ſource dans les Apalaches, 173 *& ſuiv.*

Maubile, fort de l'Amérique Septentrionale, dans la Louiſiane, élevé par les Français ſur la rivière de ce nom, 173. A quel uſage, 174.

Mexique (le nouveau), empire appartenant à l'Eſpagne, ſa Frontière de la Floride, 5. Les Eſpagnols ne veulent ſouffrir aucun établiſſement étranger dans ſon golfe, 12.

Michilimakinac, établiſſement français entre le lac Michigan, le lac Huron & le lac ſupérieur dans le Canada, 222.

Mikmacks, peuple ſauvage de l'iſle Royale, 133 S'oppoſent en 1744 à l'établiſſement anglais d'Halifax, qui ſe trouvoit dans leur pays de chaſſe le plus fréquenté, 391.

Milanez (le), partie d'Italie, objet de prétentions de la France, 3.

Mines de Sainte-Barbe, fabuleuſes, 146.

Miquelons (les), deux iſles de l'Amérique Septentrionale, dans le golfe Saint-Laurent, aſſurées à la France par la paix d'Utrecht, 374. Propres à la pêche de la morue, 377. Nombre de leurs habitans, *ibid.* Etat de leur pêche en 1773, *ibid.* Changement qui, en 1776, améliora leur pêche, 378.

Miſſiſſipi, fleuve de l'Amérique Septentrionale, découvert en 1673 par Joliet, habitant de Quebec, & par le jéſuite Marquette, 142. Devient le centre des eſpérances de toute la France, 153, 154. Et bientôt après la terreur des hommes libres, 155. On n'en connoît point encore la ſource, 160. Deſcription de ce fleuve & de ſon embouchure, 161 *& ſuiv.* Défendue autrefois par le fort la Balize, 174.

Meſſouri, fleuve de la Louiſiane dans l'Amérique Septentrionale, 161

Miſſouris, peuple de l'Amérique Septentrionale, entre le nouveau Mexique & la Louiſiane, 164

Montagnez, peuple de l'Amérique Septentrionale, qui habitoit le bas du fleuve Saint-Laurent, 67.

Mont-Louis, havre du Canada, à l'embouchure d'une jolie rivière, où l'on pourroit établir une pêcherie de morue, qui y eſt abondante, 238

Montreal, ville de l'Amérique Septentrionale, au Canada, dans la contrée qu'habitoient autrefois les Algonquins, 67. Fut une fois le ſeul entrepôt du commerce français des pelleteries du Canada, 110. Comment y fut intercepté par les Anglais, 110. Sa ſituation, ſon climat, nature de ſon ſol, 216. Nombre de ſes habitans, *ibid.* Beauté de ſes environs, 217. Il y a ſix cataractes entre Montréal & le lac Ontario, 245. Eſt obligée de capituler en 1760, & de ſe rendre aux Anglais, 270.

Monumens : réflexions de l'auteur ſur le vice d'en élever dans une capitale, qui peuvent

insulter les nations vaincues, 375 *& suiv.*

Morue, grand & excellent poisson de mer, dont la pêche, qui fait un objet de commerce des plus importans, se fait particulièrement sur le grand banc, le long des côtes de Terre-Neuve, 13. Elle se plaît aussi à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, jusqu'à quatre-vingts lieues en mer, 243. Sa pêche est ce qui rend la possession de l'isle de Terre-Neuve la plus intéressante, 356. Description de ce poisson, *ibid & suiv.* Idée de la pêche qui s'en fait; nombre des œufs d'une morue, *ibid.* Manière de la pêcher, 358, Phénomène qui accompagne cette pêche, 359. Manière de préparer la morue sèche, 365. Etat de la pêche qu'en font en 1773 les bâtimens français, 364. Etonnement de l'auteur sur le peu d'importance que le gouvernement a mis à la pêche de la morue, d'une si grande ressource pour le royaume & pour ses colonies, 365. Le sel est un article très-capital de la pêche de la morue, *ibid.* Le commerce de la morue est tombé en entier au pouvoir des Anglais, depuis qu'ils s'étoient emparés du nord de l'Amérique, 378.

N

Natchez, peuple de l'Amérique Septentrionale, sur les rives du Mississipi, 147 Etoient la nation la plus remarquable de la Louisiane; leur chef, leur religion, 160. Occupoient la rive orientale du Mississipi, pays délicieux, 167. Réception qu'ils firent aux Français, 168. Tyrannisés par eux, ils forment en 1729 une ligue qui fut découverte, 169. Anecdote des buchettes qui servoient d'époque au terme de la conjuration, *ibid. & suiv.* Massacre qu'ils firent des Français dans la Louisiane, 171. La division occasionne leur perte, 172.

Natchitoches, peuples de la Louisiane dans l'Amérique Septentrionale, 178.

Nations anciennes & modernes; leur splendeur s'est toujours accrue aux dépens de leur félicité, 456. Réflexions qui prouvent cette assertion, *ibid.*

New-Haven, principale ville du Connecticut, l'une des quatre provinces de la Nouvelle Angleterre, dans l'Amérique Septentrionale, d'où se font les principales expéditions, 434.

New-Porck, ville principale de Rhode-Island, l'une des quatre provinces de la Nouvelle-Angleterre, dans l'Amérique Septentrionale, d'où se font les principales expéditions, 434.

Niagara, fameux saut entre le lac Ontario & le lac Erié dans le Canada. Description de cette surprenante cascade, 222 les Français y construisirent un fort en 1726 pour servir d'entrepôt au commerce des fourrures, 417.

Nissiping, lac de l'Amérique Septentrionale, au nord de la Nouvelle-Yorck, 338.

Nouvelle-Amsterdam, ville construite par les Hollandais dans l'isle de Manahatan, dépendante de la Nouvelle-Yorck, dans l'Amérique Septentrionale,

dans le temps que cette contrée appartenoit encore à la Hollande sous le nom de Nouvelle-Belge, 438. Et qui fut appelée Nouvelle-Yorck quand les Anglais se furent emparés de cette contrée, 450. Sa description, *ibid.*

Nouvelle Angleterre, contrée de l'Amérique Septentrionale, tira beaucoup de charbon de terre de l'isle Royale, 134. Ses colons enlevoient le superflu des retours que recevoit l'isle Royale contre ses objets d'exportation, 136. Contre quoi, *ibid.* Etat de la colonie française de l'Acadie lors de l'établissement de la Nouvelle-Angleterre, 382. Elle s'est signalée comme l'ancienne par des fureurs sanglantes, 390. Historique de son établissement, 397 & *suiv.* Gouvernement qui s'y établit, 400. L'intolérance y fut admise, *ibid.* & *suiv.* Le fanatisme y attira les plus grandes calamités; étrange délibération qu'il fit coucher sur les registres de la colonie, 403 & *suiv.* Il s'y déchaîna contre les Quakers; persécution qu'ils essuyèrent, 407. Horreurs que le fanatisme déploie à Salem, à l'occasion de deux filles convulsionnaires, 410 & *suiv.* Les habitans de la Nouvelle-Angleterre ont toujours conservé leur fanatisme. Exemple terrible qui s'en déploya en 1721 à Massachuset, à l'occasion de l'inoculation de la petite vérole, 413 & *suiv.* Malgré l'extinction du fanatisme, les lois y sont restées trop sévères. Discours tenu aux magistrats à cette occasion par une fille qui portoit un cinquième enfant illégitime, 416 & *suiv.* Elle a par sa constitution des ressources contre les mauvaises lois, 422. Il s'y établit un village aussitôt que soixante familles offrent de bâtir une église, 423. Climat de cette contrée, 425. Elle est divisée en quatre provinces, *ibid.* Qui prirent le nom de Colonies-Unies, *ibid.* Tableau du nombre actuel des habitans de la Nouvelle Angleterre, 427. L'insuffisance des récoltes dut y exciter l'industrie, 428. Manufactures, branches de commerce & genre de pêches qui y prospèrent, *ibid.* Nombre d'hommes & des bâtimens qu'elle emploie à la pêche de la morue, 430. Et à celle de la baleine, *ibid.* Etat de ses productions vénales, 433. Elle a de grands rapports avec l'ancienne Angleterre, 436.

Nouvelle Belge, colonie établie en 1610 par les Hollandais, dans le voisinage des Iroquois, 69. Prise par les Anglais en 1664, & nommée Nouvelle-Yorck, 78. Elle fut découverte au commencement du dix-septième siècle par Henri Hudson, navigateur anglais, alors au service de la Hollande, 436. Et ne fut d'abord qu'un comptoir, 437. Une escadre anglaise s'en empare en 1664; elle est restituée en 1673, 440 & *suiv.* Un nouveau traité la rend aux Anglais, qui lui donnent le nom du frère du roi, *ibid.*

Nouvelle-Ecosse, son étendue; avoit été nommée Acadie par les Français, 379. Cet établissement languit après l'émigration des Acadiens: état de sa population en 1749; expéditions qu'elle fit à cette époque, 394. Cette province deviendra très importante aux Anglais, si elle continue à ne prendre aucune part aux troubles avec la mère patrie, 395 & *suiv.* A de

grands avantages pour l'agriculture & pour la pêche, *ibid.*

Nouvelle-France, dans l'Amérique Septentrionale, étoit composée, dans les beaux temps du règne de Louis XIV, de l'Acadie, de la baie d'Hudſon & de Terre-Neuve, 124. Les Français neutres, craignant d'être inquiétés pour leur religion, quittent l'Acadie pour s'y tranſporter, 372.

Nouvelle-Jerſey, province de l'Amérique Septentrionale, dans le voiſinage de la Nouvelle-Yorck, avoit porté d'abord le nom de Nouvelle-Suède; elle fut découverte en 1638 par des aventuriers, & conquiſe en 1655 par les Hollandais, 453. Révolutions qu'elle a éprouvées, nombre actuel de ſes habitans: ſes productions, 455. Conſeils de l'auteur à ſes habitans ſur ſon état préſent & futur, *ibid. & ſuiv.* Elle doit conſtruire elle-même ſes navires. Vœux de l'auteur pour ſa proſpérité, 458.

Nouvelle-Orléans, colonie françaiſe vers le Miſſiſſipi, 163. Année de ſa fondation; ſa ſituation, nombre de ſes habitans, 174.

Nouvelle-Yorck, province de l'Amérique Septentrionale, ſervoit de limites au pays des Iroquois, 68. Appartint aux Hollandais, ſous le nom de Nouvelle-Belge, juſqu'en 1664, époque à laquelle les Anglais s'en emparèrent, 78. Et y attirèrent le commerce de pelleteries, *ibid.* & 110. Le miniſtère britannique l'augmente en 1764 du lac Champlain & de tout ſon territoire au ſud, 336. Sa ſituation dans le voiſinage de la Nouvelle-Angleterre, 436. Elle fut découverte par Henri Hudſon, Anglais, alors au ſervice de la Hollande, *ibid.* Manière dont elle fut adminiſtrée après avoir été remiſe au duc d'Yorck, 441 & *ſuiv.* Mœurs de cette colonie lors de ſon établiſſement par les Hollandais, 451 & *ſuiv.* Changemens ſurvenus dès 1763, par les mœurs introduites par les Anglais, 452.

Nouvelle-Yorck, voyez *Nouvelle-Amſterdam.*

O

Occupations; leſquelles contribuent plus ou moins à la durée de la vie humaine, 28.

Ohio, fleuve de la Louiſiane, dans l'Amérique Septentrionale, 161, 167. S'appeloit auſſi Belle-Rivière, 247.

Onnontagué, titre d'un chef des Iroquois. Exemple de la fermeté d'un de ces chefs âgé de cent ans, au milieu du ſupplice, 85. Son diſcours à un de ſes bourreaux, 86.

Ontario, lac de l'Amérique Septentrionale, qui ſervoit de limites au pays des Iroquois, 68, A l'entrée duquel fut bâti en 1671 Cataracoui, ſoit le fort de Frontenac, 221. Il y a ſix cataractes entre le lac Ontario & Montréal, 245.

Oſages, peuple de l'Amérique Septentrionale, près du nouveau Mexique, 164.

Ours du Canada, ſa deſcription; manière dont les ſauvages en font la chaſſe, 92.

P

Papes (les), voyant l'influence du crédit de Rome en Angleterre, s'y attribuent tous les pouvoirs eccléſiaſtiques, 284.

Paſſage à la mer du Sud par la baie d'Hudſon; raiſons qui paroiſſent le certifier, & dénotet même ſa briéveté, 331. La Grande Bretagne a promis en 1745 une forte récompenſe à ceux qui en feront la découverte, 333 On regarde comme ſuppoſée l'aſſurance répandue en 1646, que l'amiral eſpagnol de Fuente, parti de Callao, port de la mer du Sud, étoit parvenu à la baie d'Hudſon, & avoit tegagné heureuſement enſuite la mer du Sud, 334 & *ſuiv.* Si Clerke, lieutenant de Cook, découvre le paſſage cherché par le nord-oueſt, celui pat le détroit de Magellan, ou par lo cap de Horn, ſeront abandonnés, 337.

Paſſion (la) de lire dans l'avenir, a été la fureur de tous les âges. Conſéquences qui en réſultèrent, 273 & *ſuiv.*

Patrie, la véritable eſt le pays où l'on vit, 301.

Pêche du Grand-Banc, dans le droit naturel, devoit être libre à toutes les nations, 363. Etat de celle qu'y fit la France en 1773, 364. Celle des Anglo-Américains fut plus conſidérable, *ibid.*

Penſacole, ville & fort élevé pat les Eſpagnols dans la Floride, 147. Avoit relation de commeree avec les Français du fort Maubile, 174.

Penſylvanie, contrée de l'Amérique Septentrionale, qui bornoit autrefois le pays des Iroquois, 68.

Pepperel, négociant anglais de Boſton, avoit attaqué l'iſle royale en 1745, à la tête de ſix mille hommes, 248.

Péron (le), empire appartenant à l'Eſpagne, 2.

Philippe II, roi d'Eſpagne, fait maſſacter les proteſtans de la Floride, 9.

Pointe-coupée, établiſſement français dans la Louiſiane, à quarante-cinq lieues de la Nouvelle-Orléans, 176. Ses principales productions, *ibid.*

Pointe-riche, cap au nord de l'iſle de Tette Neuve, d'où la cour de Verſailles s'eſt réſervé la pêche de la morue pour ſes ſujets juſqu'au cap Bonaviſte, 371. Difficultés élevées par les Anglais à cet égatd, qui finiront avec la préſente guerre, 372.

Ponce de Léon, navigateur eſpagnol; rêverie dont il s'infatua, 5, 6.

Ponchartrain, lac à l'embouchure du Miſſiſſipi, près la Nouvelle-Orléans, 175.

Port-la-Joie, appelé aujourd'hui Charlotte-Town, capitale de l'iſle Saint-Jean, dans l'Amérique Septentrionale, 348.

Port-Royal, dans l'Acadie, contrée de l'Amérique Septentrionale. Avantages de ce port, 380. Quoique mal fortifié, il étoit la ſeule défenſe de l'Acadie, 384. Les Anglais s'étant emparés de l'Acadie, fortifieut Port-Royal & lui donnent le nom d'Annapolis, *ibid.*

Portſmouth, principale ville du

Hamshire, l'une des quatre provinces de la Nouvelle-Angleterre, dans l'Amérique Septentrionale, d'où ſe font les principales expéditions de la province, 434.

Portugais; leurs plus beaux établiſſemens ſont en Afrique, dans l'Inde & dans le Bréſil, 3.

Presbytériens, voyez *Puritains*.

Proteſtans, ſont empêchés par l'inquiſition de s'introduire en Eſpagne, 8. Comment traités dans la Floride, 9. Contribuoient à la gloire & à la puiſſance de la France, 184. Furent abandonnés par Louis XIV à la haine de Letelliet & de Louvois, ſes miniſtres, leurs ennemis, 187. Sont perſécutés vivement en 1685, à la révocation de l'édit de Nantes, 188. Leurs temples ſont détruits, 190. Offrent de ſe retirer dans la Louiſiane, moyennant la liberté de leur culte, 191.

Puritains, nom que prirent en Angleterre les presbytériens, lors des perſécutions que fit eſſuyer Charles I à la religion anglicane : origine de cette dénomination, 289. Une partie paſſe dans l'Amérique Septentrionale, 290.

Q

Quakers, ſecte religieuſe en Angleterre, qui a des mœurs, des ſentimens & des coutumes religieuſes particulières, dont un grand nombre avoit paſſé dans la Nouvelle Angleterre, où ils ſouffrent une perſécution violente, 407. Charles II la fait ceſſer en 1661, 409.

Quebec, capitale du Canada, ſur le fleuve Saint Laurent, fondée en 1608 par Samuel de Champlain, 14. Aſſiégée en 1690 par une flotte anglaiſe, 82. Menacée par une autre flotte anglaiſe, comment ſauvée, 120. Sa ſituation & ſa deſcription, 215. Sa population en 1759, *ibid.* & *ſuiv.* Le fleuve, depuis Quebec à Montréal, n'eſt praticable qu'à des bâtimens de trois cents tonneaux, 244. Eſt attaquée & bombardée en juin 1759, par l'amiral Saunders, 264 & *ſuiv.* Eſt rendue par capitulation le 17 décembre, 267. Les Français s'y préſentent le 20 avril 1760 pour la reprendre, mais ſont obligés de lever le ſiége le 16 mai ſuivant, après des actions de grande valeur, 268 & *ſuiv.*

R

Race humaine, actuelle : conjectures ſur ſa dégradation, 301.

Raleigh (Walther), Anglais, obtient en 1584 des vaiſſeaux pour faire des découvertes au nord de l'Amérique, 275. Triſte ſuccès du premier établiſſement formé à Roenoque, 276.

Rat (le), un des plus braves ſauvages parmi les Hurons, excite, par ſa politique, une

guerre entre les Français & les Iroquois, 81 & *ſuiv.*

Rat du Canada, ſes diverſes eſpèces, ſes propriétés, ſes inclinations, 89.

Religion anglicane, autrement appelée presbytérianiſme, fut inſtituée en Angleterre par Edouard, fils d'Henri VIII, roi de la Grande-Bretagne, 286.

Révocation de l'édit de Nantes, en 1685, ſes ſuites funeſtes, 188 & *ſuiv.*

Rhode-Iſland, l'une des quatre provinces qui forment la Nouvelle-Angleterre, dans l'Amérique Septentrionale, 427. Population de cette contrée, *ibid.*

Ribaud (Jean), capitaine français, envoyé en 1562 en Floride, 5.

Richelieu (le cardinal de), miniſtre en France ſous le règne de Louis XIII, jaloux et ennemi du duc de Buckingham, occaſionna la guerre entre les Français & les Anglais, 73.

Riverin, de la colonie françaiſe du Canada, voulut établir en 1697 une aſſociation pour la pêche de la morue à Mont-Louis, qui ne réuſſit pas, 244.

Rivière rouge (la), dans la Haute-Louiſiane, en Amérique Septentrionale, ſe décharge dans le Miſſiſſipi, 178.

Rochelle (la), grand port de France ſur l'Océan, dont le ſiége, du temps de Louis XIII, occaſionna une guerre avec les Anglais, 73. Qui avoit été attiſée par l'inimitié du cardinal de Richelieu, premier miniſtre de Louis XIII, contre le duc de Buckingham, premier miniſtre d'Angleterre, *ibid.*

Rœnoque; premier établiſſement des Anglais en 1584, ſous la conduite de Walther Raleigh, dans l'Amérique Septentrionale, 275. Triſte ſuccès de cet établiſſement, 276. Il eſt relevé en 1589 par François Drake, 277.

Rome chrétienne, encouragée par le ſuccès des apôtres du chriſtianiſme en Angleterre, s'y enrichit par le commerce des reliques, 284. Elle y aſpira au pouvoir ſuprême, *ibid.* Moyens qu'elle mit en œuvre, 285.

S

Saint-Augustin, fort dans la Floride, province de l'Amérique Septentrionale, fut conſtruit par les Eſpagnols, 11.

Saint-Charles, rivière du Canada, vers la péninſule où eſt ſituée Quebec, 215.

Saint-Jean, iſle de l'Amérique Septentrionale, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, 134, 139. Son étendue, ſa deſcription, ſon climat, ſon ſol, *ibid.* Une compagnie françaiſe y forme en 1619 des établiſſemens, 140. Emploi de ſes colons, 141. Les objets de l'Europe lui venoient par Louisbourg, *ibid.* Productions qu'elle donnoit en échange, *ibid.* Les Anglais firent une grande faute d'en chaſſer plus de trois mille Français quand ils s'en emparèrent, 346. On en partage les terres aux officiers après la guerre, 347. Saint-Jean fut juſqu'en 1772 une dépendance de la Nouvelle-Ecoſſe; mais, dès cette époque, elle a formé

un Etat particulier, dont Charlotte-Town eſt la capitale, 318. Iſles qui furent jointes à cet Etat, *ibid.*

Saint-Laurent, grand fleuve de l'Amérique Septentrionale, 13. Jacques Cartier y entra en 1534, & négocia avec les Sauvages, *ibid.* Samuel de Champlain le remonta en 1608, & jeta ſur ſes bords les fondemens de Quebec, 14. Les Montagnez habitoient le bas du fleuve, 67. Et les Algonquins ſes rives depuis Quebec juſqu'à Montréal, *ibid.* Il ſervoit de limites au pays des Iroquois, 68. Nombre des Français établis en 1749 ſur ſes rives, 221. La morue ſe plaît & peut ſe pêcher avantageuſement depuis ſon embouchure juſqu'à quatre-vingts lieues de la mer, 243. Il eſt fermé ſix mois de l'année par les glaces, 244.

Saint-Pierre, iſle de l'Amérique Septentrionale, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, aſſurée aux Français par la paix de 1713, 374. Son étendue, ſon port; ſes côtes ſont propres pour ſécher la morue, 376. Etat de la pêche qui s'y fit en 1773, de concert avec les Miquelons, 377.

Saint-Pierre, bourg de l'Iſle Saint-Jean, dans le golfe Saint-Laurent, où la colonie françaiſe ne laiſſe établir que les pêcheurs de la morue, 140.

Sancta-Fé, ville eſpagnole du nouveau Mexique, 114.

Saunders, amiral anglais, paroît en juin 1759, ſur le fleuve Saint-Laurent, avec une flotte anglaiſe: efforts mal conduits des Français pour la détruire, 214. Il attaque & bombarde Quebec, 215.

Sauvages d'Amérique; quelle ſorte d'hommes ils ſont; leurs occupations, 2.

Sauvages du Canada; idée de leurs mœurs, gouvernement, us & coutumes, 15 *& ſuiv.* Leur figure, leur ſtature, leur couleur, & leur manière de ſe peindre diverſes parties du corps, 17. S'oignoient d'un vernis pour ſe parer de la piquure des inſectes, 18. Avoient les ſens très-ſubtils, et jouiſſoient d'une ſanté très-robuſte, 19. Leur population étoit peu nombreuſe: raiſons de ce qui pouvoit y donner lieu, *ibid.* Et de ce qui devoit les rendre plus cruels que les peuples frugivores, 20. Pourquoi périſſoient prématurément en raiſon des autres peuples, 21. Quelles étoient leurs manières de parler & de haranguer, 23. Exemple, 24. Formoient diverſes nations ſous le même gouvernement, *ibid.* Leur manière de vivre & leurs égards entre eux dans le particulier & en public, 25. Les mêmes égards qui règnent entre les particuliers d'une bourgade, ont lieu en temps de paix d'une nation à l'autre, 26. Quels ſont les gages de paix & d'union qu'ils ſe donnent, 27. Degrés d'importance des coquillages qu'ils ſe donnent & leur uſages, *ibid.* Témoignages de leur inclination à la bienfaiſance, 28. Prévention des hiſtoriens à cet égard, *ibid.* Idée qu'ils ont des titres & des diſtinctions entre les Européens, ainſi que des arts, des manières, & des uſages de l'Europe, *ibid. & ſuiv.* Exemple de leur bienveillance & de leur humanité, 30. Aiment mieux leurs enfans que ne ſont les Européens, 37. Education de leur enfance,

ibid. Combien ſont ſenſibles à la mort de leurs enfans, 38. Sont ſuſceptibles de beaucoup d'amitié, *ibid.* Raiſons pourquoi ce ſentiment ne s'éteint point chez eux, 39. Ont beaucoup de ſagacité & de pénétration, 40. Ils ont des chanſons en place de méditations profondes, 41. Deſcription de leurs danſes & réflexions ſur l'origine de la danſe, *ibid.* & *ſuiv.* Sont paſſionnés pour le jeu & ſur-tout pour les jeux de haſard, 43. Quels ſont les êtres particuliérement adorés par diverſes nations de cette contrée, 44. Ont quelque notion de l'immortalité de l'ame, & à quoi ils la rapportent, *ibid.* & *ſuiv.* Ont beaucoup de foi aux ſonges, 45. Réponſe qu'ils font aux reproches des chrétiens ſur leur crédulité aux ſouges, 46, 47. Cauſes ordinaires de leurs guerres, *ibid.* Leur manière de délibérer & de ſe décider pour une guerre, & de choiſir le chef digne de les commander, 48 & *ſuiv.* Leur amour pour l'indépendance ne les empêche pas d'obéir au chef militaire, 50. Qualités qui les déterminent dans cette élection, *ibid.* Harangues ordinaires de ce chef, 51. Epreuves qu'ils font ſubir aux jeunes ſoldats, *ibid.* Comparaiſon avec l'enrôlement des milices en France, 52. Deſcription de leurs armes, 53. Marche de leur armée, & manière qu'ils ont de faire la guerre, *ibid.* & *ſuiv.* Nature du trophée du vainqueur, 55. Sort de leurs priſonniers, 56. Exemple de l'intrépidité de ceux qui doivent périr, 58. Manière dont s'exécute le ſupplice de ces derniers, 59. Conſtance avec laquelle ils le ſupportent ordinairement, *ibid.* & *ſuiv.* Raiſons apparentes de cette fermeté, 60. Réflexions ſur l'eſprit & les cauſes de vengeance qui excitent leurs bourr aux, 61. Réflexions ſur la poſſibilité que la haine qui règne entre eux d'une horde à l'autre, puiſſe anéantir la nation entière, & ſur le jugement que porteroient enſuite les nations policées de l'impoſſibilité de l'exiſtence des nations ſauvages, 62 & *ſuiv.* Avantages pour les générations futures d'avoir le tableau de la vie & des mœurs des ſauvages qui ont exiſté, 64. Raiſons de la guerre entre les Algonquins & les Iroquois, 66. Ces ſauvages ne virent pas ſans inquiétude les établiſſemens français en Canada, 245. Exemple de leur haine contre les Anglais, 263 & *ſuiv.*

Sauvages de la Louiſiane, étoient diviſés en pluſieurs nations foibles & ennemies, 165. La plus conſidérable étoit celle des Natchez, 166. Les Chicachas étoient le peuple le plus intrépide, 172. Les Chactas & les Alimabous, alliés des Français, étoient contenus par le fort Maubile, 174. Les Natchitoches habitoient près du Nouveau-Mexique, 178. Les Akanſas étoient à trois cents lieues des Illinois, 180.

Sel (le), eſt un article très-principal de la pêche de la morue, 369.

Sioux (la), langue mère du Canada, ſon caractère, 22.

Société (la), eſt plutôt faite pour le bonheur de l'homme méchant, que pour celui de l'homme en général, 314.

Superſtition (la), combien eſt

funeſte, 2 Caractère des malheurs dont elle eſt devenue l'origine, 401 & *ſuiv.* Remède qu'on pourroit y apporter, 403.

T

Tadoussac, port du Canada, à trente lieues de Quebec, où ſe fait le commerce des pelleteries de la colonie françaiſe, 109. Eſt à l'embouchure du Saguenay, dans le golfe Saint-Laurent, 242.

Terre-Neuve, iſle de l'Amérique Septentrionale, obſervée en 1528 par Verrazzani, 12. Fut cédée aux Anglais ſous le règne de Louis XIV, 124. Le miniſtère anglais lui joint le Labrador, qu'il démembre en 1764 du Canada, 338. Sa ſituation, ſa forme, & conjectures ſur ſon intérieur qui eſt inconnu, 349. Son climat, 350. Fut découverte en 1497, par Jean Cabot, navigateur vénitien, *ibid.* Devient ſucceſſivement fameuſe pour la pêche de la morue, 351. Etat des navires, nombre de tonneaux & étendue de cette pêche, 352. Les Français obtinrent de Charles I, avant 1634, la liberté d'y pêcher, moyennant un droit, *ibid.* Différence de cet établiſſement avec tous les autres de l'Amérique, 353. Combien peu la cour de Verſailles y avoit mis d'intérêt, 354. La cour d'Angleterre en obtient la poſſeſſion à la paix d'Utrecht, 355. Déſignation des endroits de pêche que la cour de Verſailles s'eſt réſervés pour ſes ſujets, après la ceſſion de l'iſle aux Anglais, 371.

Tetanos, maladie ordinaire aux enfans nouveaux nés, noirs ou blancs, dans la Louiſiane, 160.

Tracadie, partie de l'iſle Saint-Jean, dans l'Amérique Septentrionale, où s'établirent les pêcheurs de morue, 140.

Trois-Rivières (les), ville du Canada, à vingt-cinq lieues de Quebec; entrepôt du commerce de pelleteries des Français, 109. Fut bâtie dix ans après Quebec; nombre de ſes habitans, 216.

Tyrannie (la), eſt l'ouvrage des peuples, & non celui des rois, 306.

V

Vane (Henri), habitant de la Nouvelle-Angleterre, y élève des troubles, 409 & *ſuiv.*

Verazzani (Florentin), envoyé par François I à la découverte de l'Amérique Septentrionale, obſerve en 1523 l'iſle de Terre-Neuve, 12.

Virginie, nom ſous lequel étoit connue en Angleterre la contrée découverte en 1606 par ſes navigateurs, dans l'Amérique Septentrionale. Diviſion qui en fut faite, 278.

W

WOLFE, général anglais, tué le 13 décembre 1759, dans une bataille, sous les remparts de Quebec, 266.

Fin de la Table des Matières du tome huitième.

0564601G
CB